

Trimestriel du
Développement
territorial

Les Cahiers nouveaux
Septembre 2014

N° 89

Numéro d'agrément : P915789
Bureau de dépôt : Charleroi X



Wallonie

Édition | Service public de Wallonie

Les Cahiers nouveaux

Traces et Mémoires des Conflits

SPW | Éditions

Sommaire

Traces et Mémoires des Conflits

Introduction

Laurence van Ypersele 5

Einleitung

Laurence van Ypersele 7

Traces et Mémoires dans les Paysages

9

Quand les conflits transforment le territoire – Détecter les multiples traces de la guerre dans le paysage wallon

Stéphanie Quériat 10

L'impact des conflits sur les forêts wallonnes

Pierre-Alain Tallier 12

Les Belges en exil durant la Première Guerre mondiale

Michaël Amara 15

Delphine Balleux, une jeune réfugiée en Grande-Bretagne pendant la Première Guerre mondiale

Catherine Dhem 18

Guerre et patrimoine

Daphné Martinot 22

Spontin en 1914 : village détruit, village reconstruit

Jean Germain 26

Chenogne, un village martyr de la Bataille des Ardennes

Roger Marquet 32

Henri Mignon, témoin de la Bataille des Ardennes

Étienne Goos 36

Une frontière comme lieu de mémoire : l'espace frontalier belgo-allemand

Christoph Brüll 39

Une gare entre deux patries : Herbesthal, gare frontière

Xavier Hurllet 42

Le territoire des écrivains de la Grande Guerre

Joseph Duhamel 44

Encart : 1914-1918 et la littérature pour la jeunesse d'aujourd'hui

Service général des lettres et du livre 47

Ah tu viens des cantons rédimés, de chez les...

Serge Demoulin 48

Didier Comès, d'une guerre à l'autre

Thierry Bellefroid 50

Encart : Les Anges de Mons, 1914-1918 – Une bande dessinée

Claude Renard 53

Encart : Par les sillons... de Vincent Fortemps

Le Frémok 54

Grandes et petites traces

55

D'une guerre à l'autre : Soldat inconnu et monuments commémoratifs belges

Stéphanie Claisse 56

Les monuments aux morts dans la région d'Eupen et de Saint-Vith

Norbert Kreusch 61

Cimetières militaires : lieux de mémoire, traces d'histoire

Philippe Plumet 65

Réflexions à l'usage de ceux qui luttent contre la déficience mémorielle

Xavier Deflorenne 71

Le « cimetière des Fusillés » à Andenne, lieu de mémoire d'une ville martyre en 1914	
Jacques Vandenbroucke	76
Plugstreet 14-18 experience	
Matthieu Wulsteke	80
Fritz Haber, Prix Nobel de Chimie, inventeur de l'ypérite	
David Vandermeulen	83
L'archéologie des conflits mondiaux en Wallonie	
Michèle Dosogne	84
Archéologie militaire autour du Fort de Suarlée à Namur	
Nathalie Mees	89
L'oubli qui s'impose... Le projet wallon parmi les victimes de la Première Guerre mondiale	
Paul Delforge	91
Les Maisons du Roi Albert	
Alain Delchef	94
Le Nouveau Kursaal de Namur – Georges Hobé (1905-1914) – Principes décoratifs de l'extérieur	
Raymond Balau	98
Les traces des conflits dans les noms de lieux	
Jean-Marie Pierret	107
Actualités	111
La Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé : une sexagénaire toujours sur le devant de la scène	
Gislaine Devillers	112
Villes martyres belges en août-septembre 1914	
Catherine Dhem	114
Le 25 ^e tome du <i>Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles</i> est paru !	
Catherine Dhem	115
Un colloque pour les arbres remarquables et pour ceux qui le deviendront !	
Pierre Giet	116
Les Cafés urbains liégeois : organiser le débat sur les enjeux de l'urbanisme, de la mobilité et de l'aménagement du territoire dans l'agglomération liégeoise	
Mathilde Collin	117



Détail du monument
commémoratif aux soldats
français et belges du
cimetière militaire de
Marchevelette – Champion
(Namur).
Photo Guy Focant, © SPW

Le cimetière militaire de Marchevelette est situé rue de Fernemont à Champion (Namur). Il a été inauguré le 14 octobre 1923 par le roi Albert I^{er}.

Non loin de l'ancien fort de Marchevelette, à l'ombre de hauts arbres reposent sur 81 ares 491 tombes de soldats belges dont 178 n'ont jamais été identifiés et 32 de soldats français tombés dans les environs du fort en août 1914. La tour d'aération du fort est visible depuis le cimetière, ce qui a déterminé le choix de son emplacement.

Le cimetière est listé dans l'Inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC) de la Région wallonne.

Laurence van Ypersele

Université catholique
de Louvain
Professeur

Introduction

La Première Guerre mondiale n'a épargné ni les hommes, ni les paysages, ni les villes et les villages. Témoins de la violence inouïe de ce conflit, les champs et les forêts dévastés ou les villes et les villages en ruine sont autant de cicatrices que la période de reconstruction cherchera à effacer. Certes, l'on garde l'un ou l'autre témoin de la puissance destructrice de la guerre comme le fort de Loncin à Liège ou le Boyau de la mort à Dixmude. Car ces champs de bataille sont immédiatement devenus les symboles du sacrifice national, lieux de terreur et de mort, lieux sacratisés par le sang versé pour la Patrie. Mais, pour le reste, les cimetières militaires sont réorganisés et de grands mémoriaux aux disparus sont érigés, les paysages parfois transformés reverdissent, les villes et les villages détruits sont reconstruits et modernisés. Pour les contemporains, il ne s'agissait nullement d'oublier ce conflit hors norme, mais bien de parachever la victoire.

Au même moment, d'ailleurs, le pays se couvre de nouvelles traces de guerre : noms de rues et monuments divers viennent rappeler, pour longtemps, la gloire des grands morts, des héros

nationaux ou locaux, le nom des grandes batailles, la reconnaissance collective envers les Alliés... Ainsi, les vestiges directs de la guerre se sont petit à petit effacés devant l'émergence d'un patrimoine mémoriel qui cherche à transmettre non pas la réalité de la guerre, mais bien les représentations qu'ont voulu s'en faire ceux qui l'avaient vécue ; un patrimoine mémoriel qui réaffirme les identités à la fois nationales et locales au cœur des villes et des villages ; un patrimoine qui perdure jusqu'à nos jours et qui mérite d'être revisité.

En effet, on ne peut manquer d'être impressionné par la richesse du patrimoine mémoriel de la Grande Guerre en Wallonie tant au plan national qu'au plan international. Au plan national, les innombrables monuments, mémoriaux et autres noms de rue mettent en scène une mémoire spécifiquement belge, à la fois héroïque et martyre, militaire et civile. Car, contrairement à la France, à la Grande-Bretagne ou à l'Allemagne qui n'exaltent guère que la figure du combattant, la Belgique accorde une place tout à fait remarquable aux civils, à travers les figures du fusillé et du déporté. À cet égard, il faut rappeler la situation

particulière de la Belgique au sein du conflit. Il s'agit d'un petit pays neutre entraîné malgré lui dans la guerre, d'un pays envahi qui connut, non seulement l'horreur des tranchées, mais aussi les boucliers humains et les massacres de civils en août 1914, la destruction de plusieurs villes, les déportations de la main d'œuvre ouvrière en 1916, la misère, la faim et le pillage systématique en pays occupé. Le pays sort du conflit ruiné et en deuil. L'ampleur et la rapidité du mouvement commémoratif qui s'empare de la Belgique, comme du reste de l'Europe, témoignent de l'urgence ressentie par les populations de garder la mémoire de cet événement : la plupart des monuments sont inaugurés au début des années vingt. Urgence, donc. Il s'agit, en effet, de faire de cette guerre quelque chose, afin que l'on ne soit pas mort pour rien, pour retrouver une identité et un avenir. « Mort pour la Patrie ». Or, cette patrie a d'emblée des visages multiples, puisque les symboles nationaux côtoient les symboles provinciaux (surtout à Liège et en Luxembourg) ou locaux (comme en Hainaut). Si à partir de la fin des années vingt, une vision pacifiste se met à concurrencer la vision patriotique, la Wallonie s'attachera à défendre la mémoire des victimes civiles contre la peur de l'oubli. Ainsi, la ferveur des années vingt liée à la douleur du deuil et à la volonté d'exprimer sa reconnaissance diminue certes, mais ne disparaît pas durant l'entre-deux-guerres. Elle resurgira même à la faveur de la seconde occupation. Après la capitulation allemande, les monuments comme les gestes commémoratifs seront rapidement mis au service de la mémoire des deux guerres, gommant les spécificités du second conflit par rapport au premier, avant que la mémoire de 1940-1945 ne finisse par occulter celle de 1914-1918. Au plan international, les nombreux cimetières belges, allemands, français et britanniques disent l'expérience partagée par tous les belligérants : celle du deuil et de la douleur intime. Pour autant, ces cimetières ne sont pas identiques, chaque nation ayant sa manière propre d'honorer ses morts : la grandeur de l'empire britannique vient donner un sens sacrificiel aux morts du Commonwealth comme le prestige de la République aux morts français, alors que l'Allemagne convoque la nature pour apaiser une douleur qu'aucune victoire n'est venue sanctifier.

La présence de ces cimetières sur le sol wallon s'explique par le fait qu'avant d'être totalement occupée, la Wallonie a subi de plein fouet l'invasion allemande, puis l'arrivée des Alliés français dans le Sud Luxembourg et dans l'entre-Sambre-et-Meuse, ainsi que celle des Alliés britanniques à Mons. Dès avant la fin de la guerre, l'occupant allemand organise donc des cimetières non seulement pour les soldats allemands, mais aussi pour les soldats français, britanniques et belges, ce qui témoigne de leur respect pour les morts au champ d'honneur quels qu'ils soient. Ainsi, trouve-t-on en Wallonie des cimetières franco-allemands (comme à Malome près de Bastogne) ou des cimetières germano-britanniques (comme celui de Saint-Symphorien à Mons). Après la guerre, les cimetières sont réorganisés. La plupart des belligérants rapatrient leurs morts à la demande des familles endeuillées, sauf le Commonwealth qui érige en outre de grands mémoriaux aux disparus (comme à Ploegsteert). Cent ans après la Grande Guerre, ce patrimoine mémoriel appelle à une réflexion profonde sur les notions de guerre, d'appartenance nationale et de paix, puisque c'est bien au nom d'une certaine paix et de logiques patriotiques que des millions d'hommes ont combattu. La paix a été rêvée par tous les combattants des tranchées. Mais ce rêve a été rapidement brisé par la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, il a fini par triompher, une génération plus tard, avec la construction européenne. Une paix dont les principes s'enracinent dans le respect des droits humains et du droit international, dans l'attachement aux libertés et à la solidarité, dans la nécessité et la capacité à résister à l'oppression. Autant de notions qui, paradoxalement, ont aussi motivé les hommes à prendre les armes ou, plus largement, à s'engager pour la collectivité, en 1914. Une paix dont on ne saurait cependant oublier la relative fragilité et qui, loin de s'apparenter à un sommeil tranquille, repose sur une dynamique qui doit sans cesse être réinventée, sous peine de retomber dans les logiques de « fuite en avant » qui ont entraîné l'immense désastre de 1914. À l'évidence, la Grande Guerre peut apparaître comme la matrice du 20^e siècle, tant dans ses aspects les plus sombres que dans ses rêves les plus fulgurants.

Laurence van Ypersele
Katholische
Universität Löwen
Professorin

Einleitung

Der Erste Weltkrieg ist weder an den Menschen, noch den Landschaften, noch den Dörfern und Städten spurlos vorbeigegangen. Zerstörte Felder und Wälder sowie Städte und Dörfer in Ruinen sind Zeugen der unerhörten Gewalt dieses Konflikts und bilden Narben, die durch die Periode des Wiederaufbaus geschlossen werden sollten. Sicher, das eine oder andere Zeugnis der zerstörerischen Kraft des Krieges wie das Fort Loncin in Lüttich oder der Totengang in Diskmuide ist erhalten geblieben. Denn diese Schlachtfelder werden sofort zu Symbolen des nationalen Opfers, Orte des Terrors und des Todes, durch das für das Vaterland vergossene Blut sakralisierte Stätten. Aber was den Rest angeht, so werden die Militärfriedhöfe neu organisiert, den Gefallenen werden große Gedenkstätten errichtet, die manchmal neu gestalteten Landschaften erblühen wieder, die zerstörten Dörfer und Städte werden wieder aufgebaut und modernisiert. Für die Menschen in dieser Zeit handelt es sich keineswegs darum, diesen unbegreiflichen Krieg zu vergessen, sondern den Sieg komplett zu machen. Gleichzeitig entstehen im Rest des Landes neue Spuren des Krieges:

Namen von Straßen und diversen Gebäuden erinnern für lange Zeit an den Ruhm der großen Verstorbenen, der nationalen oder lokalen Helden, die Namen der großen Schlachten, die kollektive Dankbarkeit gegenüber den Alliierten... So werden die direkten Überreste des Krieges nach und nach von einer Erinnerungskultur verdrängt, die nicht mehr die Realität des Krieges widerspiegelt, sondern ein Bild, das sich die Kriegsteilnehmer von damals machen wollen, eine Erinnerungskultur, die die nationalen und lokalen Identitäten im Herzen der Städte und Dörfer verankert, eine Kultur, die bis heute andauert und Wert ist, dass man sich mit ihr beschäftigt. Man kann vom Reichtum der Erinnerungskultur an den Ersten Weltkrieg in der Wallonie sei es auf nationaler oder auf internationaler Ebene nur beeindruckt sein. Auf nationaler Ebene inszenieren die unzähligen Denkmäler, Gedenkstätten, Straßennamen usw. ein spezifisch belgisches Andenken an Helden und Opfer, militärisch oder zivil. Denn im Gegensatz zu Frankreich, Großbritannien oder Deutschland, die nur die Soldaten in den

Vordergrund stellen, räumt Belgien den Zivilisten in Form der Erschossenen oder Deportierten einen besonders großen Platz ein. In dieser Hinsicht muss an die einzigartige Situation Belgiens innerhalb des Konflikts erinnert werden. Es handelte sich um ein kleines neutrales Land, das gegen seinen Willen in den Krieg hineingezogen wurde und nicht nur den Horror der Schützengräben sondern auch den der menschlichen Schutzschilder und zivilen Massaker im August 1914 miterleben musste. Nicht zu vergessen die Zerstörung mehrerer Städte, die Deportierung von Arbeitern im Jahr 1916, den Hunger und die systematische Plünderung eines besetzten Landes. Das Land kommt ruiniert und in tiefer Trauer aus dem Krieg. Das Ausmaß und die Schnelligkeit der Erinnerungsbewegung, die Belgien wie auch den Rest Europas erfasst, beweist die von der Bevölkerung verspürte Dringlichkeit, dieses Ereignis im Gedächtnis zu bewahren. Ein Großteil der Denkmäler wird Anfang der 1920er Jahre eingeweiht. Also wirklich dringend. Es handelt sich darum, etwas aus diesem Krieg zu machen, damit man nicht umsonst gestorben ist, um wieder eine Identität und eine Zukunft zu finden.

„Gestorben für das Vaterland“. Aber dieses Vaterland hat viele Gesichter, denn nationale Symbole stehen an der Seite von provinziellen (vor allem in Lüttich und Luxemburg) oder lokalen Symbolen (wie im Hennegau). Und auch wenn Ende der Zwanziger Jahre eine pazifistische Vision in Konkurrenz zu der patriotischen tritt, bemüht sich die Wallonie aus Angst vor dem Vergessen, die Erinnerung an die zivilen Opfer zu bewahren. So wird der Eifer der Zwanziger Jahre bei der Trauer und dem Wunsch, seine Dankbarkeit auszudrücken, zwar geringer, verschwindet in der Zeit zwischen den beiden Kriegen aber nicht komplett. Durch die erneute Besatzung wird er sogar wieder angefacht. Nach der deutschen Kapitulation werden die Monumente wie auch die Gesten der Erinnerung schnell in den Dienst des Gedenkens an beide Weltkriege gestellt, wobei sich die spezifischen Merkmale des zweiten Konflikts gegenüber dem ersten verwischen, bis das Gedenken an 1940-1945 das von 1914-1918 in den Schatten stellt. Auf internationaler Ebene zeugen zahlreiche belgische, deutsche, französische und britische Friedhöfe von der von allen Konfliktparteien geteilten Erfahrung: die der Trauer und des intimen Schmerzes. Aber diese Friedhöfe sind nicht identisch, jedes Land hat seine eigene Art, seine Toten zu ehren. Die Größe des britischen Imperiums verleiht den Toten des

Commonwealth einen Opferstatus ähnlich wie das Prestige Frankreichs den toten Franzosen, während die Deutschen die Natur bemühen, um den Schmerz zu lindern, der durch keinen Sieg geheiligt wurde. Die Präsenz dieser Friedhöfe auf wallonischem Boden erklärt sich dadurch, dass die Wallonie vor der kompletten Besatzung neben der deutschen Invasion auch die Ankunft der französischen Alliierten in Südluxemburg und zwischen Sambre und Meuse und schließlich die der britischen Alliierten in Bergen erlebte. Schon vor dem Kriegsende beginnen die deutschen Besatzer die Friedhöfe zu organisieren, nicht nur für die deutschen, sondern auch für die französischen, britischen und belgischen Soldaten, was von ihrem Respekt für alle auf dem Schlachtfeld gestorbenen Soldaten zeugt. So findet man in der Wallonie deutsch-französische Friedhöfe (wie in Malome in der Nähe von Bastogne) oder deutsch-britische Friedhöfe (wie der von Saint-Symphorien in Bergen). Nach dem Krieg werden die Friedhöfe neu organisiert. Die meisten Kriegsparteien führen auf Bitten der trauernden Familien ihre Toten in die Heimat zurück, außer im Commonwealth, der zudem große Gedenkstätten für die Toten errichten lässt (wie in Ploegsteert). Hundert Jahre nach dem Ersten Weltkrieg laden diese Gedenkstätten

zu einer umfassenden Reflexion über die Gedanken des Krieges, der nationalen Zugehörigkeit und des Friedens ein, denn schließlich haben Millionen Männer im Namen einer Art von Frieden und patriotischer Logiken gekämpft. Alle Soldaten in den Schützengräben haben vor Frieden geträumt. Dieser Traum wurde dann sehr schnell durch den Zweiten Weltkrieg zerstört. Und doch hat sich dieser Gedanke eine Generation später mit dem Aufbau der europäischen Gemeinschaft durchgesetzt. Ein Frieden, dessen Prinzipien in der Wahrung der Menschenrechte und des internationalen Rechts, in der Liebe zur Freiheit und Solidarität und der Notwendigkeit und Fähigkeit wurzeln, der Unterdrückung zu widerstehen. Das sind paradoxerweise auch alles Gedanken, die die Männer 1914 motiviert haben, zu den Waffen zu greifen, oder noch weiter gesehen, sich für das Kollektiv einzusetzen. Ein Frieden, dessen relative Zerbrechlichkeit man nicht vergessen darf, und der nicht etwa einem friedlichen Schlaf gleicht, sondern auf einer Dynamik beruht, die konstant neu erfunden werden muss, da sonst die Logik der „Flucht nach vorne“ Oberhand gewinnen würde, die bereits das immense Desaster im Jahr 1914 ausgelöst hat. Man kann den Ersten Weltkrieg also als eine Matrix des 20. Jahrhunderts betrachten, sowohl was die dunkelsten Aspekte als auch was die kühnsten Träume betrifft.

Stéphanie Quériat
Université libre de Bruxelles
Institut de gestion de
l'environnement et
d'aménagement du territoire
(IGEAT)
Chercheuse CPDT

10-11

Quand les conflits transforment le territoire – Détecter les multiples traces de la guerre dans le paysage wallon⁰¹

L'histoire des hommes est rythmée par les conflits. Les travaux relatifs aux *Atlas des paysages de Wallonie* ont systématiquement confronté l'équipe « paysage » de la CPDT à cette problématique et à son impact sur le paysage. L'empreinte de la guerre est presque partout présente et peut prendre de multiples formes. Les quelques exemples choisis au sein des atlas déjà parus⁰² ou en préparation⁰³ et décrits ci-dessous traversent les époques et donnent un aperçu rapide de cette interaction.

⁰¹
Cet article a été écrit par Stéphanie Quériat mais est le fruit des recherches menées par l'ensemble de l'équipe « paysage » de la CPDT au cours des 9 dernières années. L'équipe est actuellement composée d'Étienne Castiau, Michèle Haine, Thais Pons et Stéphanie Quériat sous la direction de Marie-Françoise Godart (GESTe – IGEAT – ULB).

⁰²
Vol. 1 : Entre-Vesdre-et-Meuse; Vol. 2 : Les plateaux brabançon et hesbignon; Vol. 3 : Le plateau condrusien; Vol. 4 : La Haine et la Sambre.

⁰³
Vol. 5 : L'Ardenne centrale et la Thiérache, à paraître d'ici fin 2014; Vol. 6 : L'ensemble mosan, en préparation.

Depuis l'Antiquité, le territoire wallon a été le théâtre de conflits qui ont eu une influence sur le paysage. Nombre d'éléments relatifs aux changements qui en ont résulté ont traversé le temps et imprègnent toujours le paysage d'aujourd'hui. Certains d'entre eux sont particulièrement lisibles et font l'objet d'une reconnaissance particulière au niveau mémoriel ou patrimonial ou ont été investis par le tourisme. D'autres sont moins clairement perceptibles et nécessitent, pour l'œil non averti, quelques clés de lecture.

Des ruines...

Les combats, le passage répété des troupes, les pillages, les incendies, les bombardements qui ont accompagné les conflits au fil des siècles en Wallonie ont entraîné de multiples dégâts et dommages au niveau du bâti (maisons individuelles, bâtiments publics, infrastructures de transport...).

Le château de Montaigle qui a été détruit au milieu du 16^e siècle par les troupes françaises

lors d'un conflit opposant le roi de France Henri II à Charles-Quint, les abbayes d'Aulne et de Villers-la-Ville qui ont été victimes des troupes révolutionnaires françaises respectivement en 1794 et 1796 ou les ponts du vicinal à Membre et à Bohan qui ont été dynamités et bombardés durant la Seconde Guerre mondiale en sont quelques exemples.

La permanence de ces ruines et de manière générale de la plupart des ruines liées aux conflits s'explique entre autres choses par l'absence d'une reconstruction – consécutive, dans le cas de certains châteaux, à un changement de stratégie défensive –, par un manque de moyens financiers ou par la volonté de préserver un témoin historique et mémoriel. Dans le courant du 18^e siècle, les ruines acquièrent également une valeur autonome, une beauté propre et plus simplement rétrospective comme médiateur historique, philosophique ou moral. Elles entrent dans le champ esthétique et progressivement dans le champ patrimonial et touristique.

... ou des reconstructions

Dans de nombreux autres cas, une phase de réparation suit les destructions et constitue ainsi une autre trace de la guerre au sein du paysage. En Ardenne centrale, plusieurs localités, parmi lesquelles Anloy, Maissin, Framont, Glaumont, Porcheresse, Herbeumont ou encore Neufchâteau, ont été partiellement ou totalement la proie d'incendies durant la Première Guerre mondiale (1914). Leur reconstruction dans les années 1920 a donné lieu à une série de transformations importantes. Le bâti, jusque-là relativement sommaire et vétuste, connaît divers progrès : agrandissement des corps de logis et des étables, amélioration du confort et augmentation de la solidité ; dans certains cas même, recherche esthétique. L'aspect général des villages est ainsi renouvelé.

Le relief et les composantes végétales du paysage

Le relief (tranchées, trous d'obus...) et la végétation ne sont pas non plus épargnés par la guerre. En Ardenne centrale, la forêt a non seulement été directement victime des combats mais a aussi fait l'objet de nombreux prélèvements durant les deux conflits mondiaux. Certains événements se traduisent encore dans le paysage. Diverses parcelles, atteintes par des tirs, n'ont par exemple pu être exploitées à cause de la mitraille présente dans les troncs d'arbres. Elles se distinguent aujourd'hui par leur grand âge. Ailleurs, ce sont certaines parcelles de résineux qui témoignent indirectement des conflits : elles ont été reboisées avec ce type d'essences après l'abattage des feuillus durant cette période.

Une armature de défense du territoire

L'analyse de l'interaction entre le paysage et les conflits sous-entend également de prendre en compte l'existence d'une série d'infrastructures ou d'éléments qui se sont développés en amont pour la protection et la défense du territoire et des hommes qui y vivent : forts, enceintes... Les exemples sont variés tout comme leur impact paysager actuel. Si certaines enceintes sont toujours bien visibles comme à Binche, dans d'autres cas, seule la structure de la ville perpétue le tracé des anciennes fortifications. À Charleroi, Philippeville ou Mariembourg, le plan radioconcentrique qui articule la structure de la ville rappelle l'existence de l'ancienne place forte. À Mons, tout comme dans d'autres villes, de grands boulevards ont remplacé les fortifications après leur démantèlement et leur démolition dans le courant du 19^e siècle. En Hesbaye, le paysage rural est toujours marqué par les fermes resserrées autour de leur cour intérieure, une transformation architecturale consécutive aux troubles qui marquent le 16^e et le 17^e siècles. Cette caractéristique du bâti souligne le choix répété de ce territoire – au relief peu prononcé et offrant un approvisionnement aisé aux armées – comme zone de combats.

De haut en bas :
À l'entrée du village de Le Mesnil (Viroinval), le tilleul – un arbre de la liberté planté vers 1794 – rappelle les événements qui ont accompagné la fin de l'ancien régime dans nos régions.

Le rétablissement de la ville de Visé après sa dévastation par les Allemands en 1914, tout comme celui de Dinant et d'autres villes en Belgique, ont fait l'objet d'intenses débats entre partisans d'une approche moderniste et partisans d'une reconstruction à l'identique. C'est cette dernière qui a finalement été privilégiée.



D'autres traces encore

En aval des conflits, le recueillement, le souvenir, le travail de mémoire, la commémoration mais aussi la joie de la victoire laissent d'autres empreintes qui se matérialisent au travers de cimetières militaires, de mémoriaux, de monuments aux morts, de stèles ou encore de statues. Les conséquences politiques ou les impacts économiques et sociaux de la guerre entraînent des mutations qui transforment également les paysages. Enfin, l'intérêt pour ce champ spécifique de l'histoire a entraîné la création d'une série d'infrastructures touristiques (musées, circuits historiques...) qui, elles aussi, influencent les paysages. Les interactions entre le paysage et la guerre sont donc nombreuses. Elles mériteraient une approche plus approfondie et qui tiendrait compte non plus seulement de l'aspect matériel, objectif du paysage mais également de sa perception et des représentations qui lui sont associées.

Bibliographie sélective

COLL., *Atlas des paysages de Wallonie*, SPW-DGO4, Namur, 2007.

Les Cahiers de l'Urbanisme, 65 : *Patrimoine militaire*, MRW – DGATLP, septembre 2007.

G. HOYOIS, *L'Ardenne et l'Ardennais : l'évolution économique et sociale d'une région*, 2 vol., J. Duculot, Gembloux, 1949-1953.

R. MORTIER, *La poésie des ruines en France*, Droz, Genève, 1974.

Pierre-Alain Tallier
Archives générales du
Royaume
Section « Archives
contemporaines »
Chef de section

12-14

L'impact des conflits sur les forêts wallonnes⁰¹

Le rôle stratégique ou envisagé comme tel des massifs forestiers wallons dans le cadre des opérations militaires a déjà fait couler beaucoup d'encre. Par contre, l'impact des conflits modernes sur les espaces forestiers et leur gestion n'a guère été étudié jusqu'à présent⁰². Pourtant, les deux guerres mondiales ont profondément modelé le paysage forestier contemporain de la Belgique et de la Wallonie. Bien plus dramatique, en sus des dégâts occasionnés aux peuplements, elles se trouvent aussi à l'origine de la disparition prématurée d'un grand nombre de forestiers, occasionnant de la sorte une perte importante de savoir et de connaissances⁰³.

Les conséquences de la Première Guerre mondiale

En matière forestière, la Première Guerre mondiale va signifier une augmentation considérable de la superficie des forêts publiques en raison de la double annexion des cantons d'Eupen et de Malmedy (33 505 ha de bois et forêts dont 11 000 ha de bois domaniaux) et de l'intégration définitive au domaine public d'une grande partie des bois et forêts appartenant à des sujets d'une nation ennemie placés sous séquestre au sortir de la guerre (soit 9 597 ha).

La décision d'octroyer les cantons d'Eupen et de Malmedy à la Belgique (art. 33 et 34 du Traité de Versailles) résulte d'ailleurs en grande partie, surtout dans le cas du canton d'Eupen, d'une forme d'indemnisation accordée pour les dégâts causés aux forêts belges par les autorités allemandes d'occupation. À cet égard, les informations chiffrées, récoltées dès octobre 1918, par l'administration des Eaux et Forêts et l'opiniâtreté mise par son directeur général, Nestor Iris Crahay, à les justifier et à les défendre auprès des délégués belges à la Commission des Réparations furent déterminantes.

Bois mitraillé.
© AGR



⁰¹ Pour les références et l'apparat critique, voir P.-A. Tallier, « La reconstitution du patrimoine forestier belge après 1918 », dans A. Corvol & J.-P. Amat, *Forêt et guerre*, Paris, 1994, pp. 215-223 ; P.-A. TALLIER, « L'annexion des cantons d'Eupen-Malmedy et la reconstitution du patrimoine forestier belge après la Première Guerre mondiale. Le rôle prépondérant de l'administration forestière et de son directeur général Nestor Iris Crahay », dans *Forêt Wallonne*, n° 67, nov.-déc. 2003, pp. 2-11.

Il est vrai que le bilan de ces quatre années de guerre est lourd. Aux destructions provoquées par les combats s'ajoutent les exploitations abusives de la production ligneuse liées aux besoins militaires ou commerciaux de l'occupant. De très nombreux peuplements tombèrent prématurément sous la hache en raison des abattages systématiques réalisés sous la surveillance de bureaux forestiers militaires et d'un office de distribution du bois. On ne compte plus les coupes à blanc extensives, les exploitations forcées, les disparitions d'arbres d'alignement (peupliers, ormes, frênes...) ou les arbres et peuplements remarquables, souvent d'intérêt scientifique, abattus dans les parcs et parcelles d'expérimentation ; dégâts auxquels il faut ajouter les dégradations causées à la voirie forestière et aux infrastructures ainsi que les dommages indirects (chasse, pêche, etc.).

Le préjudice subi est évalué à 175 038 907 francs, montant qui englobe les dommages causés aux bois publics et privés, aux plantations en bordure des héritages particuliers, aux parcs, etc. L'évaluation globale des surfaces dévastées s'établit comme suit :

Destructions dans les forêts publiques

— État : 3 063 ha, composés essentiellement de futaies feuillues et résineuses et de futaies sur taillis, pour une valeur de 40 millions de francs (prix de 1914).

— Communes et établissements publics : 8 406 ha pour une valeur de 56 millions de francs, dont 7 339 ha, composés essentiellement de futaies résineuses, futaies sur taillis et taillis, pour les communes et 1 067 ha pour les établissements publics.

— Il n'existe pas de chiffres complets et vérifiés pour les bois coupés en jardinant, c'est-à-dire pour les coupes effectuées sans compromettre l'avenir des peuplements, si ce n'est celui des 75 000 m³ coupés en forêt de Soignes.

Destructions dans les forêts privées

— Surfaces exploitées à blanc ou détruites par les combats : 10 500 ha, dont 3 000 ha détruits par les combats sur les 5 000 ha comptabilisés pour la Flandre occidentale, pour une valeur estimée à 46 330 000 millions de francs.

— Cubage de bois coupés recensés : 1 000 000 m³ pour un montant de 35 millions de francs.

En définitive, on dénombre pratiquement 22 000 ha de bois exploités à blanc ou détruits ainsi qu'un minimum de 1 100 000 de m³ de bois coupés en jardinant. Toutefois, si les chiffres sont probablement proches de la réalité, l'interprétation qui en est donnée est quelque peu biaisée car elle vise à faire endosser toutes les responsabilités à l'Allemagne dans le cadre des négociations entamées devant la Commission des Réparations. Or, tous les belligérants ont participé à l'anéantissement des forêts de la ligne de front. De plus, il n'a pas été tenu compte des bois coupés non exploités laissés sur le territoire belge, des traverses de bois ayant servi à l'entretien du réseau ferré belge, des améliorations apportées à la voirie forestière et des aménagements sylvicoles réalisés. De même, il n'est pas fait mention des coupes effectuées par des particuliers en cheville avec l'occupant, des coupes ordonnées en vue de venir en aide aux populations civiles tout comme des vols, destructions et pillages dus à ces dernières. De nombreux témoignages existent pourtant. Plusieurs auteurs signalent ce phénomène de maraudage qui ira jusqu'à détruire des peuplements entiers : « Dès le début de l'occupation allemande, les populations riveraines se sont ruées sur les bois et reprenant des habitudes séculaires, profitant de l'anarchie momentanée et de la faiblesse ou de l'impuissance des autorités répressives, ont pillé à nouveau la forêt. Les massifs les plus rapprochés des villes ont aussi souffert. Certaines parties de la forêt de Soignes notamment (...) ont été particulièrement éprouvées (sic). En Campine, en Brabant, partout où la



De haut en bas :
Destructions destinées
à barrer les routes aux
soldats allemands.
Honvelez-Bovigny (Gouvy),
août 1914.
© AGR

Monument aux forestiers
morts pour la Patrie dans
la forêt de Soignes.
© AGR

02
L'une des exceptions :
I. Masson-Loodts, *Paysages
en Bataille. Les séquelles
environnementales de
la Grande Guerre*,
Sint-Pieters-Leeuw, 2014.

03
Pertes auxquelles il faut
ajouter les autres victimes
civiles et militaires dont
les monuments, stèles
commémoratives et
cimetières constituent
parfois les seules traces
encore visibles des combats
qui se sont déroulés dans
nos forêts.

04
F. Goblet d'Alviella, *Histoire
des bois et forêts de
Belgique. Des origines à la
fin du régime autrichien*,
t.1, Bruxelles-Paris, 1927,
pp. 366-367.

population était quelque peu dense, les pineraies furent dévastées et les réfugiés du front français firent un mauvais parti à nos futaies feuillues»⁰⁴.

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne est déclarée responsable de l'entière responsabilité des dégâts. Elle se voit contrainte de réparer en obtempérant aux priorités définies par le Traité de Versailles, à savoir :

— Restitution des cantons d'Eupen et de Malmedy à la Belgique.

— Paiement intégral des réparations pour l'ensemble des dommages de guerre occasionnés en Belgique. Le montant total s'élève à 35 milliards dont environ 815 millions de francs pour les dégâts forestiers, les dévastations opérées dans les forêts ne constituant qu'une infime partie des dégâts recensés sur le territoire belge.

— Fourniture de bois en grumes pour satisfaire aux besoins de la population et des industriels.

— Fourniture de semences et de plants tous les ans pendant une décennie (total de 344 tonnes de graines et de 95 millions de plants).

Au final, le bilan est mitigé. Si la restitution d'Eupen et Malmedy est effective, le paiement des réparations ne s'effectue pas en raison des divers rééchelonnements et révisions de la dette allemande.

En matière de fourniture de bois en grumes, l'Allemagne réalise quelques livraisons mais cherche rapidement à échapper à ses obligations. En réaction, la France et la Belgique décideront d'exploiter les forêts domaniales de Rhénanie ; exploitation qui cessera dès l'entrée en vigueur du plan Dawes (septembre 1924) qui met fin aux activités des divers services de gages. Quant aux livraisons de semences et de plants, elles s'arrêteront après 1922.

De son côté, après s'être réorganisée, l'Administration forestière développe un programme de restauration des forêts dévastées. Aux difficultés administratives et financières (attitude de l'Allemagne et jugements équivoques des tribunaux de dommages de guerre) s'ajouteront les impondérables liés à la gestion des sols. En 1924, un rapport de l'Administration forestière signale un certain retard dans les travaux de reboisement des surfaces exploitées plus ou moins complètement. Les causes en sont la régularisation des exploitations, l'assainissement préalable nécessaire, les effets néfastes de la sécheresse de 1921-1922, l'observation des délais normaux après l'exploitation des résineux afin d'éviter les invasions d'insectes, la réparation des chemins de vidange, l'insuffisance des crédits, la rareté et la cherté des plants, la pénurie de la main d'œuvre. La restauration se poursuit lentement et, au 31 décembre 1927, il restait encore environ 1 000 ha à restaurer sur les 12 000 ha détruits.

La reconstitution des forêts dévastées appartenant à des particuliers s'avère beaucoup plus délicate. La tendance à déboiser les terres pour l'industrie qui se constate déjà avant la guerre, perdure durant et après celle-ci à un point tel que le gouvernement se voit forcé de prendre une mesure d'urgence lui permettant de s'opposer provisoirement à l'exploitation excessive des forêts appartenant à des particuliers (loi du 28 janvier 1921 dite « loi de Cadenas »). À cela s'ajoute l'extrême lenteur des tribunaux de dommages de guerre qui, en 1923, n'avaient pratiquement pas examiné d'affaires concernant les dommages causés par l'occupant aux bois et forêts des particuliers. Voilà pourquoi, en 1923, nombreux sont les terrains dévastés où les travaux préliminaires de remise en état du sol viennent seulement d'être achevés ou ne sont même pas entrepris.

Dès lors, si la surface forestière gagne 19 925 ha entre 1910 et 1929 (541 140 ha en 1929 contre 521 215 ha en 1910), elle le doit aux 33 505 ha apportés par l'annexion d'Eupen-Malmedy. Si l'on compare, pour ces deux dates, la superficie forestière à l'intérieur des frontières d'avant 1914, il apparaît que 13 580 ha de forêts – privées surtout – ont disparu entre 1910 et 1929.

05
Sur les dossiers des dommages de guerre, voir P.-A. TALLIER (sous la direction de), « Une brique dans le ventre et l'autre en banque ». *L'indemnisation des dommages aux biens privés causés par les opérations de guerre et assimilées. Sources pour une histoire plurielle du 20^e siècle*, Bruxelles, 2012.

Les conséquences de la Deuxième Guerre mondiale

À de rares exceptions, la traversée rapide de l'Ardenne par les troupes allemandes en mai 1940 ne provoque guère de dommages dans les massifs forestiers. À l'inverse, l'offensive von Rundstedt en décembre 1944 causera d'importants dégâts. De nombreux bois et forêts situés à l'intérieur du triangle formé par les localités d'Arlon, Celles et Malmedy sont particulièrement touchés. Si les mines et munitions non explosées y représentent longtemps un danger réel pour les propriétaires et les exploitants forestiers, ces derniers sont surtout confrontés au problème des dizaines de milliers de m³ de bois mitraillés dans les zones où les combats ont été les plus durs (régions de Bastogne, Malmedy, Stoumont, La Gleize et La Roche notamment). Certains de ces bois resteront longtemps sur pied en raison des difficultés d'exploitation, des risques pour le matériel de sciage et des prix dérisoires offerts aux propriétaires. Bouleversé par les bombardements, le sol le sera aussi par les nombreux *fox hole* (trous de fusillier) creusés par les combattants et encore visibles ici et là aujourd'hui.

Aux destructions causées par les combats s'ajoutent bien évidemment, comme pour la Première Guerre mondiale, les surexploitations et réquisitions, tant en bois d'œuvre qu'en bois de mine, ordonnées par l'occupant auxquelles s'additionneront les réquisitions effectuées par les armées alliées. Tout comme les pillages de bois à brûler et de bois d'œuvre – particulièrement intenses durant l'hiver 1941-1942 et l'été 1944 – commis par les populations riveraines, elles ont souvent compromis l'avenir des peuplements touchés. Les indemnisations octroyées par le gouvernement belge dans le cadre des dommages de guerre permettront d'atténuer quelque peu les pertes – évaluées à 2 350 000 tonnes de bois pour une valeur de 475 millions de francs (valeur 1938) – et de financer les opérations de replantation⁰⁵. Par la suite, la bataille du charbon et la nécessité de trouver du bois de mine entraîneront de nombreuses coupes forcées, telles celles réalisées notamment dans le Bois de Saint-Ghislain à Dour en 1945.

Les dégâts « collatéraux »

Hormis les dégâts constatés pour les périodes de guerre, la préservation de l'indépendance et de la sécurité du pays ont nécessité la réalisation d'ouvrages militaires – dont notamment la construction de ceintures de forts autour des villes de Liège, de Namur et d'Anvers avec dégagement des axes de tir – qui ne furent pas sans conséquence sur les espaces forestiers avoisinants.

Au cours de son histoire, la Défense nationale géra aussi de nombreuses bases, camps militaires et champs de manœuvre dont l'impact sur le territoire en général et les forêts comprises dans le périmètre fut souvent double : destructions et pollutions des sols aux hydrocarbures et métaux lourds, d'une part, participation à la préservation de zones de grand intérêt biologique (projets Life et Natura 2000), d'autre part.

Michaël Amara
Archives générales
du Royaume
Section « Archives
contemporaines »
Chef de service

15-17

Les Belges en exil durant la Première Guerre mondiale⁰¹

⁰¹
Sur cette question, voir :
M. AMARA, *Des Belges à
l'épreuve de l'Exil. Les réfugiés
de la Première Guerre
mondiale (France, Grande-
Bretagne, Pays-Bas)*, Éditions
de l'Université de Bruxelles,
Bruxelles, 2008.

Embarquement des
réfugiés à Anvers, 1914.
Daily Mirror, London
© AGR, Collection
iconographique 14-18,
n° 517, 21,5 x 16,5 cm, [1914]



On l'a souvent oublié mais lors de la Première Guerre mondiale, la Belgique fut un des pays d'Europe les plus touchés par les mouvements de populations. Entre août et octobre 1914, poussés par la peur des atrocités allemandes et la violence des combats, plus d'un million et demi de Belges franchirent les frontières du pays. Certes, une fois la guerre de mouvement terminée, beaucoup rentrèrent chez eux mais ils furent tout de même près de 600 000 à faire le choix de l'exil prolongé en se fixant à l'étranger pour toute la durée de la guerre. Ces exilés ont formé ce qu'on a appelé la «Belgique de l'Extérieur», une immense diaspora répartie aux quatre coins de la France, de l'Angleterre et des Pays-Bas. Cette communauté de l'exil prit la forme d'une gigantesque mosaïque avec son gouvernement, ses fonctionnaires, ses intellectuels, ses patrons, ses ouvriers, tous répartis entre Marseille et Amsterdam, Glasgow et Bordeaux. À la fin de la guerre, la France comptait plus de 320 000 réfugiés belges, l'Angleterre en abritait près de 200 000 et 100 000 vivaient aux Pays-Bas.

Les vagues de l'exode

L'exode des populations civiles belges se déroula entre août et octobre 1914 et constitua un véritable phénomène de masse. À peu de choses près, il concerna toutes les régions du pays. Dès les tout premiers jours de la guerre, les bombardements et la panique suscitée par la rumeur des exactions commises par les troupes allemandes provoquèrent l'exode des populations des provinces de Liège et du Limbourg vers la région de Maastricht. Fin août, la Bataille des frontières jeta sur les routes des foules immenses. Ce fut au tour des villes et villages du Hainaut et du Namurois de voir leurs habitants fuir vers la France. Début octobre, la chute d'Anvers

déversa sur les Pays-Bas non loin d'un million de Belges. Enfin, l'avance des Allemands vers la côte belge et le départ du gouvernement pour la France décidèrent à la fuite les habitants des deux Flandres et tous ceux qui étaient venus se masser sur la côte. Certains embarquèrent sur des bateaux à destination de l'Angleterre, d'autres longèrent la mer vers la France ou la Zélande.

La participation des Belges en exil à l'effort de guerre

Que ce soit en France, en Angleterre ou aux Pays-Bas, ces réfugiés bénéficièrent lors de leur arrivée d'un formidable élan de générosité. En incarnant les souffrances imposées par les Allemands à des civils innocents en même temps que les héros qui avaient osé leur tenir tête, les Belges jouirent d'une aura extraordinaire. Les collectes organisées à leur profit drainèrent des sommes considérables. Beaucoup furent accueillis gratuitement au sein de nombreux foyers français, anglais et néerlandais. Toutefois, ce mouvement fut de courte durée. Aux Pays-Bas, le gouvernement entreprit rapidement de rassembler tous les réfugiés indigents dans de vastes camps. En France, dès 1915, l'allocation que les autorités leur avaient consentie commença à être remise en question. En Angleterre, fin 1914, les vastes centres d'accueil londoniens virent débarquer des milliers de familles belges renvoyées par des hôtes lassés d'une cohabitation qui n'en finissait pas. Dans ce contexte, les Belges n'eurent souvent d'autre choix que de trouver du travail. En France et en Grande-Bretagne, deux pays touchés par une importante pénurie de main-d'œuvre, cela ne posa guère de difficultés. Dès 1915, les réfugiés investirent à peu près tous les secteurs de l'économie française et britannique. Dans de nombreuses régions de la France profonde, ils comblèrent les départs massifs



Pour en savoir plus...

Couverture du livre de Michaël Amara, *Des Belges à l'épreuve de l'Exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas)*, publié aux Editions de l'Université de Bruxelles en 2008.



Réfugiés quittant Anvers par la route. Underwood & Underwood, London © AGR, Collection iconographique 14-18, n° 518/1, 21,5 x 16,5 cm, [1914]

Dans les usines de guerre belges : peinture des obus chargés, 22 novembre 1917. Service photographique de l'armée belge © AGR, Collection iconographique 14-18, n° 2168, 18 x 13 cm, 1917



causés par la mobilisation. Le même mouvement se remarque dans l'industrie. En 1917, ils étaient plus de 800 à travailler chez Renault, dans la banlieue de Paris et les équipes belges actives dans les principales firmes d'armement britanniques rassemblèrent plusieurs milliers d'ouvriers belges. En janvier 1918, les usines d'armement du Royaume-Uni employaient plus de 32 000 Belges, soit près des trois quarts de la main-d'œuvre étrangère employée dans ce secteur à travers tout le pays. Cette implication des réfugiés dans l'industrie ne se limita pas aux seuls ouvriers. Dès 1915, la diaspora vit émerger quelques jeunes patrons qui se lancèrent dans la création d'usines de guerre performantes situées principalement dans les grandes banlieues de Londres et de Paris. Parmi les entreprises belges qui participèrent à la mobilisation industrielle, la Manufacture parisienne d'Armes, à Levallois et la Manufacture d'Armes de Paris, à Saint-Denis figurent parmi les plus importantes. Créées à l'initiative d'Alexandre Galopin, le futur directeur de la Fabrique nationale d'Armes de guerre de Herstal, ces usines employèrent un personnel issu, en majorité, de la FN. Près de Londres, des industriels de la région anversoise mirent sur pied des usines qui occupèrent plus de 3 000 ouvriers belges. À Birtley, grâce à un accord conclu entre les gouvernements belge et britannique, une usine d'armement employant une main-d'œuvre exclusivement belge vit le jour. Avec ses 4 000 ouvriers, elle s'imposa comme une des usines les plus productives du pays. Même le gouvernement en exil se jeta dans l'aventure en jetant les bases de vastes ateliers répartis des deux côtés de la Manche. Dans des pays confrontés à de graves pénuries de bras, l'apport des réfugiés belges fut important. Toutefois, leur contribution ne se limita pas au seul terrain économique. Vu l'occupation du territoire national, le gouvernement du Havre ne put faire appel aux jeunes Belges restés au pays

pour reconstituer les rangs de l'armée. Certes, il y eut bien quelques milliers de volontaires qui franchirent la frontière au risque de leur vie mais ceux-ci ne furent jamais assez nombreux pour renouveler les effectifs d'une armée décimée durant l'invasion. De fait, à partir de 1915, les hommes de la diaspora furent quasi les seuls sur qui pesa le poids d'appels successifs à rejoindre le front. Non sans quelques réticences, ils furent dès lors des dizaines de milliers à rejoindre l'armée belge.

Une expérience oubliée

Jusqu'en 1918, l'immense majorité des réfugiés vécurent avec la ferme volonté de rentrer chez eux. Cela influença leur manière d'appréhender l'exil. Installés dans le provisoire, l'esprit constamment tourné vers la Belgique et ceux qu'ils y avaient laissés, les Belges en exil vécurent souvent entre eux, relativement isolés de ceux qui les accueillirent. Partout, ils s'attelèrent à cultiver leurs particularismes et leur identité, bien décidés à ne rien abandonner de ce qui en faisait des Belges. Des rues, magasins, églises ou écoles exclusivement réservés aux Belges fleurirent dans chacun des pays d'accueil. Dans ce contexte, les Belges qui furent tentés de s'installer définitivement dans les pays d'accueil ne constituèrent qu'une infime minorité de la diaspora. Si aussi peu de Belges furent tentés de plonger leurs racines au cœur des sociétés d'accueil, c'est probablement aussi parce qu'ils n'échappèrent pas totalement à la vague de xénophobie qui balaya l'Europe dès 1917. En France, le mouvement resta limité mais dans les régions à forte concentration belge, ils furent tout de même de plus en plus nombreux à s'entendre traiter de « sales Belges » ou de « sales Boches ». En Angleterre, dans un climat de suspicion généralisée, les Belges éveillèrent une méfiance croissante. Enfin, aux Pays-Bas, leur présence commença à être critiquée à mesure que les problèmes de ravitaillement s'aggravèrent.

Dans ce contexte, les autorités ne firent rien pour maintenir la présence des réfugiés une fois la guerre terminée. En Angleterre, le gouvernement affréta des bateaux en direction d'Anvers dès décembre 1918 et pour leur signifier qu'ils n'étaient plus les bienvenus, il les empêcha de bénéficier des allocations de chômage. Aux Pays-Bas, la quasi-totalité des réfugiés était rentrée au printemps 1919. Saignée à blanc par les pertes humaines dues à la guerre, la France fut le seul pays à ne pas voir d'un mauvais œil l'installation définitive de quelques milliers d'anciens réfugiés.

Dans la Belgique d'après-guerre, la mémoire du conflit ne se construisit quasi exclusivement qu'autour des soldats du front et des victimes civiles tombées sous les balles allemandes. Dans ce contexte, l'expérience vécue par les ex-réfugiés tomba rapidement dans l'oubli. Elle le fut d'autant plus qu'ils pâtirent longtemps d'une image de privilégiés. Reste que leur apport à l'effort de guerre belge et allié fut loin d'être marginal et qu'ils contribuèrent eux aussi, à leur manière, à la victoire finale.

**Propos recueillis par
Catherine Dhem⁰¹**
SPW – DGO 4
Direction fonctionnelle
et d'appui
Rédactrice en chef

18-21

Delphine Balleux, une jeune réfugiée en Grande-Bretagne pendant la Première Guerre mondiale⁰²

À mes filles,
À mes petits-enfants,
À mes arrière-petits-enfants,

Vous vous souvenez sans doute de moi comme d'une très vieille petite dame toute rabougrie, calme et sereine, installée dans un fauteuil beige foncé typique des maisons de repos. Mais ma vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Pour preuve...

Je⁰³ suis née le 15 mai 1904 dans la maison familiale d'Ocquier, un charmant village en pierre calcaire du Condroz hutois. Ma mère⁰⁴ tenait un magasin d'aunage dans la rue principale, mon père⁰⁵ était gendarme à cheval. J'avais une vie relativement calme, même si mon père partait continuellement en missions⁰⁶ à la frontière hollandaise. À force de monter à cheval durant de longues heures et par tous les temps, sa santé a vite décliné ; je n'avais que six ans quand j'ai perdu mon père. Je n'en ai conservé que très peu de souvenir⁰⁷ ; je ne sais même pas où il est enterré.

Ferdinand Wéry, le frère aîné de ma mère, s'est installé rapidement dans son rôle de tuteur. Je l'adorais et il me le rendait au centuple. Il était militaire de carrière. Il a finalement pris ses fonctions à Mortsel près d'Anvers, malheureusement pour moi...

Émile Wéry⁰⁸ est alors devenu mon subrogé tuteur. Il était tout juste l'opposé de son frère : prétentieux et cassant, il aimait parader en public. J'étais pour lui un obstacle dans son ascension sociale... Il occupait les fonctions de conducteur des travaux à la commune de Tirlemont.

De haut en bas :
Les pensionnaires
photographiées devant
l'Institution royale de
Messines. Lors de la
déclaration de guerre de
1914, 158 élèves résidaient
dans l'école.

Salle des jeux de
l'Institution royale de
Messines. Delphine est
à l'avant-plan gauche, au
milieu du groupe de trois
petites filles. La carte
conserve la trace
de punaisage.



Institution royale de Messines

Salle de jeux.

Maman était visionnaire... elle voulait que je sois instruite, que j'aie un bon métier, que je vive en ville, en somme que je réussisse ma vie. Alors germe l'idée de m'inscrire à l'Institution royale de Messines près d'Ypres, un établissement de bienfaisance dépendant du Ministère de la Justice ouvert aux orphelins de militaires belges. J'y entre le 14 septembre 1913⁰⁹, accompagnée de ma mère et de mon subrogé tuteur ; j'ai neuf ans.

J'envoie régulièrement des cartes postales à maman pour lui donner de mes nouvelles. Mais le jour où elle reçoit la carte de la salle de jeux de l'Institution et qu'elle me reconnaît portant fièrement ma nouvelle poupée, elle exulte !

Les mois passent. Émile se marie le 27 juillet 1914 avec Anne-Eugénie Dewaelhens, une Flamande de Tirlemont. Ils partent en voyage de noces en Suisse.

Quelques jours plus tard, Ferdinand télégraphie à son frère qu'il doit rentrer d'urgence en Belgique, les Allemands envahissent le pays. « Il faut sauver Delphine ! » L'Institution royale de Messines ordonne aux parents de reprendre leurs enfants¹⁰. Le retour à Ocquier est impossible, les Allemands occupent déjà l'Est du pays...¹¹

Émile et Eugénie, tout jeunes mariés, arrivent en catastrophe à Messines. La petite ville est assaillie par les obus allemands. Les pensionnaires et les institutrices sont cachées dans les caves de l'Institution. Je fuis avec un tout petit baluchon et je dois laisser derrière moi ma poupée chérie. Quelle tristesse !

Par monts et par vaux, nous nous dirigeons vers Ypres, puis Dixmude. De longs convois de civils hagards et apeurés, à pied, à cheval et en charrette prennent la même direction. On recherche les petites routes, on se cache dans des meules de paille ou dans des granges. J'ai peur, si peur ! Et personne pour me rassurer...

Plus on se rapproche d'Ostende, plus on croise des soldats blessés et des ambulances toutes sirènes hurlantes. C'est un véritable cauchemar. Les gens crient, courent, se poussent, s'amusent sur les quais du port d'Ostende. Pendant qu'un gros bateau se remplit de soldats blessés à évacuer, on cherche un bateau pour traverser la Manche et fuir cet enfer. Deux jours d'attente et on embarque dans un bateau de pêche. Durant toute la traversée, j'ai le mal de mer...

On débarque dans le port de Londres. La foule hébétée est canalisée et dirigée vers des entrepôts, dans la gare de Victoria Station. On fait la file pour s'enregistrer. Je reste dans le sillage de mon oncle et de ma tante. Émile est interrogé par une gentille dame qui lui parle dans une langue inconnue. Personne ne comprend rien... Heureusement, le formulaire est traduit en français et en flamand. On lui demande les langues pratiquées : « Français et flamand et wallon ». À la question de savoir s'il accepterait en Angleterre un métier semblable au sien, il répond : « Je ne pourrais exercer les mêmes fonctions ici parce que je ne connais pas la langue. »¹²



De haut en bas :
Des réfugiés belges s'apprêtent à quitter Ostende sur un chalutier le 16 octobre 1914.
© Imperial War Museum, London (Q 53340)

Des réfugiés belges à l'extérieur du dépôt de meubles Hudson, Victoria Station à Londres, en septembre 1914.
© Imperial War Museum, London (Q 53305)

01 Si vous avez des ancêtres qui ont vécu des expériences similaires, allions-nous pour proposer un article en 2018. Contacter catherine.dhem@spw.wallonie.be et suivre @CatherineDhem sur Twitter.

02 Cet article n'aurait pu se faire sans l'aide et les conseils de Michaël Amara des Archives générales du Royaume (AGR), sans la collaboration de l'Administration communale de Tirlemont et sans la mémoire vive de Louise Dhem-Wilmet. Qu'ils en soient remerciés.

03 L'état civil d'Ocquier avait refusé d'inscrire l'enfant sous le prénom de Delphine. Ses prénoms officiels étaient Célinie, Odile, Delphine. Elle est décédée à Huy le 12 octobre 2007, à l'âge de 103 ans.

04 Marie-Joséphine Wéry, née à Bois-Borsu le 21/11/1866 et décédée à Huy le 17/09/1954.

05 Émile-Joseph Balleux, né à Awenne (entre Saint-Hubert et Rochefort) le 11/05/1853, épouse Marie-Joséphine Wéry le 07/09/1901. Il décède le 25/12/1910.

06 Brigadier chef, Émile Balleux dirigeait une brigade de gendarmes et de gardes forestiers dans la région d'Aubel et de Herve, pour y démasquer braconniers et contrebandiers.

07 Le seul objet conservé est une couverture de selle marquée « 1880/6380 ».

08 Émile Wéry, né à Ocquier le 31/08/1873, mort à Tirlemont le 7 mai 1935. L'acte de décès rédigé en néerlandais indique son statut de chef de service à l'Administration communale de Tirlemont.



Très rapidement, Émile et Eugénie s'engagent à la Croix-Rouge anglaise et disparaissent¹³, me laissant toute seule dans ce pays inconnu!¹⁴ Je suis alors prise en charge par des œuvres caritatives britanniques¹⁵, les unes spécialisées dans l'habillement des enfants, les autres dans le gîte et le couvert... L'organisation est impeccable et basée sur le régime militaire¹⁶. Les orphelins sont regroupés dans d'énormes dortoirs. Un jour, je me souviens, on m'a mis sous le nez un dictionnaire en me faisant comprendre qu'il fallait s'y mettre. Je pleurais beaucoup, je maigrissais, je dépérissais...

C'est alors qu'intervient une élégante dame anglaise qui s'intéresse à moi et me prend sous son aile. Elle se met en contact avec un diplomate belge qui fait insérer un avis dans un journal londonien « Cherche famille aisée avec deux enfants pouvant accueillir une réfugiée belge de 10 ans. »¹⁷ Quatre familles anglaises répondent. Le diplomate choisit la famille Towle-Taylor.

Arthur Edward Towle et Mabel Ethel Towle (née Taylor) ont trois enfants : Geoffrey (15 ans, cadet à la marine), Betty (13 ans) et John¹⁸ (3 ans). Edward Towle est le Manager du Midland Grand Hotel à la gare Saint-Pancras¹⁹ à Londres, faisant partie du groupe hôtelier Midland Hotels Group.

Ma famille d'adoption est très attentive à mon bien-être. Je fais rapidement des progrès dans l'apprentissage de la langue anglaise. J'appelle les parents *Daddy* et *Aunty Mabel* ; elle est comme une deuxième maman pour moi. Ils me considèrent comme un enfant de la famille. Je revis ! D'autant que je m'entends bien avec les trois enfants.

Je n'ai jamais autant fait mes valises qu'à cette époque de ma vie, passant d'un hôtel à l'autre, me rendant en Écosse et dans le Pays de Galles. Mes deux endroits préférés étaient la maison de campagne de Hampstead et évidemment le Midland Grand Hotel. Avec les enfants de la famille, on y joue à cache-cache, on fait des parties de glissades sur les beaux parquets cirés, on explore les moindres recoins. On passe de longs moments à regarder fonctionner le télégraphe et à surveiller les allées et venues des officiers, l'hôtel ayant été réquisitionné pour le Quartier général des armées alliées.

Mais on a vécu aussi des moments difficiles quand les zeppelins allemands déversaient leurs bombes sur la ville ou quand survenaient les bombardiers Gotha. On se cachait alors dans les galeries du métro. C'est alors que revenait la nostalgie de mon pays, de ma mère dont je n'avais aucune nouvelle...

WAR REFUGEES.	
Name Nom Naam	Balleux — Delphine
Age and Sex Age et Sexe Ouderdom en Geslacht	10
*Nationality Nationalité Nationaliteit	Belgian *If naturalised, write "naturalised" and add original nationality. Si naturalisé, écrivez "naturalisé" avec nationalité d'origine. Zoo genaturaliseerd, schrijf "genaturaliseerd" en schrijf welke uw oorspronkelijke (eerste) nationaliteit is.
†Occupation, in full detail Occupation, détaillé Beroep, "uitgebreid"	School girl
Postal Address Postale Adres	At home Dans votre pays In uw land <i>Oegnier in the province of Liege</i> <i>13 Chesterford Gardens Hampstead N.W.</i>
Refugee in charge. Chef de groupe. De Groeppoverste.	<i>She has an uncle who is a refugee in Emil Wey Fairmont Lodge York</i> <i>at present</i>
Relationship to above. Parenté avec chef de groupe Betrokkening met de Groeppoverste.	<i>she was in a Government School at Messine</i>
If adult, state whether self-supporting here or not. Adultes sont priés de constater s'ils vivent ici de leurs propres moyens, ou non. Indien Volwassen zeg of u bij eigenmogens kunt leven of niet.	
Cert. 1. 18. 14. <i>L.D.</i>	
To be returned to the REGISTRAR GENERAL, SOMERSET HOUSE, LONDON, W.C.	
[Postage need not be paid].	
(No) (71420) Wt. G48 20.000 10-14 W B & L (71702) G54 50.000 11-14	

Fiche personnelle de Delphine Balleux, écolière et réfugiée de guerre, enregistrée officiellement le 18 décembre 1914 par le General Register Office. L'oncle habite York et elle réside à Hampstead, au Nord-Ouest de Londres.
© AGR, Central Register of Belgian War Refugees, 1420, n° 988

De haut en bas :
Hospitalité britannique aux réfugiés belges.
Collection Davey & Hackney, 1915.
© Image; Imperial War Museum (HU 88815)

Le Midland Grand Hotel au début du 20^e siècle, un chef-d'œuvre victorien de Sir George Gilbert Scott.



Et enfin l'Armistice met fin à la Grande Guerre. La famille Towle entreprend des recherches par l'intermédiaire de l'Ambassade belge et de la Croix-Rouge afin de retrouver maman. La Croix-Rouge hollandaise fait parvenir une lettre de l'Administration communale d'Occquier indiquant la présence de maman dans sa maison. La famille Towle aurait souhaité m'adopter et me voyait même épouser Geoffrey. Je voulais juste rentrer chez moi au plus vite. C'était difficile de le leur faire comprendre, ma famille anglaise était unique !

La Manche étant minée, je n'ai pu revenir en Belgique qu'à la fin du premier semestre 1919, accompagnée de mon oncle et de ma tante... Nous n'avions aucune conversation, je ne savais plus parler le français !

J'ai donc dû réapprendre ma langue maternelle. Et comme maman le souhaitait, je suis devenue secrétaire²⁰.

09
Le registre des élèves de l'Institution royale de Messines entre 1890 et 1927 est conservé aux AGR, Ministère de la Justice, Messines, n° 855. Célinie, Odile, Delphine Balleux est la 557^e élève admise dans l'institution. L'arrêté d'admission date du 23/07/1913. La date présumée de l'entrée est le 13/09/1913.

10
Dans le courrier envoyé de Lede le 12/07/1919 à Monsieur le Ministre de la Justice à Bruxelles, Madame M. Hatry, Directrice de l'Institution royale de Messines, indique : « (...), j'ai l'honneur de vous faire savoir que, lors de la déclaration de guerre en 1914, la population de l'Institution royale de Messines était de 158 élèves, âgées de 6 à 18 ans ; lorsque nous avons quitté la Belgique pour entrer en France, il y en a 76 qui sont restées dans leurs familles ; les autres, au nombre de 92, ont été dirigées, avec le personnel dirigeant et enseignant, sur St Germain en Laye, où elles sont restées jusqu'en

avril 1919. Entretemps, 66 élèves étaient sorties de l'Etablissement, soit pour se placer, soit pour rentrer dans leurs familles. (...) » Dans la lettre du 24 septembre 1919 au Ministre, la Directrice précise que sur les 158 élèves, environ 70 étaient âgées de 6 à 15 ans ; les autres de 15 à 18 ans. AGR, Ministère de la Justice, Messines, n° 856.

11
Pour la chronologie des événements, voir le site <http://www.commemorer14-18.be>

12
AGR, *Central Register of Belgian War Refugees (CRBWR)*, I 420, n° 915.

13
Les dossiers personnels des époux permettent de retracer précisément leur vie pendant la guerre. Émile affirme qu'il est arrivé au Royaume-Uni le 27 août 1914, qu'il n'a pas d'emploi en Grande-Bretagne mais qu'il s'occupe « cependant de diverses œuvres patriotiques, notamment de l'œuvre du vêtement des soldats belges et des visites aux soldats belges en convalescence à York et environs. » Ils résident à York jusqu'en juin 1916, à Londres un très court moment, pour finalement s'installer à Bournemouth, une grande station côtière du Dorset. Des périodes de vacances sont recensées... en somme, une vie de planqués !

14
Vu son jeune âge, Delphine Balleux aurait dû être enregistrée sur la fiche de la personne qui en avait la charge. Elle n'est jamais mentionnée dans le dossier du subrogé tuteur. Sa fiche personnelle a bien été retrouvée dans une autre partie du registre. Les archives corroborent bien son abandon complet pendant les quatre années de guerre. AGR, CRBWR, I 420, n° 988.

15
Michaël Amara explicite la prise en charge des réfugiés belges en Grande-Bretagne dans son livre *Des Belges à l'épreuve de l'exil. Les réfugiés de la Première Guerre mondiale France, Grande-Bretagne, Pays-Bas*, 2^e tirage, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2014, p. 153-188. Mais l'accueil des réfugiés belges en Grande-Bretagne n'a pas toujours été des plus simples à gérer. Dans l'article de Simon Fowler et Keith Gregson, ils sont d'ailleurs surnommés « Satanés Belges ! ». « Bloody Belgians ! », dans *Ancestors*, mai 2005, p. 43-49.

16
Photo complémentaire à visualiser sur http://spw.wallonie.be/dgo4/site_cahiers/index.php/photos.

http://spw.wallonie.be/dgo4/site_cahiers/index.php/photos. Dans un reportage de la BBC, Christophe Declercq présente ses recherches au University College London sur un centre de réfugiés belges de la Première Guerre mondiale à Londres. *Earls Court, London. Belgian Refugee Centre* sur <http://www.bbc.co.uk/programmes/p01rjb70>. Site consulté le 10 juillet 2014.

17
À la dernière page du journal *L'indépendance belge*, publié à Londres le jeudi 21 janvier 1915, une rubrique s'intitule : « Pour se retrouver ». Sont listées une série impressionnante d'avis comme « HANTBART, de Liège, à Harrogate, dem. nouv. de son fils Nestor et son cousin, Pirlot Clément, de l'armée belge. » Une 2^e rubrique reprend des propositions de pensions et appartements. Une 3^e concerne l'enseignement ; par exemple, « AUX ETRANGERS qui désirent parler l'anglais en très peu de temps ; une dame recommande une personne distinguée. S'adr. à S.C.W., Hôtel Somerset, Somerset Street, W. [148] » La 4^e propose des offres d'emploi, comme « ON DEM. jeune Belge, fem. cham., 17-22 ans, 24 Oakley Square, Hampstead Road, N.W. » Version anastatique du journal publiée dans *Les journaux de guerre 1914-1918*, n° 10 : *Les Belges au Pays-Bas. Expérience d'exil en pays neutre*, 26 juin 2014. Voir le site Internet www.lesjournauxdeguerre.be

18
Voir sa biographie sur <http://qr-memories.co.uk/memorial/john-henry-taylor>

19
Hôtel de 150 chambres accolé à la gare Saint-Pancras, œuvre de Sir Georges Gilbert Scott en *Gothic Revival*, inauguré le 5 mai 1873. Voir Simon BRADLEY, *St Pancras Station*, London, 2007. Après avoir été longtemps inoccupé, il a été récemment rénové par le groupe Marriott en St. Pancras Renaissance London Hotel, au terminus des Eurostar de St. Pancras International.

20
Delphine devient secrétaire à la Banque Mathieu à Huy. Elle épouse en 1927 Théophile Wilmot, professeur de grec et de latin à l'Athénée de Huy. Le 3 septembre 1944, son mari, ses deux filles et elle accueillent John Towle qui avait participé à la libération de Bruxelles le 25 août 1944. C'était des retrouvailles très émouvantes.

Daphné Martinot
SPW – DGO 4
Département du patrimoine
Direction de la restauration
du patrimoine
Attachée

22-25

Guerre et patrimoine

Le patrimoine architectural de la Wallonie a été affecté lors des deux guerres mondiales, en 1914-1918 et aussi en 1940-1945. Si les œuvres d'art conservées dans nos musées avaient fait l'objet de placements sécurisés, rien n'avait été systématiquement prévu pour la protection des monuments, même pas une protection – probablement illusoire – par des sacs de sable !

Dans cet article, nous ne donnerons que quelques aperçus choisis des destructions et réparations de monuments classés.

Guerre 1914-1918

Entre août et novembre 1914, plusieurs monuments remarquables ont été détruits par les bombardements allemands. On citera notamment l'hôtel de ville de Visé et l'ensemble de la Grand-Place de Dinant. Après l'invasion, différentes tentatives d'une collaboration belgo-allemande vont

mettre en évidence « l'impuissance de la société civile belge » à mener des actions concrètes sur le terrain ; le patrimoine est ainsi instrumentalisé à des fins de propagande et devient un enjeu dans ce qu'on appelle la « guerre des esprits »⁰¹.

Cependant, en mai 1916, sous l'égide de l'administration allemande et de la Commission royale des monuments et sites (CRMS), les ruines de l'abbaye d'Orval feront l'objet de fouilles et de consolidations, un exemple isolé, semble-t-il.

Notons que des mesures préventives, mais touchant principalement la Flandre, seront prises, avec l'action de la CRMS, pendant les années 1917-1918.

On retiendra également qu'à Spa, dans la galerie Léopold II, patrimoine exceptionnel, un hôpital fut aménagé dès le 6 août 1914, soit deux jours après le passage des premières troupes allemandes à Spa, à l'initiative de la section spadoise de la Croix-Rouge de Belgique.

⁰¹ Christina Kott, Docteur de l'École des Hautes Études en sciences sociales, Maître de Conférence, Institut d'Histoire du Temps présent, Paris.

Hôpital aménagé dès le 6 août 1914 par la Croix-Rouge de Belgique dans la galerie Léopold II à Spa.
© Musées de la Ville d'eaux à Spa



De haut en bas :
Pavillon des blessés
allemands, dans l'hôpital
aménagé par la Croix-
Rouge de Belgique dans la
galerie Léopold II à Spa.
© Musées de la Ville d'eaux
à Spa

L'hôtel de ville de Visé
avant sa destruction
par les bombardements
allemands et reconstruit
par Paul Jaspar dans
l'immédiat après-guerre.
© IRPA



Son responsable, le Dr Achille Poskin, entouré d'une série de bénévoles et des autres médecins spadois, soignèrent avec dévouement des blessés belges, français et allemands qu'ils allaient chercher jusqu'à Laon (!) dans des voitures réquisitionnées. C'est avec beaucoup de diplomatie que les autorités allemandes proposèrent l'installation d'un l'hôpital militaire impérial pour convalescents dès octobre 1914. Cependant, la population spadoise fut très réticente à ce changement. L'argument décisif fut la promesse, de la part des autorités allemandes, d'assurer non seulement le ravitaillement des malades mais également celui de la population spadoise à cette époque où la famine menaçait.

Les convalescents affluèrent. Il y eut, en moyenne, 3 000 convalescents, qui suivaient la cure pendant un mois – l'Établissement des Bains (classé

02
Extrait du catalogue
visiteurs réalisé à l'occasion
de l'exposition Guerre et
Paix : Spa de 1914 à 1920.

également comme monument et dont le projet de réaffectation est à l'étude) fut rouvert à cet effet. Cantonné tout d'abord dans les locaux occupés auparavant par la Croix-Rouge, l'Hôpital des Convalescents ne cessa de s'étendre, multipliant les réquisitions de bâtiments : du Pavillon des Petits Jeux à l'Hôtel des Flandres et de la Villa Royale (classée également comme monument) au Cinéma des Familles, en passant par le Garage Pipe et le Temple anglican ! Plus de quarante au total. Les dommages consécutifs à cette occupation furent considérables, dont la perte irréparable, au casino, du petit théâtre et de la salle de bal, vestiges du 18^e siècle, détruits par un incendie.⁰² Profitons-en pour rappeler qu'en 2011, le pavillon des Petits Jeux de la Galerie Léopold II (ancien Office du Tourisme), a été restauré extérieurement. Actuellement, la restauration de l'entièreté de la Galerie et du Pavillon Marie-Henriette est à l'étude.

Cependant, précisons que les vitrages tels qu'ils apparaissent sur le cliché ne seront pas reproduits car ils correspondent à une période postérieure de réaménagement, les restituer équivaudrait à créer un aspect qui n'a jamais existé en raison des différents élargissements de la galerie.

Entre-deux-guerres

Diverses actions de réparations et consolidations sont entreprises. D'une part, en 1917, l'architecte Paul Jaspar avait été chargé du chantier de reconstruction de l'hôtel de ville de Visé ; les plans définitifs datent de 1921 et intègrent l'aménagement des quartiers environnants. D'autre part, en 1920, il publie ses « directives pour la reconstruction des maisons de quai de Meuse » et son projet de reconstruction de la Grand-Place de Dinant.

Indépendamment, pendant la période trouble 1938-1939, la CRMS propose un ensemble de mesures de protection du patrimoine... qui ne seront pas appliquées par les autorités civiles belges !

Guerre 1940-1945

Contrairement à la période 1914-1918, la CRMS n'aura plus aucune compétence reconnue vis-à-vis de l'occupant. L'administration allemande impose la création d'un Service des monuments historiques (SMH), sous la direction d'un des professeurs d'architecture de l'Université de Gand, Stan Leurs, manifestement « acquis » au régime d'occupation. Des mesures urgentes de sauvegarde sont prises jusqu'en juillet 1940, comme par exemple la remise en état de la voûte de la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles. En août 1942, les travaux de reconstruction sont réduits à l'essentiel et ce n'est qu'en novembre 1944, après la libération partielle de la Belgique, que les recommandations de la CRMS, publiées avant la guerre, seront enfin appliquées. En décembre 1944, la ville de Malmedy (annexée par décret à l'Allemagne) est bombardée trois jours de suite, les 23, 24 et 25, à la suite d'erreurs consécutives des forces américaines.

La maison Villers, exemple typique de l'architecture patricienne du 18^e siècle, est actuellement en phase de restauration. Il s'agit d'une restauration à l'identique ainsi que de quelques adaptations techniques liées au confort d'aujourd'hui. Les lambris en carreaux de Delft, les stucs, les boiseries et les grandes huiles sur toile des grands salons seront également restaurés. On notera que l'entreprise en charge de ce chantier n'est autre que l'entreprise Wust (associée momentanément à l'entreprise Liégeois de Battice), entreprise qui vit le jour au lendemain de la guerre et participa de manière presque exclusive à l'entièreté de la reconstruction de Malmedy. Peu d'archives sont disponibles sur ce sujet, heureusement, la mémoire collective reste vivace.

Ce terrible bombardement demeure énigmatique pour ses habitants, certains restent persuadés qu'il était volontaire (de nombreux civils étaient enrôlés de force dans l'armée allemande), d'autres

Le tissu urbain est détruit en grande majorité. Seule la cathédrale ainsi que la maison Villers – patrimoine exceptionnel depuis 2006 – resteront intactes.

© Musée de la ville de Malmedy



pensent qu'il s'agit d'une erreur de localisation liée à de mauvais renseignements.

Encore aujourd'hui, cette période noire est peu documentée auprès des historiens locaux par décence envers les descendants de nombreuses familles malmédiennes.

À Liège, l'ancienne abbaye du Val Benoît – abbaye cistercienne du 13^e siècle partiellement détruite lors de la Révolution liégeoise – est d'abord incorporée au domaine de l'Université, puis sera à nouveau détruite lors des bombardements des Alliés qui visaient le pont ferroviaire tout proche.

En 1950, les dégâts se sont aggravés, aucune consolidation n'a été réalisée depuis l'état dressé par la CRMSF fin 1945. Enfin, comme le préconisait la Société royale « Le Vieux Liège », dans sa lettre au Ministre de l'Instruction publique datée du 17 avril 1950, la restauration comprendra la reconstruction totale des bâtiments de l'ancienne abbaye ainsi que la conservation et restauration du portail d'entrée à hauteur de 100 % en raison de la loi du 8 juillet 1948 régissant les dispositions légales en matière de Dommages de Guerre. Contre toute attente, alors que la société liégeoise tentait de sauver son patrimoine déjà atteint, l'architecte en charge du projet, M. Servais, estimait que l'abbaye n'étant pas classée, il y avait urgence à démolir ce qui subsistait. Il était plus utile, selon lui, de faire place aux nouveaux bâtiments étant donné que les espaces disponibles étaient « relativement réduits ». *In fine*, le portail et une partie des ruines furent « restaurés ». Cette « restauration » se terminera seulement en 1952. À l'heure actuelle, ce bâtiment fait partie des locaux dépendant du Forem.

Bibliographie

Christina KOTT, D'une guerre mondiale à l'autre : le patrimoine artistique belge entre destruction et conservation, dans *Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles*, t. 25, 2013, p. 75-97.

Paul Jaspar architecte, Luc Pire, 2009.

Imelda HEUSCHEN, Le patrimoine de Malmedy, dans *Carnets du Patrimoine*, 45, 2008.

Atlas du Patrimoine architectural des Centres anciens protégés, Malmedy, Ministère de la Communauté française, 1978.

Dinant Citadelle,
Monument du cimetière
français.
Photo Guy Focant, © SPW



Jean Germain
Commission royale de
toponymie et dialectologie
Section wallonne
Secrétaire

26-31

Spontin en 1914 : village détruit, village reconstruit

Comme beaucoup de villes et de villages de Wallonie, le village de Spontin a eu à subir les exactions des armées allemandes dans la traversée de notre pays. Victime du mythe des « francs-tireurs », de la nervosité et de la folie des hommes en guerre, ralentis dans leur marche vers une victoire qu'on leur assurait rapide...

Spontin, c'est ce paisible village condrusien (dans l'entité d'Yvoir aujourd'hui) coïncé dans la vallée du Bocq près de son château médiéval, qui accueille aujourd'hui le Centre géographique de la Wallonie⁰¹.

Un funeste 23 août

Le 23 août 1914, tôt matin, un coup de feu retentit à l'entrée du village. D'où vient-il ? Qui a tiré ? Personne ne le saura sans doute jamais. Mais tout bascule en peu de temps dans le village, occupé par des troupes allemandes de plus en plus nombreuses depuis une quinzaine de jours, la redoutable 3^e armée saxonne.

Immédiatement, une fusillade éclate dans tout le village et les canons s'y mêlent. Dans un premier temps, les villageois pensent qu'un combat a lieu avec les Français. Rapidement, ils se rendent compte qu'il n'en est rien. Les soldats crient : « On a tiré sur nous » et s'en prennent aux civils. Ils profitent du chaos pour piller les habitations à leur propre compte. On utilise de l'essence ou des bottes de paille pour accélérer le départ de l'incendie. Le feu est ainsi mis systématiquement aux différents quartiers du village, à la maison communale, à l'école des garçons, au presbytère et à l'église. Seule une frange nord du village y échappe, à la Corne, sur le Tienne et aux Eaux minérales.

Le château médiéval, qui accueille une partie de l'état-major et sert en outre de lazaret pour les soldats allemands blessés dans les combats de Dinant, échappe heureusement à cet incendie généralisé. On n'ose pas imaginer ce qu'aurait constitué la destruction de ce patrimoine majeur de la Wallonie.

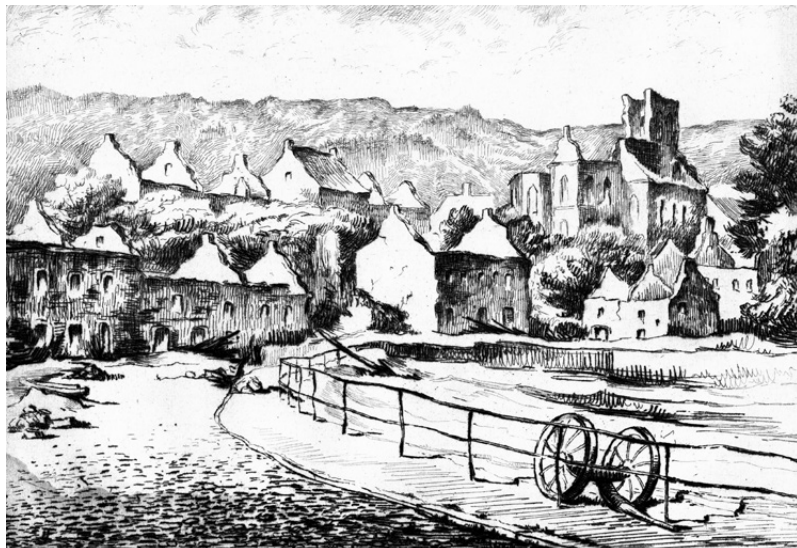
Autre monument historique de la localité, l'église du village, antérieure au 15^e siècle et reconstruite dans le style gothique par l'architecte Van Assche à la fin du 19^e siècle, est volontairement incendiée et détruite, après que les soldats l'aient saccagée à coups de hache, s'en prenant notamment aux remarquables fonts baptismaux et aux pierres tombales du Moyen Âge.

De l'église à peine restaurée et embellie (les travaux se sont déroulés entre 1870 et 1910), il ne reste plus grand-chose ; elle est complètement détruite, avec tous ses trésors et ses documents médiévaux hérités d'un glorieux passé. De la tour particulièrement, il ne reste que des pans de murs calcinés.

Sur les 161 habitations que comptait le village, seules 14 échappent au sinistre, 4 subissent un départ d'incendie ; les 133 autres sont réduites en cendres.

Parallèlement, les régiments saxons s'en prennent sauvagement aux habitants, tuant de sang-froid 29 d'entre eux dans le village, dont le bourgmestre et le curé, et en fusillant 15 autres à Dorinne, village voisin, dont le docteur travaillant pour la Croix-Rouge. Deux autres Spontinois sont tués à Dinant. Parmi les 46 victimes dont le nom est rappelé sur le monument aux morts à l'entrée du village, 4 femmes et 4 jeunes filles ou fillettes.

⁰¹
Sur le village, voir les deux
gros volumes intitulés
Spontin, d'eau et de pierre,
édités par J. Germain et
L. Genette, Spontin, 2004.



De haut en bas :
L'entrée du village
complètement détruit.
Gravure de Léon Tombu.

L'entrée du village déjà
partiellement reconstruit
vers 1919.
Carte postale ancienne

L'entrée du village
aujourd'hui.
© Jean Germain

02
Pour plus de détails, voir
la récente monographie de
J. Germain et B. Schraverus,
Spontin, de sang et de feu,
Namur, Éd. Martagon, 2014,
240 p.

03
L'essentiel des
renseignements est tiré des
Registres des délibérations
communales, conservés aux
Archives de l'État à Namur,
Fonds des Communes
contemporaines : Spontin,
n° 61 et 121, ainsi que
dans le Fonds Schmitz aux
Archives de l'Évêché de
Namur, dossier S-103.

Cette tragédie humaine qui se déroule le même jour que les massacres de Dinant, à 10 km de là, fait de Spontin un des principaux villages martyrs en Wallonie⁰².

La difficile reconstruction de Spontin

On ne dispose que de rares témoignages sur la manière dont se sont déroulées les quatre années d'occupation qui ont suivi, mais elles ont dû être douloureuses pour les familles endeuillées, dont la plupart étaient privées de toit et de ce qui leur appartenait. La solidarité a dû jouer pour panser tant bien que mal les plaies, dans des conditions d'existence particulièrement difficiles.

Après le massacre, un certain nombre d'habitants sont hébergés par la famille proche, dans les villages avoisinants. Plusieurs restent au château où ils ont trouvé refuge, jusqu'au 15 octobre. Certains trouvent un asile précaire sur le chantier de la Grande carrière. Puis peu à peu, les habitants reviennent au village et certains se mettent à reconstruire.

La première séance communale est tenue le 2 septembre 1914. C'est au château que se déroulent les séances du Conseil communal⁰³. Dès le 8 septembre, le Procureur du Roi de Dinant demande aux autorités communales de relever les infractions commises par les troupes allemandes. Une commission pour évaluation des dommages de guerre est également mise sur pied le 18 octobre. Composée en majeure partie par des membres de l'administration communale, elle demande l'aide de la nation pour financer la reconstruction du village. La commune nomme un architecte pour mener à bien les travaux de reconstruction. Il s'agit d'Adolphe Ledoux, de Jambes, qui constate le 12 décembre 1914 que « 18 maisons sont en reconstruction et 32 ménages installés à la carrière sous des abris provisoires ». Le Comité des abris provisoires fait construire dans la hâte des baraquements, appelés généralement « maisons Albert » en province de Namur, sans demander l'avis des autorités communales, ce qui provoque une certaine tension. Craint-on que le provisoire qu'on offre ne devienne du définitif ? C'est possible. Il faut en tout cas l'intervention du cardinal Mercier pour régler le contentieux en la matière.

À cette époque, l'école des Sœurs, restée intacte, sert d'école, de presbytère et d'église ; elle reçoit la visite du cardinal Mercier le 30 juin 1915, sur le chemin d'Andenne à Dinant, qui vient se recueillir sur les lieux du drame.

Assez curieusement, de nombreuses maisons particulières sont rapidement rebâties ; les habitants ont-ils gardé leur bas de laine, les assurances ont-elles joué rapidement ? Peut-être la solidarité a-t-elle joué aussi. Il ne faut pas oublier que les habitants du village étaient carriers ou tailleurs de pierre, et que le matériau de construction ne manquait donc pas.

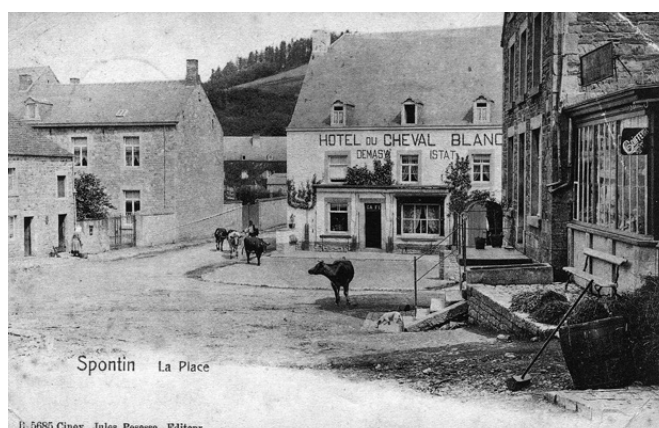
L'autorité allemande, très efficace et directive, impose le réaligement des façades chaque fois que cela est possible. Cette mesure sera maintenue après l'armistice par les autorités belges. Le long de l'axe principal, la chaussée de Dinant, deux fermes dont le pignon est à rue, en profitent pour modifier leur orientation.

De nombreuses maisons sont reconstruites à partir des murs restés intacts, mais de nombreux habitants en profitent pour rehausser leur maison d'un étage. Cela se lit toujours sur le pignon des habitations.

04
Ils doivent écrire à l'autorité allemande pour les affaires civiles, à la Commission Royale des Monuments, puis au Haut-Commissariat royal adjoint pour les régions dévastées, au Ministère des affaires économiques et à celui de l'Intérieur, à l'Office des régions dévastées, etc. Le bourgmestre dit «laisser tomber la plume» le 16 janvier 1916 ; il la reprendra néanmoins, en envoyant une lettre dans laquelle il exprime son mécontentement à la Commission Royale des Monuments le 16 janvier 1918.

Au début de l'année 1916, il ne reste apparemment plus que 25 maisons à reconstruire ; les Allemands annoncent le 21 septembre 1916 que les maisons sinistrées doivent être abattues. Certaines ont conservé des stigmates de l'incendie jusqu'à aujourd'hui ; les traces d'incendie sont souvent encore visibles dans les greniers. Quant à la commune, elle croule sous les dettes malgré les dons, les emprunts au crédit communal ou à des particuliers et malgré l'aide du Comité National de Secours et d'Alimentation. C'est qu'il faut reconstruire la voirie, le presbytère, la maison communale, l'école des garçons, et l'église très délabrée. Les tracasseries administratives découragent le conseil communal et le bourgmestre⁰⁴ ; rien de neuf de ce côté...

Avant la fin de la guerre, l'opticien bruxellois Émile Rimbaut, qui est amoureux du château médiéval, s'offre au centre du village son château médiéval, dans un style purement néo-gothique, appelé le «Bodega» d'après le nom de l'ancien estaminet qui s'y trouvait. C'est la modification la plus significative du point de vue architectural au centre du village.



De haut en bas :
Au centre du village, devant l'Hôtel du Cheval Blanc particulièrement détruit, un baraquement de fortune en attente de nouveaux logements.

Archives de l'Évêché à Namur, Fonds Schmitz, S-105

Une vue panoramique du centre du village en reconstruction vers 1917.
Collection Jean Germain

De haut en bas :
Une vue du centre du village avant 1914.
Carte postale Jules Pesesse à Ciney

Vue du centre du village aujourd'hui.
© Jean Germain

La tour-clocher de l'église
de Spontin avant 1914.
Carte postale ancienne



Clocher actuel de l'église
de Spontin reconstruit
en 1922.
© Jean Germain



En novembre 1916, les plans sont terminés et transmis aux organismes responsables. Pourtant, dès le début de 1917, les dossiers de reconstruction, n'avancent plus. Plus personne ne croit encore à une restauration pendant la guerre; on se contente de préparer les dossiers pour la fin de la guerre.

Malgré les interventions multiples du bourgmestre, de l'Évêché, du curé Mahoux et de bien d'autres personnes bienveillantes à la cause de Spontin, les plans restent là et les embrouilles administratives achèvent d'immobiliser les dossiers.

La saga de la tour et du clocher de l'église

En novembre 1918, la guerre est enfin finie. On peut représenter le dossier.

Il faut toutefois attendre novembre 1919 pour que la commune de Spontin soit « adoptée » par un organisme nouvellement créé, l'« Office des régions dévastées de la Province de Namur », dépendant du Ministère des affaires économiques, plus particulièrement du Haut Commissariat royal de Dinant, dirigé par Ernest Le Boulangé. Pendant la durée de l'adoption (la commune est « désadoptée » en août 1922), la commune est tenue

d'établir un plan général d'aménagement destiné à servir de base aux autorisations de construire. En 1920, de mars à juin, le projet reçoit les approbations nécessaires.

Le 26 juin 1920, l'adjudication des travaux est attribuée à M. Renoir de Orp-le-Grand pour 537.000 Frs. Le ministre Jaspar refuse cependant l'adjudication. Sur l'intervention de l'Évêché, il vient lui-même sur place pour se rendre compte des travaux. Le Conseil de Fabrique et le Conseil communal réunis le supplient de permettre la construction du vaisseau central. Il promet un subside de 300.000 Frs. Le 26 août, il écrit à l'entrepreneur de s'en tenir aux ouvrages indispensables pour permettre le culte.

En août 1920, l'autorisation est accordée mais non pour la tour dont les travaux sont remis à plus tard, faute des crédits suffisants. Les travaux de l'église commencent donc en septembre 1920, alors que la situation prend une tournure de plus en plus grave pour la tour-clocher. En novembre, l'entrepreneur procède à un examen minutieux de celle-ci; il conclut à l'impossibilité de construire sur ce qu'il en reste et défend même à ses ouvriers d'y mettre la main.

C'est ici que se produit un miracle administratif que l'abbé Mahoux relate de cette manière :



De haut en bas :
Les fonts baptismaux
du Moyen Âge détruits
en 1914.

Les actuels fonts
baptismaux refaits à
l'identique par des tailleurs
de pierre de Spontin après
la guerre.
© L. Genette

« Chose à peine croyable : en quatre jours de démarches folles, on parvint à rallier tous les concours pour la démolition de l'ancienne tour et l'allongement de notre église d'une travée (...), bref toutes ces formalités furent faites et les procès-verbaux rassemblés du 26 au 30 novembre 1920. » Tout cela à coups de télégrammes, dans l'urgence. C'est ainsi que le 3 décembre 1920, à la surprise générale, l'avis suivant est affiché dans la commune : *« Le bourgmestre en accord avec le Haut Commissaire royal de Dinant, arrête : De démolir le reste de la tour de l'église de Spontin, laquelle menace ruine. D'agrandir le vaisseau de l'église en l'augmentant d'une travée. »*

C'est ainsi que va disparaître, sur le coup de deux télégrammes, le plus vénérable vestige de l'ancien oratoire de Spontin. Les derniers débris sont ensevelis pour servir d'assise puis on entreprend la construction de la tour avec le reste de l'église et selon les nouvelles données.

On dessine à la tour une silhouette amincie, rétrécie dans le dernier tiers, et on la coiffe d'un clocher à lignes coupées moins imposant que le précédent. On laisse deux baies supplémentaires à l'étage des cloches si bien qu'elle ne ressemble plus guère au style sobre et puissant des tours romanes. On la flanque en outre d'une tourelle avec escalier du côté sud, ce qui déséquilibre la ligne en façade car on avait sans doute oublié entre-temps l'autorisation de l'allongement d'une travée qui permettait une autre solution.

Les tailleurs de pierre du village participent à la restauration du mobilier de l'église, notamment en taillant à l'identique les vénérables fonts baptismaux.

Les intéressantes pierres tombales qui témoignaient de l'histoire de Spontin et de la paroisse et qui avaient été intégrées aux murs de la tour au cours des diverses restaurations, avec le souci évident de les protéger de l'usure, disparaissent également. Les travaux continuent sans interruption en 1921 en dépit de la nouveauté que constitue l'agrandissement. Les crédits arrivent enfin et, au printemps 1922, les travaux touchent à leur fin.

La renaissance du village culmine donc avec l'inauguration de la nouvelle église le 25 juin 1922, un peu avant celle du monument aux victimes des massacres.

Roger Marquet
Auteur⁰¹

32-35

Chenogne, un village martyr de la Bataille des Ardennes

Chenogne, à 8 km de Bastogne, est un village reconquis par les Allemands lors de la Bataille des Ardennes (Déc. 44 – Jan. 45). Il est donc un objectif pour les Américains qui contre-attaquent et une place forte pour les Allemands qui tentent d'empêcher l'élargissement du corridor de percée de l'encerclement de Bastogne. Et au beau milieu de tout cela, il y a les civils belges, pris entre deux feux.

Vendredi 29 décembre 1944

[...] Dans le village, les Allemands ont installé leur poste de secours, d'abord chez Nicolas Burnotte, puis dans les caves du bourgmestre Alexis Burnotte, ce qui force les réfugiés à se serrer. Un drapeau de la Croix-Rouge est accroché à la barrière devant le jardinet. Et pourtant, les occupants

mettent une mitrailleuse en batterie. Ils font de la ferme Burnotte, comme de toutes les maisons, de petites forteresses qu'ils ont, semble-t-il, l'intention de défendre jusqu'au bout.

Chez Mars, sur la route de Mande-Sainte-Marie, on aperçoit, dans la prairie toute proche, un jeune G.I. qui paraît grièvement blessé. Les Allemands

⁰¹
Extraits du livre de l'auteur, *Du Sang, Des Ruines et Des Larmes*, paru aux Éditions Weyrich, Neufchâteau, en 2004.



La ferme Burnotte.
Collection J. Willot

semblent sur le point de lancer une contre-attaque. Vite, on s'empresse d'aller relever le blessé et de le ramener dans la maison, auprès d'un médecin ou infirmier – on ne sait pas trop – qui a préféré rester à son poste plutôt que de battre en retraite. Au passage, les hardis sauveteurs ramènent un autre blessé. Le premier est tout jeune et il a une jambe arrachée, tandis que le second est cruellement brûlé au visage. Ils seront finalement évacués quelques heures plus tard, sans que les Allemands qui pourtant passent et repassent devant la maison ne s'aperçoivent de leur présence.

En fin d'après-midi, l'aviation américaine (notamment le 365th *Fighter Group*) entre dans la danse et renforce les tirs de l'artillerie de la 9th *Armored Division*. Pendant quatre heures, Chenogne est bombardé, mitraillé. Des bombes incendiaires au phosphore sont même larguées. Les obus répondent aux bombes, les mitrailleuses répondent aux mitrailleuses. Le bruit est assourdissant. Chenogne disparaît sous une chape de fumée et de poussière, percée de-ci delà de flammes incandescentes. C'est un véritable ouragan de feu ; pire, c'est l'enfer ! Le résultat ne se fait pas attendre : par-ci, par-là un brasier prend de l'ampleur. Les flammes grandissent, se déploient. L'incendie s'étend et bientôt presque tout Chenogne brûle. C'est dantesque ! Les maisons, les fermes, les étables, les granges, les fenils s'écroulent, s'embrasant les uns après les autres. Et sur la fournaise continuent à tomber les bombes « libératrices ». En quelques heures, le paisible petit village est réduit à rien ou presque. On ne peut s'empêcher de penser, plus tard, beaucoup plus tard, aux villages de la bataille de Verdun, anéantis en 1916.

Le vendredi 29 décembre 1944, le village de Chenogne est pratiquement rayé de la carte. C'est un véritable miracle – il n'y a pas d'autres mots – qu'il n'y ait pas eu plus de victimes civiles pendant ces quelques horribles heures. Les bonnes vieilles caves ardennaises ont résisté pour la plupart ; pas pour longtemps malheureusement, car ce que la bombe n'a pu détruire, le feu, plus insidieux, va s'en charger. On déplore malgré tout la mort de Catherine Bellin, celle de Marie Caprace, ainsi que celle d'un réfugié venant de Mont, Émile Grandjean.

En ce 29 décembre 1944, Chenogne est entré dans l'histoire des villes et villages martyrs. Le calme ne revient dans les ruines que vers 18 heures. Les gens, encore sous le choc, osent quand même mettre le nez dehors. Ils sortent de leurs caves, assommés, ahuris, désespérés. Le ciel rougeoit des dernières lueurs s'échappant des brasiers qui étaient ce matin encore des maisons, des foyers de vie. Maintenant, ce ne sont plus que des incandescences mortelles. Chez Cordonnier, Louis, Incoul, Zabus, Bihain, Gaspard, Châlon, Willot, Laloy, Gillet et Lanners... tout est détruit. C'est terrifiant... Chenogne n'existe plus ! Les gens affolés, comme les Willot ou les Gaspard cherchent refuge où ils peuvent. Malgré les quelques obus d'artillerie qui tombent encore, la famille Willot se met à courir vers la Ferme Burnotte qui semble relativement épargnée. Un

obus, un grand bruit, puis, tout à coup, Augustine, la plus jeune des deux filles, se met à crier : « Au secours, je suis blessée ! » Heureusement, ce ne sera qu'une égratignure.

Derrière eux, viennent les Gaspard. Même scénario ! Un des garçons est littéralement enseveli dans la boue et la neige. Heureusement, son père s'en aperçoit et fait demi-tour pour l'aider à s'en sortir...indemne !

Chenogne est détruit. Les quelques maisons qui restent plus ou moins debout seront achevées dans les batailles des jours qui suivent.

Le bétail, lorsqu'on a pensé à le délier, erre à gauche et à droite. Il y a déjà des cadavres de vaches, de chevaux, ici et là. À la ferme Collard, douze chevaux, que l'on n'a pas eu le temps de libérer sont morts calcinés. Madame Salem, de Champs, fuit avec ses quatre enfants sur la route de Mande-Sainte-Marie... Son petit garçon frappe à la porte de chez Mars. Il est seul, il saigne un peu et il demande de l'aide. On le fait entrer et, quelques instants après, sa maman, qui se trouvait plus loin sur la route, arrive à son tour avec un bambin sur les bras et deux autres enfants à ses basques. Elle est affolée, mais tellement heureuse de retrouver son fils qu'elle se calme peu à peu. Tout ces gens vont donc grossir le nombre de réfugiés chez Mars.

Petit à petit se dessine ce qui sera la physionomie du village pendant la bataille : trois pôles de vie s'y maintiendront vaillamment que vaillamment.

Le premier, chez Mars, à Mande-Sainte-Marie, où il n'y a pourtant pas de caves, mais où l'arrière de la construction, édifiée en béton, semble offrir une meilleure sécurité. Le choix de cette maison comme refuge par les villageois ou les réfugiés d'ailleurs, va s'avérer excellent car la maison Mars-Mignon sera la seule à être toujours debout à l'issue de la bataille ; les trente-et-une autres seront détruites jusqu'à être inhabitables. Finalement se retrouveront là, quelque quarante-huit personnes, dont plusieurs blessés.

Le deuxième pôle de vie, le plus important par le nombre et par les événements qu'il va subir, se concentre dans les caves et l'étable de la ferme Burnotte, à la sortie du village sur la route de Sibret. On y retrouve des gens perdus qui cherchent un abri contre le froid et la mitraille. Il y avait là les Burnotte, bien sûr, mais aussi les Cordonnier, les Gaspard, les Goffinet, les Moncousin, les Layon, les Lanners, les Roth... et tant d'autres ! Ils ne sont pas loin de quatre-vingts !

Un troisième endroit conserve ses habitants qui y demeureront pendant toute la bataille pour Chenogne. Ils ne quitteront finalement leur logis que le 5 janvier, forcés d'évacuer par les Américains qui ne tolèrent aucun civil dans la zone des combats, autant que faire se peut. Il s'agit de la famille Incoul – le père et ses deux filles – qui s'est réfugiée dans l'étable. En effet, si la maison est détruite, l'étable, elle, n'a pas trop souffert des bombardements et la vie y est encore possible, de manière précaire, évidemment.

Comme si tout cela ne suffisait pas, un drame humain, particulièrement atroce, va encore endeuiller Chenogne.

Les habitants reviennent...
De gauche à droite: Léonce
Collard, Aline Louis-
Hubermont, Fortunat
Marthus, l'Abbé Heidesch,
Victor Louis, l'Abbé
Guillaume Collard.
Collection J. Willot



Fuyant leur maison qui flambe elle aussi, la famille Zabus gagne les fonds de Mande-Sainte-Marie à travers champs et en suivant la voie du vicinal, bien dissimulée par les arbres et arbustes qui la bordent. Antoine Zabus emmène sa femme Mariette, ses enfants Marie-José, Gisèle et René et sa belle-mère, Adeline Hayot. Fuients également avec eux, les pauvres réfugiés qui étaient arrivés le 19 décembre d'Isle-La-Hesse, c'est-à-dire, Émile Grandjean et sa femme Marie Schronen, avec leur fille Henriette, deux sœurs de Madame Grandjean, Catherine Schronen – Braquet, avec son mari André et leur fils Johnny, et Anna Schronen-Pinsch, avec son mari Charles et leur fille Marguerite.

Il y a donc là en tout une bonne quinzaine de personnes qui tentent désespérément de trouver un abri contre le froid, la neige, la mitraille et les bombes. Il semble qu'ils tentent de rejoindre le hameau de Lavaselle ou celui d'Houmont.

Quelle tragique erreur que de se mettre ainsi en route, dans les campagnes enneigées, entre deux armées qui s'affrontent violemment ! Il eût été préférable de demeurer à Chenogne, même dehors ! Mais, dans de telles circonstances, allez donc savoir ce qui est le mieux. Fuir le feu, les obus et les bombes, fuir son logis détruit et se risquer à trouver un abri ailleurs malgré le choc des armées ? Ou rester à Chenogne, sous le bombardement, dans la neige et le froid, en risquant là-aussi un mauvais coup ? Le groupe des Zabus et Grandjean a fait le premier choix. Ce ne fut pas le bon comme nous allons le voir.

Après à peine un quart d'heure de fuite, le groupe arrive à hauteur du versant de la colline face à la maison Mars-Mignon. C'est là que la voie du vicinal émerge des bosquets pour se retrouver en pleine vue, au lieu-dit *Au Rouvray*.

Une longue rafale de mitrailleuse retentit. Et c'est le carnage ! Tout le groupe s'effondre dans la

neige. Onze des dix-huit personnes sont touchées par les balles. La belle-mère, Adeline Hayot, la mère, Mariette Hastir, les deux filles Marie-José et Gisèle Zabus sont tuées sur le coup. Le père, Antoine, est grièvement blessé à l'épaule et assiste, impuissant, à la destruction totale de sa famille, car son benjamin, René, est lui aussi mortellement atteint. Il a le pied arraché et meurt pratiquement exsangue sous les yeux de son père. D'autres membres du groupe sont touchés, eux-aussi, et ils gisent, immobiles, sur le sol. Émile Grandjean, Catherine Schronen et Marguerite Pinsch sont morts, eux aussi. Le mari d'Anna Schronen, Charles Pinsch est blessé mortellement. La pauvre Anna est indemne, mais elle a perdu, en quelques horribles secondes, à la fois son mari, sa fille et sa sœur. Henriette Grandjean est sérieusement blessée. Il n'y a donc que quatre personnes à avoir échappé totalement à la rafale meurtrière.

Pendant quelques instants, ceux qui sont blessés ou sains et saufs restent immobiles, couchés dans la neige. Les survivants sont choqués, ils craignent en outre la reprise des tirs.

Puis, avec un courage surhumain, Antoine Zabus entreprend, en titubant et en perdant son sang en abondance, de traverser le ru et de graver la prairie qui mène à la maison Mars-Mignon qui est devenue l'asile de Mande-Sainte-Marie. Sitôt arrivé, il demande de l'aide et veut repartir avec les quelques sauveteurs qui vont essayer d'aller porter secours aux victimes. Il pense, en effet que son fils est toujours vivant. Madame Mignon aura fort à faire pour l'empêcher de retourner auprès des siens – ce serait de l'inconscience avec sa blessure. De plus, les Allemands tout proches interdisent tout mouvement aux sauveteurs potentiels. Madame Mignon force le malheureux Antoine à s'installer sur un lit que l'Américain blessé vient à peine de quitter. Détail sanglant :



De haut en bas :
Un des baraquements dans
lesquels les Chenognais
vécurent de 1947 à 1950.
1^{er} à gauche : le bébé
Guy Mayon ; 5^e à gauche :
Ernest Mayon ; 1^{er} à droite :
Marie Poulet.
Collection J. Willot

Monument commémoratif
aux victimes civiles de
Chenogne en décembre
1944.
© Roger Marquet
Chenogne aujourd'hui.
© Roger Marquet

toute la literie, matelas y compris, avait dû être changée, tant elle était imbibée du sang du jeune G.I. qui avait été son premier occupant, quelques heures auparavant. Malgré leur bonne volonté, les sauveteurs n'arriveront pas sur les lieux du drame : le feu nourri des armes portatives, les explosions des obus, les bombardements aériens, les ordres des Allemands, tout les en empêchera.

Les malheureuses victimes sont donc livrées à elles-mêmes. Pendant deux heures, les rescapés resteront couchés là, sans bouger, dans la neige et dans le froid. Au moins à une reprise, les tirs sur les morts et ceux qui font semblant, reprennent. Heureusement, cette fois ces tirs sont imprécis et ne toucheront personne. Puis, abandonnant à regret leurs morts, les quatre survivants reprennent le chemin de Chenogne. Ils passeront la nuit dans la cave d'une maison en feu... Il y faisait chaud, et, le lendemain, ils gagneront l'abri des étables de la ferme Burnotte où, malheureusement pour eux, d'autres épreuves les attendent encore.

Ce n'est que quelques jours plus tard, après la prise définitive de Chenogne par les Américains, que quelques habitants de Sibret iront relever les corps. Ils sont alors recouverts d'une épaisse couche de neige et, miracle malheureusement temporaire, le mari d'Anna Schroyen, Charles Pinsch, est toujours vivant. Il mourra sitôt arrivé à l'hôpital d'Arlon, où les Américains l'ont transporté, portant ainsi à neuf le nombre des victimes de cette tuerie. Le pauvre Antoine Zabus, qui a perdu toute sa famille et tous ses biens sera, lui, transporté à Virton par les Américains pour y être soigné. Il sera accompagné d'Ernest Mayon, Marie Mayon, Bertha Marthus, Marie Barthélemy et bien d'autres, blessés eux aussi.

Qui est responsable de ce massacre ? Les Allemands ou les Américains ? Henriette Grandjean a toujours eu la conviction que les tirs venaient du côté allemand. Dans la famille Zabus, on est convaincu qu'il s'agissait de tirs allemands. Il faut toutefois noter que la fuite du groupe Zabus – Grandjean les conduisait pratiquement dans l'axe de l'offensive américaine. De plus, depuis la route de Lavaselle à Poisson-Moulin, et mieux encore sur la colline où passe le chemin de Poisson-Moulin vers Chenogne, secteur d'attaque de la 9th Armored et de la 11th Armored en fin de journée, on a une vue très dégagée sur l'endroit du drame.

Un parfait champ de tir pour un G.I. trop nerveux peut-être ?

Ou celui d'un Allemand qui aura cru voir des soldats ennemis ?

On ne le saura jamais avec certitude.

La nuit est tombée sur les ruines de Chenogne. Un calme de mort accompagne le cliquetis d'un char qui descend la route venant de Sibret. Il s'arrête à la chapelle du calvaire, fait demi-tour et remonte. Dans les caves de chez Burnotte, on s'interroge du regard... Que font-ils donc ?

Ce qui est sûr, c'est que le rideau n'est pas encore tombé sur la tragédie de Chenogne. [...].

Étienne Goos
SPW – DGO 4
Direction fonctionnelle
et d'appui
Gradué

36-38

Henri Mignon, témoin de la Bataille des Ardennes

Henri Mignon est un témoin privilégié de la Bataille des Ardennes. Il a neuf ans quand la contre-offensive allemande débute. Aujourd'hui, septante ans plus tard, il revit la bataille presque quotidiennement en tant que guide pour les vétérans et leurs familles ainsi que pour tous les passionnés d'histoire militaire. Officier d'artillerie à la retraite, monsieur Mignon nous accueille chez lui, en plein centre de Bastogne, pour nous relater cette bataille qui a façonné sa vie entière.

« J'ai toujours été impliqué dans la Bataille des Ardennes », nous explique-t-il d'emblée. « Pendant ma carrière dans l'armée belge, je servais déjà de guide pour les vétérans qui venaient revoir les lieux où ils avaient combattu. Depuis ma retraite en 1990, c'est devenu l'activité qui occupe tout mon temps ». M. Mignon propose une visite guidée du champ de bataille. Visite qui peut prendre de un à quatre jours selon les désirs des clients. « Ceux-ci sont à 99 % des Américains. Beaucoup de vétérans, bien qu'évidemment aujourd'hui la plupart nous aient quittés. J'ai notamment accueilli plusieurs fois les soldats de la Easy Company, rendue célèbre grâce à la série télévisée *Band of Brothers* (Frères d'armes) créée par Steven Spielberg et Tom Hanks. Aujourd'hui, ce sont aussi les enfants et petits-enfants des combattants qui veulent connaître l'histoire ». La visite proposée par M. Mignon débute évidemment par le char Sherman et le monument Patton. Elle comprend également la visite de la caserne, aujourd'hui démilitarisée, mais dont la partie historique est accessible au public. Elle sert, en effet, de quartier général à la 101^e Division Aéroportée et c'est là que le Général MacAuliffe prononça son célèbre « NUTS ». « J'enchaîne généralement avec l'incontournable Mardasson et le Bois de la Paix, inauguré à l'occasion du 50^e anniversaire de la bataille. Des arbres y portent le nom d'un vétéran américain et des panneaux placés sur le pourtour expliquent ce qu'ont souffert d'autres villes européennes comme Varsovie, Stalingrad, Auschwitz, Avranches, Sainte-Mère-Église pour ne citer qu'elles. Nous passons devant le monument de la Easy Company et visitons ensuite les tranchées qu'elle a occupées



Henri Mignon.
Photo Étienne Goos, © SPW

dans le Bois Jacques. De là, nous nous dirigeons vers le cimetière allemand de Recogne. Le champ de bataille ne se limite pas à Bastogne, mais s'étend sur un vaste triangle marqué par Montjoie au Nord, Echternach au Sud et Dinant à l'Ouest. La visite peut prendre trois jours. »

Invasion et occupation

1940. Henri Mignon habite à Dinez, petit village proche d'Houffalize. « Mon père était garde forestier. Nous habitions une petite maison isolée en haut de la colline ». Alors âgé de 4 ans, l'invasion allemande et l'exode qui s'en suit forment les premiers souvenirs de M. Mignon. « Les plus lointains souvenirs qui me reviennent, ce sont les milliers de familles qui prennent la route. Un convoi incessant

de gens qui fuyaient les Allemands. C'est évidemment un moment terrible, mais dans les yeux d'un enfant, ça avait quelque chose de magique ». La machine de guerre allemande balaye les défenses belges en moins de trois semaines. Un calme relatif revient.

« L'occupation fut une période assez calme. La présence allemande dans le village se résumait à quelques soldats chargés de l'administration qui tentaient de se faire accepter de la population. Je me souviens les avoir vus parfois assister à la messe le dimanche. Il y avait plus d'agitation quand la rumeur faisait état de l'approche des contrôleurs, qui s'assuraient que les fermiers livraient bien au gouvernement un pourcentage de leur production destinée en partie à l'armée allemande. C'était là l'occasion d'un grand remue-ménage. Mon père sonnait de la trompette pour prévenir les villageois, ce qui permettait aux éleveurs de cacher quelques bêtes dans la forêt. La seule chose qui faisait vraiment peur, c'était la Gestapo. Les hommes de la police secrète passaient dans le village après chaque action de la résistance. Certains étaient interrogés, d'autres arrêtés. Pourtant, pour nous les enfants, la vie était presque normale. Nous allions à l'école et pouvions jouer ». L'ambiance commence à changer fin 43 avec les premières répliques alliées. « À cette époque nous avons commencé à voir passer des centaines de bombardiers B-17 et B-24 en direction de l'Allemagne. Un ballet incessant. Nous avons été témoins de nombreux combats aériens lorsque la chasse allemande se confrontait aux escortes américaines et britanniques. Nous étions fort impressionnés, nous adorions voir les avions combattre. Pour un enfant, c'était un véritable spectacle, dont nous ne saisissions pas toute la portée ».

Tout s'accélère à l'été 44. « Nous avons commencé à voir des V1 dans le ciel. Les Allemands ciblaient l'Angleterre avec leur nouvelle arme. Mais l'événement le plus important, ce furent les premières rumeurs, puis des informations fermes : les alliés avaient débarqué en Normandie. La libération était en marche ! » Pourtant cette bonne nouvelle coïncide avec les premières véritables frayeurs. « Les Allemands fuyaient, et les alliés mitraillaient tout ce qui se déplaçait. Je vois encore ce camion allemand arrêté à quelques mètres de la maison. Un Spitfire anglais a plongé et l'a mitraillé. Nous étions passés tout près du désastre ». Les armées alliées progressent et dès septembre c'est la libération. « Nous avons vu débouler une Jeep suivie d'un half-track (autochenille) qui transportait des soldats ». La libération se fait en douceur. Les Allemands sont en déroute et préfèrent fuir que combattre. « L'armée américaine a défilé dans le village. Les soldats lançaient bonbons, chewing-gum, chocolat, biscuits. C'était une fête permanente. Tout le monde pensait que la guerre était terminée. Partout on célébrait la victoire. La liesse populaire s'est emparée de la région... »

Jusqu'à la terrible déconvenue de décembre. « La rumeur disait que les Allemands revenaient. Personne n'y a cru. Puis nous avons entendu les premiers tirs d'obus. La désillusion était totale. Rapidement nous avons vu les soldats américains, si fringants quelques semaines auparavant, repasser dans l'autre sens, sales, blessés, en déroute.

Je me souviens être allé à l'école le matin du 17. L'instituteur nous a dit de rentrer, que nous reviendrions un peu plus tard. Nous n'avons pas revu l'école avant un an. C'était le début de l'Offensive Von Rundstedt, que le grand public connaît comme la Bataille des Ardennes ».

La guerre prend alors une tournure plus sinistre pour la famille Mignon. Leur maison est utilisée par la Wehrmacht comme poste de commandement et de premiers secours. « Nous avons vu arriver les premiers Allemands sur un side-car, comme dans les films. Rapidement ils ont pris possession de la maison. Nous avons remarqué qu'il s'agissait de soldats très jeunes, inexpérimentés, ou bien à l'inverse d'hommes plutôt âgés, usés même, et mal équipés. Il semblait clair qu'ils n'avaient pas envie d'être là. J'ai vu ma mère consoler un jeune soldat qui fondait en larmes. Il regardait passer les bombardiers alliés en route vers l'Allemagne. Il savait que sa famille avait toutes les chances de périr sous le tapis de bombe. Clairement il n'était pas à sa place dans cette bataille. De nombreux soldats gravement blessés sont passés par la maison. Cette fois nous faisons vraiment face aux horreurs de la guerre ».

Une autre horreur se profilait pour la famille : l'arrivée d'autres soldats allemands, de sinistre réputation. « Des SS ont rejoint les soldats de l'armée régulière. Même ces derniers se méfiaient de ces jeunes gens arrogants, brutaux et totalement endoctrinés. Ils avaient la priorité sur tout, ils avaient tous les droits. Ils ont exigé que nous quittions la maison. Heureusement, un officier supérieur de la Wehrmacht nous a défendus et nous a autorisés à nous installer dans les combles. Lors de la veillée de Noël, les SS ont bu tout l'alcool qu'ils ont pu trouver. Ils ont ensuite mis la maison à sac, tout brisé, jusqu'aux crucifix. C'est un spectacle qui a profondément choqué mes parents. Ils étaient vraiment effrayants. Un jour, un Thunderbolt américain a été abattu. Le pilote a été capturé. Lui aussi doit la vie aux officiers de la Wehrmacht. Entre les mains des SS, quel sort aurait-il subi ? »

En janvier, malgré l'hiver très rude, les troupes américaines reprennent le dessus. « Une fois à portée de l'artillerie alliée, nous avons été soumis à des tirs de harcèlement réguliers. La maison a été touchée trois fois. Ce n'est que bien des années plus tard, pendant ma carrière dans l'artillerie, que j'ai compris que la position isolée de la maison en faisait un point de mire idéal pour le réglage des canons ».

Le dernier drame de la guerre devait hélas encore frapper. Le 15 janvier au matin, les Allemands disparaissent de la maison. « Ils avaient emporté toute l'eau du puits. Mon père est donc sorti chercher de la neige fraîche pour la fondre et préparer une boisson chaude. Juste à ce moment un obus est tombé à quelques mètres de lui. Un shrapnel lui a déchiré la poitrine. Il a eu la force incroyable de revenir jusque la maison et de nous embrasser tous. Sans dire un mot, il s'est ensuite écroulé mort. Quelle ironie de tomber sous le feu américain alors que l'ennemi avait déjà quitté la maison ». Cet événement tragique marque la fin de la guerre pour la famille Mignon. « Quelques minutes plus tard, les Américains sont arrivés et nous ont fait évacuer.



Fatigue et souffrance étaient le lot des G.I., même en dehors des combats, 10 janvier 1945.
© US ARMY

01
1147 de ces bornes balisent la route suivie par les troupes américaines depuis les plages de débarquement en Normandie jusque Bastogne.

02
Le nombre de victimes varie très fort suivant les sources, mais le chiffre le plus souvent retenu est de 20 000 morts américains, 20 000 morts allemands et 3 500 civils, soit un total arrondi de 45 000 morts.

Le patrimoine de la mémoire

Le Mardasson est le monument le plus célèbre, et le plus imposant, quand on évoque la mémoire de la Bataille des Ardennes. Il représente l'étoile américaine à cinq branches sur laquelle sont gravés les noms des 50 états de l'Union. Il présente également un résumé de la bataille. Il est flanqué d'une crypte dont un peu de terre a été emmenée à la Maison Blanche. « La population voulait marquer le coup » raconte M. Mignon. « Il fallait faire quelque chose pour se rappeler de la bataille et honorer les combattants. Les travaux du Mardasson ont débuté en 1946, alors que les infrastructures n'étaient pas encore reconstruites. Il a été inauguré en 1950 devant une foule énorme. Ainsi qu'un important contingent de vétérans de la bataille. Beaucoup voyaient Bastogne pour la première fois. Ils ont combattu dans les tranchées, dans la forêt, dans les villages environnant mais n'avaient jamais vu la ville ».

« Le patrimoine lié à la Bataille des Ardennes est plus que conséquent » continue-t-il. « Dans chaque village on trouve une plaque commémorative en l'honneur des soldats alliés qui y ont combattu. Les monuments les plus récents sont en l'honneur de tous les soldats, y compris les Allemands, donc. C'est une belle chose que de se souvenir que nos ennemis ont également souffert. À Bastogne on ne peut pas passer à côté du char Sherman, du buste de McAuliffe ou du monument Patton. On y trouve également plusieurs bornes de la Voie de la Liberté qui part de Utah Beach en Normandie pour rejoindre le Mardasson.⁰¹ On notera aussi le monument de Baugez-Malmedy qui commémore le crime de guerre du 17 décembre 44 quand 84 prisonniers américains sont massacrés. Devant certaines maisons, vous retrouverez des pièces d'artillerie ou des tourelles de chars ». Bastogne, en fin de compte, est une ville un peu américanisée. On y célèbre par exemple le Memorial Day, le jour férié américain dédié aux soldats tombés au front. « Un juste retour des choses » conclut M. Mignon, « c'est bien l'armée américaine qui a libéré Bastogne et sa région au prix de nombreuses vies ».

La maison était en feu, nous ne nous en étions même pas rendu compte. Toute la famille a embarqué dans une Jeep. Je suis monté sur le capot et nous avons roulé ainsi jusque Dinez. Devant l'insistance de ma mère, les G.I. ont accepté d'emporter la dépouille de mon père ».

L'heure de la reconstruction

La famille Mignon a tout perdu. Leur maison est en ruines, ils n'ont rien pu emporter. Ils s'installent chez la grand-mère. « La solidarité s'est organisée. Nous avions le droit d'aller à la cuisine de l'armée. Je me souviens de notre surprise devant le pain blanc américain. La Croix-Rouge nous a aussi aidés en fournissant des vivres, des meubles, des matelas. Malgré les difficultés, ce fut une période très heureuse pour les enfants. Nous étions libres, nous n'allions pas à l'école, et nous pouvions jouer avec tout ce que la guerre avait laissé : pièces d'artillerie, véhicules, et, au péril de nos vies, des obus qui n'avaient pas explosé ».

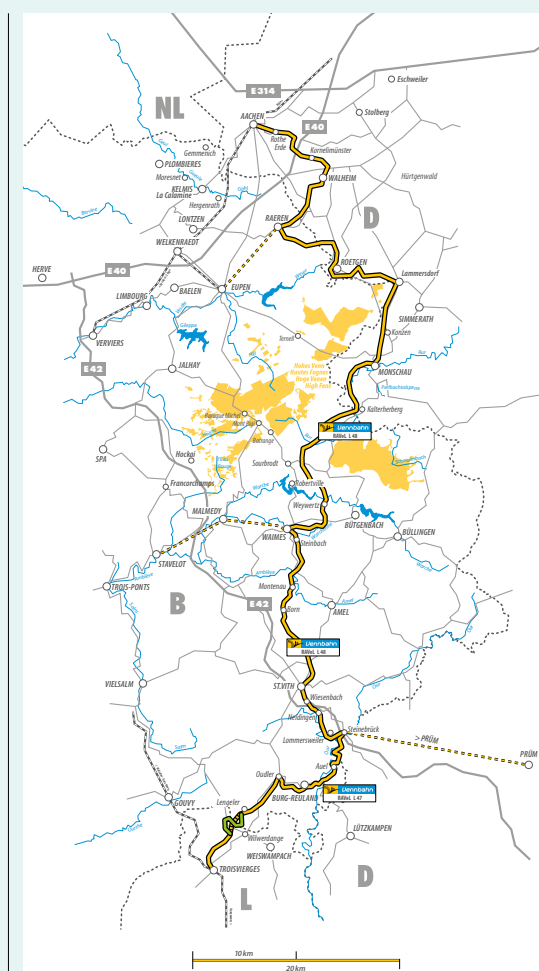
Quatre mois plus tard, la guerre en Europe est terminée. Vient alors le temps de la reconstruction. « Ce fut assez lent. De nombreuses villes étaient réduites à néant. Houffalize n'était qu'un champ de ruines à la suite des bombardements alliés qui ciblaient les routes. On ne parlait pas encore de frappes chirurgicales à l'époque. Tout manquait : la main-d'œuvre comme les matières premières. La ville est restée à l'état de camp de réfugiés pendant de nombreuses années. Rien que rétablir les routes, l'eau et l'électricité a pris trois ou quatre ans. En 1950, la vie n'avait pas encore repris normalement pour tout le monde. Les villes les plus touchées étaient encore en chantier. C'est à cette époque qu'on a vu les premiers travailleurs étrangers. D'abord les prisonniers allemands, puis des réfugiés polonais et italiens. Ma mère a retrouvé une source de revenus en offrant logis et couvert à ces ouvriers ».

L'Offensive von Rundstedt débute le 16 décembre 1944. Ironiquement le *Feldmarschall* Gert Von Rundstedt est opposé à cette contre attaque qu'il juge irréalisable en raison des moyens limités qui restent à l'armée allemande. Son objectif est double : reprendre le port d'Anvers d'une part, afin d'empêcher les alliés de l'utiliser pour ravitailler leurs armées, et séparer les troupes américaines et britanniques d'autre part afin de forcer une paix à l'ouest. Elle dure jusqu'au 30 janvier 45 quand les troupes allemandes sont repoussées au-delà de leurs positions de départ. Elle fait près de 45 000 morts et disparus.⁰²

Christoph Brüll
Université de Liège
Chercheur qualifié
du FRS-FNRS

39-41

Une frontière comme lieu de mémoire : l'espace frontalier belgo-allemand



L'espace frontalier belgo-allemand est parcouru depuis 2013 par un parcours vélo permettant d'aller d'Aix-la-Chapelle en Allemagne à Troisvierges au Luxembourg. Long de 125 kilomètres, il suit une ancienne ligne de chemin de fer : la Vennbahn. Source : Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique

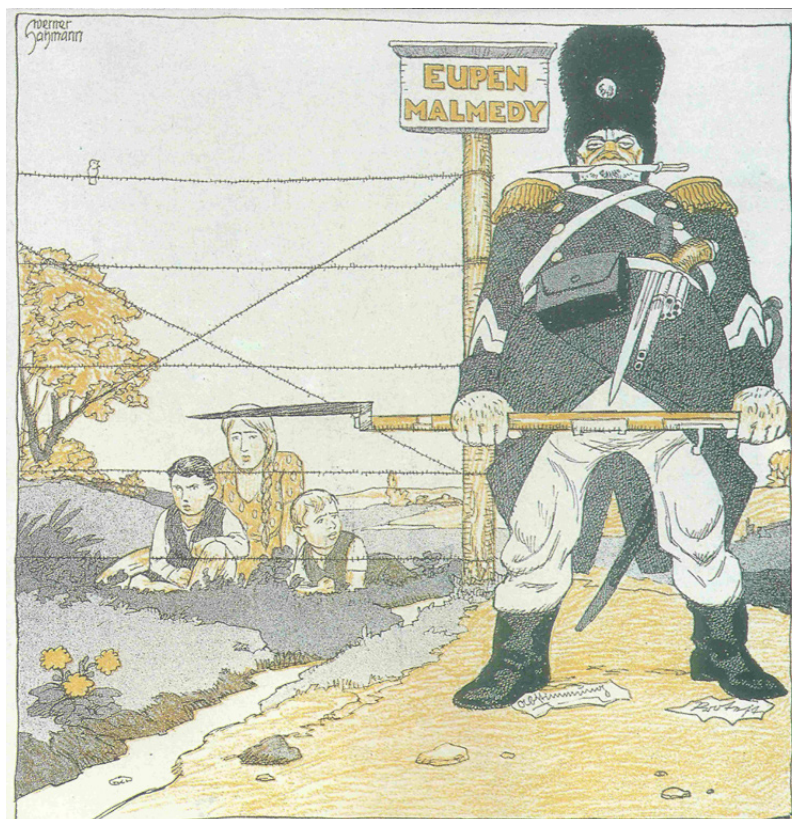
Depuis 2013, un parcours vélo permet d'aller d'Aix-la-Chapelle en Allemagne à Troisvierges au Luxembourg. Long de 125 kilomètres, il suit une ancienne ligne de chemin de fer : la Vennbahn. Celle-ci avait été construite à la fin du 19^e siècle pour relier le bassin de la Ruhr à celui de l'Alsace-Lorraine. Aujourd'hui défermé, le parcours présente la particularité de longer la frontière belgo-allemande et, même, de sauter d'un pays à l'autre. C'est qu'au moment du rattachement des deux *Kreise* allemands d'Eupen et de Malmedy à la Belgique en 1920, la ligne de chemin de fer était également devenue belge, formant à l'ouest quelques petites enclaves allemandes le long de la frontière territoriale belgo-allemande. Mais ce qui profite aujourd'hui aux cyclotouristes – une bizarrerie géopolitique, un dénivelé faible et le paysage étonnant des Hautes Fagnes – est le résultat de décisions politiques prises, aux 19^e et 20^e siècles, sans consulter les populations concernées. On était alors bien loin de la coopération transfrontalière « modèle » qui a rendu possible l'établissement du parcours cycliste actuel.

Pendant l'Ancien Régime, les territoires de l'actuel espace frontalier belgo-allemand appartiennent à des seigneurs et entités politiques et religieuses très différents. Parmi ceux-ci, les plus importants sont le duché de Limbourg-Brabant, le duché de Luxembourg, l'archevêché de Trèves et la principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy. Presque tous font partie des Pays-Bas espagnols, puis

autrichiens. Néanmoins, le sentiment d'appartenance de la population semble continuer à se tourner prioritairement vers les entités territoriales héritées du Moyen-Âge. À l'époque française (1794-1815), quasi toute la région est intégrée pour la première fois dans une même entité administrative : le département de l'Ourthe. Une césure fondamentale intervient avec le Congrès de Vienne en 1814-1815. Les règlements territoriaux pour une Europe postnapoléonienne auront une influence considérable sur la fixation de la frontière entre les Pays-Bas et la Prusse et les processus de nationalisation de la périphérie qui caractérisent le « long » 19^e siècle.

Les nouvelles frontières du Congrès de Vienne ne respectent au départ aucun critère important, que ce soit la langue, la religion ou l'héritage historique. Le résultat sera le rattachement à la Province Rhénane de la Prusse – qui dans son ensemble est la conséquence de décisions viennoises – de trois nouveaux *Kreise* (entité administrative regroupant plusieurs communes) : Eupen, Malmedy et Saint-Vith (ce dernier sera rattaché à celui de Malmedy en 1821). Au nord du *Kreis* d'Eupen, on crée une curiosité diplomatique : le territoire de Moresnet-Neutre – l'actuelle La Calamine. Cette entité minuscule, riche en ressources du sol, sera cogérée par la Prusse et les Pays-Bas (remplacés par la Belgique depuis 1830) jusqu'en 1919. Le tracé frontalier crée également des minorités de part et d'autre de la frontière : le *Kreis* de Malmedy comporte une population wallonophone (les actuelles communes de Malmedy et de Waimes) qui devient donc prussienne, tandis que le pays de Montzen (dans l'actuelle commune de Plombières), essentiellement germanophone, devient hollandais puis belge. D'un point de vue religieux, les anciennes frontières diocésaines – entre Liège et Cologne – sont modifiées, les deux villes-sœurs voisines Stavelot et Malmedy se trouvant maintenant dans deux États différents.

L'intégration des nouvelles communes prussiennes suit des rythmes différents qui dépendent essentiellement de facteurs économiques – les débouchés pour les produits industriels eupenois et malmédiens –, politiques – le processus d'unification de l'Allemagne –, linguistiques – le traitement de la langue française dans les communes wallonnes – et religieux – la politique du *Kulturkampf* menée par Bismarck dans les années 1870 et 1880. La recherche la plus récente met en évidence des sentiments d'appartenance inverses : les territoires de langue allemande autour d'Eupen et de Saint-Vith suivent une évolution similaire à celle du reste de la Province Rhénane où la sympathie est plus grande pour le nouvel Empire allemand de 1871, tandis que les habitants de la « Wallonie prussienne » se sentent plus proche de la Prusse – qui avait davantage respecté leur particularité – que de l'Empire. En effet, la politique de germanisation menée par l'Allemagne unifiée dans les territoires danois et polonais de l'Empire touche par ricochet la petite minorité wallonne, qui crée des



Caricature de Werner Hahmann, publiée en octobre 1920 dans l'hebdomadaire satirique allemand *Kladderadatsch*. Le dessinateur montre la jeunesse d'Eupen-Malmedy, le regard

nostalgique tourné vers l'ancienne patrie. Celle-ci semble inatteignable, la frontière étant gardée par un soldat belge lourdement armé. Celui-ci marche avec ses bottes sur deux chiffons de

papier contenant les mots « *Abstimmung* » (consultation populaire) et « *Protest* » (protestation) qui font référence aux circonstances du changement de nationalité de la population.

associations de défense de la culture wallonne comme le Club wallon. S'il s'agit pour la plupart des fondateurs d'affirmer leur identité dans l'Empire allemand, certains, comme l'écrivain Henri Bragard, revendiquent un rattachement à la Belgique et participent régulièrement à des manifestations du mouvement wallon de l'autre côté de la frontière.

L'évolution la plus importante des années 1880 et 1890 est sans aucun doute l'arrivée des lignes de chemin de fer dans l'Eifel. En effet, celle-ci est largement rurale et évolue très lentement par rapport au reste de la Province Rhénane. À Saint-Vith, 800 emplois voient le jour dans un atelier de réparation de trains. Quelques décennies auparavant, l'absence de passage direct de la ligne Cologne-Liège-Bruxelles par Eupen avait constitué un handicap très lourd pour la ville et déclenché le lent déclin de son industrie textile. Le chemin de fer a d'abord une vocation économique, mais une dimension stratégique viendra rapidement se greffer sur les considérations commerciales ; en témoignent la création d'un important camp militaire à Elsenborn, dans les Fagnes, en 1894 et la faible pente des lignes.

En regardant l'espace frontalier belgo-allemand avant 1914, on peut relever un apparent paradoxe :

si le 19^e siècle est bien le siècle des nationalismes et des politiques nationalistes – ce dont témoignent, côté allemand, la germanisation mais aussi, côté belge, le mouvement de romanisation patriotique dans les communes germanophones –, c'est également pour la région un siècle de frontières ouvertes où les contacts économiques et sociaux ne s'arrêtent pas aux limites entre États. Cette réalité multiple explique largement le choc brutal et violent que constitue la violation de la neutralité belge par l'Allemagne impériale au mois d'août 1914 – la région d'Eupen servant aux troupes allemandes de territoire de déploiement.

Les résultats de la Première Guerre mondiale, ce sont tout d'abord plusieurs milliers de victimes de part et d'autre de la frontière, mais c'est aussi une nouvelle conférence diplomatique – celle de Versailles – où la région redevient l'objet de négociations internationales. Les ambitions de la Belgique – jouant sur son image de nation-martyre de la Grande Guerre – sont importantes, car elle réclame des territoires néerlandais, luxembourgeois et allemands. Finalement, seules les revendications à l'égard de l'Allemagne sont prises en compte. Mais le petit Royaume doit, là aussi, vite déchanter : là où certains voient une Belgique « jusqu'au Rhin » ou englobant au moins tous les territoires ayant appartenu pendant l'Ancien Régime à des entités devenues belges avec l'indépendance, le traité de Versailles, lui, n'accorde que le rattachement de Moresnet-Neutre, de Moresnet-Prussienne et celui, lié à une consultation populaire, des *Kreise* d'Eupen et de Malmedy. Les arguments avancés sont culturels et linguistiques pour la « Wallonie prussienne », stratégiques (le camp d'Elsenborn) et économiques pour la région autour d'Eupen. Par ailleurs, les négociations de Versailles se sont trouvées face à un dilemme : comment satisfaire les demandes belges et respecter, en apparence, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Ce dilemme est à l'origine des modalités de la consultation populaire organisée, dans les deux *Kreise*, entre janvier et juillet 1920 par les autorités belges présentes depuis l'été 1919. Les adversaires du rattachement doivent se déplacer à Eupen ou Malmedy pour inscrire ouvertement leur refus dans des registres. Ce procédé, ni libre ni secret, aboutira à ce que seulement 272 personnes (sur 33.726 votants potentiels) se prononcent contre l'intégration à la Belgique. Le résultat est entériné par la Société des Nations le 20 septembre 1920, date à laquelle les deux *Kreise* deviennent officiellement belges. Si le fait même du changement de nationalité sera contesté par de larges parts de la population, les circonstances de la consultation populaire, qualifiée de « petite farce belge » par certains socialistes, hypothèqueront lourdement le processus d'intégration des « nouveaux Belges », provoquant un conflit frontalier nationaliste durant tout l'entre-deux-guerres.

Le rattachement de la commune de Waimès a aussi des conséquences topographiques : le Signal de Botrange, situé à 694 mètres d'altitude, devient le nouveau point culminant de la Belgique. Celle-ci y affirme symboliquement sa souveraineté en

construisant en 1923 une butte artificielle – la « butte Baltia », du nom du Haut Commissaire dirigeant le régime de transition entre 1920 et 1925 – pour atteindre une altitude de 700 mètres.

La frontière exacte entre la Belgique et l'Allemagne sera fixée sous la conduite de la Société des Nations en 1922 et créera la situation déjà décrite : la ligne de chemin de fer de la *Vennbahn* deviendra belge et des enclaves allemandes voient le jour. Toutefois, ne pouvant plus remplir la fonction de lien entre bassins industriels, la ligne de chemin de fer perdra progressivement de son importance, un processus qui sera achevé après la Seconde Guerre mondiale.

Pendant la guerre 1940-1945, la frontière reflète à nouveau les changements politiques. Avec l'annexion d'Eupen-Malmedy-Saint-Vith le 18 mai 1940 et le 29 mai 1940, sur base d'arguments ethno-linguistiques fallacieux, de « dix communes » (dans les actuelles entités de La Calamine, Plombières, Aubel, Baelen, Welkenraedt et Gouvy) qui n'avaient jamais été allemandes avant, la frontière belgo-allemande change à nouveau de tracé, en séparant ces territoires de ceux de la Belgique occupée.

Si le rétablissement de la frontière belgo-allemande d'avant le 10 mai 1940 est acquis très rapidement en 1944, des voix s'élèvent à nouveau pour étendre le territoire belge en annexant des communes allemandes. Le gouvernement belge adoptera cependant une attitude modérée en ne réclamant que l'intégration des territoires enclavés entre la frontière et la ligne de chemin de fer. Alors que les Alliés occidentaux lui ont accordé ces « rectifications », la Belgique renoncera en 1949 à l'intégration des deux communes les plus importantes, Mützenich et Rötgen, et de leurs 3000 habitants. Si les raisons de cette renonciation sont essentiellement économiques, elles sont présentées – avec succès – comme un geste de rapprochement belgo-allemand « dans un esprit européen ». Certaines autres communes, pour un total de 500 habitants, seront placées sous une administration provisoire belge dirigée par le général Paul-François Bolle. Elles seront rendues à l'Allemagne au mois d'août 1958, au moment de la ratification du traité belgo-allemand du 24 septembre 1956. Ce traité prévoit un nouveau tracé frontalier belgo-allemand qui ressemble très fort à celui d'avant 1940... Alors que ce dernier avait été violemment critiqué, il est maintenant accepté sans difficultés – rapprochement belgo-allemand dans le contexte de la guerre froide et de l'intégration européenne oblige... Mais c'est aussi la première fois depuis 1830 que cette frontière est négociée librement et uniquement par les deux États concernés. D'un point de vue géographique, le tracé frontalier reste donc toujours compliqué (différents ajustements auront lieu durant les années 1960 et 1970), mais sa pacification en a réduit les inconvénients et a, ainsi, rendu possible sur la ligne de chemin de fer, plus de cinq décennies après la fin du transport de personnes, le projet de piste cyclable transfrontalière.

Xavier Hurlet
Licencié et agrégé
en histoire

42-43

Une gare entre deux patries : Herbesthal, gare frontière⁰¹



Gare de Herbesthal
en 1915.
© ADL Lontzen Plombières
Welkenraedt

Contexte

La petite localité d'Herbesthal, située actuellement à la frontière linguistique entre la Fédération Wallonie Bruxelles et la Communauté germanophone, a connu une histoire mouvementée au cours des 19^e et 20^e siècles. Rattachée à la commune de Welkenraedt sous la domination française (1795-1815), elle changea de nationalité une première fois lors du Congrès de Vienne qui rattacha l'humble hameau à la circonscription prussienne d'Eupen (1816). Devenu allemand en 1871⁰², Herbesthal fut, pendant un peu plus d'un siècle, la dernière localité allemande avant la frontière belge.

Le Traité de Versailles faisant suite au premier conflit mondial bouleversa une fois encore les frontières européennes. L'Allemagne dut – notamment – céder les circonscriptions d'Eupen et Malmedy à la Belgique⁰³. En 1920, le village d'Herbesthal devenait belge.

Les plans du régime national-socialiste en Allemagne changèrent toutefois le cours de

⁰¹ Eine Zusammenfassung des Artikels kann in deutscher Sprache auf der Internetseite der DGO 4 unter folgender Adresse http://spw.wallonie.be/dgo4/site_cahiers/index.php/traduction heruntergeladen werden.

⁰² À la suite de la création du Reich allemand.

⁰³ Les cercles d'Eupen-Malmedy devinrent les cantons d'Eupen, Malmedy et Saint-Vith, regroupés sous le terme générique de Cantons de l'Est.

⁰⁴ D'autres communes belges furent annexées également sous le prétexte qu'elles étaient historiquement allemandes en raison de l'usage de patois germaniques sur leur territoire.

l'histoire : le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahirent la Belgique et très vite, le Führer décréta l'annexion des anciens territoires allemands⁰⁴, annexion par laquelle Herbesthal redevenait allemand et donc village frontalier. À la fin de la guerre, la libération des territoires fit revenir les territoires annexés dans l'escarcelle belge. Depuis la fédéralisation de l'État belge, Herbesthal fait partie de la Communauté germanophone de Belgique (commune de Lontzen).

La gare d'Herbesthal

Après sa déclaration d'indépendance (1830), la Belgique se mit rapidement à la recherche de nouveaux débouchés économiques et le faible tarif douanier pratiqué alors par la Prusse éveilla l'intérêt des responsables politiques. Dès 1831, l'ambassadeur belge proposa un contrat commercial à son homologue prussien et lui soumit l'idée d'une ligne de chemin de fer Anvers-Cologne. Après plusieurs années de négociations et de travaux, la ligne Anvers-Cologne fut inaugurée en

1843. La première gare frontalière d'Europe fut érigée à Herbesthal. L'arrivée du chemin de fer marquait le début de la grande époque d'Herbesthal : à côté du nombreux personnel ferroviaire qui prit ses quartiers dans le village, la gare entraîna l'arrivée d'un bureau de douanes, de poste, d'un hôtel ainsi que des sociétés de transport.

Dès sa création, la gare d'Herbesthal ne cessa de prendre de l'importance : la construction de la ligne vers Eupen (1864) puis le raccordement à la *Vennbahn* (Eifel-Luxemburg) en 1887 firent d'Herbesthal un véritable nœud ferroviaire. Dès 1879 d'ailleurs, les trains internationaux ne s'arrêtaient plus à Welkenraedt, Herbesthal devenant ainsi l'unique gare frontière entre la Belgique et l'Allemagne.

L'augmentation conséquente du trafic des voyageurs et des marchandises fit rapidement apparaître la nécessité d'un bâtiment plus adapté aux exigences d'une gare frontière et représentative du nouveau Reich. La nouvelle gare, inaugurée en 1889, devait, à côté de sa fonctionnalité assurer la carte de visite du Reich. C'est donc l'une des plus prestigieuses gares frontières d'Europe qui fut érigée.

La gare internationale amena à Herbesthal un transit de voyageurs et de marchandises assurant la prospérité de la localité et de la commune. Elle amena toutefois également son lot d'obligations, ainsi, la commune de Lontzen se vit obligée d'héberger des ressortissants allemands refoulés du sol belge. Des contingents de déserteurs et réfractaires furent ainsi amenés par wagons cellulaires à la gare frontalière. Un bâtiment spécial fut même édifié à cette intention en 1911. Il abrita l'année suivante 1 266 personnes.

Fin juillet 1914, une semaine avant l'invasion, les trains ne circulaient plus entre Herbesthal et Welkenraedt. Le début de la guerre marqua la fin du trafic transfrontalier civil. Herbesthal devint la gare de transition vers le territoire occupé et connut une affluence énorme de transports de troupes. Un poste de secours de la Croix Rouge ainsi qu'un dépôt d'approvisionnement à destination du front flamand furent installés à la gare. La surcharge de la gare et de la ligne vers Liège due au trafic militaire conduit à la construction de la ligne de Montzen et du viaduc de Moresnet. À la fin de la Première Guerre mondiale, la gare d'Herbesthal fut aménagée pour le retrait des troupes et du matériel de guerre allemands. Suite au Traité de Versailles, la gare d'Herbesthal demeura une importante gare frontière, mais en territoire belge désormais. À côté du trafic international qui reprit progressivement, elle assurait une partie du trafic local qui incombait jusqu'alors à la gare de Welkenraedt. La gare de marchandises, construite en 1912, fut quant à elle transférée vers Montzen, de sorte qu'Herbesthal devint une gare réservée exclusivement au transport de personnes.

Si la voie ferrée avait permis aux Allemands d'envahir la Belgique en août 1914, le 10 mai 1940, le pont mitoyen (Herbesthal/Welkenraedt) sauta durant la nuit, bloquant l'accès à la Belgique par chemin de fer. Néanmoins, quelques jours plus

05
Le personnel SNCB, essentiellement francophone, évitait ainsi de se soumettre à des examens de bilinguisme exigés au sein des administrations germanophones et donc à la gare d'Herbesthal.

tard, Herbesthal retomba sous juridiction allemande jusqu'à la fin de l'été 1944.

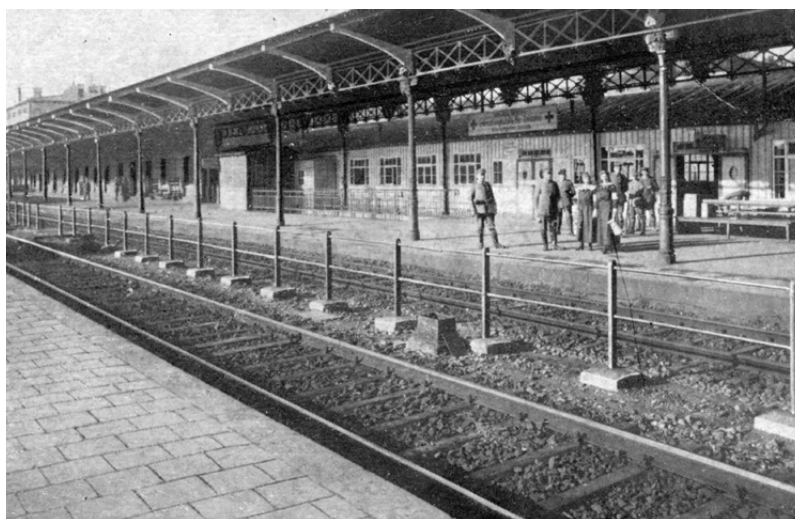
Après la guerre, la SNCB reprit la direction de la gare frontière. Contrairement à l'entre-deux guerres, le trafic local vers Aix-la-Chapelle ne fut pas repris. Dans les années 1950, la gare d'Herbesthal parvint à se hisser à nouveau au tableau des gares frontières les plus importantes d'Europe. Paradoxalement, c'est à la fin de cette décennie que furent échaudés les plans qui allaient être fatals au fleuron du village d'Herbesthal : l'électrification des lignes promettait des liaisons plus rapides et plus fréquentes. Le déplacement des voies dans un rayon plus grand afin de favoriser une plus grande vitesse de passage justifiaient la décision de la désaffectation de la gare d'Herbesthal. Des raisons plus politiques jouèrent également un rôle dans cette prise de décision, en effet, la mise en place des lois linguistiques (1963) orienta les choix vers Welkenraedt (régime unilingue français) pour l'implantation des services ferroviaires internationaux.⁰⁵

En 1966, lors de l'inauguration de la ligne électrifiée Liège - Aix-la-Chapelle, Welkenraedt avait déjà supplanté sa voisine en tant que gare frontière. La jadis si prestigieuse gare d'Herbesthal fut donc abandonnée puis démolie en 1983 malgré les initiatives et protestations des défenseurs du patrimoine.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, le groupe de travail 14-18 organisera, les samedi 13 et dimanche 14 septembre 2014, un circuit transfrontalier en car sous le titre « *Pardon n'est pas donné...* » – La Grande Guerre dans la région frontalière germano-belgo-néerlandaise de 1914-1920. Le circuit visitera plusieurs lieux de mémoire de la Première Guerre mondiale entre Vaals et Eupen. Pour toute information et réservation (obligatoire) : +32 87 59 63 36.

Les partenaires des communes de La Calamine, Lontzen, Plombières et Welkenraedt ont mis en place un programme ambitieux. Tous les détails du programme sous www.trois-frontieres.be ou www.drei-grenzen.be

Herbesthal le 22 août 1918.
© ADL Lontzen Plombières
Welkenraedt



Joseph Duhamel
Fédération
Wallonie-Bruxelles
Rédacteur en chef de la
revue littéraire *Le Carnet*
et *les Instants*

44-46

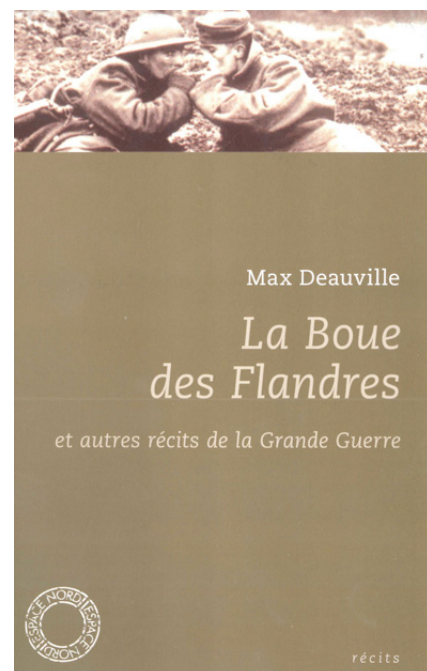
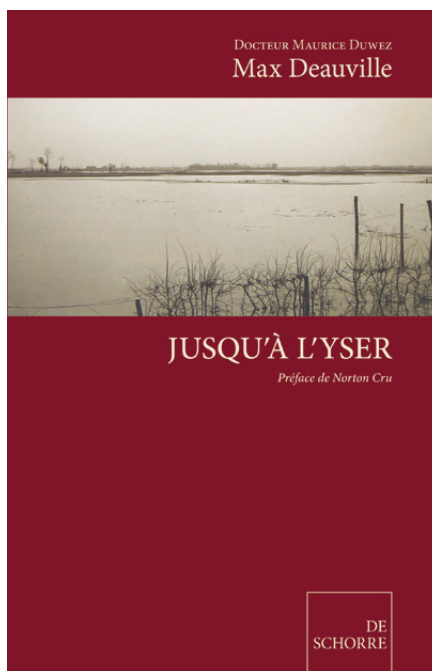
Le territoire des écrivains de la Grande Guerre

Max Deauville en lecture
sur l'herbe.
Collection privée
maxdeauville.be



De gauche à droite :
Couverture du livre de Max Deauville, *Jusqu'à l'Yser* (1917), publié aux éditions De Schorre en 2013.

Couverture du livre *La boue des Flandres* et autres récits de la Grande Guerre de Max Deauville, édité dans la collection Espace Nord en 2012.



Quand l'Allemagne envahit la Belgique, c'est au nom de la défense de l'intégrité du territoire que se lèvent les Belges. Le territoire apparaît comme l'expression concrète et tangible de l'idée abstraite de patrie. Les écrivains deviennent alors les chantres du nationalisme et leurs textes reprennent une rhétorique ronflante et ampoulée pour stigmatiser l'invasion allemande, bien loin de la réalité de la guerre.

Un auteur fait d'emblée exception, Max Deauville, pseudonyme de Maurice Duwez. Médecin et écrivain, Deauville se porte volontaire dès le début de la guerre. Il soigne en première ligne, que ce soit durant le repli de l'armée ou lorsque le front se stabilise sur l'Yser. En 1917, il publie à Paris *Jusqu'à l'Yser*, suivi, en 1922, par *La boue des Flandres*. Deauville, s'il accepte la nécessité de défendre le pays, dénonce surtout l'absurdité de la guerre et son cortège d'horreurs. Par rapport à de nombreux textes écrits à cette époque, son écriture se caractérise par la sobriété : il se refuse à céder à la mode de ce qu'il appelle la littérature « au jus de cadavre, où l'outrance rivalise avec l'horreur ».

Pour lui, le territoire est d'abord une étendue, un paysage, qu'il faut appréhender et maîtriser pour assurer les mouvements de la troupe. C'est alors l'occasion pour lui de décrire des types de lieux moins familiers et néanmoins reconnus comme typiques ou exemplaires d'une région ou d'un habitat.

Ses textes expriment une empathie profonde pour la beauté et le charme des lieux qu'il traverse. La guerre, outre la monstruosité qu'elle représente pour les hommes, abîme aussi les paysages. L'écrivain craint ainsi que le pays ne reprenne « son aspect sauvage » quand tout sera détruit.

En retraite devant l'ennemi, face à un décor paisible, il se dit « c'est ici le dernier coin de notre patrie », rendant ainsi sensible l'abstraction qu'est la notion de pays. À cette occasion d'ailleurs, Deauville a une des rares phrases où il exprime une certaine haine de l'envahisseur : à cause de lui « nous marchons vers la France, *vagabonds à présent, sans patrie* » (nous soulignons). Ce lien entre le vagabondage et l'absence de patrie est très significatif.

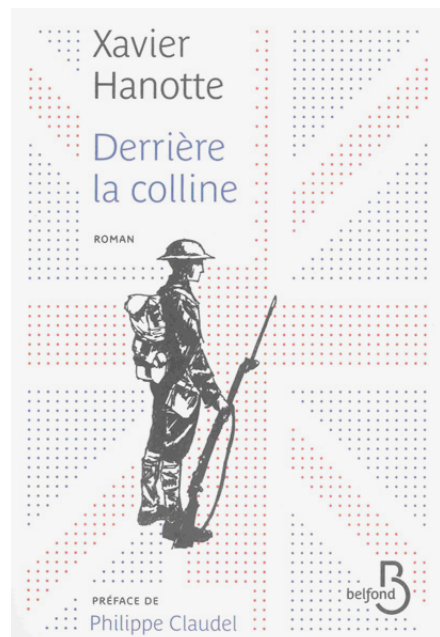
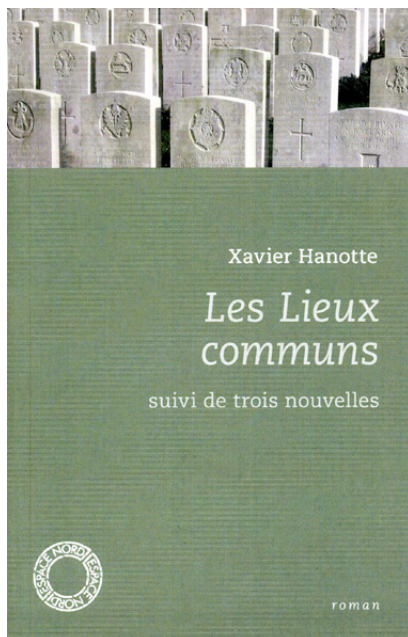
Quand l'armée s'enterre pour défendre le dernier lambeau du pays, c'est la nostalgie d'un paysage intact qui s'empare de l'écrivain, le souvenir de ces moments passés où le bonheur de vivre se confondait avec celui de la beauté d'un coin de nature familier. Ce paysage est à ce point intriqué dans l'homme qui le voit et le vit, que le médecin qu'est Deauville ose cette métaphore : « La Flandre saigne par toutes ses veines. Mais qu'importe, les Allemands ne passeront pas ».

Deauville n'est certes pas le seul à exprimer cette nostalgie d'un pays et d'un paysage ; mais il est peut-être le seul à le faire à la fois sans mièvrerie et sans outrance. Ce qui conforte son image d'un des meilleurs écrivains de la Grande Guerre.

Depuis les années 1980, un très net regain d'intérêt se marque pour la Première Guerre mondiale. Les enfants et petits-enfants des combattants de 14 ont évidemment un tout autre rapport à l'idée de la guerre. Ils sont face à des paysages intacts qui ne portent plus la trace du conflit, à l'exception notable des cimetières qui parsèment les anciens champs de bataille. Ces nécropoles sont généralement émouvantes et belles. L'effort des écrivains contemporains va alors consister en un travail de mémoire : se souvenir, surtout ne pas oublier, et essayer de comprendre. Des lieux

De gauche à droite :
Xavier HANOTTE, *Les lieux communs*, (2002), Espace Nord, 2013.

Xavier HANOTTE, *Derrière la colline*, (2000); Espace Nord, 2008; Belfond, 2014 (édition revue).



comme les cimetières deviennent des endroits quasi « magiques », dégageant une aura particulière qui rend sensibles, dans le paysage, des dimensions non visibles a priori, comme, par exemple, un raccourci dans le temps. C'est ce que fait l'écrivain belge Xavier Hanotte dans son très beau roman *Les lieux communs*. Un même lieu est alternativement le cadre de deux histoires se déroulant à deux époques différentes. En 1915, lors des violents combats autour du saillant d'Ypres, il s'agit de Frezenberg; aujourd'hui, c'est l'emplacement du parc d'attraction de Bellewaerde. Par cette localisation commune, des liens insoupçonnés se créent entre les deux époques.

Un autre roman d'Hanotte, *Derrière la colline*, situé dans la vallée de la Somme en 1916, suggère un nouvel aspect de la notion de territoire. Un lieutenant britannique se demande ce qu'il y a « derrière la colline », lieu inaccessible parce que situé au-delà des lignes allemandes. Malgré les photos aériennes, malgré les cartes et les rapports, ce lieu est et restera peut-être à jamais inconnu, plus étranger que certains territoires lointains sur d'autres continents. Et, peut-être, seule la mort permettrait-elle au lieutenant de savoir ce qu'il y a derrière la colline. L'offensive du 1^{er} juillet 1916 sera pour un des protagonistes l'occasion d'une expérience sensorielle déroutante de raccourci dans le temps, par le fait du lieu même. Et cela devient l'expression d'un moment de vérité.

Il apparaît donc que, autant pour les écrivains combattants de 14-18 que pour les auteurs contemporains, le paysage et le territoire (parce qu'il mélange un sens concret et un sens abstrait) sont des éléments importants de leur perception imaginaire et de leur expression littéraire.

Les écrivains deviennent alors les chantres du nationalisme et leurs textes reprennent une rhétorique ronflante et ampoulée pour stigmatiser l'invasion allemande, bien loin de la réalité de la guerre.

À lire

Max DEAUVILLE, *Jusqu'à l'Yser*, (1917), éditions De Schorre, 2013.

Max DEAUVILLE, *La boue des Flandres et autres récits de la Grande Guerre*, Espace Nord, 2012 (le livre propose un choix de textes significatifs parmi les livres de Deauville).

Xavier HANOTTE, *Derrière la colline*, (2000); Espace Nord, 2008; Belfond, 2014 (édition revue).

Xavier HANOTTE, *Les lieux communs*, (2002), Espace Nord, 2013.

La collection «Espace Nord» rassemble plus de 300 titres du patrimoine littéraire francophone belge, édités au format de poche. Pour faciliter une approche des œuvres en milieu scolaire, un appareil pédagogique est disponible en fin de volume. Cette collection de référence est la propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
www.espacenord.com

1914-1918 et la littérature pour la jeunesse d'aujourd'hui⁰¹

Le Phare des Sirènes,
éditions Didier Jeunesse,
2007.

Textes de Rascal,
(Pascal Nottet, Grand prix
triennal de Littérature de
Jeunesse 2009), Dessins de
Régis Lejonc.

Lectures, la revue des bibliothèques, consacre un article en deux parties aux ouvrages récents de littérature pour la jeunesse parus en langue française : albums, romans pour adolescents et documentaires.

Pour l'enseignant et chercheur Daniel Delbrassine, l'anniversaire de ce que l'on appelle la « Grande » Guerre ne manque pas de susciter une vague de publications, parmi lesquelles un certain nombre de titres de circonstance : face au risque d'une littérature de commande, on portera une attention particulière aux ouvrages disponibles et antérieurs à toute tentation opportuniste.

L'album jeunesse n'a pas manqué d'aborder 14-18, mais son propos n'est pas tant la guerre en elle-même que la réflexion sur les hostilités entre les peuples. Le premier conflit du 20^e siècle sert ici plutôt de repoussoir pour avancer une réflexion sur la nécessité de sauvegarder la paix comme un bien précieux.

Focus sur un album : *Le phare des sirènes* de Rascal et Régis Lejonc

Même si le récit emprunte la voix d'une « gueule cassée », l'essentiel est sans doute dans l'extraordinaire histoire d'amour qui unit l'adolescent et celle que la mer lui a offerte. La guerre, comme un voyage forcé vers la Terre des tranchées, intervient ici pour interrompre une idylle aux accents mythologiques inscrite dans une existence entièrement tournée vers la Mer. Dans Le phare des sirènes, le texte de Rascal prend des accents poétiques qui mettent encore mieux en évidence la brutalité d'un conflit qui bouleverse les existences. Et le grand format des illustrations à fond perdu de Régis Lejonc se prête aux immensités des espaces et des profondeurs, dimensions indispensables à un récit hors normes.

(D.D.)



⁰¹
Lire 14-18 aujourd'hui, par
Daniel DELBRASSINE, dans
Lectures, revue des
bibliothèques, n° 185,
p. 35-38, n° 186, p. 38-42.
Les versions numériques
des articles sont
accessibles via le site www.litteraturedejeunesse.be

Serge Demoulin
Écrivain et acteur

48-49

Ah tu viens des cantons rédimés, de chez les...

L'acteur Serge Demoulin est né en 1966 à Waimes, commune francophone des cantons de l'Est, pays du carnaval. Il rend hommage à sa région, ses racines. Avec délicatesse, humour et détermination, il dévoile un pan occulté de notre histoire : l'annexion des cantons de l'Est par l'Allemagne nazie en 1940 et le silence de l'État belge⁰¹.



Serge Demoulin face à son oncle Charles Demoulin, enrôlé de force dans la Wehrmacht et mort à 20 ans sur le Front russe. Le Carnaval des ombres par Le Rideau de Bruxelles.

© Alessia Contu

«On est là, debout au comptoir du Verschuren, à Saint-Gilles-Sint Gillis, Bruxelles-Brussel, à boire un pot avec les copains du conservatoire, il y en a un, un petit, Jean-Luc, qui me demande d'où je viens, je réponds : « Je viens de Waimes... près de Malmedy. »

— ... de chez les Boches.

01
Extrait tiré de : Serge DEMOULIN, *Le carnaval des ombres*, coll. « Théâtre à Vif », 176, Lansman Éditeur, Le Rideau de Bruxelles, Carnières-Morlanwelz, 2012, p. 16-19.
Une production du Rideau de Bruxelles en coréalisation avec le Festival Paroles d'Hommes et l'AMAPAC (Malmedy) et en partenariat avec l'Atelier 210. Mise en scène Michael Delaunoy / Assistante à la mise en scène Laurence Adam / Lumière Laurent Kaye / Travail musical Muriel Legrand / Avec les voix de Nicolas Buisse, Michael Delaunoy, Muriel Legrand et Magali Pinglaut / Prise de son et mixage Lorenzo Chiandotto / Direction technique Raymond Delepierre / Construction métallique Didier Rodot / Patines Arno Frères / Conseil coiffure et maquillage Serge Bellot / Couture Carine Duarte, Laurence Hermant / Photos Alessia Contu.

Pourquoi je n'ai pas simplement répondu :

— Non je ne viens pas de chez les Boches, camarade, je viens de chez les Belges. Je viens des cantons de l'Est, belges depuis 1920, mais qui ont été annexés par l'Allemagne nazie pendant la guerre.

— Ben, comme toute la Belgique...

— Ah non Jean-Luc, la Belgique, elle a été occupée. Tiens, passe-moi les cacahuètes tu veux, merci. Nous, on a été annexés, le reste de la Belgique a été occupé jusqu'en 44. Occupé, pas annexé.

— Quoi ?

— Bon, d'accord... euh, Rita, on peut avoir deux bières sur le compte de Jean-Luc s'il te plaît ?

Donc, Jean-Luc, le 10 mai 1940, ça te dit quoi ?

— Je ne vois plus trop, c'est loin tout ça...

— Les Allemands envahissent la Belgique.

— Oui, ça me revient...

— Et le 18 mai 1940 ?

— Le 18 ? Laisse-moi réfléchir...

— Le 18 mai, Hitler proclame l'annexion des cantons de l'Est. Il rattache ces territoires au « grand Reich nazi ». Dans la foulée, le 28 mai, après 18 jours de combat, le Roi Léopold III accepte la reddition de l'armée belge.

— Ah oui, la guerre des 18 jours.

— Bravo Jean-Luc. Le Roi décide de rester en Belgique, prisonnier des Allemands. Le

gouvernement belge par contre s'exilera à Londres.

— Et c'est de là qu'ils s'opposent à l'annexion, via Radio Londres !

— Eh non, Jean-Luc. Bruxelles sous cloche à Big Ben garde le silence à propos de l'annexion. Merci Rita. Santé Jean-Luc.

Entretiens, toutes les administrations de l'État belge désertent les cantons et transfèrent les dossiers, les affaires, les registres aux administrations allemandes.

Et en guise d'adieu, la régie des douanes belges recule ses postes de contrôle sur les nouvelles frontières.

Tu me suis, Jean-Luc ? Donne-moi du feu, alors. Du jour au lendemain, le mark remplace le franc belge, des rues et des places sont rebaptisées à la gloire des héros nazis, salut hitlérien dès l'école primaire où le portrait du Führer remplace le crucifix.

Du jour au lendemain, propagande jusqu'à l'église où le français est banni.

Tu veux te confesser ? Fais-le en allemand :

*Hier spricht Deutsch*⁰².

Le 23 septembre 1941 ?

— ...

— Le 23 septembre 41, ordonnance d'attribution de la nationalité allemande.

Ce qui veut dire que tous les habitants des cantons annexés deviennent allemands, comme ça, par décret. Radio Londres : bang bang bang. Que des cloches.

Du jour au lendemain, *Arbeitsdienst* pour les grands, *Hitlerjugend* pour les ados.

Du jour au lendemain, tout homme en âge de se battre enfle de force l'uniforme de la Wehrmacht, et part sur le Front russe.

Sauf ceux qui ont le courage, ou la folie – va savoir –, de se couper la moitié du pied pour échapper à l'uniforme.

C'est ça une annexion, Jean-Luc. Bang bang.

Pourquoi je n'ai pas dit ça ?

Ou : « Écoute, Jean-Luc, mes deux oncles et mon grand-père ont été enrôlés de force dans la Wehrmacht, alors, s'il te plaît, Jean-Luc, fais attention à ce que tu dis. »

Ou mieux : « Espèce de rédimé toi-même ! », en tournant les talons.

Rien. Pas un mot.

Stille Nacht.⁰³

Je vide ma bière. Jean-Luc, jugeant peut-être que par mon *Stille Nacht* je mets un terme à la conversation, prend congé, se retourne pour emmerder quelqu'un d'autre, et moi, ... euh moi, ... je... *Ich... Ich mache eine Sturm und Drang*⁰⁴... une sorte de... *Wie kann man auf Französisch sagen ?*⁰⁵ De mini fracture du plexus solaire... *wenn sie wollen*⁰⁶...

Boche... Boche.

Acculé dans une chambre d'écho par les brumes d'un mot, j'entends *in meine Stille Nacht*, la réponse brisée de mon père :

« On n'a pas eu le choix, c'était comme ça, c'est tout... »



« On n'a pas eu le choix, c'était comme ça, c'est tout... » Serge Demoulin dans *Le carnaval des ombres*.

© Alessia Contu

Mon père, qui n'aborde jamais ce sujet tabou, sauf... quand ce sujet tabou l'aborde lui... quand le souvenir de cette guerre part à l'abordage du bonheur insouciant des grandes fêtes de famille qui réunissent tout le monde...

Tout le monde sauf Joseph, né belge, parlant français, chantant en wallon, blessé à Stalingrad sous l'uniforme allemand, mort à Waimes des suites de ses blessures en citoyen belge deux ans après la fin de la guerre...

Tout le monde sauf Charles, né belge, parlant français, chantant en wallon, mort à vingt ans sur le Front russe, sous l'uniforme allemand, et dont le corps – belge ? allemand ? – n'a jamais été rapatrié... Sur une stèle, au fin fond de l'Ukraine, est écrit parmi des milliers de noms : Karl Demoulin. Pas Charles. Karl Demoulin.

— Ils n'ont pas eu le choix, c'était comme ça, c'est tout...

— Parle d'autre chose, André, pas de ça...

Ma mère serre les dents pour taire son désarroi à elle, tenant front à la douleur d'avoir si peu connu son propre père, parlant français, chantant en wallon...

— *Djêze d'ôte-tchwè, André, né d'çoulà.*

Parler d'autre chose ?

Mais de quoi on parle quand on a appris qu'il ne faut pas parler ?

On s'invente des histoires ?

*Stille Nacht, Heilige Nacht !
Alles schläft ; einsam wacht
Nur das traute heilige Paar...*

(...)

(Sacré Jean-Luc, va ! J'ai envie de vomir.)

⁰² Ici on parle allemand.

⁰³ Nuit silencieuse.

⁰⁴ Je fais un *Sturm und Drang* (littéralement Orage et Passion – mouvement littéraire allemand de la 2^e moitié du 19^e siècle.

⁰⁵ Comment dit-on en français ?

⁰⁶ Si vous voulez.

Thierry Bellefroid⁰¹
Commission d'aide
à la bande dessinée
Membre effectif

50-52

Didier Comès, d'une guerre à l'autre

Né à Sourbrodt, dans les Fagnes, durant la guerre 1940-1945, Didier Comès est à la fois l'héritier de deux cultures et de deux conflits mondiaux. De père germanique et de mère wallonne, le jeune Dieter – il sera rebaptisé Didier à l'école après guerre – est en effet un « bâtard linguistique ». On trouve chez lui des influences du fantastique belge – à commencer par celui de Jean Ray –, mais aussi une profonde influence des contes et légendes germaniques. Bien plus, c'est la marque des deux guerres mondiales qui nous intéresse ici. Elle va déboucher sur deux récits, l'un est très précoce dans sa carrière, l'autre est l'ultime album qu'il publie sept ans avant sa mort. Ils vont se rejoindre comme les deux bouts d'un arc.

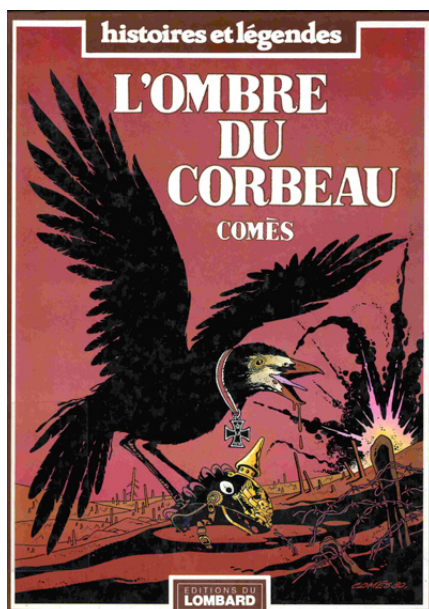
Une enfance à Sourbrodt pendant et après la guerre, ça laisse des traces. Dans ces villages de ce qu'on appelait jadis les « cantons rédimés », annexés d'office par le III^e Reich, on a très tôt choisi son camp. Certains ont été séduits par le nazisme ; ils se sont engagés dans la Wehrmacht sans états d'âme. D'autres, au contraire, et malgré leurs racines allemandes, n'ont pas fait cette démarche. Ce qui ne les a pas empêchés de servir de force. Ce fut le cas du père de Didier Comès. Avant guerre, l'homme jouit d'une certaine aisance dans le village. Il exerce plusieurs métiers. Et possède, fait rare, deux voitures. Lorsqu'il revient du front de l'Est, ces privilèges bourgeois sont pour toujours un lointain souvenir. Le père de Comès restera un an en prison, à Verviers. Et ne retrouvera jamais son aisance passée après sa sortie d'incarcération. On imagine déjà combien une telle situation peut peser sur une famille. Cependant, on aurait tort de penser que l'histoire familiale a imprégné à elle seule l'auteur de *Silence*. Car des cas comme celui de son père, il y en a plein les environs. Après guerre, on se déchire entre ex-sympathisants du Reich et ex-mobilisés de force.

On soupçonne souvent les seconds d'avoir en réalité fait partie des premiers. Secrets de famille, délation et ragots vont bon train. C'est tout le village qui prolonge « sa » guerre. D'autant que comme le raconte Comès lui-même, les enfants qui jouaient dans les prés ou en lisière de forêts tombaient constamment sur les témoignages du récent conflit. Bombes, shrapnels, grenades, douilles, casques et on en passe : la région était comme parcourue de scarifications guerrières. Car l'offensive des Ardennes s'était quasiment passée sous les fenêtres de ces Fagnards.

On ne s'étonnera donc pas que le jeune Comès commence très tôt à dessiner sur la guerre. Profondément antimilitariste, sans doute aidé en cela par l'incorporation forcée de son père dans la Wehrmacht, il publie dès la fin des années 1960 quelques gags et dessins d'humour fustigeant la bêtise des soldats de tout poil. Dans *Ergün L'Errant*, sa première série, il va même jusqu'à caricaturer un ridicule petit soldat à moustache dont la ressemblance avec Hitler est tout sauf fortuite. Mais c'est lors de la publication de

De gauche à droite :
Couverture en couleurs
du livre de Didier Comès,
L'ombre du corbeau, paru
aux éditions du Lombard
en 1981.

Couverture réalisée en 2011
à l'occasion de la réédition,
en noir et blanc, par les
éditions Casterman de
l'ouvrage de Didier Comès,
L'ombre du corbeau. Cette
version noir et blanc est
plus fidèle aux intentions
initiales de l'auteur, décédé
en 2013.



L'Ombre du Corbeau, sa première véritable œuvre personnelle, qu'il exprime tout son ressentiment pour les grands conflits armés. Paru dans les pages du magazine *Tintin* en 1976-77, ce récit lui permet enfin de dire ce qu'il pense de la guerre. Pour aller plus loin que l'ironie, Comès déplace son curseur, choisissant d'une part de parler de 14-18 et de l'autre, de le faire au travers du fantastique. Goetz von Berlichingen (hommage à Jean Ray qui a écrit une nouvelle intitulée *La main de Goetz von Berlichingen*), soldat allemand blessé au front dans la Meuse, va se retrouver dans un no man's land qui n'est autre que le pays des limbes. Là, plusieurs formes de mort – la mort douce, la mort violente... – vont se présenter à lui, comme de simples humains dans un château apparemment oublié par les canons. On retrouve déjà dans ce livre aux accents fantastiques les éléments qui formeront le socle de l'œuvre : les forêts d'Ardenne, les corbeaux, les chouettes. Tout un patrimoine lié au lieu de vie de l'auteur, qu'il ne cessera de convoquer dans ses livres.

Cependant, il est une contrainte à laquelle Comès doit se plier pour être publié dans *Tintin* : la couleur. Le magazine est édité en quadrichromie et il n'est pas question d'y trouver des récits en noir et blanc. C'est pourtant la voie que voudrait prendre Didier Comès. Depuis longtemps, depuis ses débuts même, il se sert de l'encre de Chine et des ombres portées pour travailler les ambiances de ses planches. Les aplats de noir sont sa grammaire, sa manière de transfigurer le réel. En ce sens, on se prend à rêver de ce qu'aurait pu donner *L'Ombre du Corbeau* s'il n'avait pas fallu laisser la place à la couleur. Comès aura eu le bonheur de voir l'album édité en noir et blanc peu avant sa mort, chez Casterman. Mais on sent bien en le lisant que ce noir et blanc est incomplet. Les aplats sont peu nombreux. Les ombres bien moins portées que dans les œuvres ultérieures. Car il convenait de laisser toute la place à la mise en couleur. On peut donc dire que *L'Ombre*

du Corbeau est une œuvre incomplète, au sens où elle est presque trop réaliste dans sa forme alors qu'elle utilise les codes du fantastique. L'auteur corrigera le tir dès le livre suivant, *Silence*, accueilli dans le tout nouveau magazine (*À suivre*). *Silence* est pensé en noir et blanc, et même, en noir sur blanc, ce qui permet à Comès de donner au lecteur une impression de grande identification aux lieux – fermes, sous-bois, campagnes, etc. – alors même que ceux-ci ne sont plus montrés aussi fidèlement. Plus tard, et notamment dans *L'Arbre-Cœur* ou *Les larmes du Tigre*, l'auteur se sera totalement dégagé des contraintes du dessin réaliste et poussera le traitement des masses jusqu'aux limites de l'abstraction sans jamais perdre de vue la nécessaire lisibilité de son dessin. Il est d'ailleurs curieux de voir que plus la représentation de la réalité fait appel aux masses de noir – et donc à la stylisation –, plus le grand public aura le sentiment que Comès est un auteur qui montre la Fagne.

Trente ans après *L'Ombre du Corbeau*, en 2006, Comès publie son dernier album : *Dix de der*, chez Casterman. Entre-temps, il aura écrit des chefs d'œuvre comme *Silence*, *Eva*, *La Belette*... Parfois catalogué à tort comme le chantre des sorciers et de la ruralité, Didier Comès est désormais prêt pour une confrontation avec ses plus vieux démons. Jadis, Hugo Pratt, l'auteur de *Corto Maltese*, lui avait demandé d'écrire « à quatre mains » une histoire sur la Bataille des Ardennes. Le projet n'avait jamais vu le jour. Cette fois, Comès a décidé d'en parler. L'action se déroule en 1944. Pour ainsi dire dans le jardin de l'auteur, dans ces prés, ces bocages, ces forêts qu'il connaît si bien. On y suit un soldat américain inexpérimenté aux prises avec les fantômes d'un Français et d'un Allemand tués en 1914. À la partie d'échecs jouée au petit matin entre deux corbeaux et dont dépendra l'issue des combats du jour que l'on trouve dans *L'Ombre du corbeau*, succède ici une partie de belotte surréaliste sur la vanité des conflits.

De sa première véritable œuvre personnelle en 1976 – les précédentes répondaient à des commandes – à la toute dernière en 2006, Comès aura donc relié 1914 à 1944. Trente ans séparent les deux histoires comme ils séparent les deux périodes traitées. Au-delà de la coïncidence, on observera que l'auteur a utilisé son environnement, son expérience personnelle, mais en les sublimant. Cette démarche est au centre de toute son œuvre. Certes, on y retrouve les us et coutumes des Ardennes, les paysages de la Fagne, les traditions et les caractéristiques du monde rural allant de la sorcellerie au chamanisme. Mais jamais avec une précision encyclopédique. Comès traduit la nature autour de lui, la digère à travers ses doigts et le prisme de son regard de metteur en scène. Aucun monument, ou presque, n'est l'exacte copie de l'original, à l'exception de la maison qu'il a occupée à La Reid durant les dernières années de sa vie. Les cimetières, les collines, les pâturages sous des ciels bas ou balayés par la neige, les maisons au double bâtiment en moellons, les pierres encadrant portes et fenêtres, les colombages de certaines fermes tels qu'on les trouve dans la région de Stavelot, les prés délimités par des clôtures de fil barbelé posées sur des pieux tortueux, le bestiaire lui-même, tout cela sonne juste et nous rappelle des paysages traversés. Mais l'auteur a su s'affranchir de toute contrainte documentaire. La nature, telle qu'il la décrit par le dessin, le monde rural qui l'entoure et dont il se sert, sont une vaste « re-création », au service de l'imaginaire et de la narration. Le noir et blanc, devenu travail sur les masses et non sur le trait, s'est défait d'une représentation du réel à partir de ses contours. Sa puissance n'en est que plus grande.



Didier Comès, *Dix de der*, paru en 2006 aux éditions Casterman.

On ne s'étonnera donc pas que le jeune Comès commence très tôt à dessiner sur la guerre. Profondément antimilitariste, sans doute aidé en cela par l'incorporation forcée de son père dans la Wehrmacht.



L'Ardenne, hiver 1944.
Dessin de Didier Comès
paru dans *Dix de Der*,
Casterman, 2006.

Claude Renard
Dessinateur

53

Les Anges de Mons, 1914-1918 Une bande dessinée

La Fondation Mons 2015 a confié à l'écrivain Xavier Hanotte et au dessinateur Claude Renard le projet d'un récit graphique autour de la bataille de Mons des 23 et 24 août 1914, premier affrontement entre des troupes anglaises et prussiennes. Le titre évoque la légende britannique des « Anges de Mons », qui auraient arrêté l'avancée ennemie.

Le texte de Xavier Hanotte comprend deux phases chronologiques, août 1914, la bataille de Mons, et novembre 1918, la libération de la ville par des troupes canadiennes. Pour l'Empire britannique, la guerre commence et se termine à Mons.

Dans le livre, les deux périodes s'entrecroisent, la distinction est organisée par les choix de couleurs : des teintes presque saturées pour la chaleur de l'été 1914, le noir et blanc pour un novembre 1918 froid, pluvieux, automnal.

Dans le récit, j'ai veillé à montrer l'ancien canal de Mons à Condé, dont les Anglais ont défendu les ponts en 1914. Je me suis amplement documenté, par des textes, ainsi que par des photos et cartes postales anciennes. Dessiner le paysage du canal était un vrai plaisir : le Hainaut est dense, en canaux, écluses et autres ouvrages d'art hydrauliques ; depuis toujours, je suis fasciné.

Les lieux d'aujourd'hui ont bien changé : le canal a été supprimé, pour accueillir l'auto-route de Paris et, aux abords de la ville, pour donner un nouveau lit à la rivière La Haine. Les grands prés font place à des extensions urbaines.

Néanmoins, le repérage de terrain m'est resté indispensable pour m'imprégner de « l'esprit des lieux » et proposer au final un travail qui témoigne d'un souci de véracité raisonnable. Même si la construction d'un récit implique des interprétations et le risque de recevoir l'une ou l'autre remarque d'expert, sur une caractéristique du paysage, la météo du jour ou un détail des uniformes...



Couverture du livre *Les Anges de Mons, 1914-1918*, paru aux Éditions Fondation Mons 2015, 78 p. Dessins de Claude Renard et texte de Xavier Hanotte.



Mons, le canal de Condé et l'armée canadienne, novembre 1918. Dessins originaux de Claude Renard, reproduits dans *Les Anges de Mons, 1914-1918*, paru aux Éditions Fondation Mons 2015.



Le Frémok
Collectif de création
en bande dessinée

54

Par les Sillons... de Vincent Fortemps

« Un homme rentre. Il rentre chez lui. Et lorsque retentit dans les usines la fin de la journée, que les femmes raniment les feux du foyer, que le soleil achève sa course dans le ciel d'ouest, un homme rentre chez lui. Traversant les paysages ravagés par la 1^{re} guerre mondiale, hanté par les disparus et le fracas qu'il laisse enfin derrière lui, un homme rentre chez lui. Les espaces qu'il traverse, témoins indifférents, l'observent, ni bienveillants ni malveillants, recueillent le regard et les pensées de cet homme. Un regard qui se perd au loin, jusqu'au bout de la route qui a été empruntée, jusqu'à la fin du sillon qui a été tracé, jusqu'à la ligne d'horizon qui détient les secrets, les regrets et toutes les promesses. Un homme enfin, est rentré chez lui ».

Né en 1967, Vincent Fortemps a grandi en Brabant wallon et suivi des études d'illustration à l'Institut Saint-Luc de Bruxelles. *Par les Sillons* est une œuvre de bande dessinée ample, longuement mûrie, dont le titre dit l'attachement à la terre, matrice et matière. Vincent Fortemps y a développé la technique de dessin crayon lithographique sur de fins celluloids.

De haut en bas :
[Par les Sillons de Vincent Fortemps](#), édité par le Collectif Frémok en 2010, 196 p. Cette création en bande dessinée a été soutenue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.
www.fremok.org

Extrait d'une planche de l'ouvrage de Vincent Fortemps, *Par les Sillons*.



Stéphanie Claisse⁰¹
Académie royale des
sciences, des lettres et des
beaux-arts de Belgique
Collaboratrice scientifique

56-60

D'une guerre à l'autre : Soldat inconnu et monuments commémoratifs belges

À Bruxelles, devant la Colonne du Congrès, des touristes prennent des *selfies*, enjambant par mégarde la tombe du Soldat inconnu. Cette insouciance narcissique contraste avec la gravité affichée en ce même lieu lors des commémorations. Après avoir déposé des couronnes de fleurs, autorités et associations patriotiques se recueillent devant le Soldat inconnu ou les monuments. Si ces derniers ont été érigés spontanément par la population, en revanche, le Soldat inconnu, qui a connu une histoire plus mouvementée, a failli ne jamais exister. Ces lieux de mémoire de la Grande Guerre – généralement réinvestis après la Seconde Guerre mondiale – reviennent aujourd'hui sur le devant de la scène grâce aux célébrations du centenaire de la Guerre 14-18.

01
Docteure en histoire;
[stephanie.claisse@
academieroyale.be](mailto:stephanie.claisse@academieroyale.be)



Couverture du livre
de Stéphanie Claisse,
*Du Soldat inconnu
aux monuments
commémoratifs belges
de la Guerre 14-18*, publié
par l'Académie royale des
Sciences, des Lettres et
des Beaux-Arts de Belgique
en 2013.
ISBN : 978-2-8031-
0354-6. Ouvrage de 300
pages richement illustré.
Disponible également
sous format numérique.
Informations et commandes
en librairie ou sur : [www.
academie-editions.be](http://www.academie-editions.be)

Sortir de la Grande Guerre

En Belgique, durant quatre ans, tandis que les soldats (surnommés *jass*) s'ennuyaient dans les tranchées ou se battaient, les civils avaient peur, froid et faim. Tous attendaient avec impatience la fin du conflit et de l'occupation, escomptant un rapide « retour à la normale ». L'ensemble du territoire belge n'est libéré que le 28 novembre 1918. Éclatent alors divers (res)sentiments : ivresse d'être enfin libre, désirs de vengeance envers les « embochés », tristesse en pensant aux morts « pour la Patrie », angoisse face au présent et à l'avenir.

Si la Joyeuse entrée dans Bruxelles du roi Albert et de la reine Élisabeth, à la tête des armées belge et alliées, marque les esprits, ce 22 novembre 1918 constitue une sorte de parenthèse dans la morosité. En effet, l'après-guerre n'est pas tel qu'on se l'imaginait. La paix n'a pas fait disparaître les ruines, les morts, le manque de travail, les difficultés de s'approvisionner, de se loger, de se déplacer. Tout est à reconstruire. Quoique l'on ait recouvré la liberté, (sur)vivre n'est pas facile. D'autant que le poids des absents pèse lourdement sur les familles en deuil.

Monument national vs monuments communaux

Très vite, l'État belge esquisse une politique mémorielle en élaborant la loi du 14 juillet 1919. Parmi différentes mesures, son objectif principal est d'inaugurer, dans la capitale, un grand monument national dédié à tous les morts belges de la Première Guerre mondiale⁰². Les communes, outre l'entretien de tombes militaires, seraient seulement les gardiennes de registres sur lesquels seraient inscrits les noms de leurs héros et martyrs de la Grande Guerre.

Cette loi ne rencontre pas le désir de la population et des communes. La plupart souhaitent ardemment graver les noms glorieux de « leurs enfants » dans la pierre ou le marbre. L'État belge va-t-il les aider à financer ces souvenirs durables ? Non. Le ministère des Sciences et des Arts, via une circulaire, tente, au contraire, de freiner la « monumetomanie » et invite les communes à raison garder. Selon lui, pas besoin de monuments grandioses et de dépenses somptuaires pour honorer les morts de la Grande Guerre. Puisque l'État érigera un majestueux monument national dans la capitale, une simple plaque posée dans chaque commune devrait faire l'affaire.

De gauche à droite :
Monument provincial de
Namur, inauguré en 1924
en présence de la famille
royale.

Collection cartes postales
du Fonds Belfius –
Académie royale de
Belgique

Inauguration du monument
du 13^e régiment de Ligne,
à Namur.

Collection cartes postales
du Fonds Belfius –
Académie royale de
Belgique



En cette période de crise, le but de l'État est de limiter les dépenses. Toutefois, les communes, sensiblement sollicitées par la population et les associations, fortes de leur autonomie (d'autant que c'est le seul niveau de pouvoir qui a pu continuer à se réunir officiellement sous l'occupation allemande), ne l'entendent pas de cette oreille. Chaque commune veut ardemment réaliser son propre monument.

Les familles des morts de la guerre, les comités, les associations patriotiques, toutes les couches de la population vont se mobiliser pour imaginer, créer et financer LEUR monument. Ce mouvement est généralement initié, suivi ou appuyé par les autorités communales. Et ce n'est pas l'absence de subsides de la part de l'État ou des provinces qui va les arrêter. Il semble d'ailleurs normal que la population, touchée par les massacres ou les déportations de civils, défendue par les « héros de l'Yser », contribue à leur donner un gage de reconnaissance. De nombreuses souscriptions publiques sont ouvertes.

Ériger des milliers de monuments commémoratifs est un véritable besoin. Chaque communauté veut ériger SON monument à SES morts. C'est une manière de donner un sens à la mort des soldats et des civils. Un signe de reconnaissance. Une preuve tangible que l'on pense à eux. Et aussi une façon d'entamer un travail de deuil. Ce besoin de matérialiser l'hommage rendu aux morts est tellement prégnant qu'en attendant de pouvoir inaugurer leur monument, certaines communes (Spa, Engis, Koekelberg, Bouillon, Marcinelle, Rossignol, etc.) en ont créé un provisoire, en plâtre⁰³.

02
Pour en savoir plus sur
l'histoire de ce monument
national de la Guerre 14-18
cf. S. Claisse, *Du Soldat
inconnu aux monuments
commémoratifs belges de
la Guerre 14-18*, Académie
royale des Sciences, des
Lettres et des Beaux-Arts
de Belgique, Bruxelles,
2013, p. 135 et svv.

03
Pour la Joyeuse entrée du
22 novembre 1918, huit
monuments éphémères
seront érigés sur différentes
places de Bruxelles.
S. Claisse, *Du Soldat
inconnu aux monuments
commémoratifs belges de
la Guerre 14-18*, Académie
royale des Sciences, des
Lettres et des Beaux-Arts
de Belgique, Bruxelles,
2013, p. 44 et svv.

04
Sur les différents acteurs
qui ont imaginé, réalisé et
financé des monuments
en Belgique, cf. S. Claisse,
*Du Soldat inconnu aux
monuments commémoratifs
belges de la Guerre 14-18*,
Académie royale des
Sciences, des Lettres et des
Beaux-Arts de Belgique,
Bruxelles, 2013, p. 133 et
svv.

Les communes ne sont pas les seules à ériger des monuments. Universités, écoles, paroisses, clubs sportifs, régiments, corporations vont créer leur mémorial. Par exemple, à Namur, outre le grand monument provincial inauguré en 1924 au pied de la citadelle, des monuments de toutes sortes sont réalisés. Des plaques sont apposées sur les murs extérieurs ou à l'intérieur de bâtiments publics (sur la façade du Palais provincial, des plaques commémoratives rappellent le souvenir de plusieurs régiments), dans les églises (une majestueuse plaque en marbre trône dans la cathédrale Saint-Aubain), dans les cimetières (dans celui de Belgrade, un monument est dédié aux civils fusillés), les cimetières militaires (le monument de Marchovelette se trouve à proximité du fort), les écoles (la plaque de l'institut Saint-Aubain et celle de l'athénée royal de Namur sont inaugurées en 1921), à l'intérieur ou aux abords des casernes (une statue de *jass* symbolise le 13^e régiment de ligne), etc.

Ériger un mémorial n'est pas une sinécure. Il faut trouver un emplacement, définir sa forme (souhaite-t-on une plaque, un obélisque, une stèle ou un monument plus élaboré ? Quels matériaux va-t-on utiliser ?), choisir un architecte et/ou un sculpteur et – nerf de la guerre – trouver un financement⁰⁴. Toutes ces étapes sont semées d'embûches. Si la majorité des comités a recours aux souscriptions publiques, cet apport n'est pas toujours suffisant. Il faut alors vendre des cartes postales, organiser des concerts, des soirées théâtrales, des bals, des jeux de boules ou des courses cyclistes au profit du monument. Certains comités devront, vu la hausse des prix (notamment des matériaux) et par manque de moyens financiers, revoir leur projet à la baisse,

voire y mettre fin. Faute de trouver un emplacement adéquat, quelques desseins seront momentanément stoppés.

Malgré toutes ces difficultés, la plupart des monuments sont inaugurés très rapidement, entre 1919 et 1925. Toutefois, le mémorial local, objet de tant d'attentions, ne semble pas suffire. Les associations et la population vont également réclamer un endroit de recueillement national.

Un Soldat inconnu très (in)attendu

La loi du 14 juillet 1919 prévoit de créer à Bruxelles un monument national pour tous les morts belges de la Première Guerre mondiale. Cependant, aucune décision n'est prise quant au choix de son auteur, sa forme, son emplacement et son financement. À cause de ce flou, le monument national ne sera jamais réalisé.

Le 11 novembre 1920, la France et l'Angleterre instaurent le rituel du Soldat inconnu. La Belgique, elle, attend toujours son monument national. Les associations patriotiques et la population, ne voyant rien venir, s'impatiente. Elles demandent à l'État belge de recopier la France et l'Angleterre en désignant un Jass inconnu. Le gouvernement, réticent, s'en tient d'abord à son projet initial. Il ne souhaite pas imiter ses alliés ; il veut absolument ériger le grand monument national prévu dans la capitale.

Pourtant, comme le montre une liste de souscriptions parue dans le journal *Le XX^e siècle*, le Soldat inconnu cristallise plusieurs aspirations au sein de la population. Il est considéré comme le « héros obscur, libérateur de la patrie » qui « incarne l'âme de tous les vrais Belges »⁰⁵. Le Soldat inconnu doit servir d'exemple et être le gardien de la mémoire. Il est le réceptacle de différentes attentes.

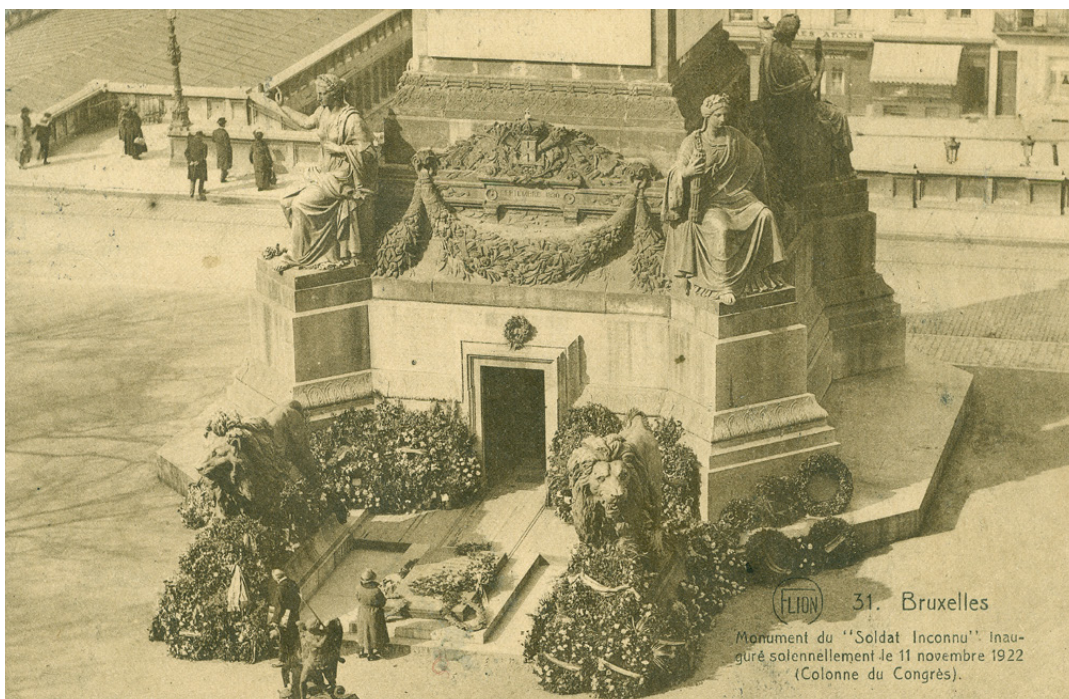
⁰⁵ S. Claisse, *Du Soldat inconnu aux monuments commémoratifs belges de la Guerre 14-18*, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, 2013, p. 107 et svv.

Face aux demandes pressantes de la population et des anciens combattants, le gouvernement va finalement céder. Après avoir envisagé diverses solutions, il décide d'inhumer le Soldat inconnu sous la Colonne du Congrès à Bruxelles. La commission organisant cet événement, présidée par Adolphe Max, souhaite afficher une image lisse d'unité nationale. Toutefois, des dissensions surgissent au sein des associations patriotiques. L'Association des Anciens combattants socialistes et les *Vlaamsche Oud-Strijders* annoncent publiquement qu'ils ne participeront pas à la cérémonie en l'honneur du Soldat inconnu. Ces désertions susciteront des réactions indignées dans la presse bruxelloise. Seul *Le Drapeau rouge*, organe communiste, appellera au boycott de ce qu'il surnomme « la comédie tragique du 11 novembre ».

Le 11 novembre 1922, le sarcophage du Soldat inconnu, déposé sur un affût de canon, est suivi par un long cortège. Cette cérémonie, recopiant largement les rituels instaurés par la France et l'Angleterre, ordonnancée dans les moindres détails, est très solennisée. Dans son discours, le roi Albert désigne le Soldat inconnu comme un symbole national d'unité, de deuil et de gloire. Une fois inauguré, le tombeau du Soldat inconnu est l'objet d'un réel engouement. Il s'agit, en quelque sorte, du lieu national de commémoration de la Première Guerre mondiale. Dès lors, pour le gouvernement, il n'est plus nécessaire de réaliser le monument national (qui ferait alors double emploi) dans la capitale. Seule la Ville de Bruxelles sollicitera – en vain – la construction de ce monument qui tombera finalement dans l'oubli.

Tout le monde rend hommage au Jass inconnu. Outre les délégations étrangères, la Colonne du Congrès voit défiler des associations patriotiques, différents corps de métier, des particuliers...

Depuis le 11 novembre 1922, le tombeau du Soldat inconnu est devenu le lieu national de commémoration de la Grande Guerre puis de la Seconde Guerre mondiale. Collection cartes postales du Fonds Belfius – Académie royale de Belgique



06
Le Patriote illustré,
24/09/1944, p. 20.

Les visites des écoles sont strictement planifiées et minutieusement préparées. C'est l'occasion rêvée de donner aux écoliers une leçon sur le patriotisme et de leur inculquer le « sens du devoir ». En 1924, pour le dixième anniversaire de la bataille de l'Yser, un lampadaire en bronze est inauguré par un grand mutilé. La Flamme du Souvenir éclaire désormais la tombe du Soldat inconnu.

Dans les années trente, le tombeau du Soldat inconnu constitue toujours un lieu central de commémoration. Tandis que la situation internationale se dégrade, la cérémonie du 11 novembre devant la Colonne du Congrès se teinte d'angoisse. On dépoussière les drapeaux de 14-18 qui avaient été relégués au Musée de l'Armée. Les défilés de l'Infanterie font place à des démonstrations de chars et autres engins militaires. Face à l'imminence d'une nouvelle guerre, le Soldat inconnu et les monuments aux morts appellent à la (re)mobilisation. Les jeunes gens doivent suivre l'exemple de leurs glorieux aînés et défendre – une fois encore – la Patrie.

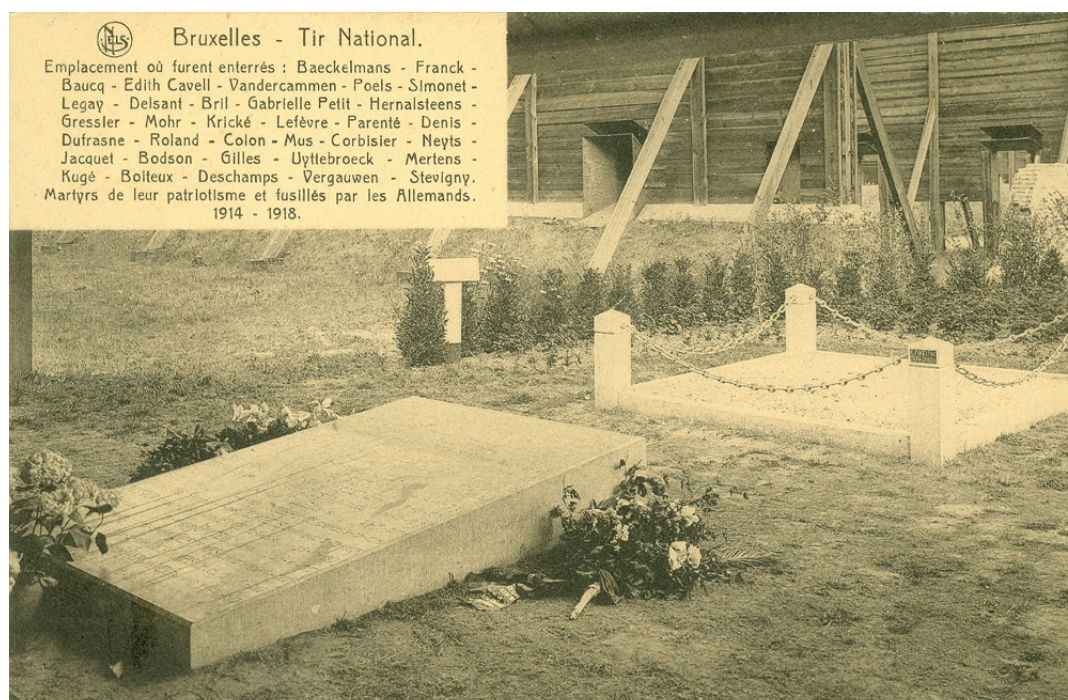
Après la Seconde Guerre mondiale

Dès la première semaine de la Libération, de nombreuses manifestations se déroulent sur la place du Congrès. La tombe du Soldat inconnu disparaît sous les couronnes et gerbes de fleurs. Fédération nationale des Combattants, scouts, jeunes filles de la Croix-Rouge de Belgique, Centrale des anciens prisonniers de 1914-1918 et 1940, militants du front intérieur, délégation des cantons rédimés, etc., défilent en ce lieu où l'on honore désormais les héros et martyrs des deux guerres. Le Tir National à Bruxelles, théâtre d'exécutions durant la Grande Guerre, redevient un lieu de pèlerinage dès septembre 1944. La dalle dédiée aux fusillés de 1914-1918 a été arrachée durant la Seconde Guerre mondiale par

l'occupant. Entre 1940 et 1944, des centaines de Belges « victimes de la barbarie allemande pour s'être voués au salut de la Patrie »⁰⁶ y sont fusillés. Le Tir National porte désormais les stigmates des deux guerres. Les monuments aux morts de 14-18 sont également réinvestis.

La Seconde Guerre mondiale ne donne pas lieu, comme la Première, à une frénésie commémorative. Les survivants ne semblent pas, à l'image de leurs prédécesseurs, jeter leurs dernières forces dans la réalisation d'un mémorial. On va fréquemment réutiliser les monuments de 14-18 grâce à divers procédés. Bien que de nouveaux monuments soient également construits en souvenir de batailles (celle des Ardennes inspire plusieurs monuments) et de morts de la Seconde Guerre mondiale (dans des communes, églises, écoles, régiments, etc.), ce mouvement commémoratif n'aura pas la même ampleur que celui observé dans l'entre-deux-guerres.

Partout en Belgique, moult plaques et monuments commémoratifs de la Première Guerre mondiale vont être « complétés » après la Seconde. Lorsque c'était possible, on s'est généralement contenté de graver les noms des soldats, résistants, civils de 40-45 à la suite de ceux de 14-18 ou sur une autre face du monument. Dans plusieurs localités, on a ajouté de nouveaux éléments ou inscriptions sur le mémorial. On a inséré, comme à Châtelet, des plaques ou des stèles à proximité du monument de la Grande Guerre. De nouvelles plaques commémoratives (tentant parfois d'imiter le style des précédentes) égrainant les noms de la Seconde Guerre ont parfois été apposées non loin des anciennes. Dans le porche de l'Athénée royal de Namur, la plaque en pierre bleue dédiée aux morts de 40-45 a été placée en face de la plaque en marbre blanc des anciens élèves de 14-18. Sous la statue



La dalle érigée au Tir National à la mémoire des patriotes fusillés là par les Allemands en 1914-1918 a été arrachée par l'occupant durant la Seconde Guerre mondiale. Collection cartes postales du Fonds Belfius – Académie royale de Belgique



De haut en bas :
L'Athénée royal de Namur,
qui en 1921, avait inauguré
une plaque en marbre
blanc – ornée d'une Patrie
casquée – à ses anciens
élèves morts en 14-18, a
créé une nouvelle plaque
en pierre bleue, plus sobre,
pour honorer les morts
de la Seconde Guerre
mondiale.

© Stéphanie Claisse

en pierre du soldat d'Ayeneux, les noms de la Première Guerre ont carrément disparu sous une nouvelle plaque noire recensant les morts des deux guerres. Dans plusieurs localités (comme à Freylange), alors qu'une simple plaque rappelait le souvenir de la Première Guerre, on a érigé un nouveau monument, plus imposant, reprenant les morts des deux guerres. Les mémoriaux dressés en mémoire des massacres d'août 1914 ont habituellement continué de commémorer uniquement ces faits. Ainsi, à Fouches, la plaque des victimes de 14-18 dans l'église est restée telle quelle tandis qu'on a rajouté les noms de 1940-1945 de part et d'autre de l'obélisque dédié à tous les morts de la Grande Guerre.

Dans toutes les provinces wallonnes, on trouve des monuments ou des plaques consacrés à des résistants de la Deuxième Guerre mondiale, souvent placés dans un lieu symbolique (leur maison natale) ou plus fréquemment, à l'endroit où ils ont été « lâchement assassinés », généralement

à la fin de la guerre. Dans plusieurs cas, seule la date de la mort (« septembre 1944 ») est indiquée et non le millésime 1940-1945. Les massacres commis durant le Second conflit (comme à Bande ou à Marcourt) sont communément commémorés par des croix ou des chapelles.

En général, les inscriptions de 40-45 sont plus circonscrites, moins lyriques qu'après la Grande Guerre. Le ton est plus sobre. Moins de monuments figuratifs sont inaugurés. Le monument imaginé par la Dramatique de Hollogne « en hommage aux martyrs du Maquis », où une jeune femme inscrit les noms de 8 membres de l'Armée secrète, est plutôt une exception. Sur la plupart des monuments de la Seconde Guerre mondiale, les acteurs du conflit ne sont plus guère représentés en train de veiller, de se battre ou de mourir. Les statues en bronze de Patrie, de Victoire et de Gloire – un peu désuètes – font place à des pierres brutes, plaques ou stèles toutes simples, où figurent quelques mo(r)ts.

Sur les monuments de la Deuxième Guerre mondiale, la figure héroïque principale n'est plus le soldat belge mais le résistant. En 14-18, les *jass* étaient des héros, les civils massacrés, d'innocentes victimes. Le déporté, victime, pouvait apparaître exceptionnellement héroïque. Quant à l'agent de renseignements de 14-18, il souhaitait clairement être assimilé au héros militaire. D'après les noms des différentes unités (« Armée blanche », « Armée secrète », etc.) mais aussi de par les inscriptions ornant les monuments de 1940-1945, le résistant du « front intérieur » semble vouloir recueillir la même reconnaissance que les soldats. Quoique les résistants meurent aussi pour la Patrie et pour la Liberté, leur mort apparaît moins bien « acceptée » que celle des *jass* de 14-18. On parle moins de mort glorieuse que d'assassinat par l'ennemi. Ce dernier est traité de traître ou de lâche. Bref, les mentalités ont changé ; les monuments de 40-45 s'inscrivent dans un nouveau contexte, différent de 14-18.

Conclusion

Au lendemain de la Grande Guerre, l'État belge n'avait prévu ni les milliers de monuments commémoratifs érigés partout en Belgique, ni le Soldat inconnu enterré sous la Colonne du Congrès. Ces deux formes de commémorations ont été fomentées puis portées par les associations et la population. Chacun a voulu réaliser rapidement son propre monument. Après la Seconde Guerre mondiale, si des monuments ont été érigés en l'honneur de résistants, de soldats ou de civils, le phénomène n'a pas pris autant d'ampleur que durant l'entre-deux-guerres. La plupart des communautés se sont contentées d'ajouter les noms des morts de la Seconde Guerre mondiale à ceux de la guerre précédente. Au fil des événements, monuments aux morts et Soldat inconnu ont été peu ou prou réinvestis. Aujourd'hui encore, ils doivent vivre avec leur temps et subir une certaine désacralisation, sous le feu des *selfies* des nouvelles générations...

Norbert Kreusch
Communauté
germanophone
Monuments et sites
Attaché

61-64

Les monuments aux morts dans la région d'Eupen et de Saint-Vith⁰¹



Saint Georges terrassant
le dragon, monument
honorant les soldats morts
au combat, lors de la
guerre franco-allemande
de 1870-1871. Place Werth,
à Eupen, œuvre de Rudolf
Henn, Munich, 1912.
© Deutsches Ausland
Institut-Bildarchiv

En guise d'introduction, rappelons qu'il est aujourd'hui bien difficile de retrouver des traces visibles de la Grande Guerre.

Dans cette recherche, les monuments aux morts érigés à la mémoire des victimes de ce conflit fournissent un bon point de départ.

Les études sur ce patrimoine restent peu nombreuses et en dehors de la mission de mémoire qui leur revient, ces monuments ne suscitent que peu d'intérêt.

Ce faible intérêt est sans doute largement lié au style artistique de l'époque, qui n'était pas forcément du meilleur goût.

De fait, pour les sculpteurs qui devaient créer un monument solennel qui exprime un symbole fort tout en dressant la liste des disparus, la mission était d'emblée difficile.

Il leur fallait déjà un symbole pour représenter la guerre, ce qui n'était pas chose aisée.

Ces monuments donnent souvent à voir des scènes de champs de bataille ou de tranchées, des mères pleurant leurs fils morts au combat ou des motifs mêlant mythologie et christianisme, comme le Christ, la Pietà, saint Martin découpant son manteau, saint Georges terrassant le dragon ou saint Sébastien transpercé par des flèches. Le cadre et en particulier les barrières qui délimitent les monuments ne sont pas toujours épargnés par le mauvais goût.

⁰¹
Der Artikel kann in
seiner Originalfassung in
deutscher Sprache auf der
Internetseite der DG04
unter folgender Adresse
http://spw.wallonie.be/dgo4/site_cahiers/index.php/traduction
heruntergeladen werden.

À cela s'ajoute le fait qu'après 1945, il était courant d'ajouter le nom des morts de la Seconde Guerre mondiale sur les monuments aux morts de la Première Guerre mondiale. Très souvent, ces choix ont donné lieu à des modifications qui ont encore alourdi le style de monuments déjà chargés, même si dans certains cas, les artistes ont réussi à imaginer des solutions plus ou moins heureuses.

Par ailleurs, certains monuments ne sont sortis de terre qu'après la fin de la Seconde Guerre mondiale, si bien que l'on peut distinguer les constructions de la Grande Guerre qui ont été modifiées après la Seconde Guerre mondiale de celles qui ont été entièrement édifiées après 1945. Dans la région de l'Eifel s'ajoutent à cela de nombreux mémoriaux américains qui ont été construits à la mémoire des soldats tombés lors de l'offensive des Ardennes ou témoignent du destin individuel de certains de ces hommes. Ces lieux de mémoire très simples en général attirent depuis des années des vétérans américains et anglais, ce qui donne lieu à des rencontres enrichissantes.

En tout cas, il y a lieu de préserver le peu de monuments qui existent encore, surtout, quand ils sont conservés dans leur état d'origine. Quelques sculpteurs renommés se sont également illustrés dans la réalisation de ces monuments ; conscients de leur rôle et de leur mission artistique, ils ont contribué à donner de la valeur à ces ouvrages.

Commençons par rappeler qu'en 1912 déjà, un imposant monument aux morts avait été érigé sur la place Werth, dans la commune d'Eupen, à la mémoire des soldats tombés lors de la guerre franco-allemande de 1870-1871.

Une haute stèle se dresse au milieu d'un espace bordé de bancs et orienté vers le Nord. Saint Georges terrassant le dragon domine la stèle (illustration p. 61). Les noms des disparus originaires de la ville d'Eupen sont gravés dans le fût de la stèle. L'ensemble est construit en grès jaune. Après avoir examiné les propositions de plusieurs artistes, c'est finalement au sculpteur munichois Rudolf Henn que fut confiée la réalisation du monument. Né le 1^{er} juin 1880 à Olsbrücken, près de Kaiserlautern, Rudolf Henn a fréquenté l'Académie des beaux-arts de Munich de 1902 à 1907, où il s'installa ensuite comme sculpteur indépendant.

Le jour de l'inauguration, le 1^{er} septembre 1912, la ville organisa une grande cérémonie, avec des centaines de tirs de salves, des représentations théâtrales, le tout dans un cadre richement décoré ; la cérémonie prévoyait également une démonstration aérienne qui dut finalement être annulée en raison de problèmes techniques sur les appareils.

La portée symbolique du monument tient aussi au fait que la marche dite de la libération des Nazis se déroula juste devant la stèle (illustration p. 62). À l'occasion du centenaire du monument, une nouvelle restauration fut entreprise afin de réparer, du moins en partie, les dommages causés par les précédents travaux, mal réalisés, qui avaient entamé la fragile structure en grès.

Marche de la libération des Nazis devant le monument honorant les soldats morts à la guerre de 1870-1871 érigé sur la place Werth, à Eupen.

© Archives photographiques Karl Mockel, Eupen



Deux ans auparavant, un autre monument aux morts avait déjà été érigé près de l'église d'Hergenrath à l'initiative de l'association locale des anciens combattants ; cette imposante stèle est notamment ornée d'un bas-relief représentant une mère penchée sur son fils mourant. L'aigle qui dominait la stèle, encore entourée par ses grilles d'origine, fut démonté en 1944.

Bien des années auparavant, en 1896 pour être précis, une imposante croix avait été érigée dans le cimetière de Saint-Vith pour commémorer cette guerre.

Dans les environs d'Eupen, de nombreux monuments sont l'œuvre du sculpteur Leonhard Mennicken (1874-1969), à qui l'on doit les monuments de l'église Saint-Étienne de Walhorn, celui de l'église Saint-Jean-Baptiste d'Eynatten, celui de l'église Saint-Nicolas de Raeren, ainsi que le monument qui se dresse sur la place Driesch, devant la maison communale de Raeren.

Il a largement utilisé des matériaux malléables, comme le bois ou le grès clair des Vosges. Dans la plupart de ses monuments, il représente des personnages en armes héroïques, face à d'autres personnages, en symétrie.

Sur le monument placé dans la nef latérale de l'église de Walhorn, on peut voir saint Georges en armure terrassant le dragon, sous de magnifiques ornements néo-gothiques.

Sur le monument aux morts d'Eynatten, sculpté en 1922-1923 dans du grès des Vosges, on peut voir deux anges brandissant des tablettes sur lesquelles ont été gravés les noms des 77 soldats

De haut en bas :
**Pietà, détail, monument
 aux morts d'Eynatten,**
 œuvre de Leonhard
 Mennicken, Raeren,
 1922-1923.
 © Norbert Kreusch

**Mémorial du cimetière
 d'honneur d'Eupen, détail,**
 œuvre de Raoul Lambeau,
 Anvers, 1931.
 © Norbert Kreusch



disparus durant la Seconde Guerre mondiale, à côté de ceux des morts de la Grande Guerre. Entre les deux, le sculpteur a représenté la figure de la Mater Dolorosa auprès d'un Christ au visage expressif dans une niche de l'abside néo-romane (illustration p. 63).

Dans le retable en bois sombre de l'église paroissiale Saint-Nicolas de Raeren, sous le chapiteau richement orné, figure une statue du Christ, entouré à gauche d'un groupe de soldats rescapés de la guerre, de retour chez eux, aux visages pensifs, et d'une famille pleurant ses disparus, à droite ; les deux panneaux du retable présentent la liste des soldats morts au combat. Le socle de l'ouvrage porte la signature de l'artiste.

Un imposant monument se dresse, impressionnant, sur la place de la maison paroissiale de Raeren : cette haute colonne, dominée par un globe terrestre et une croix, représente sur son socle un soldat aveugle et infirme portant des lauriers à ses camarades tombés sur le champ de bataille. Les sangles qui se trouvent sur le monument, moyen provisoire d'empêcher son affaissement, trahissent l'urgence des opérations d'entretien !

Dans la ville d'Eupen, Christian Stüttgen a réalisé une statue monumentale du Christ, placée dans l'église Saint-Nicolas. La signature de l'artiste et la mention de l'année 1925 sont visibles en bas à droite. De part et d'autre de la statue, deux panneaux recensent les noms gravés en lettres d'or des soldats morts au combat. Si l'ouvrage semble intemporel, avec sa statue du Christ très sobre, rappelons que Stüttgen respectait en général les éléments du style Art nouveau dans la plupart de ses sculptures, même de manière très discrète. Dans sa représentation monumentale du Christ, l'artiste a renoncé à toute dimension symbolique, se limitant à une simple main levée en signe d'apaisement.

Sinon, les attributions de contrats attiraient des artistes étrangers dans la région. C'est ainsi que Raoul Lambeau, artiste originaire d'Anvers, fut sélectionné pour réaliser le fameux monument du cimetière d'honneur d'Eupen (illustration ci-contre). En 1931, il acheva son œuvre, dont le motif central représente deux guerriers. La construction doit son aspect à la fois majestueux et modeste à la présence du mur qui la borde et aux nombreuses petites croix en pierre bleue qui ornent l'ensemble.

Après la Seconde Guerre mondiale, deux nouvelles plaques sont venues rejoindre les deux élégantes plaques noires dans des niches sur les colonnes de la nef centrale de l'église de Lontzen, avec un résultat harmonieux.

À côté des grands monuments aux morts officiels, quelques édifices isolés fournissent un témoignage sur un destin particulier, comme le modeste mémorial en grès édifié dans le petit cimetière attenant à l'église de Hauset, à la mémoire du cuirassier Franz Jos. Kockartz (mort le 17/10/1918). Sur la partie supérieure de la pierre, la scène représente une tranchée en semi-relief, un soldat allemand tendant une gourde à un autre soldat blessé, entre des sacs de sable. Sur la partie inférieure, l'artiste a repris les symboles du sabre, du casque et du laurier.

À l'entrée de l'église de Kelmis, on peut admirer l'œuvre de J. Wetten, artiste originaire d'Aix-la-Chapelle, une plaque en pierre sombre, divisée en deux panneaux et ornée d'écritures en lettres dorées, mise en valeur par un cadre en marbre et une majestueuse statue en bronze placée juste devant elle. Ce mémorial est unique dans toute l'Europe car il recense aussi bien les noms des soldats belges que ceux des allemands morts au combat.

Dans les environs de Saint-Vith, on trouve un monument aux morts dans presque toutes les bourgades, dans le village même ou plus généralement sur le terrain du cimetière. Les violents combats et les bombardements, qui ont dévasté les villages et semé la mort à la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont laissé derrière eux un souvenir très présent.

Nous ne pourrions en citer que quelques-uns ici.

On estime ainsi que le monument en pierre bleue édifié dans le cimetière appartenant à l'ancienne église d'Ouren faisait partie d'un ensemble plus vaste, aujourd'hui disparu, dont la qualité artistique s'exprime à travers la représentation de deux anges donnant leur bénédiction.

Ce même cimetière abrite également une pierre tombale témoignant du destin individuel du soldat Christian Michel, mort en Russie le 19/07/1915.

Comme à Ouren, le village d'Elsenborn ne conserve plus que la partie supérieure d'un monument qui devait être beaucoup plus imposant à l'origine, essentiellement en pierre bleue, avec un motif en relief et un ange dominant l'ensemble.

À Nidrum, mais aussi et surtout à Saint-Vith, plusieurs champs imposants rappellent au visiteur la présence à l'époque de combattants et de prisonniers de guerre, essentiellement russes. Sous les petites croix en pierre bleue sont enterrés soixante prisonniers de guerre russes qui, en tant que travailleurs forcés, avaient participé à la construction de la ligne de chemin de fer dans la région.

Près de la petite chapelle de la première moitié du 18^e siècle à Recht, le monument représente une grande dame en bronze avec de longs habits en train d'inscrire le nom des défunts sur un grand et lourd bloc de pierre. Le monument est flanqué de magnifiques lanternes en fer.

Le monument de Hünningen, maintes fois modifié, présente lui aussi une figure héroïque imaginée par Leonhard Mennicken, le sculpteur originaire de Raeren. Pour cette réalisation, il a choisi le granit belge, mais est resté fidèle à son style parfaitement identifiable, avec saint Georges terrassant le dragon, qu'il n'a pas représenté dans la posture du combat, mais immobile, exprimant tout ce que la mort a de tragique et conférant à l'ensemble le caractère irréversible et la quiétude du trépas (illustration p. 64).

Le monument édifié à Bütgenbach et qui devait être inauguré le 17 septembre 1933 est l'œuvre d'Hermann Kirch, né le 12 février 1907 à Rohren, près de Monschau, tué par des partisans durant les derniers jours du conflit à Belligioso, en Haute-Italie du Nord, et enterré dans le cimetière de Costermano, qui surplombe le lac de Garde. Il fait partie des œuvres non moins importantes de l'artiste, disparu trop tôt, même pour un soldat. Au centre de la construction monumentale, avec son arc roman en pierre brute, ses escaliers

Saint Georges terrassant le dragon, monument aux morts de Hünningen, œuvre de Leonhard Mennicken, Raeren.

© Norbert Kreusch



disposés de part et d'autre, qui supportent les plaques commémoratives gravées aux noms des victimes, on découvre la sculpture de l'artiste, qui représente un guerrier brandissant son épée, une mère et son enfant sculptés dans une pierre claire ; l'ensemble est mis en valeur par l'arrière-plan imposant de l'escalier permettant d'accéder au portail de l'église paroissiale.

L'impressionnant saint Sébastien⁰² qui se dressait au bord d'un parterre bien aménagé et qui devait rappeler les morts de la Grande Guerre fut détruit à Saint-Vith lors de l'offensive von Rundstedt et remplacé plus tard par une œuvre d'un architecte local.

02
Il figurait encore dans la publication d'avant la Seconde Guerre mondiale, *Eupen Malmedy Sankt Vith-Ein Bilderbuch*, ouvrage d'une certaine tendance politique mais qui donne un très bon aperçu du patrimoine culturel de la région, mentionnant le patrimoine important déjà disparu ou sur le point de disparaître...

Philippe Plumet
Fédération
Wallonie-Bruxelles
*Cellule Démocratie
ou barbarie*
Groupe de pilotage
Commémorer 14-18
Chargé de mission

65-70

Cimetières militaires : lieux de mémoire, traces d'histoire

Tombes britanniques et
allemandes - Cimetière de
Saint-Symphorien (Mons).
Ouvert par les Allemands
en 1916, il abrite 229
tombes britanniques et 284
allemandes. La sépulture
de John Parr, premier
britannique tué au combat
(21/08/1914) voisine celle
du Canadien Georges
Lawrence Price, dernier
soldat du Commonwealth
tombé le 11 novembre 1918.
Photo Philippe Plumet,
© FWB-Démocratie ou
barbarie



C'est dans le courant du 19^e siècle, notamment lors des guerres de Sécession et franco-prussienne de 1870-71, qu'apparaît la pratique d'ensevelir les soldats morts au combat dans des sépultures individuelles regroupées dans des cimetières militaires nationaux tels qu'on les connaît aujourd'hui. L'article 225 du Traité de Versailles⁰¹ confirme cette manière de faire où chaque belligérant assume la responsabilité des sites d'ensevelissement de ses victimes.

Chaque lieu a son histoire et ses caractéristiques propres mais – qu'ils soient belges, français, britanniques, américains ou allemands – les soldats, sous-officiers et officiers tombés dans les affrontements des deux conflits mondiaux se retrouvent égaux devant la mort dans les nombreux cimetières recensés en Wallonie.

Égalité mais aussi uniformité ... et diversité. Chaque pays ayant en effet édicté ses propres règles uniformisées d'aménagement, l'aspect et l'organisation des lieux et des tombes diffèrent singulièrement d'une nation à l'autre. Les critères définis pour les cimetières de 14-18 seront confirmés pour les cimetières abritant les victimes de conflits ultérieurs, en particulier de la Seconde Guerre mondiale.

01
Les Gouvernements alliés et associés et le Gouvernement allemand feront respecter et entretenir les sépultures des soldats et marins inhumés sur leurs territoires respectifs.

Ils s'engagent à reconnaître toute commission chargée par l'un ou par l'autre des Gouvernements alliés ou associés, d'identifier, enregistrer, entretenir ou élever des monuments convenables sur lesdites sépultures et à faciliter à cette commission l'accomplissement de ses devoirs.

Ils conviennent en outre de se donner réciproquement, sous réserve des prescriptions de leur législation nationale et des nécessités de l'hygiène publique, toutes facilités pour satisfaire aux demandes de rapatriement des restes de leurs soldats et de leurs marins.

Ainsi, les pierres ou croix collectives des cimetières allemands et les ossuaires français accueillant les morts non-identifiés répondent aux stèles individuelles britanniques, belges et américaines. Fruits d'une réflexion approfondie sur l'architecture, le choix des matériaux et l'aménagement paysager, les espaces britanniques ou américains, ouverts et lumineux, contrastent avec les grands arbres et l'ombre des cimetières allemands. Le plan des nécropoles belges varie d'un lieu à l'autre mais on y retrouve partout le même modèle de pierre tombale uniformisé. Enfin, les cimetières français offrent une image plus dépouillée que ceux d'autres pays.

Les caractéristiques « nationales » se trouvent parfois juxtaposées ou, plus rarement, mélangées dans des cimetières binationaux dont on trouve de nombreux exemples en Wallonie.

On soulignera aussi que l'aspect de ces lieux de mémoire a pu évoluer et varier au gré de réaménagements successifs intervenus jusqu'à nos jours (rassemblement de tombes isolées ou regroupements de cimetières locaux dans des ensembles plus vastes, exhumations et rapatriement des corps à la demande des familles, remplacement des stèles, installation de monuments, etc.).

Cimetière français de la Belle-Motte (Aiseau-Presles). Inauguré en 1923, il accueille 4 057 victimes de la bataille de la Sambre dans des tombes individuelles et deux ossuaires. Signe de l'internationalisation du

conflit et de la mobilisation par la France de son empire colonial, on y trouve des tombes de soldats d'Afrique du Nord. Photo Philippe Plumet, © FWB-Démocratie ou barbarie



Memorial to the Missing (Ploegsteert). 11 367 noms de soldats du Commonwealth figurent sur ce monument inauguré en 1931. De nombreuses victimes du conflit n'ayant pu être retrouvées ou identifiées, les

Britanniques élevèrent de grands monuments comme celui de Ploegsteert où sont gravés les noms de leurs soldats disparus. Photo Philippe Plumet, © FWB-Démocratie ou barbarie



Puissance de l'Empire et architecture paysagère

Au terme du conflit, les Britanniques ont pris l'option de ne pas rapatrier leurs soldats tués mais de les enterrer le plus près possible du lieu où ils sont tombés. C'est ainsi que les cimetières britanniques ont des origines et des lieux d'implantation divers : cimetières de champ de bataille créés par les unités combattantes sur ou juste derrière la ligne de front ou installés autour des postes de secours avancés à proximité du front, cimetières localisés plus à l'arrière près des hôpitaux de campagne et des postes d'évacuation des blessés et enfin cimetières de concentration développés après la guerre. Habituellement, ces lieux, de superficie et de taille très variables, portent des appellations liées aux noms des endroits où ils sont implantés ou évoquant la patrie.

Dans l'aspect et l'aménagement des cimetières britanniques, tout concourt à souligner la puissance de l'Empire, vainqueur de la guerre, et, en même temps, à rappeler le sacrifice de nombreux soldats pour obtenir cette victoire. On découvre des lieux ouverts, entourés par une haie ou un mur bas. L'accès est fermé par une

grille ; un portail marque l'entrée des cimetières les plus importants. L'architecture paysagère de « jardin anglais » est soignée : les espaces entre les tombes sont recouverts de gazon ; des fleurs sont plantées aux pieds des stèles ; les plantations sont nombreuses avec des buissons colorés et des espèces variées d'arbres.

L'aménagement architectural défini dans les années 1920 est partout identique. On y trouve deux monuments symboliques : la *Cross of Sacrifice*, une grande croix de pierre avec une épée de bronze (la pointe dirigée sans agressivité vers le bas), installée sur une base octogonale dans les cimetières comptant 40 tombes et, dans les plus grands, la *Stone of Remembrance*, une dalle de pierre portant une citation de l'Écclésiaste « *Their name liveth for ever more* », choisie par Rudyard Kipling qui a perdu un fils pendant la guerre.

Chaque mort reçoit un traitement égal, sans distinction de rang ou de classe : une stèle rectangulaire de pierre blanche portant l'emblème national ou du régiment, un symbole religieux, l'unité, le nom et le grade, la date du décès et l'âge et, éventuellement, une inscription payante

selon le vœu des proches. On soulignera que les Britanniques sont ainsi les seuls à offrir aux familles la possibilité de s'approprier et singulariser les tombes au moyen de ces quelques mots gravés à la base de la stèle. À l'opposé des fosses communes et ossuaires français ou allemands, chaque soldat, même non-identifié, a droit généralement à une sépulture individuelle : la stèle porte les seules inscriptions *A soldier of the Great War* et *Known unto God*. Pour conserver leur mémoire, leurs noms sont inscrits sur de grands monuments comme le *Memorial to the Missing* de Ploegsteert.

Outre les règles communes d'aménagement, l'uniformisation de l'aspect et de la structure des cimetières britanniques ainsi que des monuments commémoratifs trouve également sa source dans le nombre restreint d'architectes responsables de leur édification.

Ombre et sobriété

La répartition et l'aspect actuels des cimetières allemands sont le résultat d'une longue évolution marquée en particulier par les regroupements et réaménagements intervenus après la Seconde Guerre mondiale jusque dans les années 1980.

Comme c'est le cas pour les autres pays, les nécropoles allemandes présentent des caractéristiques d'aménagement communes et doivent leur conception générale à l'architecte Robert Tischler qui en a défini les règles à partir de 1926. On remarquera que leur entretien n'est pas du ressort d'une administration publique comme c'est le cas pour les autres pays mais est assuré par une association privée.

L'architecture, le choix des matériaux et l'aménagement paysager contribuent à créer une atmosphère sombre qui contraste avec les jardins lumineux des cimetières britanniques. Les grands arbres (souvent des chênes) plongent les cimetières dans l'ombre. Les groupes de statues sont sobres, tout comme les bâtiments d'entrée ou les chapelles. Les matériaux – grès rouge, basalte, granite, métal noir – utilisés pour les bâtiments ou les pierres tombales renforcent encore ce caractère romantique de lieux où sont mis en avant le sacrifice collectif et la fraternité des soldats dans la vie comme dans la mort.

L'accès se fait par un portail ou, parfois, par un bâtiment d'entrée monumental ouvrant sur le cimetière composé essentiellement d'une vaste pelouse sans fleurs où des arbres sont plantés sans alignement. Les pierres tombales horizontales et les croix en granit poli gris ou en métal signalent des tombes collectives. Les indications sommaires mentionnent les nom et prénom du soldat, le rang ou le grade et la date du décès.

Les cimetières actuels étant souvent issus de regroupements, on y trouve fréquemment des fosses communes où ont été rassemblés les corps provenant des lieux désaffectés. Des groupes de croix en basalte ont un rôle purement ornamental et ne marquent pas l'emplacement de tombes.

Dépouillement

Sous la pression de l'opinion publique et contrairement à la politique suivie par les Britanniques, le gouvernement français a autorisé après la guerre 14-18 le rapatriement des corps. On estime que 30 à 40% des défunts ont ainsi été ramenés et enterrés dans les cimetières des localités dont ils sont originaires. Les corps des soldats, restés sur les champs de bataille et enterrés individuellement ou dans des cimetières dispersés, seront rassemblés dans des ensembles plus vastes.

L'organisation type des cimetières français sera définie après la guerre : deux pilastres en pierre et une grille métallique marquent généralement l'entrée qui ouvre sur une allée centrale. Un panneau explicatif donne les informations nécessaires à la compréhension du site. Un grillage ou un muret entoure le cimetière. Un mât porte le drapeau français en permanence. L'organisation est symétrique et rectiligne, avec un alignement parfait des sépultures.

Des croix latines pour les chrétiens ou des stèles, réalisées en béton ou matériau synthétique blanc, portent une plaque avec les indications suivantes : nom, prénom, grade et unité, date du décès et l'inscription « *mort pour la France* ». Les stèles des soldats musulmans sont ornées d'un croissant symbolisant l'islam, d'une étoile à cinq branches rappelant les piliers de la foi et de l'inscription « *cî-gît* » en arabe. Les stèles juives sont reconnaissables à l'étoile de David.

Aucune distinction de grade n'est faite mais les officiers sont parfois regroupés ou enterrés de part et d'autre de l'allée centrale. Le plus souvent, les soldats non-identifiés sont rassemblés dans une fosse commune ou un ossuaire.

Contrairement aux cimetières britanniques, on ne rencontre pas de monuments symboliques identiques dans chaque site. Toutefois, certains lieux accueillent des monuments particuliers comme le portail monumental du cimetière de la Belle Motte à Aiseau-Presles ou le phare breton d'Auvelais.

À l'opposé des cimetières britanniques et allemands, la végétation est peu abondante hormis les espaces entre les tombes recouverts de gazon. Toutefois les réaménagements actuels tendent vers une conception paysagère plus élaborée avec des parterres de fleurs, des buissons et des arbres pour donner une atmosphère moins dépouillée aux nécropoles.



De haut en bas :
Cimetière franco-allemand
du Radan (Bellefontaine-
Tintigny). Les tombes
des deux pays sont
séparées les unes des
autres. Le caractère
binational se marque par
des inscriptions et des
monuments communs
comme l'obélisque central
qui porte l'inscription
consensuelle et bilingue
Honneur aux braves qui
ont donné leur vie pour leur
patrie.

Photo Philippe Plumet,
© FWB-Démocratie ou
barbarie

Cimetière belge de
Marchvelette (Namur -
Champion). Inauguré en
1923, il a été récemment
entièrement rénové.

Photo Philippe Plumet,
© FWB-Démocratie ou
barbarie

Diversité des aménagements

Comme ce fut le cas en France, le gouvernement belge autorisa après la guerre le rapatriement des corps des soldats dans leurs villes et villages d'origine. Les cimetières belges ont des origines diverses : ils ont été établis près des lieux de combat, à proximité d'hôpitaux ou sont issus de regroupements réalisés après la guerre.

En comparaison avec d'autres pays, l'uniformisation de nos nécropoles est moins poussée. Elles ne présentent pas de caractéristiques architecturales communes ; on n'y retrouve pas de monuments symboliques identiques et l'organisation spatiale diffère d'un lieu à un autre. Certaines d'entre elles, aménagées après la guerre, suivent un plan géométrique élaboré, avec un aménagement paysager soigné. C'est le cas du cimetière de Marchvelette, vaste espace aéré où les tombes (491 belges et 32 françaises) sont réparties dans des carrés séparés par des haies et plantés de hauts arbres. La perspective centrale ouvre vers l'imposant monument franco-belge dédié aux victimes de la défense de Namur en août 1914.

Diversité de l'aménagement mais on retrouve toutefois un élément d'uniformisation partagé avec les autres pays : le choix, en 1924, par le gouvernement belge d'un modèle de pierre tombale unique pour remplacer les croix en bois ou les monuments privés sauf en cas de demande expresse des familles pour obtenir le maintien des anciennes tombes.

Imposantes, les pierres tombales belges réalisées en pierre bleue portent une plaque de bronze avec le nom du défunt, l'unité, le lieu et la date de naissance, les décorations éventuelles et la formule « *mort pour la Belgique* » en français ou en néerlandais. Ce sont les familles qui choisissent la langue et dans le cas des soldats non identifiés, le texte est bilingue. Au-dessus, une plaque émaillée reprend les trois couleurs nationales. Les anciennes plaques portent une croix latine ou le lion belge mais les plaques récentes n'arborent plus ces emblèmes.

Grandeur et monumentalité

Comme en France et en Belgique, les États-Unis ont offert aux familles des victimes des deux guerres la possibilité de demander le rapatriement des corps après la fin du conflit, ce qui sera le cas pour 60 % d'entre eux.

Les deux grands ensembles situés en Wallonie (Neuville en Condroz et Henri-Chapelle) ne concernent que la Seconde Guerre mondiale. Ils accueillent les corps de soldats tombés lors de la Bataille des Ardennes et de la progression en Allemagne ainsi que les sépultures d'aviateurs abattus au-dessus de la région ou lors d'opérations de bombardement en Europe.

Ces deux lieux trouvent leur origine dans des cimetières temporaires érigés au cours du conflit.



Stèle belge d'un soldat inconnu. Cimetière de Marchovelette (Namur – Champion).
Photo Philippe Plumet,
© FWB-Démocratie ou barbarie

Devenus établissements permanents après la guerre, on y a transféré les corps de militaires enterrés dans des cimetières proches.

À côté d'éléments propres à chaque lieu (organisation des tombes, architecture du mémorial), les cimetières américains présentent des caractéristiques communes dans leur aménagement.

On y met en évidence de diverses manières la grandeur des États-Unis et des valeurs comme le sacrifice et l'héroïsme des soldats ou la lutte pour la liberté : présence d'un monument mémorial imposant à l'entrée, superficies importantes, utilisation de matériaux nobles, inscriptions ainsi que la présence du drapeau et d'éléments symboliques comme l'aigle américain ou des statues représentant la justice, la liberté et la vérité au fronton du mémorial de Neuville en Condroz.

Les concepteurs de ces cimetières leur ont donné l'aspect de parcs paysagers : les stèles sont impeccablement alignées sur des espaces gazonnés dépouillés entourés de haies et d'arbres. La disposition des tombes est géométrique mais elle varie d'un cimetière à l'autre : en forme de croix grecque à Neuville en Condroz, en arcs de cercle concentriques à Henri Chapelle. Les stèles individuelles en marbre (croix latine ou étoile de David) portent le prénom, le nom, l'unité, l'état

d'origine et la date de décès. L'inscription : « *Here rest in honored glory A Comrade In Arms known but to God* » est gravée sur les stèles des soldats non-identifiés

Unis dans la mort : les cimetières binationaux

Si les cimetières sont le plus souvent nationaux, on trouve toutefois en Wallonie de nombreux exemples de sites binationaux de la Première Guerre abritant des tombes des soldats des deux camps : Français et Allemands le plus souvent ou Britanniques et Allemands.

Ces cimetières binationaux ne sont pas le fruit d'une volonté de réconciliation d'après-guerre mais ils témoignent indubitablement du respect dû à l'égard de tous les adversaires morts au combat. Établis en effet par les Allemands pendant le conflit, construits aux frais des communes sous la direction d'architectes et de sculpteurs allemands, ces lieux servirent à rassembler les corps inhumés dans des tombes provisoires depuis la fin août 1914.

Même si on y trouve quelques éléments communs (monuments, inscriptions), ils sont souvent plus caractérisés par une juxtaposition des caractéristiques propres des cimetières de chaque pays que par l'émergence d'une architecture originale et d'un aménagement commun. C'est le cas de cimetières franco-allemands du Luxembourg comme celui du Radan (Bellefontaine) ou de Malome. Si les morts des deux camps sont réunis en un même lieu, ils sont séparés les uns des autres dans des zones différentes du cimetière. Aux croix blanches des tombes individuelles françaises répondent les stèles collectives en granit des sépultures allemandes. L'influence allemande dans l'aménagement initial se marque notamment par la présence d'entrées monumentales en pierre et de nombreux arbres. Les parties françaises sont plus dépouillées mais on soulignera que plusieurs sites ont été réaménagés et embellis par les Français après la guerre.

Enfin, on ne peut oublier le cimetière de Saint-Symphorien, situé près de Mons, un cas particulier de site binational. Les caractéristiques propres d'architecture et d'aménagement des cimetières britanniques et allemands s'y intègrent dans un ensemble original et harmonieux où monuments commémoratifs, inscriptions, tombes et stèles des deux camps se côtoient et se mélangent dans une succession d'espaces et de niveaux qui se découvrent progressivement au gré de la visite.

Égalité, uniformité, diversité. Chaque belligérant a aménagé des lieux qui sont le reflet du sens qu'il voulait donner à son engagement dans le conflit et d'une représentation spécifique de la mort. Devenus lieux de mémoire et traces visibles du conflit dans les zones de combat, les cimetières jouent un rôle essentiel dans l'expression du deuil collectif et de la représentation de la mort de masse.

Pour en savoir plus

Les sites des organismes nationaux chargés de l'entretien des cimetières :
Grande-Bretagne : www.cwgc.org
France : <http://www.consulfrance-bruxelles.org/-Necropoles-et-cimetieres>
<http://www.defense.gouv.fr/site-memoire-et-patrimoine/memoire-sepultures-et-monuments-aux-morts>
Allemagne : www.volksbund.de
États-Unis : www.abmc.gov
Belgique : www.warveterans.be

Xavier Deflorenne
SPW – DGO 4
Département de
l'aménagement du territoire
et de l'urbanisme
Direction de l'urbanisme
et de l'architecture
Attaché

71-75

Réflexions à l'usage de ceux qui luttent contre la déficience mémorielle

Les sépultures d'acteurs des conflits mondiaux dans
les cimetières communaux, supports de transmission
d'une mémoire collective

Cimetière de Rièzes
(Chimay); chapelle
abritant les restes de
Camille Cornet, Caporal/
né à Rièzes/le 6-1-1894/
Mort pour la Patrie/ à
Gand/ le 9-10-1914/ R.I.P.
Le statut particulier du
défunt, identifié au pignon
de l'édifice ainsi que
par une plaque émaillée
officielle n'a pas empêché
la ruine avancée du
monument laissé sans suivi
communal. Ce phénomène
n'est qu'un des signes
apparent d'une déficience
d'entretien du souvenir
de l'individu et des faits
auxquels il participa. Cette
sépulture est pourtant un
témoin direct du conflit,
et, à ce titre, un marquoir
mémoriel communautaire.



À l'heure où les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale se préparent, il est certes utile que des enfants et des adolescents soient présents lors des hommages rendus aux monuments collectifs dans nos villes et villages, mais ce n'est là qu'une évidence qui présente pourtant un défaut majeur : ces honneurs n'ont souvent plus qu'un sens édulcoré dans l'esprit des spectateurs. Est apparu un fait préoccupant pour qui y est attentif : en termes de portée identitaire, les événements initiaux ne font plus réellement sens dans l'esprit des nouvelles générations. La mémoire s'efface, pire : sa pertinence. Certes, le phénomène se reproduit à chaque événement majeur : au fur et à mesure de la chronologie générationnelle, tout fait marquant gomme progressivement la pertinence des souvenirs les plus anciens. Mais ceci doit attirer l'attention tout autant sur les modes de transmission de cette mémoire que sur les outils exploités. Or, l'état de nombreux monuments commémoratifs montre qu'en dehors d'actions provinciales, régionales ou fédérales – tels les appels à projets lancés depuis quelques années à l'attention des communes –, les gestionnaires locaux sont parfois bien peu attentifs à l'outil culturel et social que représente cette mémoire. Ceci prouve qu'il y a, certes, une nécessité à « raviver la flamme » mais, dans certains cas, il semble encore plus urgent de, simplement, « l'allumer ».



Ancien cimetière de Lessines ; sépulture rendue anonyme par le temps et l'absence de suivi, tant familial que communal. Un examen plus minutieux de ce monument laisse apercevoir, au cœur de la croix qui le surplombe, la photographie porcelaine du dédicataire : un soldat en uniforme.



Sans doute doit-on pleinement percevoir qu'au delà des faits militaires et guerriers, l'impact de ces deux événements mondiaux est tentaculaire. Ils représentent une durée, un laps de temps où le temps avait lui-même pris une autre tournure. La violence et la continuité des événements ont marqué durablement les survivants. « Après chacune des deux guerres, les gens avaient changé. On avait tellement souffert, on a eu faim et peur durant toutes ces années » racontait mon arrière-grand-père maternel, né avec le siècle.

Par leurs millions de victimes civiles et militaires, ces faits restèrent gravés dans la mémoire des acteurs et survivants – qu'ils furent acteurs volontaires ou, avec une vision radicalement différente, témoins directs –, mais également de tout qui eut l'occasion de les fréquenter, de leur descendance aux connaissances. Le phénomène collectif se transmet mieux par le témoignage individuel que par des statistiques. L'affect qui y prend place s'avère indispensable : il offre une possibilité d'identification à l'auditeur. Se basant en partie sur la connaissance historique mais s'en éloignant également par l'individualisation, l'impact psychologique donne pérennité aux événements et crée la mémoire collective.

Lorsque faute de témoins, de transmission ou de supports pertinents, cet impact s'atténue, la mémoire elle-même se vulgarise, s'assèche et ne fait plus sens utile dans l'esprit des générations postérieures. Un tel mécanisme conduit à ne véhiculer de l'histoire que sa part la moins humaine, la moins appropriable. Lorsque le phénomène historique global est maîtrisé dans ses grandes lignes,

01
X.DEFLORENNE, *Aux oubliés de l'Histoire. Approche de l'impact des conflits sur le paysage funéraire de Wallonie*, dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 65, septembre 2007, p. 77-81.

l'observation des individus rétablit l'indispensable part d'humanité qu'on serait tenté d'oublier au travers des statistiques : un de ces aspects déroutants, par exemple, de l'appellation toute militaire de « dégâts collatéraux ». La mémoire impose de revenir à une échelle préhensible par chacun.

Or, concernant cette mémoire fondatrice du 21^e siècle – à un moment où les remous internationaux et nationaux en appellent aux moins à une vigilance accrue –, il existe un support mémoriel direct et largement inexploité des conflits mondiaux. En effet, dans les cimetières communaux, une source essentielle reste menacée, parce que mal connue ou, plutôt, oubliée au cours du temps : les emplacements où se reposent – « en paix » ? – les dépouilles liées aux deux conflits. Les cimetières communaux contiennent encore nombre de sépultures liées aux conflits, de funts morts pour la patrie ou victimes de massacres, d'exactions, de bombardements, des conséquences de leurs positions politiques, de la « malchance », etc.⁰¹ Certains furent pleinement actifs, tels les combattants ou les résistants ; d'autres, et ce sont les plus nombreux, sont ces victimes silencieuses, « dégâts collatéraux », simple chiffre dans une statistique. Et si les pelouses d'honneurs, en entretien communal, n'ont parfois plus rien d'honorifique, les sépultures privées contenant des victimes civiles ne sont simplement pas connues des gestionnaires – malgré les mentions qu'on pourra y lire – et présentent trop régulièrement une situation proche de la ruine. Certes, les situations varieront d'un site funéraire à l'autre, mais le constat global reste pour le moins alarmant.

Ce pan patrimonial, largement oublié par les gestionnaires locaux, représente pourtant le noyau même de l'affect mémoriel de chaque commune, village, communauté ou famille pour faire face à des événements qui marquèrent profondément les populations.

Plusieurs raisons pourraient être ciblées qui expliquent cette absence de suivi de ces monuments funéraires. Elles reviennent, en toute lucidité, à exprimer la même convergence de facteurs aux résultats logiques. La déconstruction de la gestion communale des sites funéraires n'est qu'un phénomène global – dont les effets pervers continuent à se faire sentir au point que la majorité des communes sont désormais convaincues de la nécessité à insuffler « la bonne gouvernance » dans leurs cimetières – qui explique l'abandon de l'entretien même de structures funéraires communales telles les pelouses d'honneur, voire l'absence de suivi concernant des sépultures privées à valeur historique. Mais ce n'est là qu'un niveau générique ; à cette observation, il convient, pour être juste, d'ajouter un autre mouvement : la disparition progressive, au cours des successions générationnelles, de l'entretien que chaque famille doit apporter à ses monuments privés. Un troisième facteur touche à une caractéristique de ce patrimoine privé : commun à toutes les strates sociales du monde civil, il est représenté par des monuments d'usage commun. Seules certaines épitaphes ou annotations, parfois fragiles et amovibles telles que les plaques émaillées ou en fonte, permettent, en dehors de solides recherches historiques, de différencier d'un autre un marquoir sépulcral privé contenant les restes de victimes civiles du conflit. Et si les éléments amovibles sont fréquemment volés, il faut également remarquer que, dans un passé proche, aucune instruction n'était donnée aux ouvriers communaux de terrain quant à la préservation de ces sépultures privées. À l'inconscience du personnel communal s'ajoute enfin une notion bien plus floue : le respect mémoriel qui devrait être témoigné à ces victimes particulières. Le phénomène n'est que logique, conséquent de cette déconnexion entre les vivants et la matière funéraire dans le dernier tiers du 20^e siècle.

En d'autres mots, ce patrimoine est menacé d'invisibilité dès lors qu'aucun inventaire n'est réalisé rapidement⁰². Or, il s'agit là d'une obligation communale amenée par le Décret wallon du 06 mars 2009 dont l'article L 12-32-29 impose aux

Cimetière d'Aiseau (Aiseau-Presles) ; sépulture dédiée A nos/ enfants/ regrettés/ à la mémoire de/ Félicie Pans/ Victime de guerre/ lors du bombardement/ décédée à Strée le 16/ mai à l'âge de 19 ans// à la mémoire de/ Georgette Pans/ décédée à Aiseau/ le 10 février/ 1941/ à l'âge de 22 ans. Témoin direct de l'insécurité qui accompagne toute période de conflit, cet emplacement montre combien la mémoire identitaire de chaque village est fragilisée par la méconnaissance communale, une fois l'entretien familial disparu.



⁰² On lira avec plaisir le remarquable ouvrage des historiens M. BOUCKHUYS & J. Cl. WALLE, *Sépultures des victimes de guerres inhumées dans les cimetières communaux de Comines-Warneton*, dans *Etudes et documents édités par la Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la Région*, t. XI., Warneton, 2007.



De gauche à droite :
Cimetière de Stavelot :
sépulture composite
témoignant des importants
mouvements de population
qui accompagnèrent la
Première Guerre : à la
mémoire/ des réfugiés
français/morts à Stavelot
pendant la guerre/ 14-18.

Ancien cimetière de
Lessines : monument
Art déco de la famille
Kugé-Hanton dédié en
priorité à Georges Kugé/
Espion belge/ fusillé par
les allemands/ à Bruxelles/
le 27 juin 1917. Cette
tombe de belle facture
rappellera également le
rôle des acteurs de l'ombre
et le prix qu'ils payèrent.
La fortune mémorielle,
en ce cas, provient d'un
entretien familial, mais,
collectivement, il reste
essentiel d'envisager ces
tombes telles de puissants
supports didactiques, tant
pour l'apprentissage de
l'histoire que des valeurs
civiques. Le prix de la
démocratie...

gestionnaires communaux la réalisation d'une liste de *Sépultures d'importance historique locale* et l'entretien de ces tombes par lesquelles, en fin de compte, peut être racontée l'histoire de tout village aux générations actuelles⁰³. Les sépultures de victimes de guerre, militaires ou civiles, sises en terrain communal, font pleinement partie de ces emplacements qu'il est obligatoire d'enregistrer et... d'entretenir.

Mais une obligation, pour n'être pas aveugle, doit se justifier par l'intérêt collectif. La liste des sépultures d'importance historique locale reste un moyen efficace pour redécouvrir et réenregistrer le contenu d'un cimetière. Inventorier les sépultures d'importance communautaire présente au moins deux finalités, outre la redécouverte. En premier lieu, cette action permet de dresser un constat visuel d'état sanitaire des tombes et des sites et, en second lieu, d'envisager objectivement les actions légales et politiques – elles sont forcément liées – à mener. Troisièmement, il permet la publication d'une matière, la valorisation du travail et des sources.

Mais cela ne s'arrête pas là : dans le cas des sépultures des victimes des conflits, par le biais de mécanismes existants (appels à projets, aides ponctuelles, etc.), l'entretien offre aux élus locaux une finalité concrète et représentative. Valoriser le travail par l'implication des forces vives de la population dans le cadre de synergies avec les acteurs locaux (associations, historiens locaux, écoles, etc.) est un moyen efficace d'atteindre le double objectif de toute démarche mémorielle : garantir la pérennité de

03
L'article L1232-29 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation stipule que « le collège communal ou l'organe compétent de la régie communale autonome ou de l'intercommunale établi une liste des sépultures d'importance historique locale qui peuvent être considérées comme des éléments du patrimoine immobilier. En cas de décès du titulaire et des bénéficiaires de la concession et en l'absence d'héritiers, les sépultures sont conservées et entretenues par le gestionnaire public pendant trente ans. Ce délai peut être prorogé. »

la trace, tant en termes monumentaux qu'en termes de réappropriation par ses héritiers d'un sens d'utilité publique. D'utilité pédagogique majeure, ces sépultures expriment l'histoire par la lentille des populations. Chaque emplacement d'inhumation privé est une réaction à un contexte précis que conservent les cimetières communaux, ne fût-ce que par le traitement que l'on donne à ces marquoirs dès que les possibilités le permettent à nouveau. Les discours typologiques et symboliques funéraires, l'histoire des défunts éclaircissent la mémoire des générations qui nous suivent tout en offrant un axe particulier de connaissance de cette période. Il y a un sens à remettre en valeur, pour les générations présentes et futures, ces témoins funéraires : cette transmission qui envisage la tombe d'une victime de guerre est un moyen pertinent de donner aux générations actuelles une conscience de phénomènes aussi englobant que la guerre, la résistance, la collaboration, l'insécurité, la peur, mais aussi, qui en découle, une conscience par l'exemple, « au plus près de la réalité », que la société dont nous sommes les maillons est le résultat d'engagements et de sacrifices. La démocratie, ni droit ni dû, est un régime fragile qui nécessite l'engagement de chacun ; un discours auquel ce public est souvent peu coutumier.

Plus que toutes autres, ces fenêtres sur les conflits que connut notre pays racontent le malheur, oui, mais plus encore la façon par laquelle un système culturel et social dont nous bénéficions – et que nous nommons « Liberté » – reste, à l'heure actuelle, un enjeu de notre temps.

Cérémonie du « Relais sacré » à l'école hôtelière provinciale de Namur. Combattants de la Seconde Guerre mondiale et élèves commémorent le souvenir de la Grande Guerre.
Photo Guy Focant, © SPW



Jacques Vandenbroucke
Docteur en histoire

76-79

Le « cimetière des Fusillés » à Andenne, lieu de mémoire d'une ville martyre en 1914

Blottie au cœur d'un hémicycle de collines sur la rive droite de la Meuse, entre Namur et Huy, Andenne compte un peu moins de 8 000 habitants en 1914. Reliée depuis 1853 par un pont en fer au « village gris »⁰¹ de Seilles qui s'étire le long de la rive gauche du fleuve, Andenne n'a pas vocation, à la veille de la Première Guerre mondiale, à jouer un rôle stratégique majeur dans le plan défensif de la Belgique. Nœud de communications au carrefour du Condroz et de la Hesbaye, à quelques kilomètres à peine de la Position fortifiée de Namur (P.F.N.), Andenne sera néanmoins transformée en tête de pont gardée par l'armée belge pour

01
Titre d'un roman de Jean Tousseul (1890-1944) soulignant que les toits du village présentent une coloration grisâtre en raison de la poussière de chaux s'échappant des chafours des carrières voisines. En 1914, Seilles fait partie de la province de Liège.

empêcher l'encerclement de la P.F.N. dont la protection incombe essentiellement à la 4^e Division d'armée et au Régiment de forteresse de Namur dont les artilleurs occupent les neuf forts édifés en 1888-1891 par Brialmont.

En réponse à la gravité exceptionnelle des événements politiques en Europe et au positionnement de nombreuses divisions à nos frontières par les puissances voisines, le gouvernement décide le 29 juillet 1914 la mise sur « pied de paix renforcé » de l'armée belge. Deux jours plus tard, la mobilisation générale est décrétée. Sous la pression

Les tombes des victimes
inhumées au cimetière
communal d'Andenne.
© Collection Christophe
Liégeois



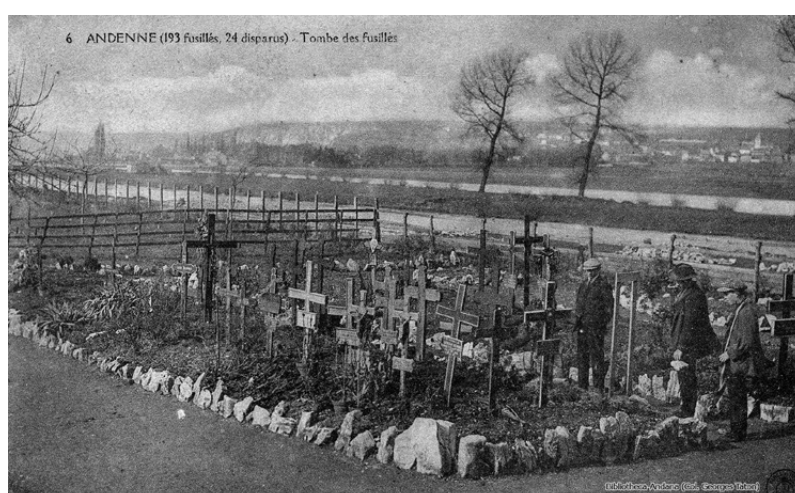
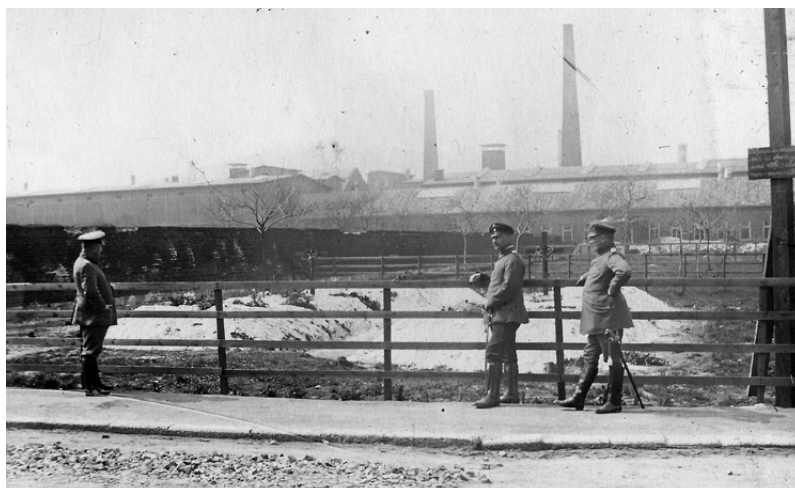
des forces allemandes, l'armée belge quitte Andenne le 19 août 1914. Le génie belge détruit le pont, condamnant toute communication entre les deux rives. À 10 h, débouchant des Ardennes, l'avant-garde du corps de réserve de la Garde traverse Andenne, atteint la Meuse et constate qu'elle ne peut franchir le fleuve. Vers 15 h, en masse, les troupes ennemies atteignent Andenne. La destruction du pont contrarie sévèrement les projets du général von Bülow dont les troupes ont reçu l'ordre de traverser la Meuse pour attaquer la Position fortifiée de Namur. Rapidement, le 28^e régiment de pionniers entame la construction d'un pont de bois. En effet, pour encercler Namur, l'armée allemande n'a pas le choix de son itinéraire. Devant éviter le feu des forts, notamment ceux de Maizeret, la route Ohey-Andenne-Bierwart est incontournable.

Le bourgmestre Camus assassiné

Bloqués sur la rive droite, les soldats allemands n'ont d'autre alternative que de se répandre dans la cité industrielle andennaise. La première prise de contact entre l'ennemi et la population est pacifique. Les Allemands procèdent à des réquisitions auxquelles il est donné satisfaction. Le lendemain, jeudi 20 août, la tension est palpable. Le pont militaire étant opérationnel, l'ennemi se remet en marche vers Seilles. Soulagés, les habitants pensent que la délivrance est proche. Mais quelques minutes plus tard, une vive fusillade éclate en provenance de Seilles. Les troupes présentes à Andenne, se croyant visées dans le cadre d'un plan d'ensemble, interrompent leur mouvement et ouvrent également le feu. Nerveux et sans doute sous l'influence de l'alcool, les soldats refluent en désordre. Bientôt, le ciel rougeoyant des lueurs des incendies est visible à des kilomètres à la ronde. La population se réfugie dans les caves. Par miracle, cette fusillade ne fera « qu' » une dizaine de victimes civiles parmi lesquelles l'échevin Victor Davin et le bourgmestre Jules Camus assassiné le 20 août vers 21 h. S'ajoutent aux victimes du centre-ville les treize tués de la sanglante « boucherie » du faubourg d'Hautebise.

Le vendredi 21 août, vers 5 h du matin, les coups de feu cessent mais l'accalmie est de courte durée. Les bruits sourds qui parviennent jusqu'aux sous-sols des immeubles, refuges de fortune des habitants, trahissent les exactions en cours, plus épouvantables encore que celles de la veille. Le pillage systématique des maisons bordant les principales artères de la cité bat son plein. À l'aube, l'ennemi pénètre partout et chasse la population dans la rue, forçant hommes, femmes et enfants à marcher les mains levées ou liées dans le dos et à enjamber les cadavres de chevaux. Les officiers donnent l'ordre de fouiller la ville à la recherche d'armes... des francs-tireurs. Des scènes dantesques ont lieu : citoyens transpercés de coups de baïonnette, fusillés dans les jardins... Aux abords des usines Losson, dans une prairie, quinze personnes sont victimes des soldats du 83^e régiment d'infanterie. Les blessés sont achevés à la hache.

Les habitants qui échappent à cette furie sont conduits vers la place des Tilleuls, y compris les vieillards, les malades et les impotents portés par leurs proches ou couchés dans des brouettes. Bientôt, 800 personnes sont rassemblées sur la place. Les hommes sont séparés des femmes et des enfants. Le groupe le plus important, celui des otages, est dirigé vers le Casino. Les autres sont « parqués » contre le kiosque, en victimes désignées, affublés dans le dos d'une croix tracée à la craie. La place est encadrée par des soldats, baïonnette au canon. Impossible de s'échapper ! Les officiers palabrent sur le mode et l'étendue des représailles. Le capitaine Junge qui a pris la direction des opérations se dirige vers le groupe des femmes auxquelles il rend la liberté tout en leur intimant l'ordre de faire disparaître les flaques de sang qui souillent les rues et les habitations. Puis, marchant vers les hommes rassemblés près du kiosque, Junge lance : « Vous êtes condamnés à mort. Vous allez être fusillés. »



De haut en bas :
Sur ce cliché inédit depuis un siècle, trois soldats allemands posent fièrement à proximité des deux fosses communes, recouvertes de chaux, abritant les corps des Andennais fusillés le 21 août 1914. À l'arrière-plan, les papeteries Godin.
© Collection Christophe Liégeois

Les fosses communes sont bordées par des pierres de roche en 1915.
© Bibliotheca Andana, collection Georges Taton

Des cadavres méconnaissables

Le groupe quitte « les Tilleuls » pour prendre la direction des berges du fleuve. Alignés devant un mur en briques au quai Pastor, une cinquantaine⁰² d'Andennais sont passés par les armes, parfois à bout portant⁰³. À 16 h, quarante civils sont chargés d'enterrer les cadavres ramassés en ville. Quelques dizaines⁰⁴ de corps sont hâtivement enterrés au cimetière communal, d'autres sont amenés auprès de ceux fusillés en bord de Meuse où le creusement de deux grandes fosses a déjà débuté. Quatre groupes de trois hommes transportent les corps et les disposent pêle-mêle dans les fosses. « J'ai assisté à l'inhumation (...). Je n'ai pu les compter ni pendant qu'ils gisaient à terre parce que j'étais consigné à distance et que les soldats qui m'entouraient m'ont empêché d'approcher (...) parce que la lugubre besogne allait trop vite et se faisait de quatre côtés à la fois (...). J'ai des raisons pour estimer à environ 90 le nombre des hommes là ensevelis », témoigne le curé-doyen Cartiaux. Interrompus par la nuit, les travaux reprendront le lendemain matin à 5 h 30. « Reconnaître les morts ne fut pas chose aisée. (...) Il en est pour lesquels je n'ai pas de doute : M. Davin⁰⁵, Émile Dozin⁰⁶, (...), Jules Philippart⁰⁷, Lambert Gillet⁰⁸. Mais la plupart étaient méconnaissables même de près : certains avaient la figure enflée, blessée, congestionnée, souillée ; d'autres n'avaient plus la tête intacte par les mutilations qu'y avaient faites les coups de hache et les coups de crosse : parties de tête enlevées, crânes fendus..., ce qui montre la rage avec laquelle les bourreaux achevèrent leurs victimes », témoigne le curé-doyen Louis Cartiaux, venu sur place pour bénir les corps⁰⁹.

Le bilan de ces journées tragiques s'avère très lourd mais difficile à préciser. L'inhumation immédiate des corps au cimetière communal et dans les deux fosses communes des bords de Meuse,

02
Texte du curé-doyen d'Andenne Louis Cartiaux, p. 5 : « Ceux qui avaient été fusillés au mur étaient restés comme ils étaient tombés » (archives de l'Évêché de Namur, Fonds Schmitz et Nieuwland).

03
Selon l'abbé Louis Jadin (Lustin 1860 - Namur 1942), ordonné prêtre à Namur le 26 mars 1887 et curé d'Andenne depuis le 1^{er} octobre 1910, les Allemands ont tiré « entre les deux yeux », pour, dirent-ils, imiter les méthodes des soldats belges (*Liber memorialis* inédit du curé Jadin, *Guerre 1914*, 21 août, p. 106, avec l'aimable autorisation de Mme Culot-Mordant et dossier biographique « JADIN Louis Joseph » conservé aux archives de l'Évêché de Namur). Le fait que les soldats du peloton d'exécution aient visé la tête explique que de nombreuses victimes étaient méconnaissables.

04
Selon le doyen Cartiaux, 67 personnes auraient été enterrées au cimetière communal dont 5 femmes et 1 enfant (texte du doyen d'Andenne Cartiaux, *op. cit.*).

05
Il s'agit sans doute de l'échevin Davin.

06
Rentier, 26 ans, domicilié place des Tilleuls La liste complète des victimes andennaises vient d'être publiée dans VANDENBROUCKE, J., « Andenne-Seilles. Le sac et les massacres les 20

le déplacement rapide de certains cadavres d'un quartier à l'autre de la ville, l'absence d'identification formelle et, comme le souligne le doyen Cartiaux, le fait que de nombreux corps sont atrocement mutilés, rend complexe l'élaboration d'une liste exhaustive des victimes. En outre, les chiffres cités après-guerre varient constamment, qu'il s'agisse des discours officiels des autorités communales, des articles de presse, des analyses historiques, des affiches, du faire-part commémoratif... C'est pourquoi nous avons choisi de nous baser sur la source la plus crédible à nos yeux, à savoir l'identité des victimes et les chiffres publiés par Henry de Saint-Omer dans son *Livre d'or du canton d'Andenne* en 1920. Cette liste dite « officielle » a été élaborée sur base des actes de décès régulièrement dressés à l'Hôtel de ville¹⁰. Andenne compte dès lors 199 citoyens fusillés ou abattus à leur domicile, auxquels s'ajoutent 18 personnes disparues depuis août 1914 et dont on était toujours sans nouvelles en 1919. À croire des soldats allemands appartenant aux unités cantonnées à Andenne en août 1914, ces disparus furent également inhumés au « cimetière des Fusillés », dans la propriété Godin. Soit un total de 217 victimes.

Exhumer les corps ?

Les 20 et 21 août 1914 sont pour longtemps des dates inscrites en lettres de sang dans la mémoire collective des habitants d'Andenne-Seilles. De 1919 à 1930, la région vivra au rythme des cérémonies patriotiques et des inaugurations de monuments commémoratifs. À cet égard, l'initiative citoyenne jouera un rôle déterminant dans l'entretien de la flamme du souvenir. Déjà en 1915, avec l'autorisation des Allemands, les fosses communes furent entourées de pierres de roche. Le 8 août 1919, lors de sa visite à Andenne, le roi Albert I^{er} s'inclinera sur la tombe des victimes au « cimetière des Fusillés ».



Le 21 août 1964, à l'occasion du 50^e anniversaire des massacres, les quais Pastor et Godin sont officiellement rebaptisés en « quai des Fusillés » par l'administration communale d'Andenne.
© Bibliotheca Andana, collection Philippe Wascotte

Notons qu'à partir de 1919, l'administration communale sera régulièrement saisie de la part de plusieurs familles d'une demande d'exhumation des corps du « cimetière des Fusillés ». En effet, à cette époque, l'ombre des disparus d'août 1914 plane toujours sur la cité. Réfutant les affirmations des soldats allemands prétendant que ceux-ci reposent aussi au « cimetière des Fusillés », certaines familles préfèrent se persuader qu'ils ont été déportés en Allemagne et non fusillés. La presse, disent-elles, n'a-t-elle pas annoncé que deux personnes disparues et données pour mortes, étaient en fait prisonnières en Allemagne, se sont évadées et rentrées au pays ? Le 20 juin 1920, « un groupe de familles éprouvées » adresse dès lors un courrier à l'administration communale andennaise lui suggérant d'éclaircir une fois pour toutes le mystère en exhumant tous les corps ensevelis dans les deux fosses communes : « Il ne serait probablement plus possible d'identifier ces cadavres mais il suffirait de compter les crânes, ce qui permettrait de connaître le chiffre de manquants à l'état-civil. »¹¹ Il ne sera pas donné suite à cette délicate requête.

L'aménagement du « cimetière des Fusillés »

Le conseil communal du 23 février 1920 décida la construction d'un monument à ériger au « cimetière des Fusillés ». La même année, l'aménagement définitif du lieu des massacres fut ainsi confié à l'architecte René Garant. Les tertres furent limités par une bordure à face externe oblique et polie sur laquelle furent sculptés les noms des fusillés. Le monument, sculpté par le tailleur de pierre François, fut officiellement inauguré en présence des autorités et des familles le 21 août 1920. Le motif de la dalle représente l'ange de la Paix apportant aux innocentes victimes la palme du Martyr. D'une main, il dépose la palme tout en montrant du doigt l'inscription : « À nos concitoyens lâchement assassinés par

et 21 août 1914 », dans TIXHON, A. et DEREZ, M. (dir.), *Visé, Aarschot, Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Termonde. Villes martyres. Belgique/Août-septembre 1914*, Presses universitaires de Namur, Namur, 2014, pp. 191-200.

07
Industriel, 35 ans,
de la rue Brun.

08
Industriel, 34 ans,
de la rue du Commerce.

09
Texte du doyen Cartiaux,
op. cit., p. 6.

10
Cette liste a été croisée avec celle publiée par SCHMITZ et NIEUWLAND, *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg*, t. 2 : *Le siège de Namur*, Bruxelles-Paris, 1920, pp. 90-93 qui comporte davantage de noms mais où des différences apparaissent, notamment dans l'âge des défunts.

11
Archives de la Ville d'Andenne, dossier Première Guerre mondiale, Massacres (bibliotheca-andana.be).

12
« Andenne unanime et recueillie a commémoré le 50^e anniversaire des massacres d'août 1914 », dans *Vie Mosane*, n° 34, 29 août 1964, p. 4 (via Bibliotheca Andana).

les hordes teutoniques le 21 août 1914 ». De l'autre main levée, il indique le mot « Pax » du fronton, entouré de branches de lierre, symbole de l'attachement. Le blason d'Andenne rappelle l'hommage de la ville entière. Enfin, aux deux côtés de la dalle principale, apparaissent « Alpha » et « Oméga », commencement et fin de toutes choses, entourés de papillons de nuit symbolisant l'au-delà.

Le « cimetière des Fusillés » fut énormément visité entre les deux guerres par des délégations de villes et d'anciens combattants. En 1964, lors de la commémoration du 50^e anniversaire des massacres, une foule imposante s'y rendra et la voirie jouxtant ce lieu de mémoire, face au fleuve, sera officiellement rebaptisée « quai des Fusillés »¹².

Depuis la fusion des communes, Andenne et Seilles font partie de la même entité. La Ville d'Andenne met un point d'honneur à entretenir parfaitement les monuments qui ont vu le jour dans les années qui ont suivi la Grande Guerre dont le site du « cimetière des Fusillés ». Les stigmates des événements d'août 1914 ont disparu si ce n'est quelques traces d'impacts de balles dans un mur de briques de la place des Tilleuls où furent exécutés deux Andennais et bien sûr sur le mur qui borde le « cimetière des Fusillés ». Les maisons incendiées ont été restaurées ou reconstruites.

Près d'un siècle après les faits, le souvenir des massacres est toujours vivace dans certaines familles. Beaucoup d'Andennais ont tenté d'oublier, peu ont probablement pardonné. Envers et contre tout, la Ville d'Andenne et les associations patriotiques estiment de leur devoir de continuer à honorer la mémoire de celles et ceux qui sont tombés lors des massacres d'août 1914. Quant aux tombes des fusillés recouvertes par une végétation impeccablement entretenue par les ouvriers communaux, elles sont toujours fleuries par les familles à la Toussaint.



Le « cimetière des Fusillés » à la Toussaint en 2013.
© Collection Jacques Vandenbroucke

Matthieu Wulstecke
Plugstreet 14-18
experience⁰¹
Coordinateur

80-82

Plugstreet 14-18 experience

Depuis novembre 2013, au bord des bois de Ploegsteert et à proximité directe du Mémorial britannique, un centre d'interprétation retrace quatre années de guerre tragique vécue par les habitants et les militaires venus combattre au front.

Plugstreet 14-18 experience vous plonge au cœur d'une émotion toujours présente ...

⁰¹
Rue de Messines, 156 à
7782 Ploegsteert. Infos et
contact : 056/484.000
Ouvert du lundi au vendredi
de 10h à 17h (sauf mercredi
de 13h à 17h), le week-end
de 10h à 18h.
info@rememberplugstreet.com
www.pluginstreet1418.com

En souvenir de la Trêve de
Noël de décembre 1914
à Saint-Yvon (Comines-
Warneton), lorsque
militaires britanniques et
allemands se sont réunis
dans le no man's land.
© Michael Saint-Maur-Sheil



Comines-Warneton est la seule ville de la Communauté française et de la Wallonie dont le territoire fut occupé par les forces belligérantes durant toute la durée de la Grande Guerre. Le front traversait la région, divisant le territoire en deux. À l'est de l'entité (Comines et Warneton), les divisions allemandes ; de l'autre côté (Ploegsteert), les forces alliées, venues de tous les continents. Ploegsteert était la partie la plus méridionale du saillant d'Ypres. Ces années tragiques marquèrent profondément la population locale.

Aujourd'hui encore, le Last Post résonne dans l'enceinte du Mémorial britannique de Ploegsteert chaque premier vendredi du mois. Ce temple circulaire impressionnant soutenu par des colonnades et gardé par deux lions de pierre, érigé en 1931, reprend les noms de 11.447 soldats et officiers britanniques, demeurés sans sépultures connues. La mémoire collective s'étend bien au-delà : semi-marathon le 11 novembre de chaque année, lieu dédié à la Trêve de Noël de décembre 1914, parrainage de tombes, ANZAC Day célébré chaque 25 avril en présence des autorités australiennes et néo-zélandaises, etc. Le souvenir est poignant.

Il ne manquait que cet espace muséal pour découvrir le conflit sur le territoire de Comines-Warneton et sa région, durement touchée par les combats, et mettre en valeur l'histoire qui émane encore des nombreux sites de mémoire. Une approche émouvante du vécu et de la cohabitation des civils et des militaires, c'est l'objectif de Plugstreet 14-18 experience.

Implanté dans les bois de Ploegsteert, structure semi-souterraine reconnaissable à sa signature architecturale moderne, le centre d'interprétation Plugstreet 14-18 experience offre un espace scénographique de 400 m² muni d'un équipement technologique dernier cri emmenant le visiteur à une découverte interactive inédite. S'appuyant sur un riche contenu pédagogique, une évocation claire et détaillée de la Première Guerre mondiale dans une région dévastée par les combats, où le front s'était figé, où civils et militaires ont appris à cohabiter durant quatre ans.

Au départ de sa visite, Plugstreet 14-18 experience vous plonge au cœur du conflit mondial pour en saisir les tenants et aboutissants, tant sur le front ouest qu'à l'est où les combats ont également fait rage. Sur l'Ouest, après avoir progressé rapidement, le mouvement de l'Armée allemande est stoppé net par les Alliés aux portes de la mer du Nord, dans les plaines de l'Yser ; la « guerre de mouvement » laissera, dès lors, place à une « guerre de position ». Le conflit s'enlise, la terre est bouleversée par le creusement des tranchées et les tirs d'obus. Le Front de l'Ouest s'étendra sur 750 km de Nieuwpoort à la frontière franco-suisse. Dès octobre 1914, la région de Comines et Warneton est littéralement coupée en deux par cette ligne de front : Comines deviendra une ville de garnison allemande, Ploegsteert sera aux mains des Alliés



Plugstreet 14-18
expérience à Ploegsteert
(Comines-Warneton).
© Jan D'Hondt-Bad

et Warneton sera traversée par le front. Cette situation perdurera jusqu'en 1918.

Durement touchée et totalement détruite au terme de la Guerre, l'entité a vécu de nombreux événements commémorés aujourd'hui encore. Du passage d'hommes célèbres à Ploegsteert (Winston Churchill ; ou encore Bruce Bairnsfather, créateur du personnage caricatural Old Bill qui soutiendra le moral des troupes, ...), aux âpres combats à Warneton, en passant par la Trêve de Noël au lieu-dit « Saint-Yvon » (Warneton). L'étonnante fraternisation entre belligérants se faisant face dans les tranchées a d'ailleurs amené ces derniers à s'échanger cigarettes et cadeaux, allant jusqu'à enterrer leurs morts et jouer ensemble au football. Des moments aussi surprenants les uns que les autres retracés au centre d'interprétation.

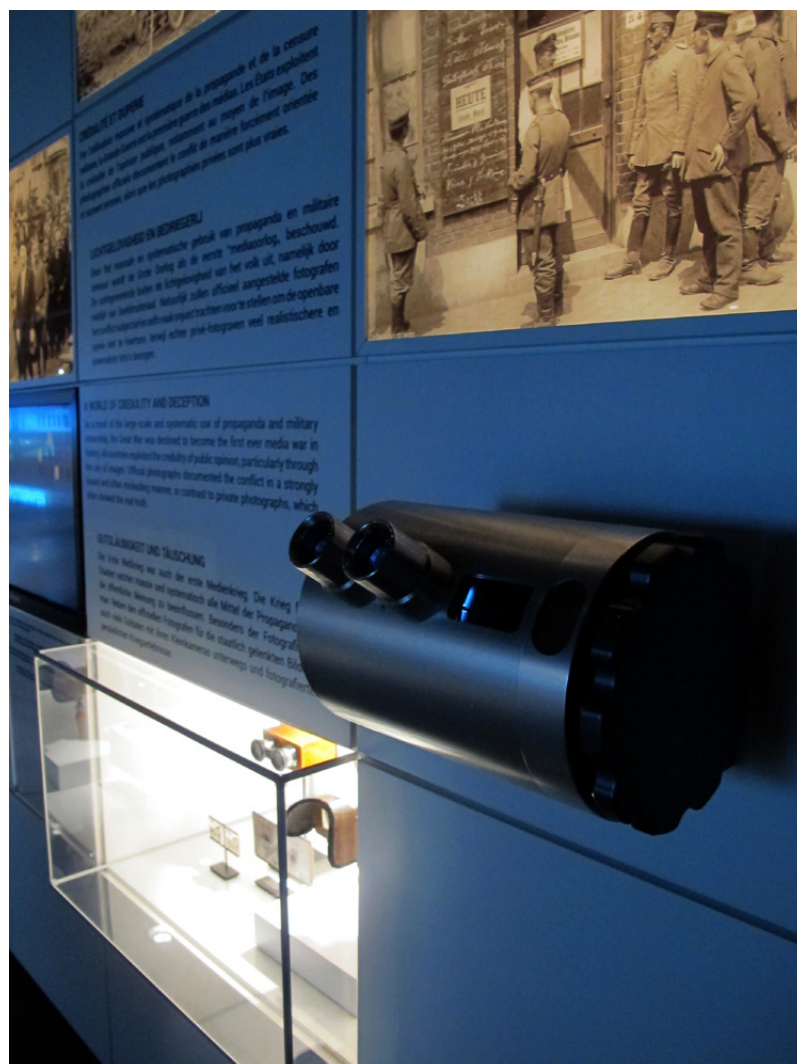
Plugstreet 14-18
expérience à Ploegsteert
(Comines-Warneton).
© Christine Tesch

Parmi ces événements les plus impressionnants, l'une des particularités intéressantes de Ploegsteert est la construction et l'aménagement des catacombes sous le Mont de la Hutte. Ces importantes galeries souterraines construites en trois mois seulement par la 1st Australian Tunnelling Company ont abrité et logé les troupes lors de la Bataille de Messines. « Hill 63 Dugouts » est leur nom officiel, mais les Australiens lui préfèrent Wallangara ou encore « le trou dans la colline », l'appellation plus usitée étant toutefois « The Catacombs ». Leurs 19 galeries bordées de couchettes pouvaient accueillir 1.200 hommes. Les Catacombes sont pourvues de 3 sorties au nord et 3 autres au sud. L'entrée principale de Hyde Park Corner, suffisamment large, permettait le passage d'un wagon. La circulation en sens unique permettait le déplacement aisé de centaines d'hommes. La plupart des unités affectées dans le secteur en 1917-1918 y séjourneront au moins une nuit.

Préambule à la Bataille de Messines, une guerre souterraine ou « guerre des mines » s'était déjà jouée entre Allemands et Britanniques. L'explosion de 19 mines à 3h10 du matin le 7 juin 1917 s'entendra jusqu'à Londres, faisant des dégâts considérables et marquant le déclenchement de la Bataille. Une scénographie retrace de manière détaillée la présence australienne dans le secteur de Ploegsteert, l'aménagement des Catacombes au Hill 63, le lancement et les conséquences d'une bataille sanglante qui se soldera par un succès allié avec la prise de la crête de Messines.

Il importait également de consacrer un espace dédié à l'impact de cette guerre sur les populations civiles dans la région : familles séparées de chaque côté de la ligne de front, relations avec l'occupant, privations, réquisitions, civils victimes de tirs d'artillerie, répercussions du conflit sur l'économie et l'agriculture, évacuations, jusqu'à la dévastation entière de la région. De même, la vie des militaires y est dépeinte : relations avec les populations locales, logistique militaire, approvisionnement en eau et nourriture, appropriation de l'outil industriel... Des documents, souvent inédits, témoignent avec émotion des lourdes conséquences des bombardements et combats meurtriers dans la région, jusqu'au retour des premiers civils confrontés aux difficultés de la reconstruction.

Une animation scénographique relate l'apparition des premières tombes, des premiers cimetières « de fortune », en passant par l'organisation d'un système pour répertorier les sépultures, les traditions liées aux funérailles, la création des cimetières, stèles et mémoriaux que l'on connaît à l'heure actuelle, jusqu'aux commémorations de nos jours. Ce « Devoir de Mémoire » passe par la transmission de notre Histoire aux jeunes



générations, les amenant à comprendre pourquoi il importe encore aujourd'hui de maintenir une coopération pacifique entre nations...

En fin de visite, une présentation des vues et sites 14-18 dans les alentours de Ploegsteert nous emmène sur les chemins du souvenir, à la découverte du paysage mémoriel. Ce paysage porte aujourd'hui encore les stigmates de la Grande Guerre : abris, cratères de mines dans nos bois et nos campagnes. De nombreux sites proches du centre d'interprétation invitent à la réflexion et au recueillement tels le Mémorial de Ploegsteert, les cimetières britanniques (20 cimetières sur l'entité), les stèles et plaques commémoratives. Des circuits de promenade « Sur les chemins du souvenir », « Sur les traces de Winston Churchill » les rendent facilement accessibles. Ploegsteert, un des hauts lieux de mémoire de la Grande Guerre...

David Vandermeulen
Auteur de bande dessinée

83

Fritz Haber, Prix Nobel de Chimie, inventeur de l'ypérite

Fritz Jacob Haber, juif allemand né en 1868, fut Prix Nobel de Chimie en 1918 ; il est mort en exil en 1934. Son destin reste singulièrement méconnu bien qu'il soit un personnage clef de l'histoire universelle. On retient de lui le brillant scientifique ayant su effectuer la synthèse industrielle de l'ammoniac, un composant essentiel à la fertilisation des terres ; une découverte capitale qui sauva très probablement une importante partie de l'humanité de la famine. Mais l'ammoniac est aussi un élément majeur à la confection des explosifs.

Fasciné par la puissance impériale du pangermanisme, Fritz Haber devint l'un des premiers hommes à comprendre le rapport capital entre la chimie, l'armée et l'industrie. Cette acuité rare, renforcée par un pragmatisme et une clairvoyance exceptionnels, l'amènera à occuper un rôle décisif durant la Grande Guerre, en devenant chef de la section Chimie au Ministère de la Guerre. Un poste d'une responsabilité telle qu'il vaudra à Fritz Haber de figurer un temps sur la liste des criminels de guerre établie par les forces anglo-saxonnes en 1918, l'année même de son Nobel. Durant la guerre, Haber inventa l'ypérite, plus connue sous l'appellation de « gaz moutarde ». Après un bref exil, il retrouva l'Allemagne et fut reconnu, grâce à son Nobel délivré en 1919, comme l'un des grands héros de la science allemande, au même titre que Planck, Bosch ou Einstein.

Fritz Haber est une ample biographie en bande dessinée entreprise en 2005 par David Vandermeulen (Bruxelles, 1968).

Quatre des six tomes prévus ont paru aux éditions Delcourt. À plusieurs moments de la biographie apparaissent les paysages dévastés du front de l'Yser ainsi que les expérimentations de gaz mortels du professeur Haber.

En couverture du tome 3, Fritz Haber expérimente son invention. Biographie en bande dessinée de Fritz Haber entreprise en 2005 par David Vandermeulen.



Ypres, 19 décembre 1915. Planches du tome 4 de Fritz Haber par David Vandermeulen, aux éditions Delcourt (projet soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles).



Michèle Dosogne
SPW – DGO 4
Département du patrimoine
Direction de l'archéologie
Direction extérieure
du Hainaut I
Attachée

84-88

L'archéologie des conflits mondiaux en Wallonie

Introduction

À l'heure du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'archéologie des conflits contemporains reste un domaine peu exploré en Wallonie. L'intérêt du grand public pour cette période est pourtant grandissant à l'approche des commémorations. Pourquoi cette démarche novatrice chez nos voisins ne rencontre-t-elle que peu d'échos chez nous ? Comment les archéologues wallons sont-ils confrontés à ce domaine de recherche jusqu'il y a peu encore réservé aux passionnés de guerre et aux amateurs de militaria ? Voici quelques éléments de réflexion.

De manière générale, l'archéologie des Temps modernes et de l'Époque contemporaine est une discipline encore discrète. Tout comme l'archéologie médiévale s'est longtemps limitée à quelques champs de recherches du Haut Moyen Âge, l'attention portée aux vestiges du 16^e au 20^e siècle ne se marque vraiment que depuis une vingtaine d'années. Ce manque d'intérêt a longtemps trouvé sa principale justification dans l'abondance et la variété des sources pour ces périodes. La pléthore de documentaires et publications relatifs à la Grande Guerre produits cette année, archives militaires, documents cartographiques, photographiques, iconographiques et autres images nous replongeant dans l'horreur du conflit, n'en témoigne-t-elle pas ? Il peut sembler superflu de s'attarder à fouiller des vestiges qui peuvent être connus et analysés par d'autres biais et ce raisonnement paraît d'autant plus évident pour le 20^e siècle.⁰¹

01
M. DOSOGNE, Introduction, dans M. DOSOGNE (dir.), *L'archéologie en Wallonie, Les Temps modernes et l'Époque contemporaine. L'archéologie des conflits, des mondes urbain et rural*, IPW, Namur, 2013 (Les carnets du patrimoine, 117), p. 2-6.; F. CHANTINNE, P. MIGNOT, R. VANMECHELEN, *L'archéologie en Wallonie. Le Premier Moyen Âge. VIII^e-XII^e siècles*, IPW, Namur, 2014, p. 6-8 (Les carnets du patrimoine, 115); P. MIGNOT, *L'archéologue, le fait militaire, la bataille*, dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 65, 2007, p. 84.

Une démarche novatrice

L'archéologie des conflits et en particulier celle de la Grande Guerre a récemment connu un développement important dans les régions du Nord-Ouest de l'Europe durement touchées par ces événements dramatiques. L'essor de l'archéologie préventive n'y est pas pour rien. L'urbanisation croissante, le développement économique et les nécessités nouvelles en termes de communication ont amené les archéologues à investiguer de vastes superficies livrant quantité de vestiges. Désormais garants de la collecte d'informations vouées à la destruction, les archéologues en sont logiquement venus à s'interroger sur la nécessité de l'étude des données de toutes les époques, même les plus récentes. La question s'est posée avec plus d'acuité encore dans les régions intensément affectées par le premier conflit mondial, notamment aux abords immédiats de la ligne de front. La Grande Guerre s'est rapidement muée en guerre de tranchées opposant les troupes alliées aux Allemands. Un front se fige, s'étendant du nord au sud entre Nieuport et Soisson et obliquant vers l'Alsace et la Lorraine. En France, dans le Nord-Pas-de-Calais, le tracé du TGV Nord à la fin des années 1980 puis celui de l'autoroute A 29 ainsi que les campagnes d'investigations dans la zone d'aménagement concerté « Actiparc » à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ont livré de multiples vestiges du conflit. Plus récemment, les interventions dans l'emprise du futur canal Seine-Nord Europe ont aussi fourni de nombreux témoins. De même, les découvertes se



De haut en bas :
Une mitrailleuse de la
Première Guerre mondiale
mise au jour à Dinant.
Photo R. Gilles, © SPW

Le paquetage d'un soldat
anglo-saxon datant des
années 1939-1940 mis au
jour à Bruyelle (Antoing)
comprenant notamment
un masque à gaz (en haut
à gauche), des cartouches,
un couteau, des munitions,
une gourde, une gamelle et
une fourchette, deux boîtes
de cirage et plusieurs
boucles. Deux fragments
de crayon (non illustrés)
complétaient l'ensemble.
Photo R. Gilles, © SPW



sont multipliées en Alsace et Lorraine au début des années 2000. En Flandre occidentale, le projet de prolongation sur 7 km de l'autoroute A 19 a finalement été abandonné au terme d'une évaluation du potentiel mettant en évidence l'abondance des traces de la Grande Guerre dans l'emprise du tracé⁰².

En Wallonie, seule une petite partie du territoire est concernée par la ligne de front, sur la commune de Comines-Warneton. D'autres lieux ont été au cœur de batailles intenses mais n'ont été jusqu'à aujourd'hui que peu concernés par des campagnes d'archéologie préventive. Ceci explique en partie aussi pourquoi l'archéologie de la Grande Guerre ne constitue pas un domaine de recherche particulier chez nous.

En Wallonie, des découvertes principalement fortuites

Jusqu'à présent, l'archéologie des conflits mondiaux s'est surtout limitée à des découvertes fortuites et ponctuelles au gré des interventions. En dehors des zones de fronts ou de batailles, la découverte de vestiges mobiliers est régulière. Ceci concerne notamment les munitions et



L'abri anti-aérien de la
Seconde Guerre mondiale
mis au jour fortuitement
place Bertaux à Gosselies
(Charleroi).
Photo R. Gilles, © SPW

l'armement. La découverte de munitions, souvent raclées par le bac des pelles mécaniques, n'est jamais anodine étant donné le danger potentiel qu'elles peuvent représenter pour le personnel de chantier. Le décès de deux ouvriers terrassiers à Ypres l'a encore cruellement rappelé en début d'année⁰³. Des mesures de sécurité adéquates doivent être prises immédiatement (arrêt des travaux, périmètre de sécurité à établir...) et l'intervention des services de déminage s'avère indispensable. Des pièces d'armement peuvent également être mises au jour comme cette mitrailleuse de la Première Guerre mondiale extraite à Dinant.⁰⁴

À Bruyelle (Antoing), les campagnes d'évaluation des zones d'extension des carrières de pierre, ont livré le packaging d'un soldat anglo-saxon datant des années 1939-1940⁰⁵.

L'étude prochaine du site tentera de déterminer dans quelles circonstances ce matériel a été abandonné sur place.

Très récemment, ce sont les vestiges de patrimoine immobilier qui ont refait surface. Des abris anti-aériens de la Seconde Guerre mondiale ont été dégagés sous la Grand-Place de Nivelles, ainsi qu'à Roux et à Gosselies (Charleroi).⁰⁶

Dans ces deux derniers cas, le Service de l'archéologie du Hainaut a été directement contacté par les aménageurs. Signe que ces vestiges sont perçus comme un patrimoine archéologique par la population ou/et reflet d'une sensibilisation accrue à l'approche du centenaire du premier conflit?

Les vestiges d'un camp militaire anglais ont été découverts à Marcq (Enghien) dans le cadre d'une campagne de diagnostic archéologique en 2002⁰⁷. Établi durant l'hiver 1944-45, ce camp de 27 ha

02
Y. DESFOSSÉS, A. JACQUES, P. PRILAUX, *L'archéologie de la Grande Guerre*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2008; A. MATHYS, *Le patrimoine militaire et l'archéologie de la « Grande Guerre »*. L'exemple flamand dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 65, 2007, p. 90-92; Émission radiophonique de V. Chevalier sur France Culture « Le Salon Noir » du 17/12/2013 « Debout les morts. L'archéologie de la Grande Guerre en Alsace et Lorraine » Interview de M. Landolt: <http://www.franceculture.fr/emission-le-salon-noir-%C2%AB-debout-les-morts-%C2%BB-%E2%80%999archeologie-de-la-grande-guerre-entre-alsace-et-lorrai> (consulté le 09/05/2014); un reportage de l'INRAP « Des engins de guerre sur le Canal Seine-Nord Europe » aborde la question des vestiges de la Première Guerre mondiale sur le tracé du canal et la problématique des munitions: <http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Ressources/Audiovisuels/Reportages-videos/p-17647-Des-engins-de-guerre-sur-le-canal-Seine-Nord-Europe.htm> (consulté le 09/05/14).

03
http://www.rtbf.be/info/societe/detail_ypres-un-obus-de-la-1ere-guerre-mondiale-explose-et-fait-deux-morts?id=8226445

administré par les Britanniques a servi à loger les militaires et à détenir des prisonniers allemands. Les investigations ont montré combien ce type de site, en usage durant une courte période et ne requérant pas d'équipements lourds, ne laisse derrière lui que des traces fugaces, reflet d'une occupation éphémère: fils barbelés, piquets, anses de seau, clous et fonds de grenades.

Ces vestiges mobiliers et immobiliers résultant des conflits mondiaux pourraient pour la plupart être répertoriés avant les interventions archéologiques, grâce aux très nombreuses sources documentaires existantes. Encore faut-il que ce matériau soit mis à profit. L'inventaire des sites archéologiques wallons, répertoire cartographié des sites connus complété chaque jour et servant de base à la gestion avisée de ce patrimoine, n'intègre les informations relatives aux vestiges des conflits contemporains que de manière sporadique. L'idée d'une démarche systématique a été évoquée à plusieurs reprises sans donner lieu à une mise en pratique, à l'exception, pour le Hainaut, du territoire de la commune de Comines-Warneton. Cette initiative revient à un chercheur de l'université de Gand. Birger Stichelbaut a mené le travail minutieux de collecte de plusieurs dizaines de milliers de photographies aériennes du premier conflit mondial conservées dans des musées et des fonds d'archives militaires de plusieurs pays. Cela concerne la zone de front en territoire belge et dans une moindre mesure l'arrière-pays⁰⁸. L'inventaire et le géo-référencement de ces documents, testé sur une région limitée entre Nieuport et Ypres a permis de cartographier plusieurs milliers de traces du conflit pour la plupart aujourd'hui totalement disparues du paysage. Cette méthodologie bien rodée a été par la suite appliquée au territoire de la commune de



Vue aérienne de Warneton (Comines-Warneton) en bordure nord-est du bois de Ploegsteert. L'ensemble des aménagements militaires de la Première Guerre mondiale à hauteur du front relevés par B. Stichelbaut dans son analyse des photographies aériennes. Informations calquées sur un extrait des ortho-photo plans (2009-2010 © SPW). En rouge: les trous de mines qui ont aujourd'hui fait place à des étangs; en bleu, abris et bunkers avérés et supposés; en jaune: tranchées et barbelés; en violet: chemins militaires et voies ferrées légères. Sources: B. Stichelbaut - ARCH. I.V., D.A.O. A. Merckx, © SPW



Tintigny : vestiges du cimetière militaire de Breuvanne de 1917. Les fouilles ont permis d'en documenter l'état originel.
Photo F. Chantinne, © SPW

Comines-Warneton grâce notamment à un financement du SPW⁰⁹. Cette analyse met en exergue la densité des aménagements de tous types dans cette région.

Elle devrait permettre d'assurer une meilleure prise en compte de ce patrimoine comme de mettre en place les mesures préventives nécessaires en matière de sécurité.

Enfin, on ne peut clore ce rapide aperçu sans évoquer le sort à réserver aux découvertes de dépouilles de soldats. Sur le territoire wallon, la mise au jour de corps de combattants, de la Première mais aussi de la Seconde Guerre mondiale, bien que rare, n'est pas improbable¹⁰. Si l'exhumation de la dépouille d'un homme mort il y a moins d'un siècle peut être déroutante, la démarche archéologique n'en reste pas moins essentielle au devoir de mémoire. Face à la recrudescence des pillages des champs de bataille, souvent sans considération aucune pour les corps dégagés, le travail de fouille assure un respect du défunt¹¹. En dehors de toute recherche anthropologique ou historique, l'identification éventuelle, la remise aux autorités compétentes et la réinhumation dans les lieux de repos appropriés peuvent permettre à des familles de se réapproprier cette histoire, parfois bien lointaine aux yeux des descendants.

Quelques campagnes de fouilles

Outre ces découvertes fortuites, plusieurs interventions concernant des vestiges des conflits contemporains ont néanmoins été organisées ces dernières années.

Au hameau de Breuvanne (Tintigny), la création d'un lotissement a justifié de procéder à une fouille sur le site du « Ménil ». Les lieux abritaient une chapelle mentionnée au 19^e siècle et détruite

04
M. VERBEEK, Dinant/
Dinant : deuxième
intervention avenue
Churchill. Origine de la ville,
parcellaire médiéval et
artisanat, dans *Chronique
de l'Archéologie wallonne*,
18, 2011, p. 253. La
mitrailleuse est un modèle
MG08, identification par
J.-N. Anslin avec nos
remerciements.

05
C. SORNASSE et F. HANUT,
Antoing/Bruyelle et
Calonne : ouverture d'une
carrière rive gauche
de l'Escaut. Vestiges
protohistoriques, gallo-
romains et contemporains,
dans *Chronique de
l'Archéologie wallonne*, 21,
2014, p. 113.

06
F. CHANTINNE, M.-
L. VAN HOVE et D. WILLEMS,
Nivelles/Nivelles :
clôture des interventions
archéologiques menées
sur la Grand-Place, dans
*Chronique de l'Archéologie
wallonne*, 19, 2012, p. 34 ;
M. SOUMOY, Charleroi/
Gosselies : mise au jour
d'un abri anti-aérien, dans
*Chronique de l'Archéologie
wallonne*, 19, 2012, p. 91-92.

07
A.-C. GHIGNY et
F. LAURENT, Enghien/
Marcq : enceinte
quadrangulaire, structure
protohistorique et autres
occupations, dans
*Chronique de l'Archéologie
wallonne*, 11, 2003, p. 64.

en 1914 mais dont les origines restaient floues. Il s'est avéré que la chapelle ne remonte pas au-delà de la fin du 18^e ou le début du 19^e siècle, contrairement aux attentes. Par contre, l'opération a permis de remettre en exergue les éléments constitutifs d'un petit cimetière militaire aménagé au pied de cette chapelle par les Allemands en 1917 à la mémoire des troupes coloniales françaises tombées lors des combats d'août 1914. Un hémicycle empierré longé de bordures de pierres et un chemin menant à une esplanade gazonnée ont été dégagés. Il est apparu que certains charmes ombrageant encore les lieux faisaient par ailleurs partie du dispositif initial. Ce cimetière désaffecté en 1964 était connu mais sa configuration originelle, modifiée après la Première Guerre avait disparu de la mémoire des habitants locaux¹².

Suite au projet d'extension d'un parc d'activités, une campagne d'investigation a été réalisée aux abords du fort de Suarlée sur les hauteurs de Namur. Plusieurs critères motivaient l'intervention archéologique dont la superficie du projet et la mention de découvertes mérovingiennes anciennes à cet endroit. De plus, la localisation des travaux aux abords immédiats de ce fort militaire de la fin du 19^e siècle laissaient supposer la présence de vestiges remontant à l'époque de sa construction mais également aux deux conflits mondiaux durant lesquels les lieux avaient servi de bases défensives et avaient été intensivement bombardés. Les investigations ont livré tant des aménagements défensifs que des témoignages de la vie des soldats. Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur à l'encart consacré à cette fouille dans ce volume.

Les campagnes d'interventions à Tintigny et Suarlée n'étaient pas uniquement motivées par la présence de traces des conflits mondiaux. Les

seules campagnes de fouilles ciblant exclusivement des problématiques liées à la Grande Guerre ont été réalisées par un groupe de chercheurs de l'association No Man's Land¹³ en collaboration avec plusieurs universités. L'objectif de cette équipe pluridisciplinaire et internationale était de suivre une unité de soldats depuis leur préparation au combat jusqu'au front. Après la fouille de camps d'entraînement de la 3^e division australienne à Salisbury Plain en Angleterre, ces chercheurs ont obtenu une autorisation pour mener à bien des campagnes de fouilles à Warneton (Comines-Warneton) entre 2008 et 2010. C'est à Saint-Yvon que la 3^e division a dirigé la première attaque de la bataille de Messine, l'une des batailles majeures mais aussi l'une des moins connues de la Première Guerre. Les parcelles ciblées recelaient des aménagements alliés comme allemands. Les recherches, particulièrement fructueuses, ont permis une confrontation intéressante entre les données matérielles de terrain et les sources documentaires par exemple dans les choix techniques ou les modes de construction des aménagements. La fouille a également éclairé certains aspects du conflit sur lesquels les données sont peu explicites comme l'impact de l'explosion de mines sur les diverses structures ou les témoignages touchants de la vie quotidienne des soldats. Plusieurs dépouilles ont été retrouvées dont l'une a été identifiée et rendue aux autorités compétentes¹⁴.

Ces quelques lignes permettent de donner un premier aperçu sur une discipline encore discrète chez nous. Nous en retiendrons deux choses. Premièrement, il nous paraît essentiel de prolonger la réflexion au-delà de ce que l'on croit savoir. En cela, la confrontation des multiples ressources et des données de terrain est une démarche saine. S'il est évident que l'on ne peut consacrer la même énergie à la fouille d'un site récent qu'à l'exploration des vestiges des cultures les plus anciennes, l'expérience menée chez nos voisins a montré combien, malgré la masse documentaire, l'archéologie reste une source d'information première et indispensable à la connaissance de nombreux pans de notre histoire quelle que soit l'époque. Il revient aux professionnels du secteur de poser les bonnes problématiques et de faire les choix qui s'imposent. Par ailleurs, la démarche archéologique se justifie amplement à nos yeux dans un devoir de mémoire et dans un esprit de respect et de considération, notamment dans le cas de l'exhumation de corps de soldats.

Deuxièmement, il est également essentiel de ne pas négliger les dangers de l'oubli. Notre environnement nous semble connu mais qu'en sera-t-il dans quelques générations ? Le patrimoine des conflits contemporains est menacé, la plupart des traces ont déjà totalement disparu du paysage. L'archéologie est l'une des disciplines les plus à même de faire revivre la teneur de ces événements qui ont encore aujourd'hui une forte portée émotionnelle auprès du grand public. L'archéologie n'est-elle pas là pour assurer la pérennité d'un patrimoine commun à tous ?¹⁵

08
B. STICHELBAUT et J. BOURGEOIS, *La photographie aérienne de la première guerre mondiale : une opportunité pour l'archéologie wallonne*, dans *Chronique des Journées d'archéologie wallonne*, Beez les 13-14 novembre 2009, SPW, Namur, 2009. Ce travail est abordé dans le documentaire de la BBC « La Grande Guerre vue du ciel » : http://www.dailymotion.com/video/xxuyyi_la-grande-guerre-vue-du-ciel_webcam (consulté le 09/05/14).

09
Ce travail a fait l'objet d'une subvention ministérielle accordée à la commune de Comines-Warneton. La commune a elle-même délégué le travail par convention à l'association Arch.I.V., sous l'intitulé « Comines-Warneton et les photographies aériennes de la Première Guerre Mondiale ».

10
M. TOUSSAINT, P. LACROIX et S. LAMBERMONT, Profondeville/Rivière : glanes d'archéologie et d'anthropologie militaire, le squelette d'un soldat français tué en mai 1940, dans *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, 2010, p. 211-214.

11
Malgré le flou juridique qui subsiste quant à la nature archéologique ou non de la découverte et les démarches à suivre. Pour plus de détails, nous renvoyons à l'article cité en note 10.

12
F. Chantinne, Tintigny/Tintigny : le site du « Ménéil » à Breuvanne, chapelle et cimetière militaire de 1917, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, 2011, p. 202-204.

13
The European Group for Great War Archaeology : <http://www.no-mans-land.info/> (consulté le 09/05/14).

14
R. Osgood, M. Brown, Au champ d'honneur... Recherche archéologique à Comines-Warneton, été 2007, *Les Cahiers de l'Urbanisme*, 65, 2007, p. 85-87. M. Brown, R. Osgood, Comines/Warneton : d'Australie et Angleterre à la Wallonie, fouilles archéologiques sur les sites de la Grande Guerre 1914-18 à Saint-Yvon, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 17, 2009, p. 85-87 ; M. Brown, R. Osgood, Comines/Warneton : fouilles archéologiques sur les sites de la Grande Guerre 1914-18 à Saint-Yvon, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 18, 2010, p. 77-81 ; M. Brown, Comines-Warneton/Warneton : l'archéologie de la Grande Guerre à Saint-Yvon, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 19, 2011, p. 92-94.

15
L'auteur remercie chaleureusement J.-N. Anslin, D. Ingels et M. Soumoy pour leur relecture avisée, ainsi que A. Guillaume et A. Merckx pour leur aide à la conception des illustrations.

L'archéologie est l'une des disciplines les plus à même de faire revivre la teneur de ces événements qui ont encore aujourd'hui une forte portée émotionnelle auprès du grand public.

Nathalie Mees
SPW – DGO 4
Département du patrimoine
Direction de l'archéologie
Direction extérieure de
Namur
Attachée

89-90

Archéologie militaire autour du Fort de Suarlée à Namur

Depuis 2009 le Service public de Wallonie mène des diagnostics et des fouilles archéologiques autour du fort de Suarlée dans le cadre de la création du nouveau parc économique Ecolys ®. Ce dernier est une extension du parc d'activité économique de Namur Nord - Rhisnes. Ces 70 hectares supplémentaires sont limités au Sud-Ouest par la N 4, au Nord-Est par la route de Gembloux et au Sud-Est par les bois de Néverlée.

La vaste superficie concernée, la présence du fort de la fin du 19^e siècle et les découvertes anciennes effectuées à proximité ont motivé la réalisation de diagnostics archéologiques systématiques préalablement à la vente des parcelles par le Bureau économique de la province de Namur (BEP). Le fort fait partie du projet de défense de la ville de Namur, conçu par le général Henri-Alexis Brialmont et réalisé entre 1888 et 1891. La position fortifiée comptait neuf forts ceinturant la ville,

quatre grands (Andoy, Cognelée, Saint-Héribert et Suarlée) et cinq petits (Dave, Émines, Maizeret, Malonne et Marcholette). À la même époque, la ville de Liège a été fortifiée par un projet semblable comprenant, lui, douze forts. Le but était de défendre les villes d'attaques éventuelles qui pouvaient venir d'Allemagne ou de France et de rendre inaccessible le sillon Sambre et Meuse.

Les recherches déjà effectuées ont permis de mettre en évidence des vestiges liés à la construction du fort, à son développement et aux combats qui y ont été menés. Actuellement, le fort est une propriété privée et par conséquent nous n'y menons pas de recherches archéologiques. Par contre, aux abords directs de l'entrée, à l'Est, nous avons mis au jour le tracé de l'assise du chemin de fer provisoire destiné à relier le chantier de construction à la ligne principale Namur-Bruxelles. Cette voie à écartement normal permettait d'acheminer facilement

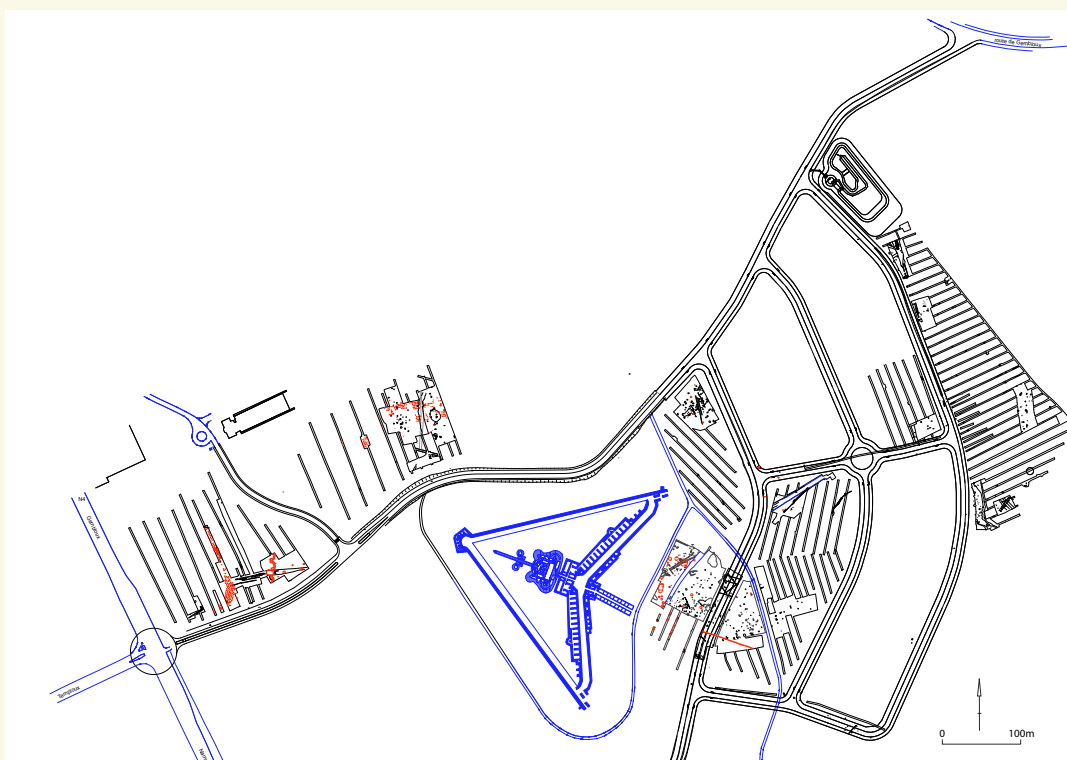
Plan général des tranchées de diagnostic et des fouilles déjà réalisées autour du fort.

En bleu : le fort, les anciens chemins d'accès, les anciennes voiries et le tracé du chemin de fer.

En rouge : les vestiges liés aux combats de 1914 et 1940.

En noir : les tranchées de diagnostic, les zones fouillées, les vestiges d'époques plus anciennes et les nouvelles voiries.

DAO Cl. Vilain, © SPW



En haut à gauche:
Bouteille de bière retrouvée parmi d'autres dans le comblement d'un trou d'obus. Elle porte une marque dans la masse «CARRIERE 1914 NAMUR»

et provient de la brasserie Carrière installée dans les galeries désaffectées de la carrière des Grands-Malades en bord de Meuse à Namur.
Photo R. Gilles, © SPW



En haut à droite:
Vaisselle courante utilisée par les soldats qui occupaient le fort et retrouvée dans le comblement d'un trou d'obus devant l'entrée du fort.
Photo R. Gilles, © SPW

Vue d'une tranchée de diagnostic réalisée en parallèle de la N 4 à l'Ouest du fort et dans laquelle sont apparues des traces de lignes de barbelés (marquées en orange) matérialisées par des plaques en fer carrées dans lesquelles étaient fixés les piquets supportant les fils barbelés.
Photo N. Mees, © SPW

tous les matériaux nécessaires à la fabrication du béton non armé qui le compose (64 000 m³), comme le ciment mais aussi les sables et les galets issus de dragages de la Meuse.

Le fort a fait l'objet de divers aménagements liés à sa défense et à son fonctionnement. Dans presque toutes les parcelles déjà sondées ont été mises au jour des portions de lignes de barbelés. Il s'agit d'un réseau de cinq à six lignes parallèles de barbelés implanté en étoile tout autour du fort. Ont également été retrouvés une tranchée creusée en zigzag du côté ouest, les éléments probables d'une base de tir au nord-est et une coupole de tourelle. Les bombardements intensifs subits par le fort en août 1914 et en mai 1940 ont laissé des traces au sol sous la forme de nombreux trous d'obus de diamètres variés. Principalement localisés près de l'entrée du fort, ils ont été comblés par des débris métalliques et par divers objets de la vie

quotidienne des soldats comme de la vaisselle, des bouteilles de bière ou de vin, des peignes, brosses, ouvre-boîtes, partitions de musique...

Durant l'entre-deux-guerres, le fort fait partie des forts réarmés contrairement à ceux d'Émines et de Cognelée qui eux sont abandonnés.

Le fort est modernisé en 1932. Outre les travaux de réarmement, un nouveau système d'aération est construit pour remédier au manque d'air frais dans les locaux souterrains durant les combats. Une galerie souterraine passe sous le fort et mène à une tour d'aspiration d'air construite en béton armé. L'air frais est acheminé vers un ventilateur aspirateur qui le redistribue dans le fort. La tour construite à 600 m de l'entrée du fort, à l'Est du site, porte toujours les impacts des bombardements.

Il est certain qu'au gré des évaluations archéologiques futures nos connaissances des aménagements extérieurs de défense seront enrichies.

Paul Delforge¹
Institut Destrée
Pôle Histoire
Directeur de recherche

91-93

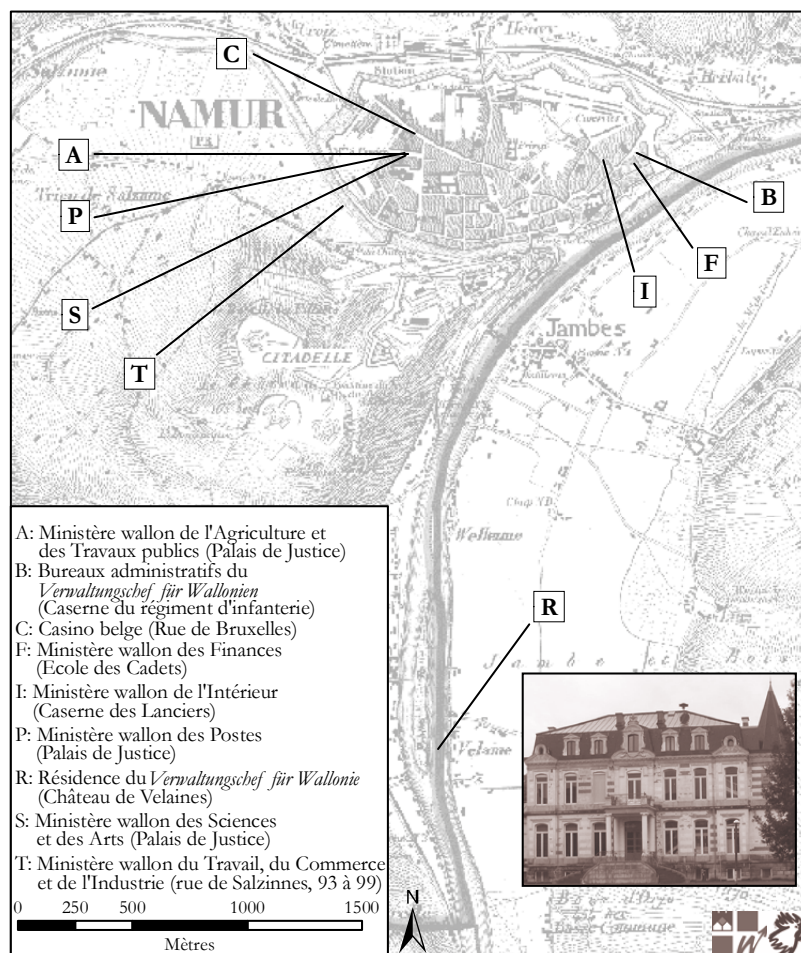
L'oubli qui s'impose... Le projet wallon parmi les victimes de la Première Guerre mondiale

L'invasion de l'été 1914 voit les soldats allemands s'acharner sur le Coq de Jemappes (24 août), et finalement le faire tomber de l'obélisque de granit haut de seize mètres sur lequel il était perché depuis le 24 septembre 1911. Œuvre du statuaire Jean Gaspar, il avait été inauguré en même temps que se tenait à Mons le premier congrès international des Amitiés françaises. On ne connaît, en Wallonie, aucun autre monument ayant suscité un tel acharnement de la part de l'envahisseur. La destruction de cet hommage wallon à la France est un geste avant tout symbolique, dépourvu de toute portée stratégique militaire sur la route de Paris. Et quand le fameux « plan Schlieffen » est mis en échec sur la Marne, la Belgique qui ne devait être qu'un chemin de passage devient un territoire d'occupation, situation que Berlin n'avait, semble-t-il, jamais envisagée. Dans l'attente d'une paix de compromis (ou d'une paix séparée) qui ne viendra jamais, les dispositions de la Convention internationale de La Haye sont d'application. Sur place, aucun interlocuteur « institutionnel » n'est disposé à aider ceux qui ont violé la neutralité du pays ; tous les partis politiques belges ont scellé une Union sacrée qu'aucune manigance allemande ne parviendra à briser, même si les querelles traditionnelles ne disparaissent pas, loin de là.



*Destruction du coq
de Jemappes par les
Allemands (24 août 1914),
eau forte de Victor Dieu
– Document extrait de La
Vie wallonne, juin 1922,
p. 470 ; la gravure a été
reproduite en de nombreux
exemplaires sous forme de
cartes postales.*

01
Historien.



Les implantations de la *Zivilverwaltung für Wallonien* à Namur (1917-1918).

© Réalisation : Pascal Maes, Département de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, Service public de Wallonie ;
 © Conception : Paul Delforge, Institut Destrée, 2008

Dans ces circonstances imprévues, les autorités allemandes installées à Bruxelles poursuivent un dessein politique mené jusque-là par des voies diplomatiques : régulièrement, en effet, Berlin avait interpellé Bruxelles pour dénoncer l'influence de la France en Belgique et éloigner cette dernière de l'orbite française. Dès 1915, une *Flamenpolitik* est mise en place, destinée à la fois à combattre la présence française dans le pays et à y assurer un gouvernement plus efficace. Donnant des gages aux activistes flamands, Berlin se méfie, en revanche, des Wallons. Leur francophilie les assimile à un ennemi à combattre. Leurs idéaux politiques s'alignent à Paris. Pendant plusieurs mois, la presse allemande présente les « riches Wallons » comme les oppresseurs des « pauvres Flamands ». Lors de négociations de paix à venir, le territoire wallon devra servir de monnaie d'échange, même si des alternatives – aussi nombreuses que variées – sont envisagées : germanisation des habitants, dépeçage des territoires, transfert des populations, etc. À la fin de l'année 1916, on assiste à un tournant dans les hautes sphères du Reich conseillées par Von Bissing. Tout en maintenant le cadre belge, des réformes institutionnelles internes sont introduites. Le 21 mars 1917, un décret instaure la séparation administrative, avec comme effet immédiat la scission de tous les ministères belges encore en place ; les fonctionnaires chargés

des affaires flamandes restent à Bruxelles, considérée comme ville flamande ; ceux qui s'occuperont des affaires wallonnes iront à Namur. Le 14 juin, l'administration civile allemande pour la Belgique est elle-même scindée en deux, afin de tenir compte de l'existence de deux régions, la Flandre et la Wallonie. Le 30 juin, Alexander Schaible est nommé chef de l'administration civile pour la Flandre, et Edgard Haniel von Haimhausen l'est pour la Wallonie. Gouverneur civil allemand pour la Wallonie, ce dernier est une sorte de premier ministre allemand pour la Wallonie, sans aucun collègue, mais avec tous les pouvoirs.

La décision allemande de créer deux régions autonomes dans le cadre belge se heurte à la fois à l'hostilité des Belges représentés par le gouvernement du Havre, aux velléités indépendantistes du côté flamand – fin 1917, début 1918 l'indépendance de la Flandre est proclamée – et au refus, du côté wallon, de participer à une *Wallonenpolitik*. Déjà structurés au sein de l'Assemblée wallonne, sorte de Parlement wallon informel créé en octobre 1912, les représentants du Mouvement wallon – au pays ou en exil – refusent d'être, d'une manière ou d'une autre, les interlocuteurs privilégiés des Allemands. Les rares personnes tentées de former un Conseil wallon sur le modèle du *Raad van Vlaanderen* se livrent à des querelles intestines qui achèvent de

les décrédibiliser. En Wallonie, personne ne veut collaborer.

Les autorités d'occupation éprouvent aussi les pires difficultés à mettre en place des ministères wallons. Les « hauts-fonctionnaires de Bruxelles » rivalisent d'imagination pour refuser de se rendre à Namur ; une vingtaine de secrétaires généraux et de directeurs (généraux) – dont la moitié recrutés en dehors de l'administration – dirigeront, de janvier à octobre 1918, près de 200 personnes, pour partie des agents venus de Bruxelles, pour une autre partie des jeunes gens sans aucune expérience et recrutés par nécessité. Ils exécuteront à Namur des tâches administratives courantes. La carte en annexe permet de localiser six des sept ministères installés péniblement à Namur entre septembre et décembre 1917, celui de la Justice ayant vraisemblablement trouvé place au Palais du même nom. Établis depuis juillet 1917 à la caserne du régiment d'infanterie, les bureaux administratifs de Haniel Von Haimhausen constituent le siège central des ministères wallons. Quant au *Verwaltungschef für Wallonien* lui-même, il a pris ses quartiers à Jambes, au château de Velaines, propriété du banquier Léon de Lhoneux. Siège administratif de la Wallonie, Namur accueille aussi un Club surnommé le Casino belge. Certains fonctionnaires y logent ou y prennent leurs repas, parfois en attendant de trouver un appartement ou une maison en bord de Sambre ou de Meuse. Avec son piano et sa bibliothèque, il est un lieu de divertissement, de formation et de conférences, surtout à partir du printemps 1918. Tout concourt à développer durablement au confluent de la Meuse et de la Sambre une structure administrative, voire politique, que la propagande du journal *L'Écho de Sambre et Meuse* doit encourager. Depuis Namur, l'occupant compte aussi encourager des actions politiques en pays wallon. Il n'aura aucune audience ni auprès de la population ni auprès des « séparatistes wallons » d'avant-guerre.

Après l'Armistice, il ne restera rien de cette période. Aucun monument ne rappellera le refus de contribuer à la *Wallonenpolitik*. Quant au principe de la séparation administrative, il est à ranger parmi les victimes de la Grande Guerre, mais personne n'ose en parler. Idée principale de *La Lettre au roi* de Jules Destrée, objet d'étude principal de l'Assemblée wallonne, la séparation administrative est devenue une « mesure boche ». Comme l'avait prédit Maurice Wilmotte dès avril 1918, elle n'avait aucune chance de survivre, « la guerre l'a tuée et rien ne pourra la ressusciter ». Dans l'Entre-deux-Guerres, quiconque souhaitera débattre du fonctionnement des institutions belges sera assimilé à un traître, à un activiste. Aucune discussion sereine n'est possible et l'idée d'un monument n'est même pas envisagée, l'ambitieux « mémorial à l'âme wallonne » sur lequel le sculpteur Joseph Rolot travaillait, à Liège, depuis 1895, étant même abandonné. Il faudra des années pour que, sous couvert d'autonomie, puis du terme de fédéralisme, concept plus précis il est vrai, l'appel au dialogue de Jules Destrée retrouve une place dans le champ politique et que l'action wallonne cesse de pâtir de la période 14-18.

Pendant plusieurs mois, la presse allemande présente les « riches Wallons » comme les oppresseurs des « pauvres Flamands ». Lors de négociations de paix à venir, le territoire wallon devra servir de monnaie d'échange, même si des alternatives – aussi nombreuses que variées – sont envisagées : germanisation des habitants, dépeçage des territoires, transfert des populations, etc.

Orientation bibliographique

Paul Delforge, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale. Pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, Institut Destrée, 2008, coll. Notre Histoire

Alain Colignon et Paul Delforge, *Coq de Jemappes*, dans *Encyclopédie du Mouvement wallon*, Charleroi, Institut Destrée, 2000-2001

Paul Delforge, *L'Assemblée wallonne 1912-1923. Premier Parlement de la Wallonie ?*, Namur, Institut Destrée, 2013, coll. Notre Histoire

Une identité taillée dans la pierre. Le monument wallon dédié à Nicolas Defrecheux, dans *Enquêtes du musée de la Vie wallonne*, Liège, 2002-2004, t. XX, n°241-244, p. 307-346

Serge Alexandre, Joseph Rolot et Jules Brouns, *Deux Sculpteurs à Herstal*, dans *Art & Fact. Revue des Historiens d'Art, des Archéologues, des Musicologues et des Orientalistes de l'Université de l'Etat à Liège*, (1993), vol. 12, p. 124-148

Quant au lien que l'on serait tenté d'établir entre le choix allemand de Namur en 1917 et celui des années 1970 comme capitale de la Région wallonne, il n'a aucune consistance. Dans le dernier quart du XX^e siècle, on ignore tout des motivations allemandes et de la *Wallonenpolitik* et le choix de Namur capitale relève alors des seules intentions et motivations (espace de construction disponible, équidistance entre les villes wallonnes, mobilité, etc.) des mandataires et des militants wallons. La mémoire des ministères wallons est quasiment effacée ; Namur n'en a conservé aucune trace, de même qu'il n'existe, nulle part en Wallonie, un monument à dimension spécifiquement wallonne relatif à la Grande Guerre. En dehors des monuments (collectifs ou individuels) aux héros et aux victimes, la victoire de 1918 n'est célébrée qu'au travers de bustes ou statues du roi Albert, ou de monuments célébrant l'amitié avec la France. Ainsi en est-il du Coq de Jemappes qui revit sous le ciseau du sculpteur Charles Samuël : le 21 mai 1922, un nouveau coq est placé au sommet de l'obélisque. Il est le signe de la bonne entente belgo-française du moment. Célébrant avant tout la victoire de la jeune République française contre l'Empire, le 6 novembre 1792, ce coq reste gaulois ; il n'est pas wallon et ne se transformera qu'en symbole discret d'une affirmation de l'amitié franco-wallonne.

Alain Delchef
Qualité-Village-Wallonie
Secrétaire général

94-97

Les Maisons du Roi Albert



Dinant, Cité dénommée « Matadi », 50 maisons.

Alleur, Rue de Lantin.
© Laurent Lagamme



Dégâts de guerre et organisation de l'aide aux sinistrés

Début de la Première Guerre mondiale, les destructions dans le pays sont un problème majeur. Environ 100 000 habitations privées furent touchées, dont 78 000 détruites ou gravement endommagées et 11 000 édifices publics détruits. Dès le mois de mars 1915, M. Helleputte, Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, met en place un service spécial chargé d'élaborer des propositions en vue d'acquiescer des matériaux indispensables à la construction de baraquements, pour parer aux besoins les plus urgents. Un an et demi plus tard, le gouvernement belge du Havre crée par arrêté royal du 23 septembre 1916 le Fonds Roi Albert⁰¹ dans le but d'entamer immédiatement la reconstruction des régions dévastées.

En mai 1917, le Conseil d'administration approuve un rapport du Directeur général sur les travaux à réaliser immédiatement jusqu'à concurrence du premier crédit de 10 millions de francs, prévu par l'article 3 de l'arrêté royal, qui créait le Fonds. Tout était prêt pour l'adjudication des premiers baraquements, lorsque le Conseil fut informé qu'aucune suite ne pouvait être donnée à ces propositions, l'avance prévue par le Ministre des Finances, n'ayant pu être mise à la disposition de l'œuvre car les crédits consentis à la Belgique par les Alliés, devaient être réservés à des buts de guerre bien caractérisés. Les activités du Fonds furent donc considérablement réduites et il faudra attendre 1919 pour que le Fonds devienne pleinement opérationnel en Belgique. Durant ce temps, le Comité de Secours et d'Alimentation du Luxembourg (CSAL) assurant la subsistance du peuple belge est créé. Il se préoccupa d'aider les habitants à se reloger provisoirement en commençant, dès la fin 1914, à

approvisionner les comptes des comités provinciaux dans ce but. Les sommes consacrées aux abris provisoires par les comités provinciaux de 1915 à 1918 furent les suivantes : Flandre orientale : 100 000 ; Limbourg : 150 000 ; Anvers : 300 000 ; Hainaut : 350 000 ; Liège : 375 000 ; Brabant : 475 000 ; Namur : 550 000 ; Luxembourg : 600 000 francs. C'est donc dans les Provinces de Namur et du Luxembourg que l'effort de relogement provisoire des sinistrés fut le plus important. Dans le Luxembourg, les 600 000 francs furent dépensés au cours de la seule année 1915. Le CSAL est relayé par des comités provinciaux qui jouissent d'une grande autonomie. Celui du Luxembourg est un des premiers à se constituer sous la présidence du baron Auguste Goffinet. Outre le ravitaillement, ce comité se charge de porter secours aux personnes en difficulté ainsi que du relogement provisoire des sinistrés, qui débuta dès la fin 1914, principalement dans les Provinces de Namur et du Luxembourg. C'est également le cas du comité arlonais de Secours aux Sinistrés du Luxembourg, animé par Camille Joset et Max Kiesel, qui devait collaborer à partir de 1915 avec le CSAL et qui s'est spécialisé dans la fourniture de mobilier.

Construction d'habitats provisoires : les maisons du comité

En matière de relogement, le CSAL s'accordait avec la théorie développée par la Société des Architectes français pour le Département des Ardennes. Elle préconisait la construction non pas d'abris temporaires mais de logements économiques plus durables, des petites maisons en matériaux locaux respectant le style régional et récupérables par la suite. En province de Luxembourg, cette orientation donnera naissance, en 1915, aux maisons du comité

⁰¹ M. Zaenen, premier Directeur Général, puis Administrateur du Fonds, et son successeur, M. Lahaye, ont retracé dans « La Vie Technique, Industrielle, Agricole et Coloniale », les débuts de ce bienfaisant organisme. « Cette institution, disent-ils, porte le nom de notre Souverain en témoignage de l'intérêt que Sa Majesté n'a cessé de montrer, dès le temps de paix, à la question de l'habitation des classes laborieuses et pauvres. »

dans plusieurs villages sinistrés (voir à Morhet, Herbeumont, Maissin, Rulles, Marbehan, Musson, Mussy-la-Ville, Rossignol, Tintigny et Ethe). C'est l'architecte Dothée de Herbeumont qui en fit le projet.

L'exemple des maisons du comité de Porcheresse (Daverdisse)

Dégâts de guerre

Le soir du 22 août 1914, les Allemands venant de Daverdisse et de Gembes attaquent les Français installés à Porcheresse et mettent le feu aux maisons. L'église, l'école, le château, la ferme et une centaine de maisons sont détruits. Près de 75 ménages sont sans abri. Soixante bovins sont abattus ou enlevés. Il ne reste qu'un seul cheval sur cinquante-six. Après cette rage incendiaire, il reste 23 maisons. Devant une telle désolation, une partie de la population tente de rejoindre la Semois et la France. Beaucoup sont arrêtés à Graide. D'autres se réfugient quelques temps dans les bois. L'entraide, la débrouille, les rafistolages de fortune et l'utilisation du moindre abri ont aidé les gens à passer l'hiver 1914-1915.

Les abris provisoires de guerre : les maisons du comité

Dès 1915, grâce à la solidarité et à l'aide des comités locaux, des équipes locales ou régionales s'attellent à la construction d'une trentaine de maisons du comité. En prévision de la reconstruction définitive, elles sont placées en dehors des fondations des maisons sinistrées et dans la majorité des cas, à front de rue, parfois un peu en retrait. Quelques-unes seulement se situent en fond de jardin.

Toutes ces maisonnettes sont identiques : de petites dimensions, elles se composent d'une pièce servant de cuisine et une ou deux chambres en

02 Cette institution est dotée d'un patrimoine propre, elle jouit de l'autonomie financière et administrative en fonctionnant toutefois sous le contrôle du Gouvernement. elle possède la personnalité civile. Son budget est alimenté par l'État et par des dons.

03 Au début janvier 1919, le Fonds Roi Albert disposait d'environ 1500 baraquements édifiés en Hollande. En octobre 1920, les rapports officiels enregistraient 9500 baraquements pour habitation (4300 pavillons en bois de 6 x 6 m du type F.R.A., 1100 pavillons en bois de 9 x 6 du type F.R.A., 590 pavillons à parois extérieures en béton, type Jouret, 1027 pavillons en bois, construits en Hollande, 3 000 pavillons en bois et tôles rachetés à l'armée anglaise, 247 baraquements en bois de type divers construits en France), 145 écoles, 55 églises, 54 maisons communales, 4 groupes de constructions pour hôpital, 21 postes de gendarmerie et 479 grands baraquements divers servant d'école, d'églises, de maisons communales, de magasins...

enfilade. Une échelle menait aux combles. Elles n'avaient pas de fondations, ne comportaient aucune commodités sanitaires et le sol était souvent en terre battue. Les matériaux utilisés sont locaux : le bois est fourni par la commune, les pierres proviennent d'une carrière voisine et le sable d'anciennes minières d'un quartier proche. Le sable extrait du sol très ferrugineux a donné au mortier utilisé, tant pour les maisons du comité que pour celles de la reconstruction, une teinte rose parfois très appuyée, typique du village de Porcheresse. Enfin, les maisons sont signées d'une même pierre gravée 1915 CSAL. Esthétiquement, on peut effectivement les apparenter aux nombreux fournils du 19^e siècle dans la région. Elles forment encore aujourd'hui une composante bien apparente du paysage villageois.

Les maisons de la reconstruction d'après-guerre

Après la guerre, au début des années 1920, le village de Porcheresse, le plus sinistré de la province, fut adopté par l'État qui entreprit sa reconstruction. Les nouvelles « vraies » maisons des propriétaires viennent s'apposer aux maisons du comité. Cette reconstruction a entraîné une grande uniformité (par l'homogénéité des matériaux et coloris utilisés) et une spécificité du style architectural (notamment par les encadrements de fenêtres et de portes en briques et non en pierre de taille comme c'est le cas dans la région).

Aujourd'hui

Il reste encore à Porcheresse une vingtaine de maisons du comité. Ces maisons de la reconstruction ont subi de nombreuses affectations : remise, garage, abri de jardin ou aménagées en logement de vacances, annexe de la maison principale. Certaines ont gardé leur caractère d'origine ; quelques travaux à la toiture ont été nécessaires pour les préserver.

Comblain-au-Pont,
Rue de la Carrière.
© Qualité-Village-Wallonie



Fonctionnement du Fonds Roi Albert dès 1919

C'est seulement en 1919 que le Fonds Roi Albert⁰² peut enfin devenir pleinement opérationnel après avoir reçu un budget de 100 millions et 50 millions l'année suivante du Ministère de l'Intérieur.

Il acquiert différents types de baraquements militaires, comme les « demi-lunes » des Anglais à Calais, en tôle d'acier et bois, ou les grands baraquements américains qui servirent d'église, d'écoles, etc.

Mais le Fonds est surtout connu pour les pavillons (également appelés baraquements ou chalets) unifamiliaux en bois de sa propre fabrication, dont on vit de nombreux spécimens dans le pays. Les loyers demandés correspondaient à 5 % du coût des constructions pour les services publics et à 2, puis à 4% (en 1923) pour les habitations.

Véritable opération de réanimation du pays⁰³, dont beaucoup d'agglomérations étaient encore tétanisées par les destructions de guerre, le travail du Fonds permit de patienter en attendant la reconstruction et de soulager la population plongée dans une grave crise du logement. Au fur et à mesure que progressait la reconstruction définitive, les baraquements libérés allaient dans d'autres localités.

En plus de la construction de 12 600 baraquements, 145 écoles, 55 églises, 54 maisons communales, 4 groupes de constructions pour hôpital, 21 postes de gendarmerie et 479 grands baraquements divers de la fabrication du mobilier et de la liquidation du nombreux matériel qui lui a été envoyé après l'armistice, par les œuvres créées pendant la guerre, en France et en Hollande, le Fonds du Roi Albert a assuré la gestion complète de ses baraquements et de ses dépôts-magasins.

Nouvel appel au Fonds Roi Albert lors de la crise du logement

Le Fonds du Roi Albert semblait avoir achevé ses destinées et se préparait à la liquidation quand, brusquement, il fut appelé à une activité nouvelle. En présence de la pénurie de logements, MM. Masson, Ministre de la Justice, Moyersoen, Ministre de l'Industrie et du Travail et le Vicomte Berryer, Ministre de l'Intérieur et de l'Hygiène, songèrent aux services qu'une seconde fois, le Fonds du Roi Albert pourrait rendre à la Belgique, en offrant des habitations coquettes, confortables et saines, à ceux que la loi sur les loyers et la cherté du logement exposaient aux pires difficultés. Le Conseil d'administration du Fonds et son actif Directeur général, M. Lahaye, s'empressèrent de répondre à l'appel du Gouvernement. Des informations furent données aux communes et quelques jours après, un millier de demandes étaient annoncées.

Les nouveaux pavillons montés sur fondations en maçonnerie, munis d'une aire de cuisine en carrelages au lieu du bois, d'une cheminée en matériaux durs, construits avec des éléments de meilleure qualité que les baraquements confectionnés à la hâte à l'Armistice, sont de loin supérieurs à ceux qui abritaient les sinistrés. Et cependant, combien de fois ceux-ci n'ont-ils pas



Alleur, Rue de Lantin.
© Laurent Lagamme

proclamé leur entière satisfaction de la demeure provisoire qui leur était octroyée ?

L'exemple de la Suisse, de la Norvège et d'autres pays démontre d'ailleurs que des chalets en bois à doubles parois, tels que ceux du Fonds Roi Albert, peuvent donner durablement de très bons logements, pourvu qu'ils soient isolés du sol, soigneusement couverts et bien entretenus.

Il est vraisemblable qu'une utilisation plus étendue encore des services du Fonds du Roi Albert aurait atténué, dans de fortes proportions, la crise du logement en Belgique, évité bien des mécomptes et fait réaliser des économies considérables.

Affectation des pavillons cédés par le Fonds

Il mérite encore d'être relevé que l'affectation assignée par le Conseil du Fonds, aux pavillons qu'il cède, demeure profitable à l'intérêt général. Beaucoup en effet sont alors consacrés à des institutions de bienfaisance, d'hygiène et d'instruction. Parfois aussi, les pavillons sont donnés pour des buts scientifiques, tels ceux que le Conseil a mis à la disposition de l'Université de Bruxelles, pour l'étude de la faune et de la flore des régions dévastées à Nieupoort, et de l'Université de Liège, pour la station de recherches scientifiques de la Baraque Michel, etc.

Distinction entre les maisons du Fonds Roi Albert et les maisons du comité

	Maison du comité	Maison Fonds Roi Albert
Construction	Pendant la guerre	Après guerre
Initiateur	Comité régionaux	Fonds Roi Albert
Type de maison	Provisoire	Provisoire
	Non-démontable	Démontable
	En matériaux locaux	En bois et matériaux préfabriqués
Gestion	Sur le terrain des sinistrés	Loué aux nécessiteux
En plus	Uniquement à usage privé	Construction de baraquements à usage public

Bibliographie

Fonds du Roi Albert.
Habitations pour les Belges sans abris, éd. Royaume de Belgique, Lille-Paris-Bruxelles, impr. J.-E. Goossens, 1917, 20 p.

Marie-Rose DESMED-THIELEMANS, *Liquidation du Fonds du Roi Albert*, éd. Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 1988, S.P. 30 cm. Bibliothèque Royale de Belgique BD 19.701/135.

Camille JOSET, *Le Fonds du Roi Albert : une grande œuvre de guerre belge*, éd. Chez nous / Association des villes belges et luxembourgeoises, 1925, 38 p.

Livre d'or du Haut commissariat royal de Liège, 1924, chapitre 3.

Raymond Balau⁰¹
Architecte urbaniste

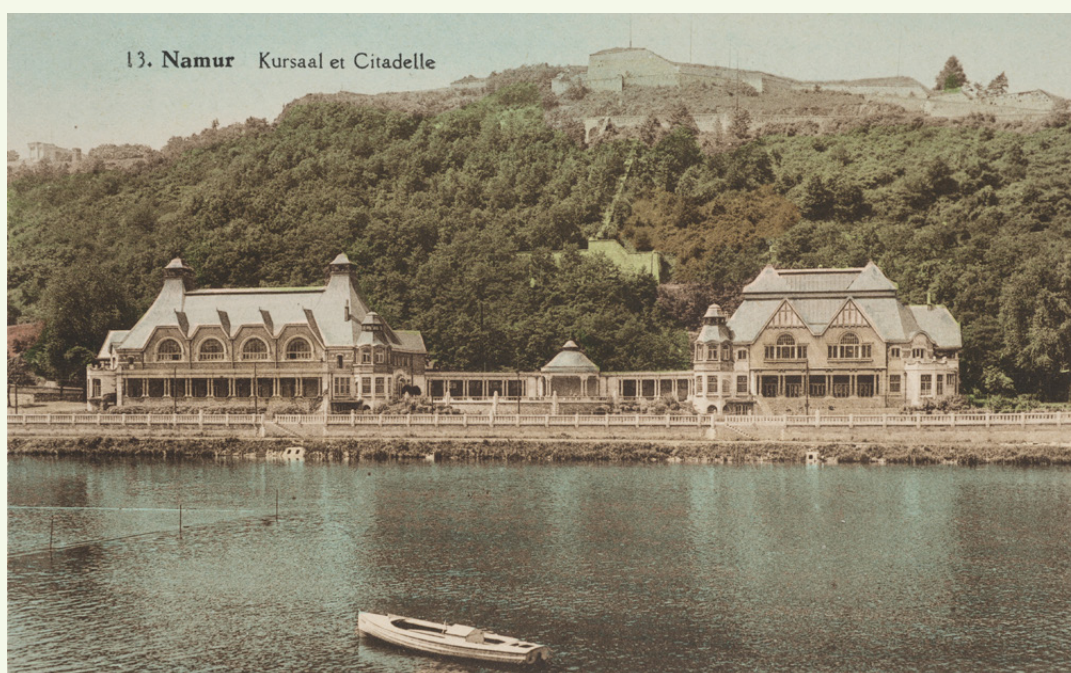
98-106

Le Nouveau Kursaal de Namur Georges Hobé (1905-1914) Principes décoratifs de l'extérieur

Quel devenir pour la partie du Casino de Namur, « ex-Nouveau Kursaal », qui a échappé aux flammes en 1980 ? Ce rare témoin de la période sous-étudiée des prémices de l'architecture moderne en Belgique, après l'Art nouveau, n'est aujourd'hui toujours pas classé comme monument ! Aussi étonnant que cela paraisse, son état de décrépitude est d'autant plus inquiétant que les malentendus sur sa valeur architecturale sont loin d'être levés. Sur base des plans d'époque, cet article propose un focus sur le « Bâtiment A », dont les caractéristiques extérieures d'origine ont malgré tout été préservées jusqu'ici.

01
Professeur à l'E.N.S.A.V.
La Cambre, critique d'art
et d'architecture A.I.C.A./
S.C.A.M.

De gauche à droite :
Bâtiment B, galerie de
liaison et jardin intérieur,
Bâtiment A.
En haut à gauche, le Stade
des Jeux (Hobé, 1910).
Carte postale,
collection privée.
Photo Luc Schrobiltgen



Le Bâtiment A flambant
neuf, affecté au
«*Deutsches Heim*»
durant la Première Guerre
mondiale.
Carte postale,
collection privée



Le Casino de Namur – inauguré l'été 1914⁰² – a été incendié en partie le 3 novembre 1980. L'architecte Georges Housiaux (1933-2003) a remplacé les parties détruites, à savoir la galerie de liaison et le Bâtiment B (vers La Plante), par une construction hybride inscrite dans le périmètre et dans la silhouette d'origine, englobant même pans de mur et tourelles subsistants. D'une conception banale et prétentieuse à la fois, sans esprit de recherche ni intelligence avec le projet de Georges Hobé (1854-1936), donc sans aucune réflexion quant aux significations de cette architecture arrivée à Namur « du dehors »⁰³ vers 1905, la « reconstruction » dénote une démission face à un monument dont le style n'était alors plus apprécié, mais que la mémoire collective imposait malgré tout de prendre en considération ... pour des raisons qui restaient obscures. On aurait pu tout raser, repartir à zéro, mais le pragmatisme a conduit à l'étrange configuration actuelle, le bâtiment restant, dit « Bâtiment A » (vers le Confluent) dans les documents de Georges Hobé, s'étant prêté à une activité lucrative pendant les travaux. C'est de lui qu'il est avant tout question ici, puisqu'il se détériore sans être protégé par un classement comme monument. Depuis quelques années, il est question de transformer et surtout d'agrandir le complexe de jeux et de loisirs comprenant un hôtel, avec pour objectif plus ou moins avoué de dissimuler la partie la plus récente, tout en mettant en valeur le Bâtiment A, qui a désormais atteint le siècle. Longtemps, les publications locales associant Art nouveau et

02
Extension Classement Citadelle de Namur - Fiches techniques pour le dossier de classement du patrimoine civil aux abords de la Citadelle de Namur, établies par Raymond Balau pour le compte de la Ville de Namur (Bon de commande n° 0021126 du 09 11 2004), en partenariat avec Olivier Berckmans (D.G.A.T.L.P.), 26 juillet 2005. Extrait de cette étude donnant les dates principales : En juin 1907, Georges Hobé a remis à l'Administration communale les plans complets pour le nouveau Kursaal projeté au Square Baron. Jugé trop onéreux (1 031 139 francs 89 par rapport à un budget prévisionnel de 650 000 francs), il a été refusé. L'avant-projet d'une variante a été demandé le 16 juillet 1907 et présenté à la Ville en juin 1908 ; un avant-projet complémentaire est daté des 1^{er}, 13 et 15 septembre 1909 (il comporte des dispositifs qui n'ont pas été retenus, comme un double escalier central vers la Meuse, en retrait dans le jardin intérieur, ou une double entrée en avancée vers la Route de Dinant). Hobé a été chargé le 19 octobre 1909 de dresser les plans définitifs. Le 25 février 1910, les plans d'exécution étaient terminés ; ils ont été remis à la Ville en mars 1910. L'adjudication (Blaton) a

Art Déco ont réservé une portion congrue à cet édifice dont on ne savait que dire ni que penser, à l'exception notoire d'une notice rédigée par Éric Hennaut⁰⁴, cantonnée à une approche stylistique de l'extérieur. La réticence au classement, incompréhensible en regard de l'histoire de l'architecture en Belgique au 20^e siècle, s'explique sans doute au plan local par la méconnaissance de l'œuvre de Georges Hobé. Celle-ci est d'ailleurs incompréhensible en dehors d'une analyse et d'une critique de la décennie qui a précédé la première guerre mondiale, surtout si on ne l'envisage pas à trois niveaux d'interprétation concomitants : local (programme, site, aire d'influence de la ville), régional (Wallonie, concurrence avec Ostende et Spa) et international (Exposition de Bruxelles 1910, tourisme ferroviaire). Il faut aussi souligner que dans une ville où est mis en avant le respect du patrimoine bâti, une ignorance générale prévaut quant à l'histoire récente de l'architecture, disons du 20^e siècle. L'hypothèse qui sous-tend ce qui suit est la suivante : rien d'intéressant ne peut advenir sans une connaissance maîtrisée et partagée des significations profondes de cette œuvre, aux trois niveaux précités, sans oublier de la situer dans l'ensemble de la production de Hobé. Pour comprendre ce qui a été fait dans les années 1980, il serait aussi nécessaire de prendre la mesure, au niveau du maître de l'ouvrage, en l'occurrence la Ville de Namur, d'un diktat de ressemblance privé des moyens d'y arriver⁰⁵. Il ne s'agissait évidemment pas de reconstruire « à l'identique », mais de caser le plus possible de

mètres carrés dans une volumétrie d'apparence prétendument rassurante, en « rappel » de ce qui préexistait. De deux choses l'une : ou bien ce qui reste du projet Hobé est voué à la disparition, ou bien une mesure de protection – qui se fait attendre – en assurera la pérennité au titre de témoin d'exception d'une période sous-étudiée de l'histoire de l'architecture. Seule la seconde hypothèse ayant un sens au plan culturel, il est ici question du devenir du Bâtiment A⁰⁶.

Il faut rappeler qu'une étude complète⁰⁷ fait encore défaut, qui serait utile à l'instruction d'un dossier de proposition au classement, une étude portant sur la situation avant incendie, détaillant les différentes versions du projet jusqu'aux transformations et agrandissements qui l'ont d'abord adapté puis partiellement dénaturé. Il y aurait même là matière à une épaisse monographie, d'autant que les archives abondent en originaux⁰⁸ et que le programme du Nouveau Kursaal était lié à celui des Grands Travaux, qui comprenaient la réappropriation des boulevards de la gare à la Meuse et le long de celle-ci, avec un pont sur la Sambre, la Route Merveilleuse, la création de terrasses publiques en contrebas du Grand Hôtel, et la construction de complexes de loisirs à chacune des extrémités de cette voie à flanc de Citadelle, le Nouveau Kursaal en bord de Meuse d'une part, l'ensemble du Stade des jeux et du Théâtre en plein air de l'autre, sur le plateau bordant le domaine fortifié. Ni le pont ni les terrasses publiques n'ont été réalisés, mais ce que Hobé a laissé à Namur a marqué durablement la physionomie de la ville, du seuil du 20^e siècle à aujourd'hui. Du point de vue de l'architecture urbaine, le Kursaal ne peut par ailleurs être dissocié du promenoir de la rive gauche de la Meuse⁰⁹, ni du premier tronçon de la Route Merveilleuse. Il est aussi partie intégrante d'un site où il a pris la place de la Porte de La Plante, dans une mutation radicale, de la fonction militaire à la culture des loisirs, au bénéfice d'un paysage urbain unique en son genre¹⁰.

Une volumétrie expressive

Afin de situer les spécificités du Nouveau Kursaal de Namur, il faudrait à la fois le comparer à ceux d'Ostende et de Spa (Alban Chambon), et à celui de Middelkerke, exactement contemporain, également signé par Georges Hobé. Cela mériterait une étude ciblée mettant en évidence des politiques menées dans ces villes pour le développement de la villégiature et du tourisme. Une comparaison avec le langage plastique développé par Paul Hamesse serait aussi très éclairante, de même qu'avec les premiers projets personnels de Fernand Bodson – qui a travaillé pour Hobé –, comme la Villa Maes à Rhode-Saint-Genèse (1907-1908) ; Bodson a sans doute laissé une marque dans nombre de projets, au premier rang desquels le Nouveau Kursaal. Sander Pierron, qui s'était fait construire une habitation par Victor Horta, s'est montré très critique, en 1913, quant aux grands projets de Hobé, qui n'avaient selon lui « rien de réfléchi »¹¹, mais avait-il visité les deux kursaals dessinés par cet architecte dont il appréciait par ailleurs l'architecture domestique ?

été homologuée le 4 janvier 1911. Des cartouches avec tympan ornés de feuilles d'acanthos comportent la date « L'AN MCMXI ». La décision d'agrandir le bâtiment B et le pavillon d'orchestre de l'esplanade a été prise le 24 février 1911 ; les plans modifiés sont datés des 20 janvier, 30 avril et 1^{er} juin 1911. Plans généraux de lustrerie datés du 4 avril 1912. Modification du plancher d'orchestre du bâtiment B : plans datés de novembre 1912 (ce plancher devait être « ouvert en temps de spectacle, fermé en temps de concert »). Adjudication des travaux de lustrerie d'art le 14 juin 1913 (plans détaillés du 15 juin 1913). La réception provisoire a été accordée le 31 juillet 1913. Le 15 avril 1914 étaient adjugés les travaux de peinture. L'inauguration a eu lieu le 2 août 1914.

03
La commande avait été passée à Hobé par injonction ministérielle aux autorités communales. La première esquisse du réaménagement de la rive gauche de la Meuse, avec implantation schématique du nouveau Kursaal, date de décembre 1905.

04
Éric HENNAUT, *L'œuvre de G. Hobé à Namur*, dans *Le patrimoine moderne et contemporain de Wallonie*, Namur, Division du Patrimoine D.G.A.T.L.P., 1999, p. 394-398. Éric Hennaut est le premier à avoir attiré l'attention sur le « patrimoine Hobé » à Namur.

05
Le rôle de l'échevin Albert Servais (1915-1994) a été déterminant à cet égard.

06
Cet article précède un autre, à paraître dans le *Bulletin de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles*, consacré à l'intérieur du Nouveau Kursaal de Namur.

07
Ne sont pas abordés ici les esquisses et avant-projets qui ont précédé les plans datés du 25 février 1910, qui ont servi de base à la construction. Se reporter à : Raymond BALAU, *Namur 1893-1913 - La S.A. Namur-Citadelle et le projet urbain de Georges Hobé*, Etudes et Documents n° 9, SPW (Service Public de Wallonie) – DGO4 (Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie, Département de l'Aménagement du territoire et de l'Urbanisme), Namur, 2010.

08
Et ce malgré la destruction des archives communales en 1914.

09
Auquel il faut ajouter le petit square à l'entrée du Pont de Jambes. L'ensemble de ces aménagements appelle une étude spécifique.

10
Le monument à Théodore Baron, au bronze dû à Charles Van der Stappen, a été inauguré en juillet 1903 dans le Square de La Plante, à l'endroit du futur Nouveau Kursaal ; avant la construction, il a été déplacé au Parc de La Plante, où il se trouve toujours.

11
SANDER PIERRON, *L'Art Belge d'Aujourd'hui - III - L'Architecture*, in *La Plume*, [?], 14 décembre 1913, p. [?] (les coupures de presse conservées aux AAM et au Musée Horta sont incomplètes).

Ce projet dont la concrétisation a pris dix ans relevait déjà, en 1914, d'une autre époque. Il correspondait à un idéal de la bourgeoisie urbaine, adapté à Namur en ce qu'il était exempt d'emphase. La configuration générale concilie une rationalité constructive – reposant sur des mises en œuvres sans prouesses d'ingénierie ni sans virtuosités de lignes – à une expressivité tenant à la combinaison de dispositions pratiques qui dotent la volumétrie de formes spécifiques à leurs fonctions tout en soulignant leur « plasticité » par des accents décoratifs non dénués de qualités monumentales, toujours assujetties à une grammaire élégante et robuste à la fois.

Le langage décoratif déployé par Hobé a plusieurs caractéristiques ici exacerbées, qui l'éloignent de son activité dans le domaine de l'habitat¹². L'effet de masse est traité par un jeu de volumes très différenciés, articulés et imbriqués de manière à servir le programme et à conférer au bâti une présence faite de dialogue avec le site, tant avec le réseau viaire qu'avec le paysage, au profit d'une bonne lisibilité des composants spatiaux vus de l'extérieur. Parmi les caractères qui sautent aux yeux, il y a les agencements spécifiques aux fonctionnalités de composants tels que les escaliers en tourelles polygonales, le fenestrage et les galeries couvertes rythmées par des paires de colonnes, les souches de cheminées et les épis de faîtage, avec affirmation dans la silhouette générale des grandes salles centrales, dont les voûtes correspondent aux parties les plus hautes des toitures.

Documents originaux

Les archives de la Ville de Namur contiennent 288 plans (inventaire dressé par Alessandra Severi¹³ en 2000) issus des diverses études de Georges Hobé, notamment un ensemble exceptionnel de plans détaillant le premier projet du Nouveau Kursaal (juin 1907), conçu comme un seul bâtiment, très monumental, dominé par une tour et doté d'une vaste terrasse enjambant la chaussée côté Meuse. Rejeté à cause de son coût, ce projet a conduit à celui qui a été réalisé, organisé cette fois en trois entités distinctes, le Bâtiment A, avec salle de bals et de concerts de 20 mètres sur 10 mètres 20, le jardin intérieur ouvert sur la Meuse et fermé côté Route Merveilleuse par une galerie couverte courbe avec kiosque central, et le Bâtiment B, avec grande salle de concert, scène avec emplacement pour orgues et orchestre, « voûte de sonorité », salle d'accords, etc. (prévue aux dimensions de 27 mètres 16 sur 17 mètres 40 de largeur, sa longueur a été portée en février 1911 à 34 mètres, par ajout d'une travée).

Cet ensemble archivistique est complété par le Fonds Hobé des Archives d'architecture moderne (AAM), dont la partie relative au Nouveau Kursaal est très riche¹⁴. Ce fonds qui provient à l'origine de la fille de l'architecte, est assez riche en ce qui concerne les propriétés de Georges Hobé. Pour le reste, il ne couvre qu'environ un cinquième de la production mais de manière très lacunaire. On y trouve des reproductions de plans venant de la Ville de Namur, où les archives, restées longtemps sous une surveillance insuffisante, comptent aussi des absences problématiques. À quoi il faut ajouter, dans l'état actuel des recherches, un exemplaire du métré détaillé du Bâtiment B (coll. Privée), ainsi qu'une série d'épures du Fonds Blaton, entré récemment aux AAM, portant sur la stéréotomie et la menuiserie extérieure des façades. Armand Blaton a en effet été l'entrepreneur général du Nouveau Kursaal. La charpente métallique a été fournie par la S.A. des Ateliers de Construction de Jambes (anciens Établissements Finet)¹⁵. En conjuguant les archives de la Ville de Namur et celles des AAM, le matériel

documentaire est largement suffisant pour comprendre le projet jusque dans ses détails, même pour les parties détruites.

Le Bâtiment A

Outre la salle des fêtes, le Bâtiment A comporte une ceinture de salons et de galeries, de dégagements et de locaux de service, tant au rez-de-chaussée (avec halls d'entrée principal et secondaire) qu'au premier étage (avec terrasse couverte et belvédères, à quoi il faut ajouter un logement de concierge), constituant un ensemble sophistiqué d'espaces à petite échelle savamment disposés pour agrémenter les transitions visuelles entre le cœur du bâtiment et les beautés du site. Côté Meuse, le soubassement en moellons de grès rachète la différence de niveau, mais c'était le mur qui bordait le jardin intérieur, aujourd'hui disparu, qui était l'élément principal de la connexion avec l'avenue Baron de Moreau (ainsi baptisée en 1910), dans la mesure où il ressortissait à un langage très proche de celui du promenoir de la rive – du Parc de La Plante au Confluent –, avec lequel il était en symbiose. La galerie couverte est aujourd'hui fermée par des châssis de fenêtre, ce qui modifie sensiblement les relations visuelles avec l'environnement, mais il faut admettre que le climat belge n'est propice à ce genre de dispositif qu'en saison touristique, et de manière aléatoire. Cette galerie est surmontée par un ensemble également symétrique formé d'un double pignon enduit correspondant à des salons éclairés par de grandes serliennes insérées dans un léger porte-à-faux de la façade,

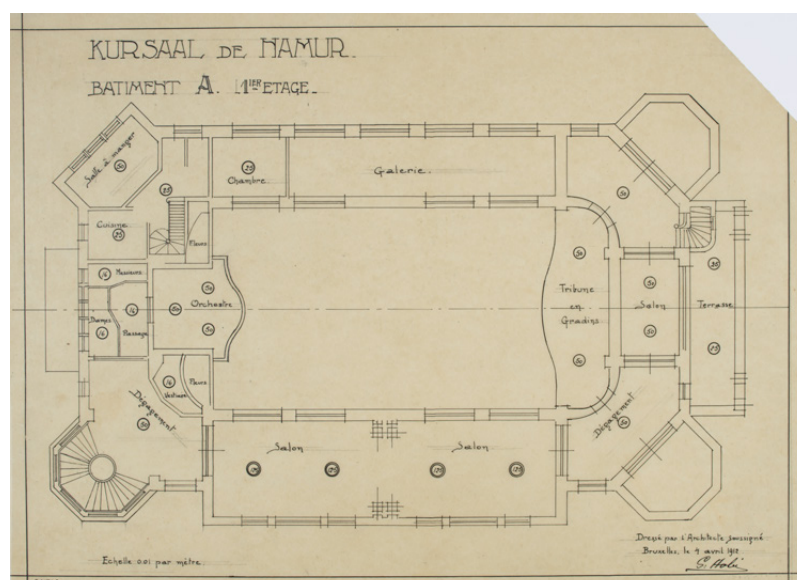
¹² À quelques exceptions près, comme la maison Franeau à Mons, construite en 1911 ; voir à ce sujet : Raymond BALAU, Georges Hobé, maison Franeau (Mons, 1911), in *La Lettre du Patrimoine* (IPW), n° 24 (octobre-novembre-décembre), 2011, p. 23.

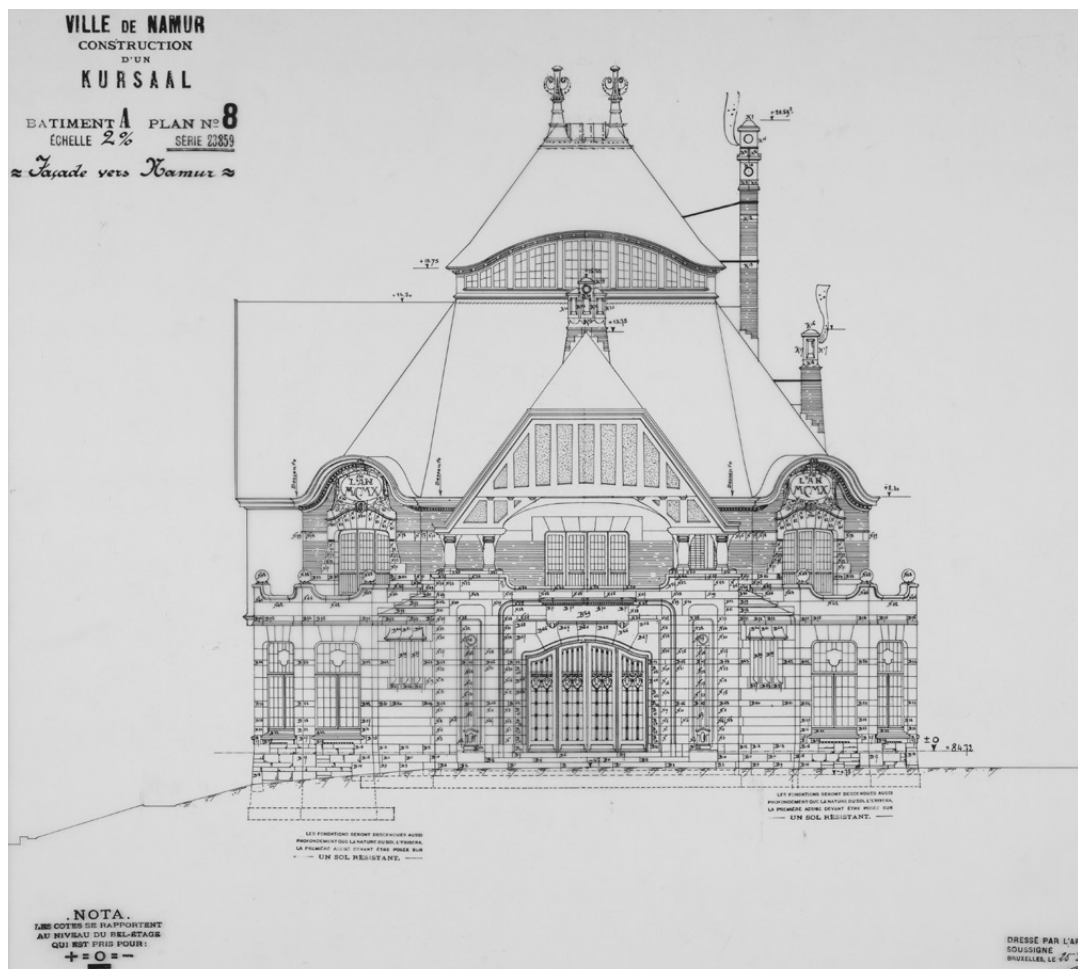
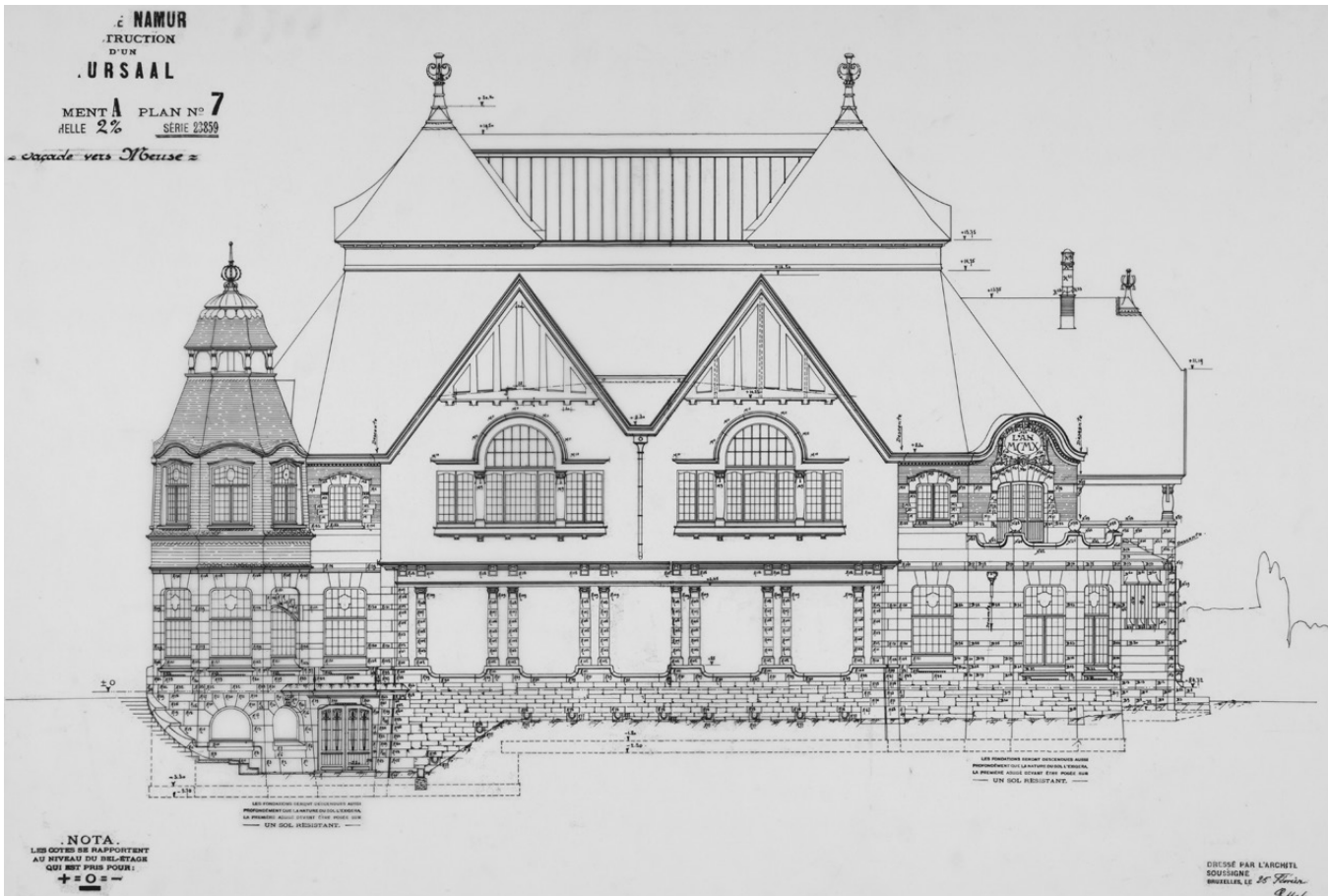
¹³ Alessandra SEVERI, *Le Stade des Jeux et Théâtre en plein air de Georges Hobé à la Citadelle de Namur*, mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de Master of Conservation of historical Towns and Buildings, sous la direction de Barbara Van der Wee, Faculteit Toegepaste Wetenschappen R. Lemaire for Conservation / Centre R. Lemaire pour la Conservation, Leuven, sept. 2000.

¹⁴ Raymond BALAU, *Le Fonds Hobé des Archives d'Architecture Moderne - Que cachent les manques ?*, in *Bruxelles Patrimoine*, Bruxelles, n° 009, décembre 2013, p. 98-123 (Varia).

¹⁵ On sait aussi que Joseph Claes, de Namur, a décroché les marchés des travaux de peinture extérieurs, ceux de peinture intérieurs allant à René Esgain, de Lodelinsart ; les travaux de lustrerie ont été commandés à J. Delplace, de La Plante.

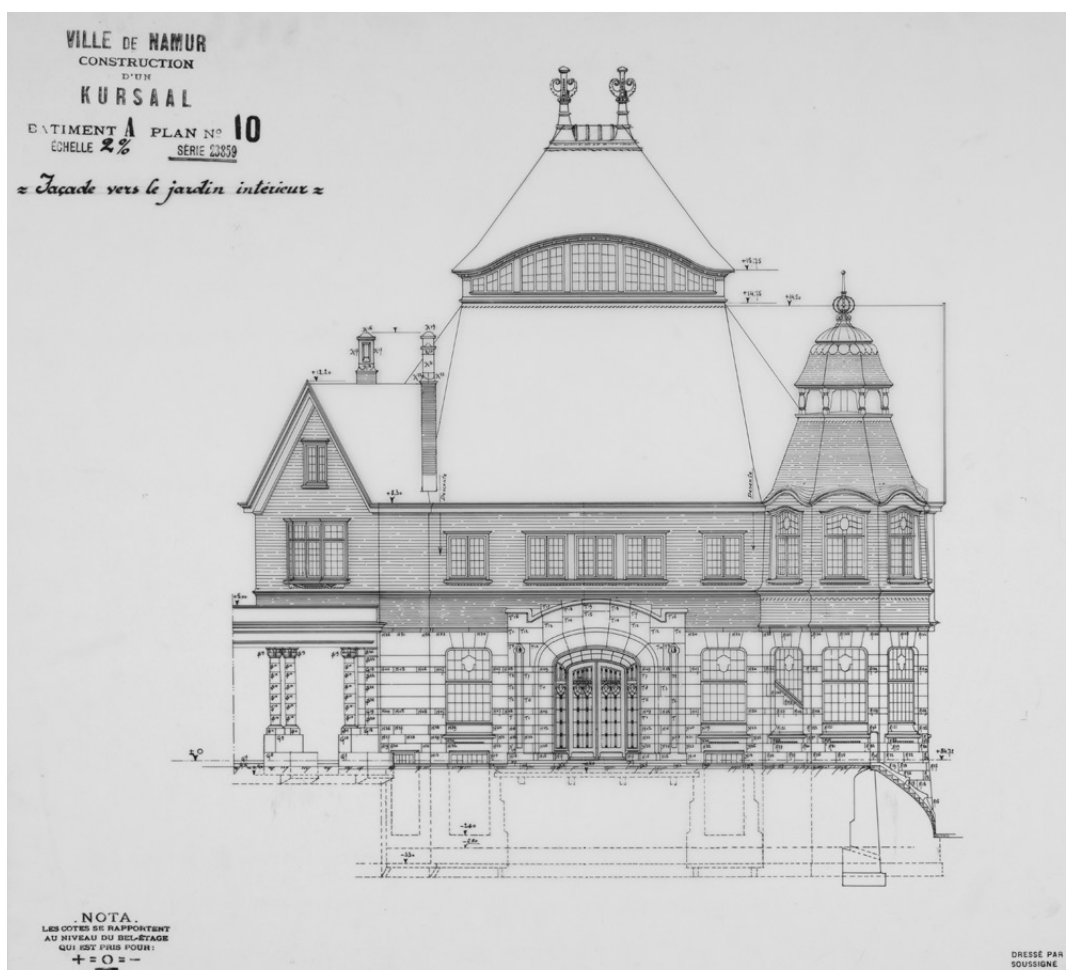
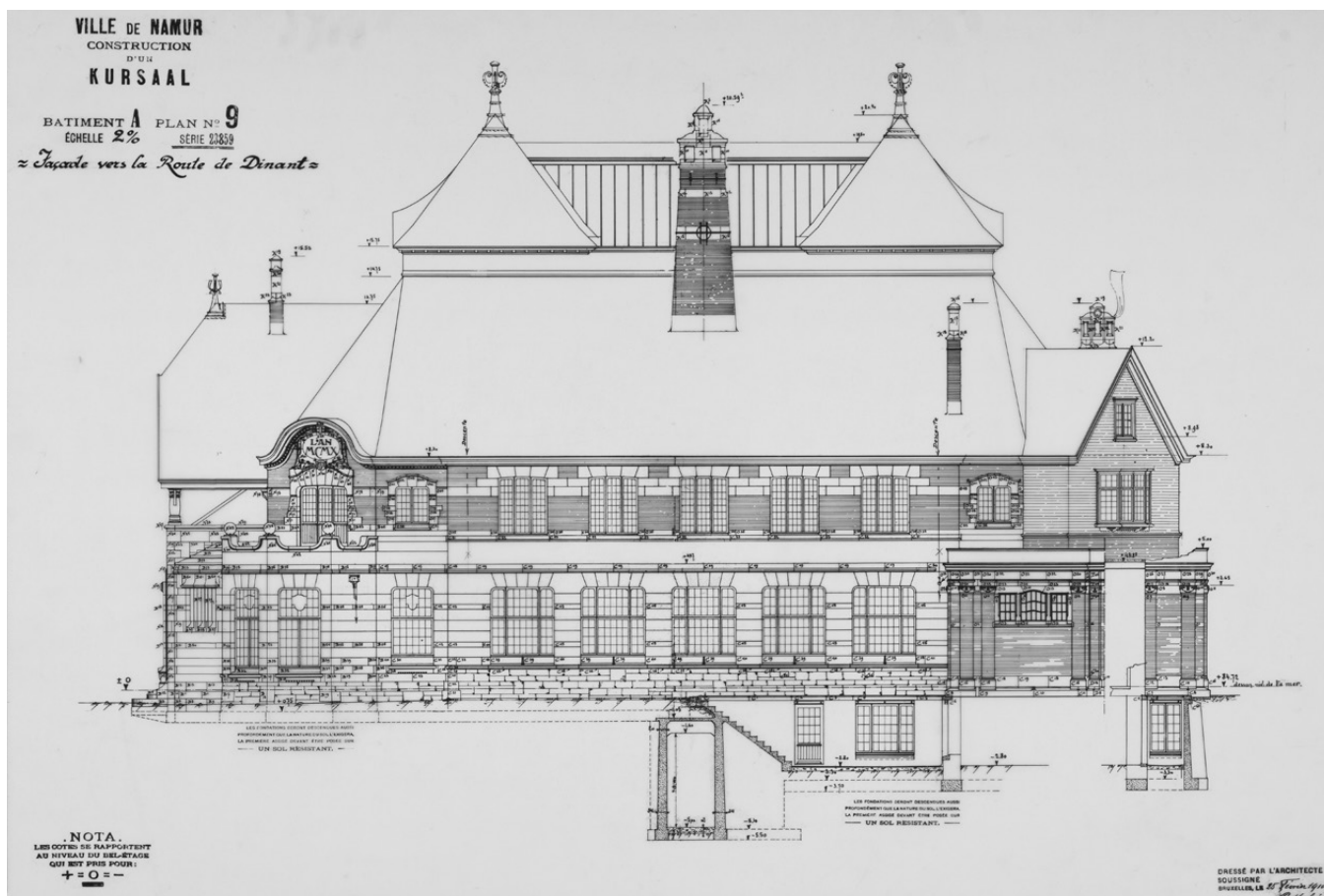
Plan schématique du premier étage, 4 avril 1912.
© AAM, photo
Luc Schrobiltgen





De haut en bas :
Façade vers Meuse,
plan n° 7, 25 février 1910.
© AAM, photo
Luc Schrobiltgen

Façade vers Namur,
plan n° 8, 25 février 1910.
© AAM, photo
Luc Schrobiltgen



De haut en bas :
Façade vers la Route
de Dinant, plan n° 9,
25 février 1910.
© AAM, photo
Luc Schrobiltgen

Façade sur jardin intérieur,
plan n° 10, 25 février 1910.
© AAM, photo
Luc Schrobiltgen

des consoles en pierre de taille prolongeant les paires de colonnes sous-jacentes. La toiture principale est faite de grands versants à pans coupés, structurée en partie haute par un bandeau vertical qui détache la grande verrière zénithale déployée entre deux petites toitures pyramidales modelées aux extrémités de la composition par de larges fenêtres en chapeaux de gendarme, toutes deux sommées par des paires de remarquables épis de faîtage. À gauche de la façade Meuse, des colonnettes renflées détachent le couronnement de la tourelle d'escalier. On retrouve un principe similaire, mais plus affirmé, au niveau des supports de la couverture de la grande terrasse couverte au-dessus de l'entrée secondaire (vers le parking), tandis que les petits belvédères également polygonaux qui encadrent cette entrée sont bordés de murets incurvés avec sphères d'amortissement, le tout surmonté dans les deux cas de tympan formant linteaux, avec chronogrammes et motifs d'acanthes. Vers la Citadelle, la façade est plus simple, et la brique s'y affirme davantage, en alternance avec des bandeaux en simili-pierre.

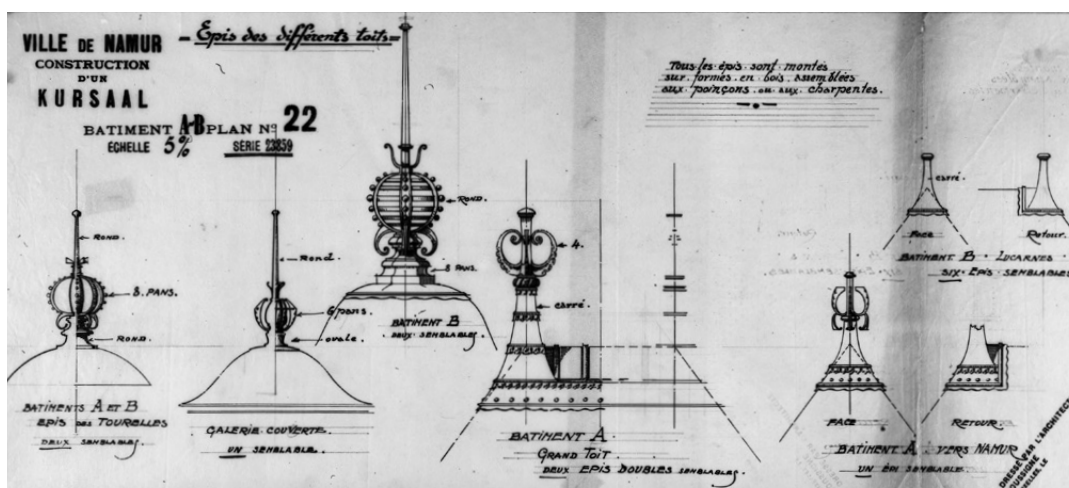
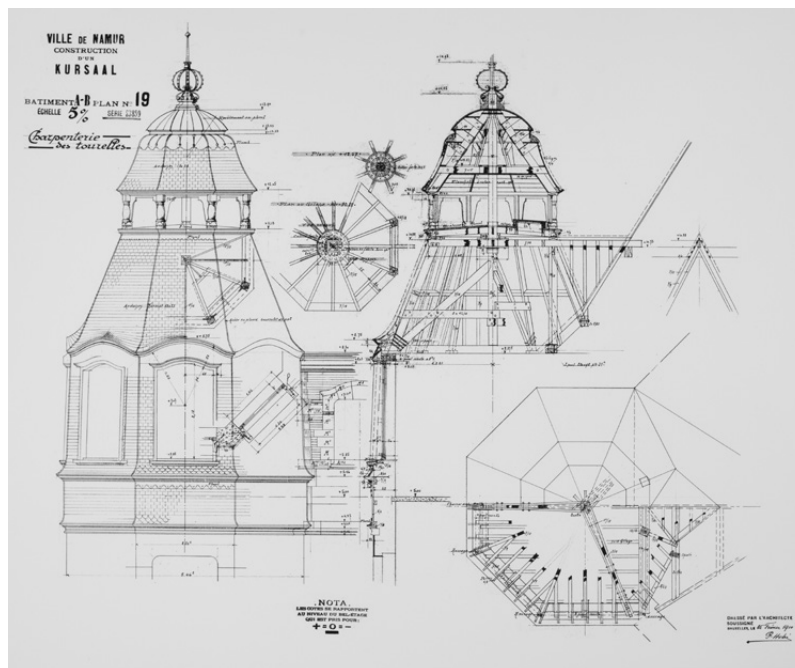
16
SANDER PIERRON, *L'Art Belge d'Aujourd'hui - III - L'Architecture*, in *La Plume*, [?], 14 décembre 1913, p. [?] (les coupures de presse conservées aux AAM et au Musée Horta sont incomplètes). Voir aussi : Raymond BALAU, *Georges Hobé, Kursaal de Namur (MCMXI) - L'art de coiffer un édifice*, in *La Lettre du Patrimoine (IPW)*, n° 22 (avril-mai-juin), 2011, p. 23.

La plasticité de la modénature et des éléments sculptés, en pierre ou en bois, est soutenue par des jeux de textures : moellons épincés du soubassement, architectonique de la colonnade, rythmes et stratification des pans des façades, crépi et motifs dans les bardages ardoisés ou la zinguerie. La Route Merveilleuse offrant des vues en plongée sur le Nouveau Kursaal, les toitures, souvent très élaborées chez Hobé, ont fait l'objet d'une attention particulière, pour être regardées de près comme de loin. S'il s'est montré sévère vis-à-vis des grands projets de Hobé, Sander Pierron voyait cependant en lui « un de ces rares bâtisseurs de chez nous capables de couronner un édifice.¹⁶ »

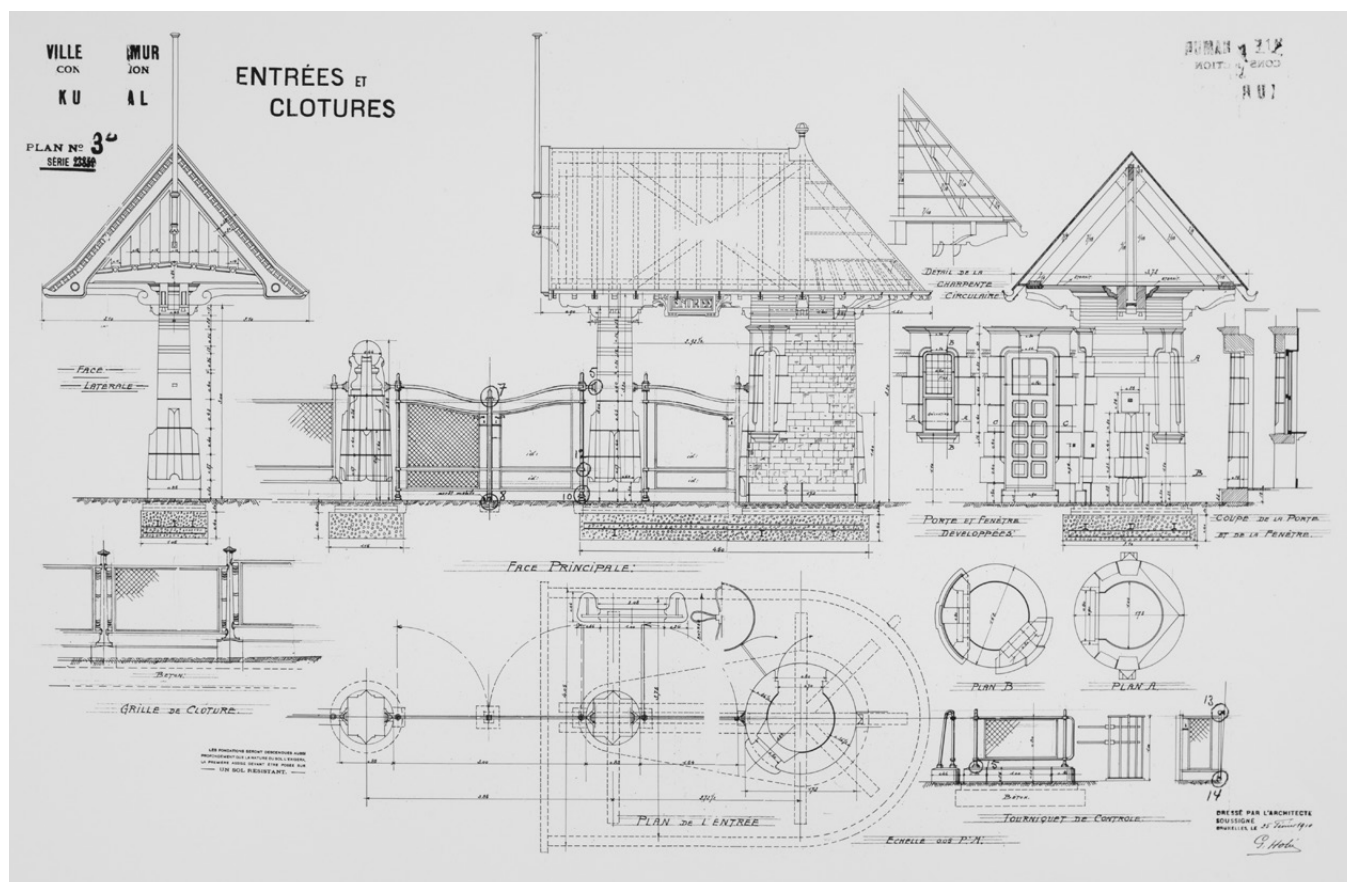
On retrouve certains des principaux détails des façades, dessinés sous forme d'épures, dans le Fonds Blaton des AAM. Pour décrypter leur genèse, il serait utile de renvoyer au premier projet du Nouveau Kursaal, dont les plans de détail conservés sont plus nombreux et pour la plupart d'une grande inventivité, eu égard à cette version plus imposante de l'édifice.

De haut en bas :
Charpenterie des tourelles
d'escalier des Bâtiments A
et B, 15 février 1910.
© AAM, photo
Luc Schrobiltgen

Épis de faîtage des
différents toits des
Bâtiments A et B,
15 février 1910.
© AAM, photo
Luc Schrobiltgen



Entrée du parking et détails
des clôtures,
25 février 1910.
© AAM, photo
Luc Schrobiltgen



L'entrée

Il importe aussi d'attirer l'attention sur l'édicule de l'entrée du parking, aussi remarquable que mésestimé. Affublé au faite d'une enseigne passablement ridicule, cerné de blocs de béton anti-parking, la menuiserie ayant perdu ses couleurs d'origine, on y reconnaît néanmoins sans peine un petit chef-d'œuvre condensant le savoir-faire de Hobé. Cette construction de très petite taille est le reliquat d'un projet au programme plus large. Il s'agissait au départ, selon un avant-projet de 1909, de combiner une barrière couverte pour les automobiles, un petit espace avec guichet, hall et sanitaire, avec une aubette pour l'arrêt du tram et un local pour entreposer le sable pour l'hiver. Déployé sur un plan en « L », il aurait été représentatif de la notion de service urbain¹⁷ telle que l'affectionnait Hobé. La version construite n'est pas sans liens avec les deux pavillons de l'entrée haute du Théâtre en plein air.

Réduit à la portion congrue – seuls les piétons et le guichetier y ont trouvé abri –, sans lien avec le tram, l'architecture de ce micro-bâtiment a tout de même été agrémentée d'un luxe de détails. La partie métallique a disparu, qui comprenait les grilles ceinturant le parking ainsi qu'une simple et une double barrière. Le pilastre isolé en pierre

bleue, à la taille raffinée, est conservé. La partie couverte est en assez bon état, qui a bénéficié du même soin d'exécution, tant pour la maçonnerie que pour la charpente et la menuiserie de toiture qui se présentent comme un condensé du langage architectural du Nouveau Kursaal. Le passage couvert comporte un panonceau « ENTRÉE » encadré de motifs végétaux stylisés tels qu'on en trouve dans certains immeubles de Hobé.

Malentendus, méconnaissance et décrépitude

On imagine assez bien, lors des fêtes qui étaient données au Nouveau Kursaal, après la première guerre mondiale, les conversations et les conciliabules, ou les simples moments de détente, dans tous ses espaces agencés autant pour profiter du paysage que du confort de l'endroit. Il s'agissait de la matérialisation d'un idéal de vie en société, mais d'un autre âge. La démocratisation de la culture et l'arrivée de nouveaux divertissements, sportifs ou cinématographiques, avec leurs lieux spécifiques, ont rapidement escamoté le rôle du Nouveau Kursaal dans la vie locale, et un peu plus d'une vingtaine d'années après son inauguration, il a été fortement transformé intérieurement, pour une adaptation à l'activité des jeux d'argent et aux services subséquents.

¹⁷ Raymond BALAU, *Le Fonds Hobé des Archives d'Architecture Moderne - Que cachent les manques ?*, in *Bruxelles Patrimoine*, Bruxelles, n° 009, décembre 2013, p. 120-121.

On a souvent dit du Nouveau Kursaal, qu'il relevait d'une esthétique d'esprit germanique, mais sans justification. Si l'on en croit « L'art belge », en 1938, au moment de l'installation du Casino, cette appréciation a été battue en brèche de manière maladroite : *L'ex-Kursaal de Meuse est resté, en apparence, gris et comme un vaste pavillon de chasse, tel que le conçut, en 1911, l'architecte Hobé. « De style moderne allemand », disait la brochure-réclame de Namur en 1928. Nous ne voyons pas du tout ce qu'il y a d'allemand là-dedans ! Tout ce qu'il y a de plus wallon. Une grâce modeste et douce, qui est essentiellement mosane.*¹⁸ Ailleurs, la réclame signale que les coquets bâtiments du Casino de Namur dressent leur architecture d'inspiration régionale ! Il y avait pourtant bien quelque chose d'allemand dans le projet, et l'on peut se référer pour le comprendre à un article de Georges Hobé publié en 1910 dans *L'Art moderne*¹⁹, au travers duquel il faisait l'éloge du compartiment allemand de l'Exposition universelle de Bruxelles de 1910, dû à Emanuel Von Seidl, avec des contributions, notamment, de Peter Behrens, Martin Dülfer, Wilhelm Kreis, Max Lâeuger, Adelbert Niemeyer, Bruno Paul, Richard Riemerschmid, Paul Schultze-Naumburg et Otto Walter. Le terme « kursaal » est d'ailleurs d'origine germanique. Avec le recul, on s'aperçoit qu'aujourd'hui encore, manquent des outils d'analyse et de comparaison pour évaluer cette architecture à sa juste valeur, autrement qu'« au faciès », et pour ce qu'elle a réellement constitué comme apport à l'évolution de l'architecture en Belgique au sortir de L'Art nouveau, dans un contexte d'import-export croissant des images, par le biais notamment des revues illustrées de photographies d'architecture.

Dans le cas de Namur, l'histoire du projet, la masse de documents d'origine, le rôle urbain qu'a joué le Nouveau Kursaal – et celui que joue encore le Casino –, de même que la personnalité et l'aura de Georges Hobé, bâtisseur artiste, sont autant d'éléments qui plaident en faveur d'une sauvegarde de ce qui reste du Nouveau Kursaal, partie intégrante d'un ensemble monumental et paysager unique. Ce qui frappe aujourd'hui, c'est non seulement le manque d'entretien du bâtiment ou la méconnaissance de son histoire²⁰, mais surtout l'absence d'un véritable projet patrimonial, pour contrer le délabrement. L'exposition Hobé organisée à Terra Nova par la Ville de Namur, du 2 juin au 12 septembre 2010, avait le mérite d'exister, mais manquait de portée scientifique ; une occasion manquée.

Pour transformer et agrandir la partie reconstruite, il y a fort à parier qu'on n'aboutisse qu'à « un machin » hors de l'intervention d'un architecte de stature comparable à celle de Hobé à l'époque. Comme il s'agit d'un bâtiment public, un concours d'architecture en bonne et due forme s'impose, sur base d'une connaissance approfondie du dossier historique et patrimonial²¹.

18 Henri VANDEPUTTE, *Plaisirs nouveaux - I. – Le Casino de Namur*, in *Regards sur vingt siècles de grandeur wallonne - Namur - N° spécial de la revue « L'Art belge »*, juin 1938, p. 79.

19 Georges HOBÉ, *L'Art décoratif moderne en Belgique - À propos de l'Exposition de Bruxelles*, in *L'Art Moderne*, n° 25, 19 juin 1910, p. 195. Voir à ce propos : Raymond BALAU, *Georges Hobé face à l'Exposition de Bruxelles 1910 - Polémique sur l'éviction des architectes décorateurs modernes belges*, in *Brusselse Cahiers Bruxellois - Revue d'histoire urbaine*, éditée par les Archives de la Ville de Bruxelles, XLII 2010-2011, Bruxelles, 2010, pp. 105-136.

20 L'exposition Hobé organisée à Terra Nova par la Ville de Namur, du 2 juin au 12 septembre 2010, avait le mérite d'exister, mais manquait de portée scientifique ; une occasion manquée.

21 Photos complémentaires à visualiser sur http://spw.wallonie.be/dgo4/site_cahiers/index.php/photos



De haut en bas :
Casino de Namur. Paire d'épis de faitage d'une des deux toitures pyramidales d'about de la toiture principale.
Photo Héloïse Grouwels, © SPW

Casino de Namur. Pilastre isolé de l'entrée du parking.
Photo Héloïse Grouwels, © SPW

Jean-Marie Pierret
Commission royale de
toponymie et dialectologie
Section wallonne
Membre

107-110

Les traces des conflits dans les noms de lieux

Les deux guerres mondiales furent des cataclysmes qui ont infligé de profondes meurtrissures à la population et au pays tout entier, aussi bien à ses campagnes et à ses forêts, qu'à ses agglomérations et à son patrimoine monumental. Les événements tragiques vécus par les populations ont contribué à renforcer le sentiment d'identité nationale et les autorités ont fait appel à la toponymie officielle pour que le souvenir en soit perpétué et se manifeste à travers de nombreuses traces dans les noms des voies et des places publiques. Ces éléments mémoriels sont dus à l'initiative des pouvoirs communaux, l'instance compétente en la matière, mais bien souvent, leurs décisions ont été influencées par des mouvements spontanés de la population. Dès le début du mois d'août 1914, les agissements de l'ennemi envahisseur furent à ce point honnis que la population a parfois devancé les décisions des instances compétentes et a voulu faire disparaître des noms rappelant les agresseurs. Ainsi, la population de Cureghem a spontanément collé le nom *rue des Belges* sur la plaque de la rue d'Allemagne. L'occupant n'a évidemment pas permis que ce changement devienne officiel. Il y a eu d'autres réactions du même genre, mais elles se sont heurtées aux décisions des Allemands. Il faut noter pourtant la création d'une *place Cardinal Mercier* à Jette en 1915 (van Ypersele, 2014 : 44-45). De leur côté, les occupants ont parfois établi de nouvelles nomenclatures des rues. Ainsi, à Ciney,

beaucoup de noms ont été traduits : la rue de Liège est devenue *Lütticher-Strasse*, la place de la Gare est devenue *Bahnhofs-Strasse*, etc. ; les gloires allemandes ont été mises à l'honneur, par exemple, la place Monseu est devenue *Kaiser-Platz*, le rempart de la Tour est devenu *Goethe-Strasse*, le rempart des Béguines est devenu *Mozart-Strasse*, etc. (J. Germain 2011 : 145s.)

Dès la fin de la guerre, ces noms ont été oubliés et l'euphorie de la victoire a poussé les autorités et la population à inscrire dans la toponymie les épreuves infligées au pays et à faire disparaître les références aux ennemis. Ainsi, à Liège, la rue de Berlin a été rebaptisée *rue de Londres* ; plusieurs communes bruxelloises, comme Saint-Gilles, Etterbeek, Ixelles, Schaerbeek, etc. ont supprimé systématiquement les noms en rapport avec les pays ennemis, les remplaçant souvent par l'évocation de localités martyres : la *rue de Munich* est devenue la *rue d'Andenne*, la *rue de Turquie* est devenue la *rue de Tamines*, etc.

L'impact de 14-18 sur la toponymie bruxelloise a été plus important que celui de la Seconde Guerre (Ch. Kesteloot, 2012 : 155) ; il en va probablement de même pour la Wallonie. Sans doute une des causes de cette différence est-elle due au développement de l'urbanisation. Autre facteur expliquant cette différence : le pouvoir central a rendu plus complexe la procédure conduisant aux changements de noms.

De haut en bas :
Neufchâteau – Rue du
87^e Régiment d'Infanterie.
Photo Luc Pierrard

Souvenir de la bataille
du 22 août 1914.
Photo Luc Pierrard

Le 11^e Régiment de Zouaves
a participé aux combats
sur le pont de la Dyle à
Limelette, en mai 1940. Une
centaine de combattants
y sont morts. Plusieurs
sont enterrés dans la
« nécropole nationale » de
Chastre.

À Limelette, dans la rue de
l'Escadron Brumagne, où a
été tué Jean Brumagne, un
monument glorifie l'action
de l'Armée secrète pendant
la guerre 1940-1944 (!).



C'est incontestablement le roi Albert I^{er} qui est
évoqué le plus fréquemment pour commémorer la
Grande Guerre : Bruxelles et la Wallonie comptent
près de 200⁰¹ noms qui le célèbrent sous diverses
formes : *rue (avenue...) Albert I^{er}, du Roi Albert I^{er},
du Roi Chevalier*, etc. Tous ces toponymes ne sont
sans doute pas liés à la guerre, notamment ceux
qui rappellent le couple royal (Albert et Élisabeth)
ou une péripétie précise, comme l'atterrissage
forcé du roi à Ottignies en 1919. Le rappel du nom
du cardinal Mercier, bien que nettement moins
fréquent (dans une trentaine de rues), répond
au même désir d'affirmer son patriotisme et son
attitude ferme face à l'occupant.

La toponymie perpétue le souvenir d'un grand
nombre de combattants des deux guerres, à
commencer par le cavalier Fonck, première victime
de 14-18, ou les principaux acteurs du conflit : les
généraux Bertrand, Leman, Jacques (de Dixmude),
Joffre, Foch, etc. Le nom de plusieurs corps
d'armée, principalement des divisions ou des
régiments d'infanterie figurent dans les noms de
voies publiques de nombre de localités du sud de

la province de Luxembourg, par exemple *rue du
87^e Régiment d'Infanterie*, à Hamipré (de même
à Signeulx, Èthe, Virton, Maissin...); d'autres
rappellent la bataille de la Dyle en mai 1940 (à
Court-Saint-Étienne...). Une trentaine de rues
célèbrent le rôle des alliés; certaines se réfèrent
à 14-18, d'autres à 39-45. Le nom des Chasseurs
Ardennais, dans une trentaine de communes,
est un des plus emblématiques de la campagne
des dix-huit jours.

Les volontaires (de guerre) ont été mis à l'hon-
neur moins souvent, sans doute parce qu'ils
étaient en concurrence avec les volontaires de
1830.

On a perpétué le nom de certaines batailles :
l'Yser (une trentaine de fois), Dixmude, Nieuport,
etc. Le nom des batailles à l'étranger n'a guère
été utilisé : on trouve seulement la Somme,
la Marne, Verdun et, pour la Seconde Guerre,
8 références à Stalingrad.

Pour rendre hommage aux acteurs de la guerre,
c'est le terme *combattant* qui a été exploité
dans plus de 150 communes : il est parfois joint
à celui de déporté (*rue des Combattants et
Déportés*) et sert aussi à rendre hommage aux
alliés français : *rue des Combattants français*,
à Feluy. Une seule commune, Bierges, a une
rue du Poilu. Des noms de rues rappellent les
Anglais, l'Angleterre, l'armée française et les
armées américaines. Malgré la place occupée
par les Canadiens, les Australiens et les Néo-
Zélandais dans le conflit de 14-18, les premiers
ne sont évoqués qu'une dizaine de fois, les
seconds une fois seulement et les troisièmes
semblent avoir été oubliés. Les acteurs prin-
cipaux de la Seconde Guerre le plus souvent
honorés dans les toponymes sont, dans l'ordre,
Roosevelt, de Gaulle, Montgomery, Eisenhower,
la Brigade Piron.

Les toponymes contenant les vocables
résistants et *résistance* ont été créés après la
Seconde Guerre; leur fréquence (environ 20 et
90 mentions) atteste à quel point la Résistance
a été appréciée; dans certaines communes,
presque tous les résistants sont rappelés
dans un nom de rue. En revanche, les vocables
maquis et *maquisard(s)* sont employés dans
moins de 10 toponymes chacun et la référence
à l'Armée secrète n'a été faite qu'à 3 reprises.

Beaucoup de communes ont inscrit dans
leurs noms les dates des moments les plus
tragiques des conflits, notamment les jours
d'août 1914 : le 4, le début de la guerre (*rue
du Quatre-Août*); les 5 et 6 août, la bataille en
région liégeoise; le 18, l'exécution d'otages à
Charleroi; le 22, le martyre de plusieurs loca-
lités : Taminés, Tintigny, Rossignol, Carnières,
etc.; le 23, les massacres de Dinant et la
bataille de Mons illustrant la résistance des
Britanniques; le 24, les massacres en Gaume
(Èthe, Houdemont, Virton, Latour...), etc. Une
vingtaine de rues célèbrent le Onze Novembre;
une dizaine seulement parlent d'*armistice*. Le

01
Ce nombre était plus
élevé avant la fusion des
communes, qui a eu comme
conséquence d'obliger
les administrations
communales à éliminer
les noms homonymes. Les
suites de la fusion se font
encore sentir actuellement :
ainsi, dans le grand Tournai,
en 2005, on a dû débaptiser
quatre *rues Albert I^{er}*. L'une
d'elles a reçu le nom de
rue du Roi Chevalier; les
trois autres ont perdu leur
référence au roi Albert.
– Les chiffres donnés ci-
dessous doivent donc être
pris avec circonspection.

terme *paix* apparaît une soixantaine de fois, sans que l'on sache toujours à la fin de quel conflit il se rapporte ; il en va de même pour les toponymes saluant la *libération*, la *liberté* et la *paix* retrouvée, attestés tous trois une soixantaine de fois. À Ottignies, on a créé récemment un rond-point de la Libération des Camps.

Les dates du second conflit sont utilisées moins souvent : le 10 mai, deux fois seulement, le 8 mai, moins de vingt fois. La rue du 17 Décembre 1944, à Malmedy, évoque le massacre de prisonniers américains à Baugnez ; la place de Janvier 45, à Houffalize, rappelle le désastre infligé par les combats et le bombardement allié. L'aide apportée à la cité par la commune de Schaerbeek est perpétuée par la présence du nom de chacune des deux communes dans les deux toponymies officielles. Quelques communes ont marqué leur compassion envers Bastogne et La Roche, qui ont beaucoup souffert en 44-45.

Le souvenir de ceux qui ont eu le plus à souffrir des guerres a été rappelé par le terme *déporté* dans plus d'une centaine de rues, tandis que le vocable *déportation* apparaît une dizaine de fois, notamment à Tubize, pour remémorer la déportation en 1916 de 466 habitants de la localité. Ces déportés ont souvent été qualifiés de *martyrs* (une cinquantaine de noms) surtout dans les régions qui ont le plus souffert en 14 : la région liégeoise, le Sud Luxembourg et le Hainaut. À Soignies, on a créé un nom avec un toponyme allemand, mais pour le stigmatiser, celui de *Solttau*, qui rappelle ce sinistre camp de Basse-Saxe où furent déportés 842 Sonégiens, parmi lesquels 35 n'ont pas revu la Belgique. Un seul nom évoque la Shoah : le *square des Martyrs Juifs* à Anderlecht.

Il existe assez peu de *rues des Prisonniers de Guerre* (7 ?) et de *rues des Prisonniers Politiques* (5 ?).

La toponymie rappelle aussi des faits de guerre très remarquables : à Liège, le pont Atlas fait référence à l'exploit du remorqueur Atlas V qui, en 1917, parvint à échapper à l'ennemi et à emporter vers la Hollande 103 passagers qu'il soustrayait à l'occupant. La place de la République française commémore la remise de la Légion d'honneur à la ville en 1919, pour sa résistance et ses sacrifices lors de l'invasion.

Le nom des héros qui se sont distingués lors des deux guerres, bien plus lors de la première que lors de la seconde, a été une source inépuisable pour les pouvoirs communaux. On a eu recours aux noms des militaires (voir ci-dessus), des autorités civiles et morales et des grands résistants : Adolphe Max, Maurice Lemonnier, Adolphe Buyl, Philippe Baucq, Marie Depage, Édith Cavell, Gabrielle Petit, Ernest Solvay, Émile Francqui, Henri Pirenne, etc. Pour la Seconde Guerre, le général de Gaulle, le maréchal Juin, etc.

Certaines communes, par exemple Limelette, ont systématiquement rappelé les militaires tombés au champ d'honneur dans le nom d'une rue. À Bois-de-Villers, lors de la fusion des

communes, toutes les rues dont il fallait changer le nom pour cause d'homonymie ont été baptisées avec des noms de soldats ou de civils tués lors des guerres. En 1977 encore, la commune de Villers-la-Ville a créé une *rue [de l']Adjudant Kumps*, pour honorer un de ses enfants tué à la guerre à la fin de septembre 1918.

Comme le note justement Ch. Kesteloot (2012 : 130), « pour que la toponymie fasse sens, encore faut-il qu'elle soit comprise. Donner le nom d'un soldat ou d'un résistant décédé à une rue ne suffit souvent pas. » Il est nécessaire que la plaque de la rue fournisse de brefs renseignements à propos de la personne que l'on a voulu honorer. Cette remarque vaut pour tous les éléments de la toponymie et il incombe aux pouvoirs communaux d'expliquer le sens de ce qu'ils ont inscrit dans leurs noms de lieux. Dûment explicités, des noms comme *place du Vingt-Août* à Liège ne feront plus l'objet d'une demande de changement, comme cela s'est passé récemment, mais transmettront leur message aux usagers et aux générations futures.



De haut en bas :
Souvenir d'une des journées les plus sombres de 1914 : le massacre de 674 civils à Dinant.
Photo Jean Germain



Le rond-point de la Libération des Camps, créé récemment, donne accès à la gare d'Ottignies.
Photo Jean Germain



Certains Chestrolais ne savent sans doute plus qu'il s'agit de la victoire de 1918.
Photo Luc Pierrard



Les communes devraient publier des nomenclatures commentées ou créer des sites, mais les brochures se perdent et on n'a pas toujours un ordinateur sous la main. Cela ne fait que plaider en faveur de la confection de plaques de rues suffisamment explicites.

Aujourd'hui encore, beaucoup de pouvoirs communaux tiennent à sauvegarder les noms en rapport avec les guerres. Ainsi, les huit communes du grand Tournai qui avaient une *rue des Combattants* ont conservé la dénomination, en la complétant avec le nom de l'ancienne commune : *rue des Combattants de Barry*, de *Vezen*, de *Templeuve*, etc.

Pourtant, certains indices attestent que le souvenir des conflits s'atténue inexorablement. La ville de Visé, première ville martyre en 1914, qui a été incendiée et qui a eu à déplorer la mort de dizaines de victimes civiles, a donné le nom d'*allée d'Allemagne* à une rue dans un nouveau quartier de la ville. La ville de Nivelles ne semble pas avoir perpétué le souvenir du désastre de mai 1940 qui l'a touchée fort durement. Elle a même repris un nom évoquant les Allemands et la création d'un champ d'aviation lors de la Première Guerre. Herseaux a aussi un boulevard du Champ d'Aviation, dont le nom moderne a comme source le terrain d'aviation créé par les Allemands lors du premier conflit (Dhuyvetter 1988 : 286-287). Vient donc le temps où sera menacé tout ce patrimoine toponymique, élément important dans l'histoire de notre pays. Si l'on veut en conserver le sens et le transmettre aux usagers actuels et aux générations futures, il est urgent de faire un effort pour mieux l'expliciter et le rappeler.

De haut en bas :
Émile Mathéi (26-05-1891 – 27-10-1914), né à Gougnyes, a suivi ses parents à Gêrompont ; en 1914, il est marié à Elisa Legrève et domicilié à Bierges. Tué à la bataille de Buggenhout, il a été enterré à Buggenhout. Son corps a été transféré le 7 mai 1915 dans le cimetière militaire de Termonde. Pourquoi une rue en son honneur à Limelette ?
Voir <http://www.gougnyes.be/dossiers/dossier-118.html>, mai 2014.

Avenue des Justes. Un message de civisme dans cette plaque : « En hommage à celles et ceux [sic] qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, se sont levés contre la barbarie nazie et contre le racisme. »

Place [du] Pl[è]re Bruno Reynders. Si ce n'était le problème de l'accent et de la syntaxe, cette plaque pourrait être proposée comme modèle pour le message qu'elle contient.

Quel dommage que la plaque ne signale pas que le lieutenant Léon-Marie Fournet a combattu en cet endroit, sur la Dyle, en mai 1940, avant de devenir maire de Jassans (dans l'Ain) et de promouvoir le jumelage Jassans-Limelette !



Bibliographie

Stéphanie Claisse, *Le déporté de La Grande Guerre : un « héros » controversé. Le cas de quelques communes du Sud Luxembourg belge*. CHTP-BEG n° 7 / 2000, 127-147. (http://www.cegesoma.be/docs/media/chtcp_beg/chtcp_07/chtcp7_04_StClaisse.pdf). (mai 2014).

Stéphanie Claisse, *La Mémoire de la guerre 1914-1918 à travers les monuments aux morts dans les communes d'Etalle, Habay, Léglise et Tintigny*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence en histoire, 1999.

Paul Delforge, *Mémoire monumentale de la résistance en Wallonie*, Bruxelles, Ceges, 29 octobre 2010 (http://www.institut-destree.eu/Documents/Chantiers/ID-EP-2010/EP_E01_Paul-Delforge_Memoire-Resistance-Wallonie_2010-10-29.pdf) (mai 2014).

Bertrand Dhuyvetter, *Les monuments aux morts, les plaques et les stèles commémoratives, les noms de rues de la première et seconde guerre mondiale dans le grand Mouscron*, Louvain-la-Neuve, mémoire de licence en histoire, 1988.

Bertrand Dhuyvetter, *Mémoire de pierre, mémoire de guerre : monuments, plaques, stèles et noms de rues à Mouscron. 1914-1918. 1940-1945*, Mouscron, Société d'histoire de Mouscron et de la région, 1990.

Valmy Féaux, « Les noms de rues à Ottignies-Louvain-la-Neuve, commémoratifs de faits de guerre », dans *Okgni*, n° 31, mars 2005, p. 14-17.

Jean Germain, *Ciney, ville et villages. Noms de lieux et de lieux, noms de rues et de rus*, [Namur], Éditions Martagon, 2011.

Chantal Kesteloot, « Toponymie et mémoire de la Seconde Guerre mondiale », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, t. XLIII (2012), p. 108-137.

Claire Lemoine-Isabeau et Jean-Marie Duvoisquel, « Toponymie de guerre au sud du saillant d'Ypres : la région de Comines-Warneton », dans *De Brialmont à l'Union de l'Europe occidentale. Mélanges d'histoire militaire offerts à Albert Duchesne, Jean Lorette et Jean-Léon Charles*, Bruxelles, Musée royal de l'Armée (Centre d'histoire militaire. Travaux, 22), 1988, p. 129-154.

Laurence van Ypersele, « Inscrire la mémoire de la Grande Guerre dans l'espace bruxellois », dans *La revue générale*, 2014 (numéros 03-04), p. 43-57.

Laurence van Ypersele, « Bilan historiographique de la guerre 14-18 », dans *Cahiers du Centre de recherches en histoire du Droit et des Institutions* (Facultés universitaires Saint-Louis Bruxelles), 2005, n° 23-24, p. 1-29.

Émeline Wynants, *Les commémorations du 11 novembre en Belgique francophone pendant l'entre-deux-guerres. Les cas de Bruxelles, Liège et Mons, Liège*, Université de Liège - Master en histoire 2012. (<http://www.memoireonline.com/01/14/8532/Les-commemorations-du-11-novembre-en-Belgique-francophone-pendant-l-entre-deux-guerres-Les-cas-de.html>) (mai 2014).

Gislaine Devillers

SPW – DGO 4

Département du Patrimoine
Première attachée

112-113

1.

La Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé : une sexagénaire toujours sur le devant de la scène

Personne ne peut ignorer que nous entamons cette année les commémorations de la Première Guerre mondiale. Cela réveillera sans doute de vieilles douleurs familiales mais aussi un sentiment de soulagement de vivre ici et maintenant, à l'abri de telles atrocités.

En effet, d'autres Régions du monde sont plongées dans le chaos et le drame humain s'accompagne souvent de catastrophes culturelles. De plus en plus souvent, le patrimoine est pris pour cible car détruire les racines et la culture de l'ennemi, c'est le priver de ses repères et donc le vaincre. Nous avons tous en mémoire le pillage des musées de Kaboul et de Bagdad, la destruction des tombeaux au Mali ou encore les destructions d'Alep. Le Secrétaire général de l'Unesco n'avait pas hésité à qualifier la destruction des Bouddhas de Bamiyan en 2003 de « crime contre la culture ».

Pourtant la Seconde Guerre mondiale avec ses bombardements, ses pillages et ses trafics d'œuvre d'art a engendré une prise de conscience de la nécessité de protéger les biens culturels pendant les conflits armés et de l'insuffisance des normes existantes. L'Unesco, nouvellement créé (1945), s'est saisi de la question, ce qui a donné naissance en 1954 à la Convention de La Haye. Celle-ci s'inscrit dans le cadre des travaux lancés pour lutter contre les conséquences de la Seconde Guerre mondiale qui ont abouti à la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et à la Convention de Genève. La Convention de La Haye relève ainsi du droit humanitaire.

La Convention de La Haye aborde les biens culturels dans une définition large visant tant les

monuments et sites que les collections, archives ou encore les centres monumentaux. Elle porte aussi sur les lieux destinés à la conservation ou l'exposition des biens culturels (musées, bibliothèques, centres d'archives) sans oublier les lieux destinés à les abriter en cas de conflit armé.

Elle demande aux États parties d'une part, de prendre des mesures de protection de leur propre patrimoine dès le temps de paix et d'autre part, en temps de conflit, de respecter le patrimoine des autres belligérants et, si nécessaire, de prendre les mesures pour prévenir ou faire cesser le pillage ou le vandalisme. Deux types de protection sont prévus : la protection simple et la protection spéciale. En ce qui concerne la protection simple, il appartient aux États d'identifier les biens culturels et de les inscrire dans un registre qui est transmis à l'Unesco qui l'enregistre. La protection spéciale concerne les éléments majeurs du patrimoine qui doivent également répondre à des conditions précises dont être situés à une distance suffisante de tout centre industriel ou de tout objectif militaire important et ne pas être utilisés à des fins militaires. La protection spéciale peut également être accordée aux transports des biens culturels.

La Convention prévoit également le marquage des biens qu'elle protège. Le sigle adopté est un «*écu, pointu en bas, écartelé en sautoir de bleu-roi et de blanc*». Il est utilisé seul pour les biens sous protection simple et est répété trois fois pour les biens sous protection spéciale.

Si la Convention a connu le succès sur le plan politique et diplomatique avec la ratification par 126 États, on ne peut parler de succès dans

sa mise en œuvre. Seulement 10 réunions des Hautes parties contractantes (États ayant ratifié la Convention) ont été organisées dont la moitié dans les 10 dernières années. De même, moins de 10 biens ont été inscrits au registre international de protection spéciale. Tous sont situés en Europe occidentale et à l'exception de la Cité du Vatican, tous sont des refuges.

Face à ce constat en demi-teinte et à la suite des conflits qui ont secoué l'Europe orientale et engendré de nombreuses atteintes au patrimoine comme les destructions du pont de Mostar, de la vieille de Dubrovnik, il a été décidé de remettre l'ouvrage sur le métier. Ce travail a abouti en 1999 à un second protocole additionnel dont les effets touchent tant les conflits internationaux ou entre États que les conflits internes, qui charge les États d'inscrire dans leur droit pénal la sanction des infractions à ses dispositions, qui crée un Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et qui instaure un système de protection renforcée. Les conditions d'octroi de cette protection renforcée sont : le bien doit répondre aux critères de la plus haute importance pour l'Humanité, le pays doit le protéger et prendre les mesures nécessaires pour prévenir sa destruction ou sa détérioration y compris en cas de conflit armé et l'État doit s'engager à ne pas l'utiliser à des fins militaires.

Ce texte est entré en vigueur le 9 mars 2004, il compte aujourd'hui 67 États parties et 10 biens bénéficient de la protection renforcée. Parallèlement aux travaux de l'Unesco, quatre grandes organisations non gouvernementales internationales – ICOMOS (Conseil international des monuments et sites), ICOM (Conseil international des musées), IFLA (Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques), CIA (Conseil international des archives) – ont créé en 1996, le Comité international du Bouclier bleu afin de protéger et de restaurer le patrimoine menacé ou endommagé par les conflits armés ou les catastrophes naturelles.

Et la Belgique dans tout cela

Elle a ratifié la Convention de la Haye en septembre 1960 mais n'a pas déployé une grande activité dans ce domaine, du moins au niveau du patrimoine. Il faut reconnaître que l'évolution constante de notre paysage institutionnel ne constituait pas un contexte propice. On notera cependant, la décision des 3 Régions et de la Communauté germanophone de personnaliser le bouclier bleu de la Convention de La Haye pour identifier leurs biens immobiliers classés, se basant sur le principe que tout bien classé devrait



Signe distinctif de
la Convention de La Haye.
© UNESCO



Sigle wallon des biens
classés.

bénéficier de la protection simple. Le deuxième protocole de la Convention de La Haye a été ratifié le 13 octobre 2010. Ce texte a engendré un nouveau dynamisme. Avant même l'entrée en vigueur du texte, la Belgique participait en qualité d'observateur aux travaux du Comité pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé. Dès 2011, elle est élue membre dudit Comité et en intègre directement le Bureau. En 2012, le Comité élit Benjamin GOES, conseiller à la Chancellerie du Premier ministre à sa présidence. Son mandat sera renouvelé en 2013. Au niveau institutionnel, la Convention de La Haye relevant du droit humanitaire, le suivi de sa mise en œuvre a été confié à la Commission Interdépartementale de Droit humanitaire (CIDH) qui a développé un groupe de travail dédié aux questions relatives aux biens culturels. Au sein de ce groupe de travail présidé par Monsieur Goes se retrouvent les représentants des administrations en charge du patrimoine immobilier et mobilier, de la Défense, de l'Intérieur, de la Croix-Rouge, d'Icomos. Ce groupe de travail constitue une plateforme de concertation unique qui permet à la Belgique de développer des activités internationales reconnues : ainsi, notre pays a été le premier à déposer une liste indicative des biens susceptibles de bénéficier de la protection renforcée, le Comité a octroyé le statut de protection renforcée à trois biens proposés par la Belgique : les minières néolithiques de silex de Spiennes (Mons), la maison-atelier de Victor Horta (Bruxelles) et le complexe maison-atelier-musée Plantin-Moretus et les archives de l'Officina Plantiniana (Anvers).

À l'instar de son grand frère, un Bouclier bleu belge a été créé en 2000. Depuis lors, il a organisé diverses journées d'études et a préparé un plan de prévention et d'intervention pour la protection des biens culturels en cas de catastrophes. Il anime également un groupe de travail sur la signalisation des biens classés et l'usage du Bouclier bleu. Peut-être, un nouveau sigle apparaîtra-t-il prochainement sur nos monuments et sites classés.

Catherine Dhem

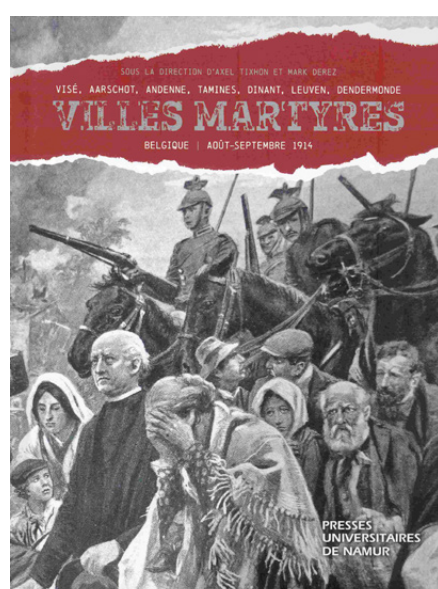
SPW – DGO 4

Direction fonctionnelle et d'appui

Rédactrice en chef

114

2. Villes martyres belges en août-septembre 1914



Presses universitaires
de Namur, 2014
Format 26,8 x 19,9 cm,
468 pages
ISBN 978-2-87037-829-8
Prix: 25 € (hors frais de
port). En vente via la
boutique en ligne du site
Internet des Presses
universitaires de Namur:
[http://www.unamur.be/
asbl/pun/](http://www.unamur.be/asbl/pun/)
Pour tout renseignement
complémentaire, contacter
le secrétariat et la vente
des PUN à l'adresse [cecile.
ducarme@unamur.be](mailto:cecile.ducarme@unamur.be) ou au
081 72 48 84

Au cours de l'invasion allemande de la Belgique durant l'été 1914, la folie meurtrière qui frappa les «villes martyres» constitue certainement un des épisodes les plus tragiques du début de la Grande Guerre. Plusieurs localités flamandes et wallonnes, que rien ne rassemblait réellement jusque-là, subirent de manière presque simultanée un sort identique traduisant l'extrême violence du conflit. Les atrocités vécues en août 1914 engendrèrent, dès le début de l'occupation ennemie, un profond sentiment d'injustice et, par la suite, une volonté intense de témoigner. Cent ans après les faits, les historiens des sept «villes martyres» belges (Visé, Aerschot, Andenne, Tamines, Dinant, Louvain, Termonde) réunissent leurs forces pour livrer non seulement le récit historique des événements qui scellèrent le destin commun de ces localités mais aussi pour témoigner sous quelles formes, tout au long d'un siècle, se matérialisèrent l'entretien de la flamme du souvenir et la transmission de la mémoire toujours vivace de ces terribles événements. Les auteurs ont enrichi leur texte d'illustrations multiples et variées, et publient la liste de toutes les victimes tombées en août et septembre 1914.

**Visé, Aerschot, Andenne, Tamines,
Dinant, Louvain, Termonde –
Villes martyres – Belgique
Août-septembre 1914**

Sous la direction d'Axel Tixhon et Mark Derez
Avec la participation de Jean-Pierre Lensen
(Visé), Paul de Keulenaer (Aerschot), Jacques
Vandenbroucke⁰¹ (Andenne-Seilles), Simon
Alexandre et Nicolas Évrard (Tamines), Michel
Coleau (Dinant), Mark Derez et Marika Ceunen
(Louvain), Lies Buyse et Aimé Stroobants
(Termonde)

Catherine Dhem

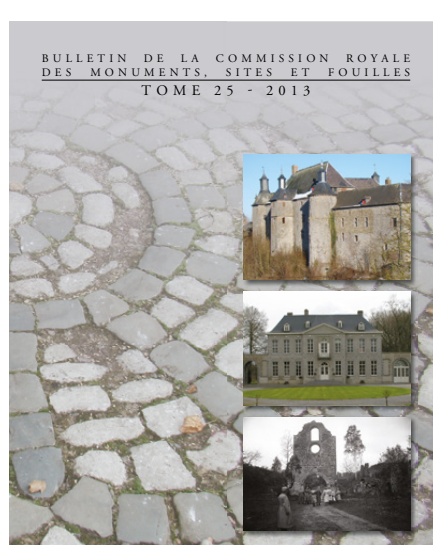
SPW – DGO 4

Direction fonctionnelle et d'appui

Rédactrice en chef

115

3. Le 25^e tome du *Bulletin de la Commission royale des monuments, sites et fouilles* est paru !



Format in-4°
142 pages, 68 illustrations
couleurs et 43 noir et blanc
Prix: 25 € (hors frais de
port). En vente via la
boutique en ligne
du site Internet de
la CRMSF:
[http://www.crmsf.be/fr/
boutique-en-ligne](http://www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne)
Pour tout renseignement
complémentaire, contacter
le Secrétariat de la CRMSF
(Rue du Vertbois 13c
à 4000 Liège;
Tél. 04 232 98 51/52;
info@crmsf.be)

Quatre articles aux accents très différents sont
proposés aux lecteurs du tome 25 du *Bulletin de
la Commission royale des monuments, sites et
fouilles*.

*Le château fort d'Écaussinnes-Lalaing: de nouveaux
matériaux pour une chronologie du bâti* par Gérard
Bavay, Christophe Maggi, Sophie Blain et Patrick
Hoffsummer.

*Pour une meilleure conservation du patrimoine archi-
tectural: l'exemple des demeures seigneuriales
dans l'ancien comté de Hainaut* par Clémence
Mathieu.

*Pierres naturelles wallonnes et aménagements des
espaces publics à valeur patrimoniale* par Maurice
Lorenzi, Francis Tourneur, Sandro Canei et Jean-
Pierre Roland.

Le dernier article apporte une dimension com-
plémentaire à ce numéro des *Cahiers nouveaux*.
Christina Kott⁰¹ signe en effet un très intéressant
article intitulé *D'une guerre mondiale à l'autre:
le patrimoine artistique belge entre destruction
et conservation*. Elle livre ainsi le produit de ses
recherches sur la protection du patrimoine en
Belgique durant les deux conflits mondiaux. On
peut mieux comprendre entre autres l'influence
de la Commission royale des monuments et sites
durant ces périodes éminemment troublées de
notre histoire, ses relations avec l'administration
belge et avec les autorités d'occupation et l'armée
allemande.

**Bulletin de la Commission royale
des monuments, sites et fouilles**
Tome 25 | 2013

01
Docteur de l'École des
Hautes Études en Sciences
sociales et Maître de
Conférences à l'Université
Panthéon-Assas Paris
2, chercheuse associée
permanente à l'Institut
d'Histoire du Temps présent
à Paris.

Pierre Giet

SPW – DGO 4

Département de l'aménagement
du territoire et de l'urbanisme
Assistant

116

4. Un colloque pour les arbres remarquables et pour ceux qui le deviendront !

Le 11 décembre 1984, le Conseil régional wallon votait le décret qui soumettait à permis d'urbanisme l'abattage ou la modification de la silhouette des arbres remarquables ainsi que l'abattage ou la modification d'aspect des haies remarquables de Wallonie.

Durant ces trente années, les agents de la Région ont arpenté les chemins de nos villes et campagnes pour procéder au relevé qui a servi de base à la constitution des listes communales d'arbres et de haies remarquables identifiant aujourd'hui plus de 25 000 sites. Parmi ces arbres, certains sont classés comme monuments ou partie d'un site classé. Deux d'entre eux sont mentionnés sur la liste très fermée du patrimoine exceptionnel de Wallonie !

La dernière mise à jour des listes, initiée en 2012, a permis de constater combien les communes sont fières de ce patrimoine, public ou privé, qui magnifie le cadre de vie des habitants sans oublier les nombreux avantages de ces « géants au pied d'argile ». On citera, sans être exhaustif : leur rôle social pour servir fréquemment d'endroits de rencontre, de repos ou de jeux, leurs bienfaits environnementaux comme pourvoyeurs d'oxygène et régulateurs des écarts de température, leur fonction esthétique dans les compositions paysagères et dans la mise en scène des espaces urbains ou ruraux, leur force symbolique qui ponctue nos cultures de références immémoriales, leur caractère historique rappelant un événement particulier ou des pratiques d'un autre âge, leur usage topographique en tant que repères des limites territoriales, etc.

Toutefois, cette reconnaissance ne doit pas occulter le fait que la législation mise en œuvre n'empêche pas les atteintes brutales ou sournoises à ce patrimoine qui est confronté à la place sans cesse accrue des activités humaines...

Le colloque permettra de rappeler les résultats engrangés, de baliser les pistes futures, d'actualiser les connaissances utiles aux fins de maintenir, d'entretenir, de développer ou de renouveler cette formidable richesse.

Il aura lieu le mardi 2 décembre 2014, à la Marlagne, à proximité de Namur.

La partie proprement consacrée à la thématique des arbres remarquables en Wallonie sera complétée par les interventions de Francis Hallé, botaniste connu pour son amour des arbres, de Pierre Arvesenq, phytopathologue chevronné, de Jeannine Millet auteure d'un ouvrage sur l'architecture des arbres en région tempérée, de Sébastien Lambot, Ingénieur des techniques de diagnostic non invasives du tronc et du système racinaire et de Paul Gourge, arboriste expert, responsable de nombreuses expertises en matière d'arbres. Des spécialistes, agents au Service public de Wallonie, aborderont les conditions à respecter pour réussir des plantations durables, les mesures utiles pour éviter les dégradations aux arbres en place, tandis que les pépiniéristes wallons nous rappelleront la richesse de la palette végétale disponible sur le marché.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour toutes celles et ceux qui ont des affinités avec le monde des arbres.

Un arbre remarquable
parmi tant d'autres.
Photo Guy Focant, © SPW



Mathilde Collin

urbAgora asbl
Présidente

117

5. Les Cafés urbains liégeois : organiser le débat sur les enjeux de l'urbanisme, de la mobilité et de l'aménagement du territoire dans l'agglomération liégeoise

Créée en 2008, l'asbl urbAgora à Liège a pour mission de promouvoir le débat public sur les questions urbaines, entendues au sens large : mobilité, architecture, espaces publics, paysages, fonctions urbaines, et surtout les interactions entre tous les aspects de la vie urbaine. Elle est attentive également à la dimension métropolitaine de Liège, ce qui inclut son rôle central dans l'agglomération, les nécessaires complémentarités entre les communes qui la composent et son inscription dans un réseau transnational. En découle une réflexion nécessaire sur les questions de gouvernementalité et de démocratie : urbAgora défend depuis ses débuts la création d'une Communauté urbaine liégeoise, munie d'une assemblée d'élus au premier degré.

L'asbl s'engage résolument en faveur d'une ville « verte », et défend avec force la réduction de la mobilité automobile ainsi que l'arrêt de l'étalement urbain, phénomène qui a de nombreux effets négatifs, tant du point de vue du territoire que des finances publiques et génère en outre des inégalités sociales.

La dimension sociale est une priorité pour urbAgora, et doit être présente dans l'ensemble des décisions des autorités. Qu'il s'agisse de l'accès au logement de qualité, à la mobilité, à la culture ou à l'emploi, la structuration du territoire et la manière de penser et construire la ville sont des enjeux de toute première importance.

Enfin, last but not least, urbAgora entend en finir avec le monopole des experts sur toutes ces questions. La ville est notre lieu de vie, nous en sommes tous les experts du quotidien ! La parole doit donc revenir aux citoyens et sortir des discussions technico-administratives pour redevenir le droit de chaque habitant à participer, dans une dynamique collective, à la construction de son environnement.

C'est pourquoi urbAgora organise mensuellement, depuis début 2014, un café urbain liégeois. Il s'agit de passer une soirée à discuter autour d'un thème, en présence de personnes-ressources, pour s'approprier un sujet, se faire une idée des différentes opinions et points de vue en présence et se construire un avis critique sur une question. Progressivement, des liens se créent entre les sujets, complexifient les débats, et amènent chaque participant à élaborer des propositions.

Le programme de l'automne sera le suivant :

Mardi 2 septembre. Questions de supracommunalités : entre Liège-Europe-Métropole et les « bassins de vie », comment évolue la gouvernance supracommunale, quelles implications pour les gestion du territoire et, surtout, que reste-t-il de démocratie entre un système de représentation au 4^e degré, d'une part, et une logique de contrats par projets en partenariats, d'autre part ?

Mardi 7 octobre. Le retour de l'université en ville : comment et à quand ? On le sait, l'implantation de la majeure partie de l'ULg au Sart Tilman date d'une époque où le rêve du « tout à la voiture » régnait. Aujourd'hui, cette situation pose problème, tant pour la mobilité que pour la dynamique urbaine et les liens entre l'université et la ville. L'ULg doit-elle revenir – ou partiellement – en ville ? A quels endroits ? A quelles conditions ?

Mardi 4 novembre. Friches urbaines et reconversion industrielle. Liège vit un tournant économique majeur, avec la fin des activités industrielles historiquement ancrées dans son territoire et son paysage. Dans le même temps, la SPI développe de nouveaux zonings, prêts à accueillir d'autres types d'activités. Ce ne va pas sans poser de question sur la gestion des terrains : que fait-on des friches (très largement polluées) abandonnées par les anciennes entreprises ? De plus, dans certains quartiers, les intérieurs d'îlots regorgent encore d'anciens hangars délaissés : quelles reconversions pour tous ces lieux ? Avec quel encadrement public ? Comment aborder l'aspect patrimonial de toutes ces traces qui ont durablement marqué l'identité liégeoise ?

Mardi 2 décembre. Droixhe/Bavière/Coronmeuse : quelles priorités pour le logement à Liège ?

Trois quartiers connexes et trois politiques immobilières complètement différentes, sans cohérence apparente, voilà qui nous interpelle ! Ce café urbain se penchera sur la question du logement à Liège – que (dé)construire où et pour qui – mais aussi sur la création ou l'entretien d'identités de quartiers au travers des projets immobiliers sur lesquels, d'une manière ou d'une autre, la Ville a un pouvoir d'action important. Quelle trame socio-économique se dessine ou se renforce au travers de ces trois situations ?

Les cafés urbains sont ouverts, venez nous rejoindre chaque premier mardi du mois à l'An vert, Rue Mathieu Polain 4 à Liège. Accueil à 19h, début de la discussion à 20h.

urbAgora